



HAL
open science

Le rôle de la littérature dans l'édification d'une culture nationale

Natacha Kulundzic

► **To cite this version:**

Natacha Kulundzic. Le rôle de la littérature dans l'édification d'une culture nationale. Littératures. Université Pascal Paoli, 2018. Français. NNT : 2018CORT0030 . tel-03476884v1

HAL Id: tel-03476884

<https://theses.hal.science/tel-03476884v1>

Submitted on 13 Dec 2021 (v1), last revised 13 Dec 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE CORSE - PASCAL PAOLI
ECOLE DOCTORALE ENVIRONNEMENT ET SOCIETE
UMR CNRS 6240 (LISA)



Thèse présentée pour l'obtention du grade de
DOCTEUR EN LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Soutenue publiquement par

Natacha Kulundzic

Le 20 décembre 2018

Le rôle de la littérature dans l'édification d'une culture nationale

Directeurs

M. Bruno GARNIER, Professeur des universités, Université de Corse Pascal Paoli
M. Jacques THIERS, Professeur des universités, Université de Corse Pascal Paoli

Rapporteurs

Mme Laetitia PERRET, Maîtresse de Conférence, Université de Poitiers
M. Olivier MILLET, Professeur des universités, Université de Paris Sorbonne

Jury

M. Olivier Millet, Professeur des universités, Université de Sorbonne
Mme Laetitia Perret, Maître de conférence, Université de Poitiers
Mme Françoise GRAZIANI, Professeure des universités, Université de Corse Pascal Paoli
M. Jean-Christophe CAVALLIN, Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille
M. Bruno GARNIER, Professeur des universités, Université de Corse Pascal Paoli
M. Jacques THIERS, Professeur des universités, Université de Corse Pascal Paoli

Remerciements

Je tiens à remercier M. Bruno Garnier, Professeur des Universités, qui m'a encadrée pendant toutes ces années de recherches, et qui m'a fait partager son érudition et son expérience. Qu'il soit remercié pour sa patience, sa gentillesse, sa disponibilité, ainsi que pour ses nombreux encouragements, surtout dans les moments difficiles. Ce projet n'aurait pu être mené à bien sans son écoute bienveillante et ses conseils avisés.

Je voudrais également adresser mes remerciements à M. Jacques Thiers, Professeur des Universités, qui malgré la réorientation de mon sujet, s'est toujours montré disponible, et prêt à me guider.

Je tiens à remercier l'École doctorale de l'Université de Corse, M. Alain Muselli, tout d'abord, pour son indulgence et sa compréhension, et M. David Mounzar, qui a cru en la réussite de notre travail bien avant nous et nous a donné l'opportunité de présenter cette thèse de doctorat.

Je souhaiterais également remercier le service de prêt inter-universités de l'Université de Corse, en particulier M. Jean-Baptiste Giorgetti : il est un artisan incontestable de la réussite de ce travail.

Je voudrais remercier mes collègues du Collège Philippe Pescetti de Cervione, en particulier Jean-Joseph Cantelli et Véronique Farina qui me sont venus en aide au pied levé, sans compter leurs heures afin que mon travail puisse être remis dans les temps ; et bien entendu, mon amie Marie-Camille Tomasi sans qui je n'aurais pas pu me consacrer à ces recherches. Ses encouragements, sa bienveillance, sa disponibilité et son sens de l'amitié m'ont permis d'assurer mes cours sans que cela me prennent du temps de préparation et sans elle, le sprint final n'aurait pu être terminé.

Enfin, je ne pouvais achever cette page de remerciements sans évoquer ma famille. Merci à Christian, toujours à mes côtés, prêt à m'encourager, à me soutenir, et à gérer le quotidien. Les longues heures d'exposé et de discussion que je lui ai imposées ont été des moments cruciaux pour moi, pour ma pensée, pour mon cheminement et pour mes recherches en général. Sans son soutien indéfectible et sans sa foi inébranlable en mes capacités à réaliser l'irréalisable, je n'aurais jamais pu venir à bout de ce travail. Merci à

Elisa, qui a, malgré son jeune âge, compris l'importance de ce projet et s'est adaptée, lorsque cela s'est avéré nécessaire, sans égoïsme, à une moindre présence maternelle.

A Christian et à Éli^sa,

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	1
I-LA PLEIADE, ENTRE MYTHE ET REALITE.....	14
1-LES PROGRAMMES.....	16
2- LES MANUELS SCOLAIRES : VUE D'ENSEMBLE.....	21
3- CULTURE SCOLAIRE VS RECHERCHES DE SPECIALISTES.....	25
3-1 Une révolution poétique ?	25
3-2 Un nouveau statut pour la poésie ?	46
3-3 Une révolution pour la langue française ?.....	50
3.4 La Pléiade, une école ?.....	79
II- LA RELECTURE LITTERAIRE DES ŒUVRES DE LA PLEIADE.....	90
1- UNE RELECTURE QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE EUROPEEN PARTICULIER.	99
1-1 La domination culturelle de la France	99
1-2 La montée de la gallophobie.....	106
2- LA PLEIADE OU LA RUPTURE DE LA HONTE.	119
2-1 Une rupture culturelle.	119
2-2 La rupture religieuse.....	127
3- LA DEUXIEME RELECTURE DES ŒUVRES DE LA PLEIADE OU L'AFFIRMATION DE LA MODERNITE DE LA POESIE FRANÇAISE.....	133
3-1 Le réveil des intellectuels.	133
3-2 La première relecture beuvienne ou la création du mythe.	148
4- LA RELECTURE CLASSIQUE OU LA FIXATION DE LA LITTERATURE FRANÇAISE DANS LE CLASSICISME.	173
4-1 Nerval et les Parnassiens ou le passage parmi les classiques.	173
4-2 La classicisation de Sainte-Beuve.....	179
III- LES PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION.....	191
1- LA TROISIEME REPUBLIQUE DES HISTORIENS OU COMMENT TIRER LES ENSEIGNEMENTS DU PASSE.	198
1-1 Une société en proie aux conflits.....	199
1-2 LE LIEN PATRIE-NATION-REPUBLIQUE OU LE GAGE DE LA PERENNITE.	211
2-L'OUTIL DE LA PATRIMONIALISATION : L'ECOLE.....	239
2-1 L'Ecole de la IIIe République : le projet Ferry	239
2-2. La Pléiade patriotique.	246
2-3 Un repère important	270

<i>2-4 Le génie individuel</i>	286
CONCLUSION GENERALE	293
BIBLIOGRAPHIE	310
RESUMES	323

Introduction générale

« La magnifique floraison poétique du milieu du XVI^{ème} siècle n'est, en effet, pas un mirage. Ce qui est un mythe dans la Pléiade, c'est l'idée d'une "école" organisée autour de Ronsard »¹. Ces propos, tenus par une spécialiste du XVI^e siècle et plus précisément de la Pléiade, comportent en creux tout le problème qui nous occupe ici.

Lorsque nous avons choisi de travailler sur « le Rôle de la littérature dans l'édification d'une culture nationale », nous souhaitons nous intéresser à un siècle particulier, le XVI^e siècle. « Pourquoi cette période ? » se demandera le lecteur ; « pourquoi une période aussi restreinte lorsque l'objectif est de parler de "culture nationale" » ?

La réponse est tout d'abord assez simple : nous ne pouvions pas tout traiter. Le temps du doctorat ne permet pas d'entreprendre des recherches précises sur une longue période. Pour que ce travail aboutisse, il nous fallait donc choisir une période. Puisque nous sommes ici pour définir le sujet avec justesse, il est évident que nous ne pouvions nous pencher que sur une infime partie de ce que recoupe cette expression de "culture nationale" :

[I]a culture dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances².

Bien entendu, il serait tout à fait illusoire et présomptueux de penser que l'on puisse aborder tous les champs évoqués ici : seule la littérature serait notre objet d'étude.

Cette limite dans le temps et cette spécification de l'objet ne sont toutefois pas suffisantes pour expliquer le choix du XVI^e siècle et pour en venir à la citation d'Yvonne Bellanger. Dans notre volonté de comprendre quel était le rôle de la littérature dans l'édification d'une culture nationale, il était important, selon nous, de remonter jusqu'à cette époque parce qu'elle représente une sorte de matrice. La situation linguistique de la France durant ce siècle est, en effet, particulièrement digne d'intérêt.

¹ Yvonne Bellanger, *La Pléiade*, Paris, Presses Universitaires françaises, "Que Sais-je?", 1978

² Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-06 août 1982

Lorsqu'on vit et grandit en Corse, il est évident que la relation à la langue est essentielle. Il y a effectivement sur cette île un terrain propice aux interrogations linguistiques. Dès le plus jeune âge, on est confronté, sans en avoir conscience tout d'abord, à la diglossie, phénomène très particulier qui correspond selon la définition du Petit Larousse à une «[s]ituation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur ». Ainsi, selon votre interlocuteur, selon l'endroit où vous vous trouvez, ou selon le contenu de votre message, vous emploierez une langue plutôt qu'une autre, et tout cela avec le plus grand naturel. La hiérarchie est, dans ce type de configurations, très marquée : la langue minorée n'accède pas spontanément aux fonctions « hautes », c'est-à-dire à des situations liées à la culture, à l'administration, au monde professionnel. Elle est très souvent et presque toujours employée dans le cercle familial. Le corse accède petit à petit à ces emplois, exclusivement réservés jusqu'à un passé très récent, au français. Pourtant, tout cela reste marginal et tient du militantisme : la spontanéité n'est pas souvent au rendez-vous. Pierre Coy nous rappelle que pour l'école de Montpellier et Robert Lafont, spécialiste de sociolinguistique occitane, « la diglossie serait [...] une zone de contact entre deux langues ou deux usages d'une langue conflictuelle par essence et qui à terme aboutirait à la substitution d'une langue ou usage d'une langue par une autre³ ». Bien évidemment, la langue minorée est toujours celle qui disparaît. Les questions qu'entraîne une telle situation sont l'un des axes majeurs des recherches à l'Université de Corse au sein de l'Unité Mixte de Recherches LISA – Lieux Identités eSpaces et Activités – créée en 2006 à Corté. Dans le contexte politique actuel de la Corse, cette réalité linguistique amène à des revendications que les gouvernements ne comprennent pas toujours. C'est que la France, à ce sujet, tient une position tout à fait particulière. Si l'on considère sa ligne de conduite par rapport à la charte européenne des langues régionales et minoritaires, charte visant à protéger et promouvoir les langues minoritaires en Europe – on entrevoit certaines crispations qui perdurent, quel que soit le parti au pouvoir, ce qui aboutit parfois à des conflits entre les régions et l'Etat. Le pays a en effet signé cette charte mais ne l'a pas encore ratifiée malgré certains engagements pris avec le Conseil européen. Si l'on regarde autour de nous, la plupart des pays européens ont ratifié ce document. De nos voisins proches, seuls

³ Pierre, COY, "Langue littéraire et bilinguisme diglossique: deux exemples comparatifs avec Hilo de Hombre de Roa Bastos et L'allée des soupirs de Raphaël Confiant", communication du 08/04/00 à O.R.A.C.L.E, Université de la Réunion.

Monaco, la Belgique et le Portugal ne l'ont pas signé. Est-ce à dire que ces pays sont dans la même situation que la nôtre ? Pas tout à fait. Il est aisé de comprendre par exemple, que la Belgique, qui compte déjà trois langues officielles, ne ressent pas la nécessité de ratifier une telle charte. Un autre pays, tout proche nous, l'Italie, se trouve dans une situation analogue à celle de la France, mais de nouveau, la conjoncture n'est absolument comparable. Ainsi, l'italien est bien la seule langue officielle mais le pays n'oublie pas ses dialectes, dont douze sont protégés par la loi. Il faut ici être bien entendu prudent avec le terme de « dialecte » qui ne recouvre pas la même signification que « langue régionale », mais il faut tout de même reconnaître que l'Italie "prend soin" des parlers que les habitants utilisent. Il est d'ailleurs assez remarquable que l'italien ne soit la langue maternelle que de 52 % de la population. Les langues minoritaires sont donc déjà protégées et peut-être l'Etat ne souhaite-t-il pas reconnaître d'autres langues que celles qu'il protège déjà.

Pourquoi, alors, une telle réticence en France, alors qu'il est évident qu'aucune langue régionale aujourd'hui ne pourrait venir entamer l'hégémonie du français ? Pour comprendre cette position, il faut se pencher sur l'histoire du pays. La langue, contrairement à ce qui s'est déroulé pour d'autres nations, est depuis longtemps un vecteur de centralisation. La France est un pays qui a très tôt mis en place une politique linguistique assez forte pour imposer le français. La langue a été un moyen de créer la nation dans un pays où l'état existait déjà, contrairement à d'autres pays où l'appareil étatique est le résultat de l'existence d'une nation. C'est pour cela que la langue française est inscrite dans la Constitution de la Cinquième République comme seule langue officielle du pays. Cette spécificité explique également qu'en France, les langues régionales ont été véritablement opprimées. Leur disparition annoncée a d'ailleurs soulevé à la fin du siècle précédent un sentiment de révolte profond dans certaines régions.

Or, et c'est notamment pour cela que notre travail s'intéresse au XVI^e siècle, la situation linguistique de la France était assez similaire à celle que connaît la Corse aujourd'hui. Il s'agissait bel et bien de diglossie mais la langue minorée était à l'époque le français. Ce qui est formidable dans l'histoire de France, c'est que cette langue minorée a remporté la victoire sur la langue de culture qu'était le latin... et cela est assez rare pour qu'on s'y intéresse. Nous avons, par conséquent, dans l'esprit, de comprendre comment cette réussite avait pu s'opérer. Nous voulions connaître les

conditions qui avaient mené le français de cet état de langue inférieure et peu considérée à celui de l'idiome représentant la perfection de la culture française, à l'incarnation linguistique de la Raison, adoptée par l'Europe entière, au XVIII^e siècle. Pour bien saisir ce phénomène, nous devions remonter aux origines du problème, c'est-à-dire au XVI^e siècle. Nous voulions savoir quels étaient les genres, les formes, les thèmes qui avaient permis au français d'accéder à ce statut de langue « haute ».

Très rapidement, nos recherches nous ont portée vers l'école phare du milieu du XVI^e siècle, l'école des élèves de Dorat, l'école des camarades de Ronsard, ce regroupement de poètes surdoués, érudits et qui ont tant apporté à la langue française et à la littérature, la Pléiade. Nous avons au cours de notre scolarité fréquenté leurs poèmes et nous avons appris le rôle primordial qu'avaient joué ces auteurs. Le manifeste de ces militants affirmés, engagés et dévoués, *Défense et Illustration de la langue française*, écrit par Joachim Du Bellay en 1549, avait marqué un tournant dans l'accession du français à toutes les fonctions hautes que nous venons d'évoquer. Cette volonté de prouver que le français était digne d'exprimer les meilleures choses, ces recommandations données à tous les poètes désireux d'en finir avec la domination du latin, avaient bel et bien été le point de départ d'une nouvelle ère de la littérature française. Bien entendu, tout cela n'aurait pas été possible sans la politique menée par François I^e, qui avait fait du français la langue du droit grâce à l'Édit de Villers-Cotterêts.

Voici ce que nous avons appris, et retenu de la Pléiade et du XVI^e siècle...

Pourtant, lorsque nous avons commencé à nous documenter plus précisément, lorsque nous nous sommes intéressée aux recherches récentes à ce sujet, nous nous sommes rendu compte que tout n'était pas aussi clair, ni aussi simple. Beaucoup de critiques, en effet, s'accordent à dire que la Pléiade ne recouvre pas tout à fait la réalité que nous avons apprise dans nos manuels, puisque comme le dit très clairement Yvonne Bellanger, nous ne pouvons même pas être certains que la Pléiade en tant qu'école ait réellement existé. La citation qui inaugure ces quelques lignes a donc été d'une très grande importance dans la suite de notre travail. Nous avons été principalement interpellée par ce décalage entre ce que nos professeurs nous avaient enseigné, et cette réalité plus "scientifique", ces propos de spécialistes. Voici justement le fond de notre problème. Selon toute vraisemblance, la Pléiade ne serait qu'une construction *a*

posteriori, datant apparemment du XIXe siècle. A partir de ce point de départ, les questions ont été nombreuses.

La toute première concerne bien entendu la nature de cette construction : qu'est-ce qui a été mis en avant dans ce "mythe" et qu'est-ce qui tient de la réalité historique ? Avant d'aller plus loin dans l'exposé des nombreuses problématiques, il convient de préciser que nous employons ici le terme de « mythe » dans le sens de « représentation idéalisée », représentation qui donne aux élèves de Coqueret, « une force » et « une importance particulières »⁴. Il ne s'agit donc pas de ce que l'on appelle un « mythe littéraire », qui correspond plutôt à un récit qui, suivant une même trame, est repris lors de nombreuses réécritures, comme autant d'adaptations à une époque, à un genre, à un art. Le mythe littéraire de Romeo et Juliette créé par Shakespeare est certainement l'un des meilleurs exemples pour parler de réinterprétation, d'appropriation, ou de modernisation du mythe littéraire. Comme nous pouvons le constater, notre sujet ne souhaite absolument pas traiter la Pléiade comme un mythe littéraire mais bien comme d'une représentation construite *a posteriori*, qui fait de ces poètes des personnalités majeures de notre histoire littéraire.

Une fois ce terme éclairci, nous pouvons revenir à notre problématique. La question du « contenu » du mythe est importante car elle entraîne une autre : pourquoi a-t-on choisi cette image ? Cette reconstruction est assez particulière pour qu'on en saisisse tout d'abord la teneur mais également le but. Quand a-t-on opéré cette édification ? Qui l'a fait et pourquoi ? Voici donc ce qui nous occupe ici : le sujet est vaste et quelque peu différent de celui que nous avons imaginé en entamant ce doctorat. Pourtant, l'intitulé reste le même : il s'agit bien de comprendre, mais d'une autre manière, quel est le rôle de la littérature dans l'édification de la culture nationale française ; cette « reproblématisation » de la Pléiade s'inscrivant obligatoirement dans une volonté de construire le patrimoine français.

Afin de répondre à toutes ces interrogations, il nous a fallu constituer un corpus. Nous souhaitons tout d'abord saisir ce que l'on disait aujourd'hui de ce groupe de

⁴ Dictionnaire de français Larousse.

poètes. Par rapport à notre propre expérience – et certainement, également, en raison de notre métier, l’enseignement – nous avons choisi de travailler sur des manuels scolaires. Puisque c’était par le biais de l’école que nous avons acquis cette image de la Pléiade, il nous a semblé nécessaire d’étudier avec plus de précision ce que l’école enseignait. Les manuels ont donc constitué une partie de notre corpus primaire. Bien entendu, il nous fallait également, pour saisir l’essence de la représentation ainsi construite, nous pencher sur les œuvres du XVI^e siècle. Nous ne sommes pas entrée dans le détail de tous les recueils des poètes de la Pléiade puisque le XVI^e ne constituait en quelque sorte qu’une époque témoin. Nous nous sommes surtout intéressée aux arts poétiques de cette époque ; celui de Du Bellay bien sûr, *la Défense et Illustration de la langue française*, datant de 1549, mais également celui de Thomas Sébillet, publié un an avant la *Défense*, ou le *Quintil Horacien* que Barthélémy Aneau, écrit en réponse à la *Défense* et qui paraît en 1550 ; *l’Art poétique* (1545) de Jacques Peletier du Mans a été également un point d’appui utile pour mener à bien notre travail. Il était important de comparer cette *Défense* aux autres écrits du même genre pour pouvoir percevoir ce qui était de l’ordre de la véracité historique et ce qui appartenait au mythe. Qu’est-ce qui avait été mis en avant ? Qu’est-ce qui, au contraire, avait été caché ? Pour nous aider également dans notre tâche, il était important de nous appuyer sur les travaux des spécialistes, de la Pléiade, et du XVI^e siècle, qui constitueraient une partie de notre corpus secondaire.

Très rapidement, nous avons pu lire que cette construction *a posteriori* de l’image de la Pléiade datait du XIX^e siècle. Tout d’abord adulés, Ronsard et ses amis avaient été méprisés pour tomber dans l’indifférence. Or, c’est au XIX^e siècle que l’image de la Pléiade commence à changer. « 1828 » semble même être la date précise à laquelle cette école prenait une nouvelle dimension. Cette année-là en effet, Charles Augustin Sainte-Beuve publie son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, œuvre majeure sur laquelle nous reviendrons plus longuement. Ce célèbre critique est celui qui a œuvré pour que la Pléiade puisse retrouver les rangs des auteurs respectables. Ce *Tableau* a donc constitué l’un des textes majeurs à étudier – dans sa première édition ainsi que dans sa deuxième, datant de 1843 – de même que les autres œuvres de Sainte-Beuve, lorsqu’elles évoquaient notre sujet. Trois ans plus tard, Gérard de Nerval faisait paraître son *Choix des poésies de Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau, Du Bartas, Chassignet, Desportes, Régnier*. Cette anthologie nous a semblé être également être intéressante puisqu’elle nous a permis de comparer ce

qu'elle apportait au mythe par rapport aux propos de Sainte-Beuve. L'introduction qui précède les poèmes du XVI^e siècle nous a apporté des informations précieuses explicitant la pensée de l'auteur d'*Aurélia*. Hormis les spécialistes qui ont étudié Sainte-Beuve, un ouvrage a eu une réelle influence sur notre travail, celui de Claude Faisan, *Mort et Résurrection de la Pléiade*. Cet universitaire a en effet fourni un travail remarquable sur ce destin de la Pléiade. Il nous a été d'une aide précieuse, surtout dans la compréhension des enjeux littéraires liés à notre sujet. Ces réinterprétations des œuvres de la Pléiade prennent forme en effet, dans un contexte historique et littéraire particuliers. Il nous a semblé important d'en tenir compte : là se trouvait certainement l'une des raisons de la création de ce mythe. C'est ainsi que nous avons dirigé nos recherches vers les pré-romantiques et sur un de leurs maître à penser, le philosophe allemand Johann Gottfried von Herder. Ce dernier, en effet, par les idées énoncées dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, a joué un rôle important dans tout le questionnement sur l'essence et la valeur de la littérature française, questionnement qui a eu une influence capitale sur l'élaboration du mythe. Sans que les œuvres de ces auteurs ne constituent une partie de notre corpus primaire, il était important de les mettre en relation avec le sujet qui nous intéressait.

Puis, après avoir défini les auteurs et le moment de la constitution du mythe, nous avons voulu comprendre comment et par qui il avait été fixé. Il nous fallait, en effet, percevoir, comme le précisait l'intitulé de notre thèse, quel avait été l'impact de ce mythe sur la culture nationale. Pourquoi y était-il entré, tout d'abord, et ensuite, comment y avait-il trouvé sa place. Nous nous sommes alors tournée vers la fin du XIX^e siècle et plus précisément vers la Troisième République Opportuniste, aux alentours de 1879. C'était en effet à ce moment-là que le mythe a été patrimonialisé, via l'école. Certaines œuvres d'Ernest Renan, les écrits de Ernest Lavisie ainsi que ceux de Gustave Lanson nous sont apparus comme très utiles dans l'élaboration des réponses aux questions posées par notre sujet. Les facteurs politiques et sociaux semblaient en effet être la clé de la pérennisation du mythe. Les spécialistes de l'histoire de l'école, de l'histoire sociale de cette fin du XIX^e siècle, mais également de la formation des identités nationales nous ont aidé à construire notre réflexion.

Ainsi, comme nous pouvons le constater dans la présentation du corpus, notre sujet s'étale sur une longue période, et recouvre des champs épistémologiques variés. Les questions que soulève l'épineux problème d'une construction *a posteriori* embrassent en effet de multiples domaines de connaissance qu'il convient de définir.

Le premier est le plus évident. La littérature représente bien entendu la clé de voûte de notre travail : notre doctorat ayant pour spécialisation la littérature et la langue françaises, nos recherches sont avant tout littéraires.

Ainsi, dans les interrogations que pose notre problématique, nous ne pourrions occulter la notion de genre. Pourquoi la poésie est-elle redevenue, après quelques années assez difficiles il faut bien le dire, un enjeu majeur de la littérature au XIX^e siècle ? Ce n'est certainement pas un hasard si ce sont des poètes qui sont donnés en point de repère dans le passage à la modernité de toute la littérature française. Car la tragédie du XVI^e siècle, qui a pourtant été d'une grande importance dans la suite des lettres françaises, n'a pas connu le même sort que la poésie et est aujourd'hui quelque peu tombée dans l'oubli.

Notre travail concerne également les thèmes évoqués et les formes employées, tant au XVI^e siècle, chez les auteurs de la Pléiade qu'au XIX^e. Quels sont les points communs ou les différences entre ces deux périodes ? Y a-t-il un lien entre poésie de la Pléiade et poésie romantique ? Pour répondre à ces interrogations, il faudra évidemment nous pencher sur la naissance du Romantisme, et sur son destin en France. Il nous faudra également aborder les querelles, notamment celle qui oppose les romantiques aux représentants du Classicisme, symbole d'ordre et de grandeur de la France. Ce conflit âpre eut en effet des conséquences majeures sur toute la vie culturelle de l'époque. Il s'agit là d'une opposition entre deux idéologies, qui va bien plus loin que le champ littéraire, nous aurons l'occasion d'en reparler. Bien entendu, notre objectif sera de comprendre dans quelle mesure et pourquoi ces querelles ont influencé la construction de l'image de la Pléiade.

Toutes ces questions sont bel et bien d'ordre littéraire. Pourtant, nous ne saurions donner un sens aux réponses que nous souhaitons apporter qu'en mêlant ces données à des informations historiques. Notre travail, sans être véritablement une spécialisation en histoire, ne saurait se passer de cette discipline.

L'histoire connaît de profonds changements durant cette période. Les objectifs et les méthodes changent radicalement. Il s'agit de comprendre quelles sont les causes et les conséquences de tel ou tel fait historique : l'enchaînement des événements devient véritablement la clé de voûte de toutes les recherches qui sont produites. Les historiens se veulent des scientifiques, et la documentation est la base de toute interprétation. Cet attachement aux documents réels permet notamment à certains chercheurs de se pencher sur des périodes complètement oubliées jusqu'alors. Le Moyen Age et la Renaissance sont remis au goût du jour et cette nouveauté constitue le premier pas dans la possibilité de la construction de la représentation. Sans cette soif d'exploration de nouveaux horizons temporels, la Pléiade n'aurait certainement pas constitué une pierre importante de notre histoire littéraire. Les découvertes des historiens, leur volonté, suivant ainsi les préceptes de Herder, de remonter aux origines de toute chose, leur vision progressive de l'histoire, expliquent en partie la construction de la nouvelle image de la Pléiade.

Notre travail aborde différentes catégories de l'histoire, et plus particulièrement de l'histoire des idées. Histoire de la construction des nations tout d'abord. Cette reproblématisation de l'école de la Pléiade, est, même si cela semble surprenant de prime abord, une des conséquences de l'élaboration des cultures européennes, notamment celle de l'Allemagne. La question de la langue devient une question centrale. L'opposition à la France hégémonique, la réaction des français ont été un des moteurs qui peuvent expliquer que la période d'investigations qui est la nôtre se soit tant occupé d'« exhumations » littéraires. Histoire politique aussi. Les différentes révolutions qui ont touché la France pendant un siècle ont modifié profondément la physionomie du pays. Les luttes entre les différents partis, la recherche d'un nouveau modèle de gouvernance ont, même si c'est indirectement, eu un rapport dans cette élaboration du mythe de la Pléiade. Histoire sociale ensuite, puisque de nombreux bouleversements sociétaux ont jalonné tout le XIX^e siècle et ont engendré la lutte des classes, qui prend naissance à cette époque. Le peuple devient une force que l'on redoute et cette crainte entraîne des décisions d'ordre politique qui touche notre travail. Histoire littéraire enfin puisqu'on traverse ici la période de création de l'histoire littéraire, avec tous les enjeux littéraires mais également politiques qu'elle comporte. Il est nécessaire – les raisons à ce besoin sont multiples, nous le constaterons – tout comme dans le roman national historique, d'établir en littérature, une continuité, et d'éviter, ou du moins d'expliquer, les ruptures. Là encore, le mythe de la Pléiade est

d'une importance capitale. Histoire de l'école et de l'enseignement, pour finir, puisque notre exposé commence et se termine par l'école. L'enseignement de la littérature, la création de l'école de la III^e République sont autant de facteurs qui interviennent dans la patrimonialisation de la Pléiade.

En dernier lieu, nos recherches concernent la critique littéraire.

Tout d'abord parce que le XIX^e siècle est le siècle où elle prend véritablement corps.

Ensuite, parce que l'un des hommes clés de l'élaboration du mythe n'est autre que Charles-Augustin Sainte-Beuve, l'homme le plus détesté par la critique littéraire du XX^e siècle, depuis que Marcel Proust s'en est pris à lui et a montré le caractère totalement obsolète et inexacte de sa méthode, entraînant selon l'auteur de *la Recherche* des erreurs de jugement absolument impardonnables. Pourtant, durant la période qui nous occupe, avant donc que ce *Contre Sainte-Beuve* fasse de lui un « paria » de la littérature – chose plutôt cocasse pour quelqu'un qui a tant œuvré pour le rétablissement de certains auteurs – il est l'un des hommes les plus respectés dans le milieu littéraire et bon nombre de ses écrits ont marqué les auteurs ainsi que leur postérité. Sa vision du rôle de la critique, qui évolue au fil de ses nombreux revirements, joue un rôle absolument capital dans l'élaboration et la fixation du mythe qui nous intéresse.

Enfin une théorie en particulier a profondément influencé notre travail. Il s'agit de la « théorie de la réception » que Hans Robert Jauss élabore avec l'École de Constance dans les années soixante-dix. Selon cette nouvelle perspective, il est important, pour approcher du sens de l'œuvre, de prendre en considération l'instance du lecteur. Selon la critique en effet, il est nécessaire de sortir de la dualité auteur-œuvre qui oppose le positivisme au structuralisme pour créer une triade dans laquelle le troisième élément, le lecteur, a autant d'importance que les deux autres. Ainsi, selon cette théorie, le lecteur joue un rôle actif dans l'élaboration du sens de l'œuvre. Or, notre sujet illustre à merveille cette conception de la littérature. La réception des œuvres de la Pléiade a évolué en fonction des lecteurs qu'elles rencontraient. Nous verrons donc ce qui a déclenché les différentes relectures.

Nous avons dès à présent posé le sujet, présenté notre corpus, et délimité les champs épistémologiques qui ont permis l'élaboration de notre réflexion. Il nous faut désormais expliciter le cheminement de notre exposé.

Nous entamerons notre propos par la mise en perspective des informations délivrées par les manuels scolaires avec celles qui ont été mises au jour par les recherches des spécialistes. Il nous faudra délimiter ici les contours du mythe, percevoir avec exactitude ce qui a été élaboré *a posteriori* et ce qui est avéré. Nous verrons que l'image de la Pléiade est aujourd'hui une image fixée : peu de différences peuvent être repérées dans les différents livres scolaires que nous avons pu consulter. Nous pourrons ainsi nous rendre compte que la vérité historique ne correspond pas toujours au contenu de l'enseignement, et plus surprenant, que les thèses universitaires sont souvent séparées de l'école par des murs très opaques.

Suivra ensuite l'élaboration littéraire du mythe. En appliquant la théorie de la réception de Jauss, nous nous sommes demandé pourquoi la relecture des œuvres de la Pléiade avait eu lieu. La réponse est double : cette reproblématisation est dans un premier temps la réponse à une question d'identité nationale par rapport aux attaques étrangères. Nous exposerons ici le contexte historique et politique qui a mené à une remise en cause de l'hégémonie de la culture française et même, et c'est cela qui nous intéresse, à une remise en cause de la valeur de la littérature française. Ces agressions ont créé, ainsi que la propagation du Romantisme venu d'Allemagne, une fracture dans le monde littéraire de cette période. Deux camps s'opposent au sujet de l'essence de la littérature. C'est là le premier temps de l'élaboration du mythe. La deuxième étape tient au revirement de Sainte-Beuve : la Pléiade devient pour lui le moyen de démontrer quelle est la véritable essence de la poésie française. Il en fait ainsi un jalon indispensable à l'histoire littéraire nationale.

Enfin, il nous faudra nous intéresser au processus de patrimonialisation. Après l'élaboration littéraire vient en effet l'installation et la propagation du mythe. Cette réflexion nous mènera dans la mise en place de l'école de la Troisième République et du contexte politique qui guide les choix de Jules Ferry. Nous nous rendrons compte alors que, reprenant les préceptes de Renan, Lavisson et Lanson ont construit le roman littéraire national. La Pléiade est alors introduite dans les programmes parce qu'elle cristallise un certain nombre de valeurs véhiculées par cette école de cette République Opportuniste.

I-La Pléiade, entre mythe et
réalité

La première partie de notre exposé sera consacrée au « mythe » de la Pléiade en lui-même. Avant de nous interroger sur le processus de création du mythe, il nous a paru important d'en délimiter avec précision les contours : qu'est-ce qui peut être qualifié de véridique et qu'est-ce qu'il l'est moins ? Qu'est-ce qui appartient au domaine de la vérité historique, qu'est-ce qui résulte de la construction *a posteriori* ? Ces interrogations sont au cœur même de notre travail.

Comme souvent, le vecteur de propagation de ce mythe est l'école : nous nous sommes donc tournée vers les programmes et les manuels afin de saisir avec précision ce que l'on dit aujourd'hui des auteurs de la Pléiade. Il s'agit d'étudier l'influence réciproque entre le politique et la littérature. Il est toujours intéressant en effet, de se questionner sur les choix littéraires que fait l'école et sur la manière dont les auteurs et leurs œuvres sont abordés. En ce qui concerne les poètes de Coqueret, cette assertion est d'autant plus vraie qu'ils tiennent une place très particulière dans le roman littéraire national.

Nous étudierons donc les programmes de littérature afin de mettre en perspective les grands thèmes et l'étude de ces auteurs. Puis la lecture des manuels nous permettra de dégager ce qui est enseigné à leur propos dans l'école de 2018.

Grâce à ces analyses, nous aurons une photographie très précise de ce qu'on sait de la Pléiade en sortant du lycée. Nous pourrons alors confronter ces éléments de « culture générale » avec les écrits de spécialistes : c'est ainsi que nous aurons les véritables constituants du mythe de la Pléiade. Nous soumettrons en effet les différents points abordés par les manuels scolaires, aux écrits des chercheurs et aux commentaires de l'époque.

1-Les programmes

Aujourd'hui les professeurs de lettres chargés de l'enseignement du français au lycée élaborent leur progression en fonction des programmes parus dans le bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010.

En classe de Seconde, l'étude de la période du XVI^e siècle n'est pas préconisée. Les thèmes, plus précisément appelés « objets d'étude », sont « Le roman et la nouvelle au XIX^e siècle : réalisme et naturalisme », « Genres et formes de l'argumentation : XVII^e et XVIII^e siècle », « La poésie du XIX^e au XX^e siècle : du Romantisme au surréalisme » et « La tragédie et la comédie au XVII^e siècle : le Classicisme⁵ ». En lisant les intitulés de ces objets d'étude et en prenant en compte les finalités données en amont de cette liste par le *Bulletin officiel* de l'année 2010, notamment celle qui vise à « [l]a constitution et l'enrichissement d'une culture littéraire ouverte sur d'autres champs du savoir et sur la société », nous pouvons tout à fait imaginer quels textes seront étudiés par les élèves : un roman de Balzac, Flaubert ou Zola ; des textes des Lumières, une fable de La Fontaine ; du Lamartine, du Hugo, du Musset, du Apollinaire et du Breton et du Éluard et enfin du Molière et du Racine. Il s'agit là d'un programme très alléchant...

Pour autant, malgré le fort attrait que tous ces grands auteurs peuvent représenter, on peut se demander où se trouvent toutes les autres grandes œuvres de notre littérature. Une réponse rapide pourrait être : en Première.

Cette affirmation doit cependant être nuancée, notamment parce que tout n'est pas étudié dans toutes les filières, chaque filière tenant son intérêt dans sa spécialisation. Si nous nous penchons donc sur les objets d'étude étudiés en classe de Première, nous trouvons : « Quatre objets d'étude communs à toutes les séries générales » : « Le personnage de roman, du XVII^e siècle à nos jours », « Le texte théâtral et sa représentation, du XVII^e siècle à nos jours », « Écriture poétique et quête du sens, du Moyen Âge à nos jours », « La question de l'Homme dans les genres de

⁵ Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique, in Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010, consulté sur le site de l'éducation nationale www.education-gouv.fr.

l'argumentation du XVI^{ème} à nos jours » ainsi que deux objets d'étude, propres aux séries L : « Vers un espace culturel européen : Renaissance et Humanisme » et « Les réécritures, du XVII^{ème} siècle jusqu'à nos jours ». Nous pouvons constater qu'à chaque fois, les thèmes qui doivent être abordés reprennent et élargissent la période de ceux qui ont été étudiés en classe de Seconde. En revanche, la problématique est plus resserrée : ainsi, on se concentrera sur le personnage dans l'étude du roman, on abordera la question de l'homme dans les récits argumentatifs et on se penchera sur la quête du sens en poésie. C'est bien entendu cette partie qui nous intéresse plus particulièrement puisque c'est là que nous sommes susceptibles de trouver la Pléiade dans l'enseignement au lycée. Reprenons donc plus précisément les instructions officielles pour cet objet d'étude.

L'objectif est d'approfondir avec les élèves la relation qui lie, en poésie, le travail de l'écriture à une manière singulière d'interroger le monde et de construire le sens, dans un usage de la langue réinventé. On fait ainsi appréhender un trait essentiel de la littérature comme « art du langage », faisant appel à l'imagination et à la matérialité sensible de la langue.

Sans négliger l'émotion qui peut s'exprimer et se communiquer à travers les textes poétiques, on s'attache également à contextualiser la lecture de la poésie, en donnant aux élèves des éléments de son histoire, dans ses continuités, ses évolutions et ses ruptures, et en leur faisant approcher les mouvements esthétiques et culturels avec lesquels elle entre en résonance. On met ainsi en relief le rôle et la fonction du poète, souvent aux avant-postes de la littérature et de la culture. Enfin, on attire l'attention sur les phénomènes d'intertextualité, pour construire au fil des lectures une connaissance des repères essentiels à la compréhension des mouvements esthétiques dans lesquels s'inscrit la poésie⁶.

Sous cet intitulé – qui se voudrait précis mais qui reste, avouons-le, assez énigmatique – se cache en fait l'essence même de la poésie ! Ainsi, on se rend compte que cet enseignement joue un rôle considérable dans la postérité des auteurs... et il nous semble tout à fait évident, à la lecture de ces instructions, que les lycéens ne pourront pas aborder tous les poètes de la même façon : certains seront tout juste cités, d'autres seront étudiés avec plus d'attention. Et bien entendu, rien ne laisse à penser que les auteurs de la Pléiade feront partie de ce dernier ensemble. Même s'il est précisé spécifiquement que l'enseignant « a soin de travailler sur des textes différents de ceux étudiés en classe de seconde »⁷, il y a fort à parier que le « recueil » imposé dans le corpus des œuvres à étudier dont le choix reste celui du professeur ne sera pas *les Amours* ou *les Regrets*. Ces œuvres posent tout d'abord le problème de la langue,

⁶ *Id.*

⁷ *Id.*

souvent incompréhensible pour des lycéens et ensuite, il faut bien reconnaître que l'orientation des programmes fait la part belle à des œuvres plus récentes.

Pour les classes littéraires, l'approche des auteurs de la Pléiade sera peut-être un peu plus approfondie, peut-être un peu plus marquée, puisqu'un des objets d'étude propres à cette filière concerne l'Humanisme et la Renaissance.

L'objectif est d'élargir le champ des références culturelles des élèves et de leur faire découvrir, à partir de textes littéraires de divers genres, un mouvement culturel et artistique d'ampleur européenne. On s'attache à leur donner une vue d'ensemble des grands traits de l'Humanisme renaissant, de son histoire, des valeurs qu'il promeut et des mutations religieuses, éthiques, scientifiques et esthétiques qui en accompagnent le développement.⁸

Les instructions sont ici assez claires et cette partie du programme est très orientée. Il faut faire entendre aux lycéens de France que la conscience de l'Europe est très ancienne. Il s'agit ici, et c'est très intéressant puisque c'est exactement ce qui s'est passé au XIXe siècle pour la France, nous le verrons par la suite dans notre exposé, de construire un « mythe » ancien dans la prise de conscience d'une appartenance non plus nationale mais « continentale ». On sait à quel point cette appartenance commune fait défaut à la construction européenne : le taux d'abstention aux élections européennes est en perpétuelle progression. Il faut donc construire cette conscience européenne et les gouvernements utilisent ce mouvement humaniste afin que les jeunes ne voient pas ce rassemblement de nations, remis en cause tous les jours par certains politiques, comme quelque chose de trop artificiel. La suite des instructions est on ne peut plus claire :

On amène les élèves à réfléchir sur les sources antiques de la culture européenne et à découvrir les racines communes des représentations et des valeurs qui transcendent la diversité des langues et des États. On les conduit ainsi à prendre conscience du fait que, par le biais des échanges et de la circulation des idées et des formes, la littérature, les arts et la culture constituent un des domaines premiers où s'élabore une conscience européenne et où se fonde la possibilité même d'une communauté.⁹

On le voit : tous les ingrédients du mythe sont en place. La conscience européenne daterait, selon l'enseignement en France, au moins du XVIe siècle et elle se retrouverait dans tous les pans de la culture puisque l'Humanisme a été un mouvement qui a touché, nous le savons, tous les domaines artistiques et philosophiques.

⁸ *Id.*

⁹ *Id.*

Mais cela va encore plus loin puisque l'Europe est fondée sur une culture européenne qui puise ses sources dans l'Antiquité : il faut, pour que le mythe soit complet, donner des ancêtres communs et prestigieux aux membres de la communauté. Le corpus préconisé doit montrer la continuité dans l'Histoire. Ainsi, le professeur étudiera avec ses élèves : « [u]ne œuvre ou de larges extraits d'une œuvre française du XVIème siècle permettant d'aborder tel ou tel aspect essentiel de l'Humanisme et susceptible de donner lieu à des prolongements dans d'autres textes des littératures européennes, de la Renaissance à nos jours¹⁰ » qui doit prouver que la culture européenne existe bien, et ce, à des époques différentes.

L'enseignant devra également travailler sur « [u]n ou deux groupements de textes comportant des extraits d'œuvres appartenant aux littératures européennes¹¹ », afin, là encore, de montrer la pérennité de cette culture à travers les siècles, et ainsi « faire percevoir les liens qui existent entre l'Humanisme renaissant et les Lumières, ou suivre jusque dans les littératures contemporaines les prolongements de certaines de ses idées et de ses formes. ». Le lien entre la France et l'Europe est ainsi à chaque fois mis en évidence et il s'agit d'élargir les courants au contexte européen pour mieux asseoir cette conscience d'une culture européenne.

Enfin, et c'est là le dernier élément nécessaire à l'élaboration du mythe, il faut mettre en lumière les ancêtres communs et prestigieux : le dernier pan du corpus sera donc : « [e]n liaison avec les langues et cultures de l'Antiquité, un choix de textes et de documents qui permette aux élèves de revenir aux sources et de se réappropriier l'héritage antique, afin de donner aux problématiques abordées une profondeur historique ».

Cette partie du programme prouve que les instruments et les modes de fonctionnement sont les mêmes depuis toujours : ils ont démontré leur efficacité à travers l'histoire et il est fort à parier que cette conscience européenne pourrait être, si les gouvernements toutefois parviennent à donner une image un peu plus positive de l'Europe, fortement ancrée chez les générations futures.

Une question, pourtant, nous brûle la pointe du stylo : pourquoi ne proposer cet objet d'étude qu'aux littéraires ? Est-ce à cause de la difficulté de la langue que nous avons

¹⁰ *Id.*

¹¹ *Id.*

évoquée plus haut ? Ou est-ce à dire que la politique française face à l'Europe est plus ambiguë qu'elle n'y paraît ?

Peut-être tout simplement qu'elle est à l'image de l'union européenne aujourd'hui : une volonté théorique de créer un ensemble cohérent mais une difficulté et une appréhension réelle des États de ne pas perdre de leur particularité et de leur indépendance à l'intérieur d'un État véritablement fédéral.

Laissons là ces considérations, nous ne sommes pas ici pour parler politique : concentrons-nous donc sur la Pléiade. A-t-elle réellement sa place dans cet objet d'étude ? Rien n'est moins sûr. Les élèves de Dorat avaient certes une culture humaniste et avaient acquis, grâce à cet helléniste célèbre, toutes les valeurs propres à ce courant de pensée du XVI^e siècle. Pourtant, est-ce à dire qu'il serait judicieux d'étudier leurs œuvres pour faire naître chez les élèves la conscience d'une communauté européenne ? Il est vrai que les membres de la Brigade ont été fortement influencés par leurs prédécesseurs, notamment les Italiens. Quelle est donc la place réelle de la Pléiade dans l'enseignement au lycée ?

Le seul moyen de le savoir était de se confronter aux manuels scolaires, c'est ce que nous avons fait.

2- Les manuels scolaires : vue d'ensemble

Notre corpus est composé de dix-huit manuels. Leur date de parution va de 1985 pour le célèbre *Lagarde et Michard du XVI^e siècle* jusqu'aux derniers exemplaires de 2016. Il s'agit donc d'un ensemble de manuels assez large afin de pouvoir noter, si cela s'avérait flagrant, des différences dans les informations données sur la Pléiade selon les époques. Pour autant, nous n'avons pas cherché à étudier des manuels plus anciens. D'une part, nous voulions une photographie récente de l'image de la Pléiade, et d'autre part, ces recherches en plus de nécessiter un temps de recherches beaucoup plus long que celui du doctorat, auraient quelque peu débordé les contours de notre sujet.

Comme nous avons pu nous en douter en lisant de plus près le programme de français dans les classes de lycée, la proportion des textes du XVI^e siècle n'est pas très importante. Les siècles les plus étudiés sont le XIX^e et le XX^e : le siècle des romantiques représente environ entre 21 et 25 % de la totalité des textes, tandis que les textes du siècle passé, constitue plus d'un tiers des textes présentés dans les manuels. Et le XVI^e siècle dans tout ça ? Il est évident qu'en ajoutant les chiffres que nous venons de citer, et en prenant en compte que les lycéens étudient également le Classicisme, il ne reste que peu de place pour le XVI^e siècle. En fait il représente entre 8 et 13% des textes selon les manuels. Ces chiffres correspondent à ceux qu'Yvonne Bellanger a pu trouver en étudiant la proportion des textes du XVI^e dans des manuels scolaires dont la parution s'étalait de 1914 à 1976¹². On constate donc que l'enseignement a peu changé en un siècle et que la place accordée au XVI^e reste la même, comme s'il s'agissait là d'une constante immuable.

Si nous entrons encore un peu plus dans le détail de ces chiffres, sans proposer toutefois un compte-rendu exhaustif qui n'est pas nécessaire ici, nous pouvons constater que le champion du XVI^e n'est pas Ronsard, comme nous avons pu le penser, mais Montaigne. En effet, dans trois livres sur cinq, c'est lui qui est l'auteur qui réunit le plus de textes. Les autres écrivains à succès sont Rabelais, Marot, Erasme, Louise Labé... et alors arrivent les membres de La Pléiade. Il a été tout à fait surprenant pour nous de remarquer que le deuxième auteur dont les textes étaient les plus représentés était Du

¹² Yvonne Bellanger, « Ronsard dans les livres scolaires », in *Œuvres et Critiques*, Paris, J-M Place, 1976.

Bellay : nous attendions plutôt le Prince des Poètes à cette place de choix. Nous nous attacherons un peu plus loin au détail des textes choisis et aux thèmes abordés les concernant.

La deuxième remarque tout à fait édifiante que nous pouvons faire, après cette vue générale des manuels actuellement utilisés par les professeurs pour enseigner les grandes lignes de notre littérature, c'est que le groupe de la Pléiade s'est très sérieusement appauvri : réunissant sept poètes, qui n'ont pas toujours été les mêmes, deux seulement semblent être véritablement passés à la postérité. Ronsard et Du Bellay sont en effet les seuls que l'on cite et étudie régulièrement. Dans le corpus, très peu d'opuscules proposent d'étudier les œuvres d'autres auteurs. On relève une allusion à Peletier du Mans¹³, deux manuels présentent une page consacrée à Pontus de Tyard¹⁴, et un autre s'intéresse à Remi Belleau¹⁵. Il est vrai que le groupe a largement évolué au cours des années, et que seuls sont vraiment restés les indétrônables Ronsard et Du Bellay. Mais il est intéressant de constater que la postérité ne retient pas toujours ce qui est véritablement novateur. Que dire en effet du peu de cas de Jodelle¹⁶ – à qui on fait l'honneur d'apparaître dans trois manuels ! – qui est pourtant celui qui fit revivre la tragédie antique que le Moyen Age avait complètement perdue, et qui a donc ouvert la voie au genre qui aura le plus de succès au siècle suivant. Pourtant, malgré cela, la présence de ces autres membres de la Pléiade reste anecdotique : même dans l'édition du *Lagarde et Michard*, pourtant consacrée entièrement au XVI^e siècle, ils ne sont que cités dans une partie consacrée à Ronsard !¹⁷ Il s'agit bien entendu d'une donnée importante qu'il conviendra d'expliquer,

Entrons à présent un peu plus avant dans ces manuels pour comprendre ce que l'on enseigne aujourd'hui de la Pléiade aux élèves de lycée.

Ce qui est tout à fait remarquable, si l'on excepte le *Lagarde et Michard*, qui, nous venons de le dire, se consacre exclusivement au XVI^e, et donne peut-être par là-même

¹³ *Français, 1ere*, Paris, Bordas, 2002.

¹⁴ *Français 1ere, Textes littéraires*, Paris, Hatier, 2007. / *La vie en toutes lettres, Français 1ere*, Hatier, Paris, 2016

¹⁵ *Empreintes littéraires, Français 1ere*, Paris, Magnard 2011

¹⁶ *Français 1ere, Textes littéraires*, op.cit / *L'écho des lettres, Français 1ere*, Paris, Belin, 2016, p. 489/ *La vie en toutes lettres*, op. cit, p. 406.

¹⁷ *Lagarde et Michard, XVIe siècle : les grands auteurs français du programme*, Paris, Bordas, 1985, p. 120.

plus de détails, c'est que, malgré les trente années qui séparent le plus ancien et le plus récent des manuels, les informations et le traitement de l'étude de la Pléiade est sensiblement le même. Il est vrai que nous avons pu constater un changement dans l'organisation des livres - de chronologiques, ils sont devenus thématiques - changement qui s'explique par des préconisations ministérielles et des programmes nouveaux ; mais hormis cela, les grands points concernant la Pléiade n'évoluent pas, et ce, malgré les avancées de la recherche : la Pléiade est comme figée dans le marbre dans le milieu scolaire.

Dans tous les cas, la Pléiade est évoquée comme une « source » de la poésie française. On parle de « voix du renouveau »¹⁸ : il s'agit ici d'expliquer comment on est passé d'une poésie assez « rustre », mais tout à fait charmante, à une poésie plus savante. Pour autant, on associe très souvent les textes de la Pléiade à une poésie personnelle, qui implique une sincérité permanente¹⁹. Les auteurs de la Brigade sont les « champions » de la poésie lyrique, évoquant volontiers l'amour et en s'inspirant des Italiens, et notamment de Pétrarque. Ronsard est la plupart du temps associé aux anciens, certainement parce qu'il a choisi l'ode pour s'exprimer, tandis que Du Bellay est souvent cité pour son imitation sincère.

Les manuels semblent donc avoir à cœur de donner des repères à nos lycéens. Or, très souvent, ils citent le texte de Du Bellay, *la Défense et Illustration de la langue françoise*, comme manifeste marquant un tournant dans la conception de la poésie. Cette œuvre datant de 1550 est véritablement présentée comme un événement capital dans notre littérature ; elle est d'ailleurs partout désignée comme un « manifeste », terme très révélateur, qui, nous le savons aujourd'hui, ne correspond pas tout à fait à la réalité de sa parution. Il est intéressant de constater que jamais, on ne note que la langue française était déjà bien établie et que Du Bellay n'a pas vraiment apporté de choses nouvelles avec cet écrit. Un manuel, pourtant, consacre une double page à ce document : « Du Bellay et le manifeste de la nouvelle poésie française »²⁰. On met ici l'accent sur le coup d'éclat qu'a représenté la parution de *la Défense*. Tout y est : Du Bellay est « un jeune homme inconnu de vingt-sept ans » qui « condamne », « sur un ton péremptoire », « toute la poésie française ». Ceci pourrait paraître assez péjoratif si

¹⁸ *Anthologie chronologique, Français littérature*, Paris, Nathan, 2011.

¹⁹ *Id.*

²⁰ *Ibid*, p.96-97

la suite ne faisait pas une place de choix à ce texte dans la littérature française : « Ce bref pamphlet, enthousiaste et insolent, impose une nouvelle conception de la poésie : il marque une date dans l'histoire de notre littérature²¹ ». On comprend aisément que les auteurs du manuel mettent l'accent sur la jeunesse du poète - bien qu'à cette époque vingt-sept ans n'était pas considéré comme un âge de première jeunesse - comme s'il représentait à lui seul une nouvelle poésie qui serait née à ce moment-là.

D'ailleurs, un peu plus bas, lorsqu'on aborde la question de la langue française, on ne parle que de Du Bellay : les autres auteurs de la Brigade, y compris Ronsard, qui n'est que cité dans le paragraphe du dessus, ne semblent pas du tout être associés à cette prise de position ni à cette réflexion sur la langue française. Ainsi, la phrase « [p]our Du Bellay, la langue française n'a rien en soi d'inférieur ; elle peut devenir aussi illustre que le grec et le latin » place l'auteur de l'*Olive* au centre de cette affirmation. Le manuel va même plus loin puisqu'il affirme que « le manifeste *Défense et Illustration de la langue française* marque la naissance d'un mouvement poétique essentiel (...) la Pléiade. » Mais peut-on véritablement parler de « mouvement » pour le groupe du collège de Coqueret ? Rien n'est moins sûr. On le voit donc, le mythe est en marche. Il s'agit de donner un point de repère quant aux sources de la poésie française. La suite du texte est éloquente : « En rivalisant avec les grands poètes de l'antiquité grecque et latine, ces jeunes artistes donnent un nouveau souffle à la poésie française. Leur théorie de l'imitation va influencer la littérature française jusqu'au XVIIIe siècle ». On finit cette double page en évoquant la conception du poète chère à ces auteurs : le poète « n'est pas seulement un versificateur mais un savant inspiré, un messenger des dieux, un visionnaire qui fait la gloire de son pays. Une telle ambition se retrouvera, plus tard, chez les poètes romantiques et surréalistes ». Le lien avec l'Antiquité est fait, la continuité avec le présent est assurée : on peut désormais tracer l'arbre généalogique de la littérature française et le mouvement charnière semble bien être la Pléiade.

²¹ *Id.*

3- Culture scolaire vs recherches de spécialistes

Après cette première approche générale, nous allons nous pencher sur ce qui est, véritablement et précisément dit, à propos de ces auteurs de la Pléiade. Nous passerons donc en revue ici les différents thèmes associés à ces poètes afin de mieux les confronter aux récits des spécialistes.

3-1 Une révolution poétique ?

3-1-1 Les manuels

Tout d'abord, nous venons de l'aborder de façon très générale, les auteurs de la Pléiade sont présentés comme ceux par qui la « révolution » est arrivée. Dans tous les manuels que nous avons compulsés, la Pléiade - que ce soit le groupe ou ses membres représentatifs, Ronsard et Du Bellay - est toujours associée à la nouveauté. Nous avons affaire, avec ces jeunes auteurs, à des « poètes novateurs »²², symbolisant les voix du renouveau en exposant une « nouvelle conception de la poésie »²³. On reconnaît le « caractère novateur et polémique de leurs ambitions »²⁴. Leur « projet conquérant » est celui d'une « nouvelle poésie française »²⁵, Ronsard cherchant - excusez du peu ! - « à révolutionner la poésie française avec un style nouveau »²⁶.

Dans *l'Écho des lettres*, la séquence 3 de l'objet d'étude consacré à l'Humanisme regroupant deux textes de Du Bellay, un de Ronsard et un de Pétrarque, porte le titre : « De nouvelles formes d'expression pour un homme nouveau ».

Dans *Empreintes littéraires*, la séquence 3 s'intitule « Le renouvellement poétique de la Pléiade » et a pour problématique « Comment les poètes de la Pléiade renouvellent-ils la poésie en s'inspirant de la littérature antique ? »

²² *Littérature Iere*, Paris, Hatier, 1996

²³ *Anthologie chronologique*, *Op.cit.*

²⁴ *Empreintes littéraires*, *Op. cit.* p. 234.

²⁵ *Français Iere*, collection *Calliopée*, Paris, Nathan, 2011.

²⁶ *Littérature Iere*, Paris, Magnard, 2005, p. 240

On constate donc aisément que le champ lexical de la nouveauté colle à la peau de la Pléiade.

Entrons un peu plus avant dans ces innovations puisqu'elles sont multiples.

La première composante de la nouveauté apportée par ces jeunes auteurs, réside selon les manuels, dans leur processus de création. Les livres scolaires expliquent en effet que ces poètes mettent en place une nouvelle théorie : celle de l'imitation, qui sera affinée en une théorie de l'innutrition.

Pour que les lycéens comprennent en quoi consiste cette nouvelle façon de créer, les manuels insistent sur le lien étroit entre la Pléiade et l'Humanisme, lien qui sous-entend une relation directe avec l'Antiquité. La plupart du temps, en effet, Du Bellay et ses compagnons d'étude sont caractérisés par une inspiration différente, particularité qui les distinguerait de leurs contemporains, inspiration qui serait une conséquence directe de leur éducation humaniste. Ils sont ainsi « nourris de littérature grecque et latine au collège de Coqueret²⁷ » dit-on dans un manuel alors qu'un autre insiste sur « un point important [qui] est la lecture familière des textes antiques²⁸ ». Ce collège de Coqueret revient très régulièrement pour expliciter la révolution que ces jeunes poètes s'apprêtent à lancer. C'est l'influence du maître Dorat qui en est en fait la source : « Durant leurs études au collège de Coqueret (...) dirigé par l'helléniste Jean Dorat, ils découvrent les auteurs latins et grecs de l'Antiquité (Ovide, Virgile, Homère)²⁹ ». Ainsi, dans le manuel de la collection Calliopée chez Nathan, un paragraphe des repères littéraires concernant le XVI^e et l'Humanisme est intitulé « L'âge d'or de la poésie », et on y évoque très clairement « à Paris, formés par les maîtres humanistes de l'illustre collège de Coqueret, les membres du groupe la Pléiade (...)»³⁰.

Une autre conséquence de leur appartenance à l'Humanisme est l'influence italienne, berceau de la Renaissance européenne. Cette action transalpine est présente dans tous les manuels que nous avons consultés et va de pair avec la volonté de montrer aux élèves les échanges qui existent déjà à travers l'Europe du XVI^e siècle. Les manuels

²⁷ *La vie en toutes lettres, Op.cit.*

²⁸ *Empreintes littéraires, Op.cit.*

²⁹ *Ibid*

³⁰ *Français, Calliopée, Op.cit.*

insistent surtout sur le lien direct entre Du Bellay et Pétrarque. Partout on nous dit que l'œuvre du Français s'inspire de ce qu'avait écrit l'Italien deux siècles plus tôt : dans *L'Ecume des Lettres*, « Joachim du Bellay s'inspire du modèle italien pour composer l'Olive³¹ », dans *L'Echo des lettres*, « le poète s'adresse à une femme aimée » « sur le modèle pétrarquiste », « de manière imagée et virtuose³² » ; pour *la Vie en toutes lettres*, Du Bellay « exprime surtout des tourments de la passion dans des images empruntées à Petrarque »³³, ce qui est repris dans *Calliopée* et le *Français 1^e* de Magnard.

C'est par ces attaches à l'Antiquité d'une part et à l'Italie de l'autre que se déroule l'élaboration de cette nouvelle théorie de l'imitation. Les manuels scolaires expliquent que la révolution poétique du XVI^e siècle a pu se produire parce que Ronsard et ses amis ont rejeté tous leurs prédécesseurs français et se sont inspirés des antiques et des Italiens, plus précisément parce qu'ils les ont imités. Aussi étrange que cela puisse paraître, surtout à nos yeux de lecteurs du XXI^e siècle, l'Antiquité est la source de leur nouveauté. Il faut en effet, selon leur théorie, s'approprier « les formes et les thèmes de l'Antiquité pour mieux trouver leur propre inspiration³⁴ », de « faire du neuf avec du vieux » – cette expression familière n'a jamais été aussi bien illustrée ! « Il s'agit non de copier mais de se « nourrir » des œuvres antiques pour renouveler l'inspiration³⁵. Les élèves de Coqueret remettent ainsi au goût du jour des sujets antiques : « l'idéalisme, la spiritualité de l'amour et de la beauté, les figures mythologiques et chrétiennes³⁶ ». Le lyrisme devient ainsi, selon les manuels, l'apanage des poètes de la Pléiade. En imitant des anciens et des Italiens, ces auteurs s'ouvrent au lecteur, exposant au grand jour leur amour malheureux pour une belle dame ou mettant en lumière leurs sentiments. C'est ainsi que « Ronsard chante ses *Amours* à la manière de Pétrarque et Du Bellay ouvre le sonnet à l'inspiration élégiaque³⁷ ». Du Bellay est ainsi souvent associé aux *Regrets*, à la désillusion qui fut la sienne lors de son voyage à Rome, à la mélancolie due à l'éloignement de son pays. Ronsard, lui, est le poète de l'amour. *L'Ecume des Lettres* propose une analyse de deux poèmes de Ronsard, extraits du *Second Livre des Amours*, qui a pour but de montrer comment le prince des poètes célèbre la femme qu'il aime. Le

³¹ *L'Ecume des lettres*, *Op.cit.* p. 403.

³² *L'Echo des lettres*, *Op.cit.* p. 424

³³ *La vie en toutes lettres*, *Op.cit.* p. 404.

³⁴ *Id.*

³⁵ *Empreintes littéraires*, *Op.cit.* p. 445

³⁶ *L'Echo*, *Op. cit.* p. 449

³⁷ *Id.*

questionnement propose des recherches sur Cassandre Salviati et sur l'expression latine « *Carpe Diem* ». L'objectif est bien entendu de mettre en évidence la manière selon laquelle les influences italienne et latine permettent à Ronsard de créer. Ainsi, on retrouve dans la plupart des manuels cette répartition des thèmes chez les deux amis.

Les manuels scolaires mettent donc en lumière que cette théorie de l'imitation est thématique mais également formelle : elle consiste à reprendre les genres de l'Antiquité ou de l'Italie renaissante. Les livres consultés nous expliquent que « [l]a Pléiade (...) réclame des formes nouvelles, comme l'ode ». La nouveauté vient en fait de cette création dans des genres nouveaux : « [l]'ode, les hymnes et même l'épopée sont rédigées pour la première fois en français³⁸ ». On retrouve également le rejet de tout ce qui était fait avant cette période : « l'abandon des formes du Moyen-Âge comme le rondeau ou la ballade signe le retour des grands genres de l'Antiquité³⁹ » .

Hormis les genres antiques, le sonnet est très largement évoqué : « [l]a Pléiade affectionne aussi le sonnet et ses ressources⁴⁰, « l'influence de l'italien Pétrarque se manifeste par l'apparition du sonnet » ; certains manuels allant même jusqu'à dire que « le recueil de l'*Olive* introduit en France la forme du sonnet⁴¹ ».

Ces bouleversements formels sont aussi synonymes de changements métriques : « la transposition du sonnet pétrarquiste entraîne la création de nouvelles règles métriques⁴². L'imitation entraîne l'adoption d'un nouveau vers : l'alexandrin, introduit dans la poésie française dans le *Second Livre des Amours*.⁴³

Nous pouvons donc nous rendre compte que la première idée véhiculée par l'école à propos des poètes de la Pléiade est bien celle d'un mouvement bouleversant complètement les codes de la poésie française, balayant d'un seul trait tout ce qui avait été fait jusque-là, ne se réclamant que des Antiques et des Italiens, faisant, sans aucun remords, table rase du passé, et permettant ainsi à la poésie française de retrouver toute

³⁸ *L'Echo...*, *Op. cit.*, p. 489

³⁹ *Empreintes...* *Op. cit.*

⁴⁰ *Ecume...* *Op. cit.*

⁴¹ *La vie en toutes lettres...* *Op. cit.*

⁴² *Empreintes*, *Op. cit.*

⁴³ *l'Ecume*. *Op.cit.*, p. 214.

l'élégance et la grandeur de l'Antiquité ou de la Renaissance italienne. Ce serait grâce à la Pléiade que la poésie française a pu sortir d'une sorte d'amateurisme médiéval et entrer véritablement dans une nouvelle ère, progressiste, amenant, grâce à la théorie de l'imitation, tout ce qui fera sa grandeur dans les siècles suivants.

Ce tableau pour le moins glorieux correspond-il complètement à la réalité historique ?

3-1-2 Les spécialistes

Grâce aux nombreuses recherches réalisées sur le XVI^e siècle depuis le début des années 1900, nous allons ici tenter de mettre au jour, ce qui est tout à fait exact.

a- Une influence vraiment nouvelle ?

Qu'en est-il, tout d'abord, de ce lien si étroit qui semble unir l'Humanisme à la Pléiade. Cette relation était-elle vraiment si unique ? Il semblerait, en effet, en lisant les manuels, que les poètes de la Brigade aient été les seuls à prendre part à l'Humanisme et même les seuls à profiter de son influence. Ces auteurs seraient donc d'abord et avant tout vecteurs de bouleversements en raison de leur influence nouvelle, influence qui serait la résultante directe de leur éducation au collège de Coqueret, par Jean Dorat.

Cette affirmation que l'on retrouve partout et qui fait donc partie de la culture scolaire prend certainement sa source dans la *Défense et Illustration de la langue française*, le traité poétique de Joachim du Bellay, datant de 1549, connu pour être le manifeste des poètes de la Pléiade et donc de cette « révolution » dans la littérature française.

Le chapitre II du livre second a en effet pour titre « Des poètes français » et a donc pour objectif d'effectuer un « tri » entre les poètes français méritant qu'on y prête attention et les autres. Ainsi, pour son auteur, « [d]e tous les anciens poètes français, quasi un seul, Guillaume de Lorris et Jean de Meung, sont dignes d'être lus⁴⁴ ». Un peu plus loin, Du

⁴⁴ Joachim du Bellay, *Défense et Illustration de la langue française*, [première édition 1549], in *Les Regrets précédé de Les Antiquités de Rome et suivi de La Défense et Illustration de la Langue française*, Edition établie par S. de Sacy, Gallimard, Paris, 1967, p. 232

Bellay sauve de l'oubli Jean le Maire de Belges pour avoir le « premier illustré et les Gaules et la langue française ⁴⁵ », et renvoie les autres à un anonymat bien méprisant, usant d'expressions globalisantes et indéfinies : « quelques-uns », « l'autre », « un autre », « icelui », « quelque autre », allant jusqu'à parler de « tourbe » pour évoquer l'ensemble des poètes sans valeur qui ne peuvent que suivre les plus doués et qui sont « si mal instruite de toutes choses ⁴⁶ ». C'est une attaque sans précédent menée contre la plupart des poètes français et cette offensive est d'autant plus violente qu'elle ne sauve presque personne :

Marot nommé une fois est sauvé de l'infamie pour une églogue. Autrement, à l'exception de Guillaume de Lorris et Jean de Meung, les auteurs du Roman de la Rose, et de Jean Lemaire de Belges, rien que du mépris pour les Français. Rien sur Villon (...). Rien sur les Rhétoriciens. Rien même, dans *la Défense* (...), sur Scève et les Lyonnais. ⁴⁷

Aussi Du Bellay conclut-il sa mise à zéro de la poésie française en disant, à propos des « meilleurs poètes français » assez ironiquement et de façon clairement méprisante :

... qu'ils ont bien écrit, qu'ils ont illustré notre langue, que la France leur est obligée ; mais aussi dirais-je qu'on pourrait trouver en notre langue (si quelque savant homme y voulait mettre la main) une forme de poésie beaucoup plus exquise, laquelle il faudrait chercher en ces vieux Grecs et Latins, non point es auteurs français. ⁴⁸

L'influence antique est donc bien réelle et elle est effectivement la conséquence directe de l'éducation reçue au collège de Coqueret.

Pourtant, cette inspiration n'a rien de véritablement nouveau, puisque le Moyen-Age lui-même a été très fortement imprégné de cette culture. Il est tout d'abord utile de rappeler, avec Henri Weber que

... [q]uiconque tente (...) de saisir les origines de l'Humanisme et de le définir se trouve fort embarrassé par le (...) développement des études médiévales, qui a permis à divers historiens ou philosophes de revendiquer successivement, pour la culture médiévale, la plupart des traits généraux qui servaient à définir l'Humanisme. ⁴⁹

⁴⁵ *Ibid*, p. 233

⁴⁶ *Ibid*, p. 234.

⁴⁷ Yvonne Bellanger, *La Pléiade, La poésie en France autour de Ronsard*, Paris, Nizet, 1988, p. 20

⁴⁸ Joachim Du Bellay, *Op. cit.*, p. 234-235

⁴⁹ Henri Weber, *La création poétique au XVIe siècle en France, de Maurice Scève à d'Agrippa d'Aubigné*, Tome I, Paris, Nizet, 1956, p. 12.

Le célèbre critique rappelle ainsi que le Moyen-Age vouait déjà une réelle admiration à l'Antiquité. Il emploie même l'expression d'« Humanisme médiéval » pour évoquer l'admiration de la culture antique que l'on rencontre chez Alcuin au IX^e siècle ; ou pour faire allusion à l'imitation des latins profanes et de la véritable Renaissance latine qu'a pu connaître la ville de Chartres au XII^e siècle. Les traductions d'Aristote sont nombreuses à cette époque grâce à certains textes arabes et cela appelle « peu à peu la scolastique à opérer une synthèse entre la foi chrétienne et le rationalisme grec⁵⁰ », synthèse que réalisera Saint Thomas un siècle plus tard.

Ainsi, on le voit, l'Humanisme n'est pas arrivé, comme les manuels veulent bien le dire, subitement en Europe. Ses caractéristiques sont palpables dans de nombreuses régions, bien avant l'époque qui nous intéresse. Ce qui est juste, c'est que « ces manifestations de l'Humanisme médiéval restent surtout limitées à des cercles étroits, monastiques ou ecclésiastiques⁵¹ ».

L'autre différence, selon Yvonne Bellanger, tient dans l'approche que les Humanistes ont en eu :

[I]e Moyen-Age n'avait nullement ignoré les Latins, mais il les avait connus et pratiqués autrement (...): tout l'effort de la Renaissance, de l'Humanisme (...) fut certes de redécouvrir les Grecs mais aussi, surtout peut-être, de restituer les Anciens à leur autonomie, à leur spécificité⁵² »

Il s'agit donc désormais de les lire dans le texte, sans le prisme des gloses, notamment chrétiennes, pour, et seulement pour l'art. On pourrait donc penser que ceci représente bien une nouveauté propre aux auteurs de la Pléiade, eux qui avaient tant partie liée à l'Humanisme. Pourtant, Yvonne Bellanger le précise bien : cette approche différente des textes antiques se construit « bien avant la Pléiade », et plus largement, il faut bien avoir à l'esprit qu'à cette époque, l'Humanisme inondant tous les pans de la société intellectuelle européenne, ce sont tous les auteurs qui baignent dans cette redécouverte de l'Antiquité. Les auteurs de la Pléiade ne sont pas les seuls à faire référence à cette période. Il est vrai que leur position par rapport à la traduction, nous aurons l'occasion d'en reparler, était différente de celle de leurs contemporains. Mais, s'agissant de l'inspiration, d'autres prenaient bien entendu les Anciens pour modèles. Thomas

⁵⁰ *Ibid*, p. 13

⁵¹ *Ibid*, p. 14.

⁵² *Ibid.*, p. 13

Sébillot, par exemple, l'auteur de *l'Art Poétique français*, datant de 1548, connu pour être l'élément déclencheur de l'écriture de la *Défense*, s'appuie, dans son ouvrage, sur *l'Art poétique* d'Horace, notamment lorsqu'il évoque la construction d'un bon poème. Il évoque d'ailleurs très souvent le célèbre auteur latin, l'élevant au terme d'exemple et de maître à suivre : « Et encore que Horace semble donner faculté égale à la nature et à l'art (...) », et il n'est pas le seul puisque Quintilien ou César sont aussi cités⁵³.

Il suggère d'ailleurs à celui qui voudrait écrire un bon poème de s'inspirer des Anciens :

... mais encore pourra-t-il grandement locupléter et l'invention et l'économie, de la lecture des plus nobles Poètes Grecs et Latins : auxquels les plus braves poètes de ce temps, s'ils en fussent interrogés, avoueraient devoir la bonne part de leur style et de leur éloquence : car, à vrai dire, ceux sont les Cygnes, des ailes desquels se tirent les plumes dont on écrit proprement.⁵⁴

On peut constater, à travers ces propos, que les Antiques occupaient bel et bien un espace de choix chez les érudits de l'époque, et il serait tout à fait infondé de prétendre que les poètes de la Pléiade avaient, seuls, le monopole de l'inspiration antique. D'ailleurs, Barthélémy Aneau le rappelle aux jeunes loups du collège de Coqueret dans le *Quintil Horacien* (1550), réponse directe à la *Défense* de Du Bellay : « Tels sont les vers d'Horace. Lesquels je n'ai pas traduits (comme tu parles) car traducteur ne suis, et ne veux être : mais les ai tournés ou translâtés, et tout *l'Art poétique* y a plus de vingt ans, avant Peletier et tout autre »⁵⁵.

Ce n'est donc pas l'inspiration de l'Antiquité qui sépare la Pléiade de leurs contemporains. On serait alors tenté de voir dans les traités poétiques que nous venons de citer l'expression, sous des formes différentes, d'une simple querelle de personnes ou d'une seule et même idée. Même si les points communs existent bel et bien, nous aurons l'occasion de l'évoquer un peu plus loin, on peut cependant distinguer deux grands partis dans cette bataille menée à coup d'arts poétiques : les auteurs de la Pléiade prônent la lecture des auteurs antiques, et elle seule, ce qui n'est pas le cas de Sébillot ou d'Aneau.

⁵³ Thomas Sébillot, *Art poétique français, [première édition 1548]* in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, le Livre de Poche, Librairie Générale française, 1990, p. 59 et 61

⁵⁴ *Ibid*, p. 60

⁵⁵ Barthélémy Aneau, *Le Quintil Horacien, [première édition 1550]* in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, le Livre de Poche, Librairie Générale française, 1990, p. 178

Le premier prône en effet la lecture des auteurs français, en plus de celle des Antiques :

l'invention, et le jugement compris sous elle se confirment et enrichissent par la lecture des bons et classiques poètes français comme sont entre les vieux Alain Chartier, et Jean de Meun : mais plus lui profiteront les jeunes comme imbus de la pure source française (...) Marot, Saint-Gelais, Salel, Héroët, Scève, et tels autres bons esprits, qui tous les jours se donnent et s'évertuent à l'exaltation de cette française poésie⁵⁶ »

Marot et Saint-Gelais, notamment, sont très souvent cités. Ils sont désignés comme des « divins poètes »⁵⁷, « loués de douceur de style »⁵⁸. Villon fait aussi office de modèle⁵⁹ : tous les auteurs français célèbres sont donc évoqués et leur talent reconnu.

C'est précisément sur ce point que Du Bellay s'oppose à son prédécesseur :

brusquement, le petit groupe des élèves de Dorat et leurs amis s'étaient tournés vers d'autres modèles que ceux qu'on pratiquait couramment : ils rompaient avec la tradition nationale française (Marot), ils s'écartaient des poètes qui avaient du succès à la cour et auprès des grands (...) ⁶⁰

C'est d'ailleurs ce que reproche Barthélémy Aneau aux élèves de Coqueret dans le *Quintil* : comment ces jeunes poètes pouvaient-ils oser bafouer tout ce qui avait été écrit avant eux ? Sans doute était-ce une façon pour les élèves de Dorat de s'imposer, de montrer qu'ils étaient novateurs, d'assurer qu'ils voulaient véritablement proposer quelque chose de différent. Le bruit que fit ce rejet de toute la poésie française fut énorme. Aneau s'insurge vivement de cette outrecuidance et rappelle à « I.D.B.A », l'auteur de la *Défense*, que bien des grands auteurs l'ont devancé :

Tu accuses à grand tort et très ingratement l'ignorance de nos majeurs qu'au neuvième chapitre moins rudement tu appelles « simplicité », lesquels nos majeurs certes n'ont été ni simples, ni ignorants, ni des choses, ni des paroles. Guillaume de Lorris, Jean de Meun, Guillaume Alexis, le bon moine de Lyre, Messire Nicolas Oresme, Alain Chartier, Villon, Meschinot, et plusieurs autres n'ont point moins bien écrit, ni de moindres et pires choses, en la langue de leur temps propre et entière non pérégrine, et pour lors de bon aloi, et bonne mise, que nous à présent en la nôtre⁶¹.

⁵⁶ Thomas Sébillet, *Op. cit.*, p. 59-60

⁵⁷ *Ibid*, p.57

⁵⁸ *Ibid*, p. 61

⁵⁹ *Ibid*, p. 100

⁶⁰ Yvonne Bellanger, *Op. cit.*, p. 26

⁶¹ Barthélémy Aneau, *Op. cit.*, p. 185.

Un peu plus loin, à propos du mépris que Du Bellay affiche pour les Jeux Floraux, ces « festivals » de poésie célèbres dans certaines villes, Aneau parle d'un « exhortation » « trop dédaigneuse »⁶², et d'une dépréciation trop arrogante. Cette rupture voulue – et pas toujours durable – est donc la véritable différence du point de vue de l'inspiration. Du Bellay et ses amis, pour exister, font table rase du passé avec tout le mépris dont peut faire preuve la jeunesse. Ceci leur a bien entendu été très souvent reproché, d'autant plus que les élèves de Dorat, non seulement jettent l'opprobre sur toute la poésie qui les précède, mais érigent également en modèles, juste en dessous des Antiques, les auteurs italiens.

Cette question des influences italiennes cristallise, en fait, bien des enjeux. L'un d'entre eux concerne le futur de nos jeunes poètes, ambitieux et soucieux d'occuper une place de choix dans la création littéraire de leur époque. Selon Nicolas Lombart, cette inscription dans la veine italienne n'est pas anodine mais plutôt stratégique :

Le rapport *passionné* que le poète entretient avec l'Italie, dans l'admiration et dans la mise à distance, a d'abord pour fonction de nourrir avec véhémence et de légitimer le rejet polémique du passé littéraire, indigne de la gloire italienne. L'éloge de l'Italie accentue la « crise » mise en scène par Du Bellay⁶³(...)

En prônant une inspiration italienne, Du Bellay dénigre un peu plus les auteurs qui l'ont précédé et se pose ainsi comme le seul pouvant faire de la poésie française une création capable d'égaliser la poésie italienne, le seul pouvant proposer la « possibilité d'un avenir » lié à une « rédemption », pour réparer cette « faute originelle » que représente pour lui le « passé littéraire et linguistique de la France »⁶⁴.

En résumé de ce que nous venons de dire, on peut retenir l'idée que les manuels mettent en évidence l'influence, réelle et très nette de l'Antiquité et de l'Italie chez les auteurs de la Pléiade. Cependant, ils mettent l'accent sur la nouveauté de cette influence et c'est cela qui est discutable : l'Humanisme a été un courant extrêmement « puissant » qui a touché toute l'Europe lettrée, y compris les contemporains des élèves de Coqueret,

⁶² *Ibid*, p. 196

⁶³ Nicolas Lombart, « La France face à l'Italie, de la Défense à L'Olive (1549-1550) : les enjeux politiques et esthétiques d'une poésie « patriotique » », in *Du Bellay, une révolution poétique ? La Défense, et L'illustration de la Langue Françoise & L'Olive (1549-1550)*, ouvrage coordonné par Bruno Roger-Vasselin, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 83

⁶⁴ *Ibid*, p. 66

et cela, bien avant qu'ils ne se mettent en tête de révolutionner la poésie française ! En revanche, et c'est en cela qu'ils se distinguent, ils ont renié tout ce qui avait été fait avant eux : cette déclaration provocatrice et très peu fondée – nous verrons par la suite qu'ils s'inspiraient des maîtres français – a eu l'effet escompté puisque c'est cela qui les a sans doute fait connaître et peut-être même passer à la postérité.

a- Une véritable nouveauté en matière de création ?

Revenons maintenant sur la théorie de l'imitation, que les manuels mettent partout en exergue comme une nouveauté révolutionnaire.

Cette théorie est largement explicitée dans la *Défense*. Ainsi, dans le chapitre VII, intitulé « Comment les Romains ont enrichi leur langue », Du Bellay prend pour modèles les latins. Il remarque que pour parvenir à créer des œuvres mémorables, ils se sont inspiré des Grecs et les ont imités :

(...) se transformant en eux, les dévorant, et après les avoir bien digérés, les convertissant en sang et nourriture, se proposant, chacun selon son naturel et l'argument qu'il voulait élire, le meilleur auteur, dont ils observaient diligemment toutes les plus rares et exquises vertus, et icelles comme greffes, (...), entaient et appliquaient à leur langue. Cela faisant (dis-je) les Romains ont bâti tous ces beaux écrits, que nous louons et admirons si fort : égalant ores quelqu'un d'iceux, ores le préférant aux Grecs.⁶⁵

Dans la Seconde Préface de l'*Olive*, le poète précise sa pensée : « Voulant donc enrichir notre vulgaire d'une nouvelle, ou plutôt ancienne renouvelée poésie, je m'adonnay à l'imitation des anciens Latins, et des poètes Italiens⁶⁶ ». Cette phrase peut sembler bien énigmatique et contradictoire pour un lecteur du XXI^e siècle : comment créer quelque chose de nouveau en se servant du passé ? Il s'agit là d'un processus de création très éloigné de ce que nous connaissons. L'imitation ne se préoccupe guère d'originalité, maître-mot de la créativité actuelle : le talent d'un auteur consiste à faire comme les autres, tout en livrant une part de sa personnalité. La valeur de la création réside dans le fait de pouvoir faire mieux que les autres et non pas différemment.

⁶⁵ Joachim Du Bellay, *Op. cit.* p. 214

⁶⁶ Joachim Du Bellay, *L'Olive augmentée depuis la première édition. La Musagnoeomachie et autres œuvres poétiques...*, Paris, 1550, consultée sur gallica.bnf.fr le 03.05.2018

C'est certainement pour cela que Du Bellay met en garde son destinataire : celui-ci, s'il veut faire une bonne imitation doit faire preuve de discernement quant aux modèles qu'il choisit :

Avant toute chose, faut qu'il ait ce jugement de connaître ses forces et tenter combien ses épaules peuvent porter ; qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose à l'imitation de celui dont il se sentira approcher de plus près. Autrement son imitation ressemblerait à celle du singe.⁶⁷

Suivant cette injonction, les membres de la Pléiade ont tous suivi des voies différentes, se laissant aller à leur naturel et se partageant les pans de la « nouvelle » poésie, n'empiétant quasiment jamais sur les plates-bandes de l'autre.

Cette imitation, telle qu'elle est évoquée et décrite dans les manuels scolaires serait toute entière l'apanage des membres de la Pléiade, et c'est en cela bien entendu, que cette « école » serait si révolutionnaire puisqu'elle aurait mis au point un véritable processus de création.

Qu'en est-il réellement ?

Cette théorie vient en fait de l'Antiquité et plus particulièrement de Platon, pour lequel l'art n'est qu'une imitation de la nature. L'artiste recrée dans son œuvre sa propre et unique vision du monde, tout en retrouvant les traits, les couleurs et les formes. Le résultat sera inévitablement personnel puisque chacun voit le monde à sa manière.

Transposée à la littérature, cette théorie consiste donc bien à lire les auteurs qu'on admire, observer les formes, les mots qu'ils utilisent et les transposer dans sa propre langue. Peletier du Mans précise cette théorie en mettant l'accent sur le fait que l'on doit retrouver dans l'imitation un peu de personnalité de l'imitateur : « *[i]l ne faut pas pourtant que le Poete qui doit exceler, soet imitateur jure ni perpetuel. Eins se propose non seulement de pouvoir ajouter du sien mes ancores de pouvoer faire mieux ans plusieurs poinz⁶⁸* ».

Comme nous venons de le dire, cette théorie est en fait très ancienne et l'une des meilleures et des plus célèbres imitations est sans aucun doute celle de Virgile qui imite Homère, sans véritablement le plagier, mais en s'inspirant de son récit pour créer une

⁶⁷ Joachim du Bellay, *Défense...*, *Op. cit.*, p.237

⁶⁸ Jacques Peletier du Mans, *Art poétique*, Livre I, chapitre IV, Paris, 1555.

œuvre nouvelle, et par certains aspects, meilleure. On comprend donc ici que cette théorie n'a absolument pas été créée au XVI^e siècle par ces jeunes érudits, et d'autres avant eux, ont déjà testé ce processus de création. Le Moyen-Age par exemple, est une époque où l'imitation est très répandue : les auteurs s'inspirent toujours d'œuvres existantes ou prennent modèles sur les Anciens. Chrétien de Troyes, pour ne citer que lui, fait souvent référence à ses sources. Ainsi dans son premier roman, *Erec et Enide*, au moment où il doit décrire la robe que porte Erec lors de son couronnement, il précise que « *Macrobe [l']enseigne a descrire* ⁶⁹ ». L'originalité est une notion très récente en réalité, le Moyen-Age baigne complètement dans l'imitation puisque les auteurs reprenaient des œuvres déjà existantes pour les continuer, les modifier ou en livrer une nouvelle version, plus personnelle. Il est vrai que la théorie exposée par Du Bellay n'est pas totalement identique à celle qui était pratiquée au Moyen-Age :

L'imitation des Anciens elle-même n'est pas une nouveauté totale. (...) [L]es poètes du Moyen-Age ont connu un certain nombre de poètes anciens, Virgile et Ovide en particulier, et ils ont emprunté tantôt des sentences morales ou philosophiques, tantôt des légendes mythologiques ou des épisodes historiques. Mais en général, ils se contentaient de reproduire les idées ou le schéma narratif en substituant au décor matériel, à l'atmosphère morale de la vie antique ceux de la vie médiévale et ils ne se souciaient guère d'imiter le style des Anciens. La tradition nationale avec sa versification, sa prosodie et ses genres poétiques particuliers imposait aux poètes ses propres moyens d'expression⁷⁰

Weber fait remonter la conception de la théorie telle que la développe Du Bellay au XV^e siècle avec l'éclosion de la poésie néo-latine italienne qui avait pour désir d'imiter précisément le style et les genres de la poésie de l'Antiquité. C'est ensuite sous cette l'influence de l'Italie que la France pratique elle-aussi l'imitation et que certains auteurs, tel Marot, se mettent à transposer en langue vulgaire des genres antiques ⁷¹. Si bien, que pour entamer son essai tout entier dédié à cette théorie, Thomas M. Greene rappelle que « *[t]he imitation of models was a precept and an activity which during that era [of Renaissance] embraces not only literature but pedagogy, grammar, rhetoric, esthetics, the visual arts, music, historiography, politics, and philosophy.* »⁷² Tous les

⁶⁹ Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, in *Romans suivis des Chansons*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, vers 6733, p. 276

⁷⁰ Henri Weber, *Op. cit.*, p.117

⁷¹ *Id.*

⁷² « L'imitation des modèles était un précepte et une activité qui, durant cette période [de la Renaissance], englobait non seulement la littérature, mais aussi la pédagogie, la grammaire, la rhétorique, l'esthétique, les arts visuels, la musique, l'historiographie, la politique et la philosophie. », Thomas M. Greene, *The Light in Troy Imitation and Discovery in Renaissance poetry*, Yale University, London and New Haven, 1982, p. 1

pans de l'activité intellectuelle baignaient donc dans ce procédé. C'est ce qui fait dire à François Rigolot : « La nouvelle « brigade » prétend faire du neuf alors qu'elle reprend sans vergogne non seulement les propositions des prédécesseurs italiens, mais ce qu'avait exposé Thomas Sébillet, le théoricien marotique, dans son *Art poétique français* (1548) »⁷³.

La vraie originalité de la Pléiade en matière de création réside en fait dans deux interdictions : ne pas imiter les poètes français et ne pas traduire. Nous venons de le voir, Du Bellay dans la *Défense*, renie, à peu de choses près, tout le passé poétique français. Il incite ainsi le futur poète à écrire des épigrammes, mais sans prendre Marot pour modèle, plutôt « à l'imitation de Martial⁷⁴ ».

L'autre point de désaccord est la traduction que l'auteur de *l'Art poétique français* défend. Pour lui, « [g]lorieux est le labeur de tant de gens de bien qui tous les jours s'y emploient [à la version] »⁷⁵. Il estime que « (...) celui et son œuvre méritent grande louange, qui a pu proprement et naïvement exprimer en son langage, ce qu'un autre avait mieux écrit au sien, après l'avoir conçu en son esprit⁷⁶ ». La traduction est un exercice difficile, apportant beaucoup au vulgaire et glorifiant pour celui qui s'y emploie. Du Bellay n'est pas de cet avis puisqu'il fustige cette pratique, ne lui trouvant aucun bénéfice – à une exception près cependant, les traducteurs qui obéissent au commandement du roi :

Ce que je dis ne s'adresse pas à ceux qui, par le commandement des princes et grands seigneurs, traduisent les plus fameux poètes grecs et latins : pour ce que l'obéissance qu'on doit à tels personnages ne reçoit aucune excuse en cet endroit⁷⁷.

Hormis ces cas très précis, l'angevin condamne même les traducteurs en reprenant en français – en la traduisant donc ! – la célèbre formule : « traduttore traditore », formule jouant sur la ressemblance phonique italienne entre le traducteur et le traître. Selon l'auteur de *l'Olive*, cette pratique est, en effet, obligatoirement une trahison puisqu'il est impossible de retranscrire exactement la pensée d'un auteur étranger. Ainsi, l'adverbe « naïvement » employé par Sébillet, ne peut être juste, puisqu'il renvoie au XVI^e siècle à ce qui est naturel, à ce qui n'est pas appris. Or, il était convenu que chaque langue

⁷³ François Rigolot, *Poésie et Renaissance*, Paris, Editions du Seuil, 2002, p. 171.

⁷⁴ Du Bellay, *Op. cit.*, Livre II, Chapitre V, p. 238

⁷⁵ Sébillet, *Op. cit.*, Livre II, chapitre XIV, p. 141

⁷⁶ Sébillet, *Op. cit.*, p. 140

⁷⁷ Du Bellay, *Op. cit.*, p. 213-214

avait ses particularités, ce que l'on peut appeler le génie de la langue⁷⁸ : une traduction ne pourra jamais les rendre complètement. Du Bellay, sur un ton emphatique et grandiloquent, apostrophe même Apollon et les Muses et n'hésite pas à parler de profanation des « reliques [sacrées] de l'Antiquité »⁷⁹. Selon lui,

[c]elui donc qui voudra faire œuvre digne de prix en son vulgaire, laisse ce labeur de traduire, principalement les poètes, à ceux qui de chose laborieuse et peu profitable, j'ose encore dire inutile, voire pernicieuse à l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit plus de molestie que de gloire⁸⁰.

Ainsi, la sentence est sans appel et c'est véritablement en cela que les poètes de la Pléiade s'opposent à leurs contemporains.

Pourtant, ces auteurs, tout en voulant – ou en prétendant vouloir – éviter la traduction, sous couvert de l'imitation, s'y sont adonnés à de nombreuses reprises. Ainsi Henri Weber remarque que leur théorie les a parfois menés à « quelques excès surtout quand il s'agit des Italiens », remarquant que « l'imitation des pétrarquistes dans certains sonnets de l'*Olive* ne diffère guère d'une simple traduction. »⁸¹

Pour clore notre paragraphe sur la théorie de l'imitation, on peut donc rappeler qu'elle n'a pas été inventée par les auteurs de la Pléiade : ils l'ont reprise et adaptée au français, alors qu'elle avait cours dans toute l'Europe. Ils s'opposent à leurs contemporains en imitant toujours des étrangers et en refusant la traduction. Ce nouveau processus de création n'est en somme pas du tout novateur et nous serions tentée de reprendre les mots de Charles Trinkaus : « *[i]n the history of culture, nothing is truly original, but nothing is ever the same* »⁸². Il serait pourtant réducteur de considérer l'imitation comme une simple intertextualité : pour ces poètes, l'imitation est l'imprégnation d'une culture entière, et par là-même d'une véritable assimilation des préoccupations, des thèmes et du style d'une époque ou d'un pays.

⁷⁸ Du Bellay, *Op. Cit.*, p. 213.

⁷⁹ Du Bellay, *Op. cit.*, p. 214

⁸⁰ *Id.*

⁸¹ Weber, *Op. cit.*, p. 119.

⁸² « Dans l'histoire de la culture, rien n'est vraiment original, mais rien n'est jamais pareil » Charles Trinkaus, *The Poets as Philosopher : Petrarch and the Formation of Renaissance Consciousness*, Yale university press, New Haven and London, 1979, p. 91.

b- Une réelle révolution formelle et thématique ?

Associé à cette théorie de l'imitation, le renouveau formel et thématique est un des leitmotivs des manuels scolaires. Il est vrai que l'influence de ce groupe n'est pas erronée. Grâce à leur approche de la poésie, ils ont amené quelques bouleversements véritables dans le paysage littéraire français.

Tout d'abord, c'est à eux que revient l'installation de la règle de l'alternance des rimes féminines et masculines qui deviendra en France la règle d'or de la versification. Ils étaient, de plus, particulièrement sensibles à la musicalité et à la rythmique. La poésie, selon eux, ne saurait être séparée de la musique et leurs poèmes sont le reflet de cette conviction.

Un autre de leur grand mérite est la mise en avant de l'alexandrin, qui est devenu le grand vers français. Ronsard publie en 1555 ses *Hymnes* qui sont pour la plupart écrites dans ce vers alors que peu de poètes goûtaient réellement cette forme jusqu'à ce que les élèves de Dorat le mettent à l'honneur, notamment parce qu'on le trouvait trop long et trop proche de la prose.

Dans son *Abrégé de l'art poétique*, l'auteur explique quels sont les dangers de ce type de vers, qui nécessite une vraie maîtrise et une utilisation particulière.

La composition des alexandrins doit être grave, hautaine et (si faut ainsi parler) altiloque, d'autant qu'ils sont plus longs que les autres et sentiraient la prose si n'étaient composés de mots élus, graves et résonnants, et d'une rime assez riche, afin que telle richesse empêche le style de la prose, et qu'elle se garde toujours dans les oreilles jusques à la fin de l'autre vers⁸³.

On remarque ici la référence constante à la musicalité dont nous parlions plus haut. L'alexandrin demande donc peut-être un peu plus de travail que les autres vers, mais il a le mérite d'exprimer les actions élevées. Cette ressemblance avec la prose est pour Ronsard et Du Bellay une particularité pleine de ressources. Ce dernier, d'ailleurs, se convertira rapidement à l'écriture en alexandrins puisqu'il choisira ce vers pour composer ses *Regrets*.

⁸³ Pierre de Ronsard, *Abrégé de l'art poétique français* [première édition 1560], in *Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, éd.cit., p. 442.

Leur théorie de l'imitation leur a permis également de renouer avec les genres antiques et de les rendre plus nombreux dans la poésie française.

Dans la *Défense*, Du Bellay est très clair dans l'origine des genres à promouvoir : « Lis donc et relis premièrement, ô poète futur, feuillette de main nocturne et journalle les exemplaires Grecs et Latins ⁸⁴ ». L'élève fictif à qui s'adresse l'auteur de l'*Olive*, devra renouer avec les comédies et les tragédies dont l'« ancienne dignité » a été « usurpée [par] les farces et [les]moralités ⁸⁵ ».

Dans son manifeste, Du Bellay consacre également un chapitre entier au « long poème », c'est-à-dire à l'épopée, qui doit, selon lui, enrichir la langue française, grâce à la mise en œuvre exacte de la théorie de l'imitation : « choisis-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans français, comme un Lancelot, un Tristan, ou autres : et en fais renaître au monde une admirable Iliade et une laborieuse *Enéide*⁸⁶ ». Ce long poème que Ronsard tentera d'écrire avec la *Franciade*, amènera à son auteur « immortelle gloire, honneur à la France, et grande illustration de notre langue ⁸⁷ ».

D'autres genres longs ont été mis en avant par la Pléiade : les hymnes et les discours, grands développements d'alexandrins à rimes plates, à visée politique la plupart du temps, dont le plus célèbre est « Discours sur les misères de ce temps » de Ronsard, datant de 1562-1563. Même si Du Bellay n'évoque pas vraiment ces genres dans son traité, ils restent des pièces importantes de l'œuvre de ces auteurs.

Les nouveautés sont donc bien réelles mais elles ne résident pas forcément dans ce qui est mis en lumière par les manuels. Nous avons en effet pu remarquer que l'on insistait beaucoup sur le fait que ces auteurs avaient introduit en France l'ode, le sonnet et parfois l'épigramme. Or, si, comme nous venons de le voir, les élèves de Coqueret innovent véritablement, ces créations ne résident pas dans l'utilisation ou l'installation de ces genres.

Barthélémy Arnaud, dans son *Quintil horatien*, insiste bien sur le fait que l'ami de Ronsard tente de donner de nouveaux noms à des genres qui existent déjà :

⁸⁴ Du Bellay, *Op. cit.*, p. 238

⁸⁵ *Ibid.*, p.240

⁸⁶ *Ibid.* p. 241

⁸⁷ *Id.*

Vrai est que le nom Ode a été inconnu, comme pèlerin, et Grec et nouvellement inventé entre ceux qui en changeant les noms cudent déguiser les choses : Mais le nom de chant et chanson est bien connu, et reçu comme Français⁸⁸.

Nous venons de le voir : la théorie de l'imitation était bien installée et les genres antiques connus des lettrés français. Il n'est d'ailleurs pas anodin que Du Bellay, qui, nous l'avons vu, fustige et dénigre tous les poètes français, sauve Marot, aux côtés de Guillaume de Lorris, Jean de Meung ou Jean Lemaire de Belges. Bien entendu, ce n'est pas un hommage tel qu'on le trouve dans *l'Art poétique français* de Sébillet, qui en fait le modèle des modèles. Mais en tant qu'auteur d'églogue, Marot ne peut pas être totalement cloué au pilotis par Du Bellay.

Pour autant, peut-on dire que Marot pratiquait l'imitation telle que la préconisait la Pléiade ? Pas réellement. Yvonne Bellanger répond clairement à cette question :

Marot donnait une importance très grande à de nouvelles formes comme l'épigramme, l'épître, l'élégie, l'églogue et la satire (essentiellement : le coq-à-l'âne) dans lesquelles il associait à l'héritage médiéval (qu'il ne reniait nullement) une imitation très personnelle de l'Antiquité. C'est cette association d'un héritage ancien à la tradition nationale que la Pléiade récusait violemment⁸⁹.

Selon les poètes de la Pléiade, l'imitation formelle doit être accompagnée d'une imitation stylistique et thématique. La tradition nationale leur paraît beaucoup trop populaire pour être amalgamée aux genres nobles de l'Antiquité.

Si l'on se tourne vers l'imitation des Italiens, notamment l'imitation formelle du genre inventé par Pétrarque, il serait erroné, de nouveau, de prétendre que les auteurs de la Brigade ont été les premiers à écrire des sonnets en France. Le premier poème de ce type est composé en français par Marot en 1536 et est intitulé « A Madame Ferrare ». D'ailleurs, Sébillet, un an avant la *Défense* en parle déjà et y consacre son deuxième chapitre du Livre II :

Le Sonnet suit l'épigramme de bien près, et de matière, et de mesure : Et quand tout est dit, Sonnet n'est autre que le parfait épigramme de l'Italien, comme dizain du Français. Mais pource qu'il est emprunté par nous de l'Italien, et qu'il a la forme autre que nos épigrammes, m'a semblé meilleur de le traiter à part.⁹⁰

⁸⁸ Barthélémy Aneau, *Op.cit.*, p. 198.

⁸⁹ Yvonne Bellanger, *Op. cit.*, p. 79

⁹⁰ Sébillet, *Op.cit.*, p. 103

Nous comprenons ici que les poètes pratiquaient ce genre bien avant la *Défense*, donc bien avant cette « révolution » poétique. En revanche, ce qui est vrai, c'est que la littérature française doit à la Pléiade l'installation définitive du sonnet dans son panorama. Nicolas Lombart explique que

[I]a publication de l'*Olive* est une étape majeure dans l'histoire du sonnet français. Constitué de 50 pièces (1549) puis de 115 (1550), le recueil de Du Bellay est bien le premier canzoniere français entièrement composé de sonnets, distinct à la fois de la *Delie* (1544) de Maurice Scève (premiers canzoniere français mais composé de dizains) et des essais personnels dispersés (Marot et Mellin de Saint Gelais) ou des traductions de Pétrarque, partielles (Marot encore, et Jacques Peletier du Mans) ou totales (VAsquin Philieul).⁹¹

En conséquence, une nouvelle fois, les informations données par les manuels ne sont pas tout à fait exactes. Il est vrai que le sonnet français a acquis, grâce à la Pléiade, une identité par le changement de rimes dans les tercets, mais il est serait excessif de dire que ce groupe a amené ce genre en France.

Concernant la révolution thématique, là encore, les choses doivent être éclaircies. Nous avons vu que le lyrisme était la grande particularité des auteurs de la Pléiade. Ainsi, ils montrent au lecteur leurs sentiments, ils avouent leurs amours malheureuses, ils se lamentent de la froideur d'une dame, ils regrettent leur pays, ils avouent leurs désillusions. Ils parlent d'eux, tout simplement. Nous ne reviendrons pas sur tous les thèmes développés par les poèmes de la Pléiade. Il conviendra simplement de rappeler que Ronsard, connu, nous l'avons dit, pour chanter l'amour, s'inscrit dans une tradition ancienne. Chamard rappelle que la Renaissance est l'héritière du Moyen-Age :

Elle [la tradition à l'égard du culte à l'égard de la femme] était venue aux français du Nord, au milieu du XIIe siècle, des troubadours languedociens et provençaux. Une chaîne ininterrompue de chansonniers et de poètes (...) l'avait transmise aux temps modernes. (...) La Renaissance avait hérité toute entière de cette « courtoise » chère au Moyen-Age. Toute entière on la retrouvait dans les écrits de la reine de Navarre ; et Marot lui-même, tout gaulois qu'il fût, s'était parfois laissé réduire au charme qu'elle recelait.⁹²

⁹¹ Nicolas Lombart, « Pensée et pratique bellayennes du sonnet, de La Défense à l'Olive », in *Du Bellay, une Révolution poétique ? La Défense, et Illustration de la Langue Françoise et L'Olive (1549-1550)*, sous la direction de Bruno Roger-Vasselín, pp. 99-117, p. 99, Paris, Presses universitaires de France, Paris, 2007.

⁹² Henri Chamard, *Histoire de la Pléiade*, Paris, Henri Didier, 1939, p. 227

Les auteurs tant critiqués avaient donc exprimé les mêmes sentiments. Les images utilisées dans les poèmes d'amour des auteurs de la Pléiade sont d'ailleurs tout à fait stéréotypées : on pense par exemple à l'image de la fleur, métaphore de la femme, archétype de la poésie amoureuse depuis l'Antiquité.

Nous avons également évoqué plus haut la désillusion et la nostalgie, apanage de Du Bellay, que les manuels associent à un lyrisme naissant. Même si cela n'est pas tout à fait exact, il faut reconnaître ici une certaine nouveauté.

Pendant ses quatre années d'exil (1553-1557), Joachim du Bellay composera deux recueils qui inaugurent en français une double tradition : celle de la poésie des ruines (Les Antiquités de Rome) et celle de la poésie d'exil (les Regrets). (...) La méditation sur les ruines n'est pas nouvelle. Les Italiens ont montré la voie (...). Pétrarque, Boccace et les néo-latins se sont longuement lamentés sur les vieilles pierres, témoins d'une culture évanouie (...).⁹³

Ainsi, cet aspect de l'œuvre de Du Bellay peut être qualifiée de novatrice puisque d'autres, après lui, suivront ses pas, et que pour la première fois, c'est à travers un point de vue très personnel que cette méditation est produite.

Avant d'aller plus loin, il convient de faire un bref retour sur ce que nous venons de dire.

La première facette du mythe est l'avènement d'une nouvelle ère pour la littérature française. Tous les manuels, en effet, s'accordent sur le fait que les élèves de la Pléiade auraient été les auteurs d'une véritable révolution poétique, conçue grâce à une influence nouvelle, celle des Anciens et des Italiens, influence qu'ils auraient trouvé dans leur éducation humaniste et disciplinée au collège de Coqueret. Ce qui semble tout à fait remarquable, c'est que partout, on donne l'impression d'une jeunesse enfermée dans cet établissement, coupée du reste du monde. Or, cet endroit, protégé du vulgaire du dehors, aurait reçu seul, tel un miracle, les préceptes de l'Humanisme, si bien que ces poètes sont présentés comme les seuls ou du moins les premiers à avoir suivi ce courant philosophique. Ce lien avec l'Humanisme est partout mis en lumière comme un privilège accordé à une poignée d'élus qui auraient été seuls capables d'en comprendre l'importance et la grandeur.

⁹³ François Rigolot, *Op. cit.*, p. 228

Cette révolution prendrait la forme d'un renouveau en matière de création. Ces poètes auraient tout simplement inventé une nouvelle façon de créer, l'imitation. Or, là encore, c'est la nouveauté qui appartient au mythe. De la même façon qu'ils n'étaient pas les premiers, ni les seuls à connaître l'Humanisme, ils n'ont pas créé l'imitation. Ils n'en sont pas les initiateurs. En revanche, ce qui est véridique, et qui n'est pas spécialement mis en lumière par les manuels, c'est que Du Bellay condamnait la traduction, synonyme selon lui, de trahison et qu'ils avaient choisi de pratiquer l'imitation d'une manière originale. Ne voulant pas suivre les méthodes de leurs prédécesseurs, ils ont tout imité, les formes, les styles, les thèmes, sans mêler, comme pouvait le faire Marot, une réalité plus médiévale - plus gauloise pourrait-on dire en anticipant quelque peu sur la suite de notre exposé.

Enfin, concernant la révolution formelle et thématique, il convient, de nouveau, de remarquer que les manuels parlent le plus souvent de leur rôle dans l'introduction de nouveaux genres dans la littérature française, tels que l'ode, l'épigramme ou le sonnet, lorsqu'on sait que ces genres, bien qu'ils pussent être désignés différemment, étaient déjà connus par les auteurs de cette époque. Sur le plan thématique, la nouveauté que semble apporter ces poètes est encore une fois à nuancer. L'amour, par exemple, est un thème particulièrement fécond dans la littérature française, bien avant que Ronsard et ses amis décident de chanter leurs sentiments. En revanche, il y a concordance entre les spécialistes et les manuels sur certains points : les avancées en matière de versification – Ronsard est un de ceux qui a le plus marqué la rythmique et la versification de la poésie française –, la généralisation de l'alexandrin, qui deviendra le grand vers français, et que l'on trouvait jusqu'alors trop ressemblant à la prose, et enfin l'expression de la désillusion, du regret, de la nostalgie, qui mène la poésie française sur une voie plus intime, plus psychologique, qu'elle ne l'avait jamais été.

En conclusion, cette révolution annoncée par les manuels semble être en bien des endroits une facette primordiale du mythe. Il nous reviendra de comprendre pourquoi elle a été mise en place et par qui.

Passons à présent à la suite de notre analyse : cette ambition de bouleverser considérablement la tradition va de pair, selon les manuels, avec la haute conception du

poète qu'ils évoquent largement dans leurs écrits, conséquence directe d'un statut de la poésie complètement reconsidéré.

3-2 Un nouveau statut pour la poésie ?

3.2.1 Les manuels.

La révolution poétique mise en lumière par les manuels scolaires est en effet en corrélation avec un nouveau statut de la poésie, et une place différente pour le poète. Ainsi, celui-ci « n'est plus seulement un poète-courtisan, comme Marot, mais un poète inspiré, artisan du vers et de la langue, savant et grand lecteur, mêlant dans ses œuvres vie personnelle et souvenirs littéraires⁹⁴ ».

Jusqu'alors, en effet, le poète vit dans l'ombre de mécènes qui lui commande des pièces traitant de thèmes qui lui tiennent à cœur. Les membres de la Pléiade ont une autre ambition pour cet être particulier. Pour eux, il est un « être inspiré de Dieu, capable de révéler les mystères et la beauté du monde⁹⁵ ». On comprend à travers ces propos à quel point l'ambition est grande. Le poète n'est plus au service d'un mécène, il est au service des autres parce qu'il a un don que le commun des mortels n'a pas reçu.

Dans les manuels scolaires, cette nouveauté est associée à une nouvelle conception de la poésie, genre haut par excellence : « La poésie est un art qui demande de l'enthousiasme au sens étymologique du terme⁹⁶ ». On est ici dans le divin, il ne s'agit plus d'un simple amusement, et on comprend que n'importe qui ne peut pas s'improviser poète. Ce dernier est l'« héritier d'Orphée », il « doit être inspiré par les Muses et animé par une « flamme divine pour réussir son œuvre ».⁹⁷

Qu'on est loin en effet du poète courtisan !

⁹⁴ *L'Echo*...p. 489

⁹⁵ *La vie* ...

⁹⁶ *Empreintes*...

⁹⁷ *Ibid*

De nouveau, nous allons tenter de comprendre ce qu'a apporté la Pléiade et ce qui était déjà à l'œuvre avant même que ces auteurs ne pensent à écrire des poèmes.

3-2-2 Les spécialistes.

En réalité, tous les spécialistes s'accordent à dire que ce statut de la poésie n'est absolument pas l'apanage des membres de la Brigade. Elle est en effet une idée très répandue dans ce milieu de XVI^e siècle. Nous en voulons pour preuve Marot qui, dans la dédicace de sa traduction des *Psaumes* de David, évoque Saint Augustin qui dit que « nul ne peut chanter chose digne de Dieu, sinon qu'il l'ait reçue d'iceluy ». Selon lui, il ne trouvera meilleures chansons que « les Psaumes de David : lesquels le S[aint] Esprit luy a dictez et faits », puisque « quand nous les cha[n]tons, nous sommes certains que Dieu nous met en la bouche les paroles⁹⁸ ». Sébillet, lui aussi, met en relation directe l'art de la poésie et le divin :

Et certes comme en tous les arts cette étincelle du feu divin à l'approcher de l'esprit son semblable rend lumière, par laquelle elle est évidemment connue ; aussi en l'art Poétique (me soit permis de nommer art ce que plus proprement j'appellerai divine inspiration) reluit-elle en plus vive et plus apparente splendeur.⁹⁹

La conception selon laquelle la poésie est un art supérieur n'est donc pas nouvelle. Elle s'est en fait répandue en Europe à travers le néoplatonisme de Marsile Ficin, qui traduit l'*Ion* de Platon en y ajoutant des commentaires qui ont des répercussions importantes et une forte influence sur tout le milieu lettré. En France, c'est Richard le Blanc, en 1546, qui propose la version française de l'œuvre de Ficin en y reprenant dans la préface ses annotations. Selon le néo-platonisme, qui synthétise mythe profane et christianisme, l'inspiration est un don de Dieu, celle que les Grecs appelaient « enthousiasme » et que l'on nomme désormais « fureur divine ».

Pontus de Tyard reprend cette théorie dans son *Solitaire Premier* :

La fureur poétique procède des Muses et est un vrai ravissement de l'âme, qui est docile et invincible : au moyen duquel elle est éveillée, émue, incitée par chants et autres

⁹⁸ Clément Marot et Théodore de Beze, *Les pseumes mis en rime francoise*, Genève, Editeur Jean Bonnefoy, 1563, Epistre. Consulté sur gallica.bnf.fr, le 03.05.2018.

⁹⁹ Sébillet, *Op. cit.*, p. 53.

poésies à l'instruction des hommes. Par ce ravissement d'âme, j'entends que l'âme est occupée, et entièrement convertie, et intentive aux saintes et sacrées Muses¹⁰⁰ (...)

La fureur divine permet à l'âme d'accéder au divin, ce qui fait de la poésie un art d'une grande importance philosophique et théologique. Elle devient en effet « bien autre chose que d'aligner des vers : la poésie est connaissance des réalités plus hautes, investigations des secrets de l'Homme et de la nature, forme universelle de connaissance et méthode de connaissance de l'universel¹⁰¹ ».

Le poète, lui non plus, n'est plus un rimailleur ou un poète obéissant aux puissants, il est un être supérieur, touché par la grâce. Un débat assez vif a d'ailleurs lieu au XVI^e siècle pour savoir ce qui appartient à l'inné ou à l'acquis dans la création poétique. Ainsi, celui qui n'est pas élu ne pourra être un bon poète, ni véritablement profiter de cette fureur poétique. Pour autant, la création est impossible sans un travail acharné et une âme vertueuse, qualité nécessaire qui éloigne définitivement - en théorie - le poète de la Cour et de ses intrigues. Du Bellay définit l'idéal du poète en ouverture de son chapitre « Du long poème françois » de sa *Défense* :

(...) ô toi, qui, doué d'une excellente félicité de nature, instruit de tous bons arts et sciences, principalement naturelles et mathématiques, versé en tous genres de bon auteurs grecs et latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haute condition, ou appelé au régime public, non aussi abject et pauvre, non troublé d'affaires domestiques, mais en repos et tranquillité d'esprit, acquise premièrement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par ta prudence et sage gouvernement, ô toi (dis-je) orné de tant de grâces et de perfections (...) ¹⁰².

La Pléiade pousse ainsi à l'extrême cette élection du poète et c'est au nom de cela qu'elle peut justifier son peu d'estime pour ses prédécesseurs : il faut distinguer ceux qui font de vers des véritables poètes.

Cette conception du poète comme être particulier entraîne une véritable création de la Pléiade, jamais citée dans les manuels scolaires – peut-être parce qu'elle aborde des sujets trop spécifiques pour des lycées, quoique cette explication soit discutable – celle de la conscience du sujet de l'écriture. Si Du Bellay méprise tant les traducteurs, c'est parce que, reprenant les vers d'Horace avec exactitude, il rappelle que le traducteur est

¹⁰⁰ Pontus de Tyard, *Solitaire Premier ou Dialogue de la fureur poétique*, Seconde édition augmentée, Galiot du Pré, Paris, 1575, p. 19., consulté sur gallica.bnf.fr, le 03.05.2018.

¹⁰¹ Balmas, *La Renaissance, II, Paris, Arthaud, 1974*, p. 74

¹⁰² Du Bellay, *Op. cit.*, p. 240

dépourvu de l'« *inventio* » et de la « *proprietas* » qui appartiennent seulement à l'auteur « libre d'inventer ».

Vous ferez d'une matière prise au domaine public votre propriété privée si vous ne vous attardez pas à faire le tour de la piste banale et ouverte à tous, si vous ne vous appliquez pas à rendre, comme le fidèle traducteur, un mot pour un mot, si vous ne vous jetez pas, en imitant, dans un cadre étroit d'où la timidité ou bien l'économie de l'œuvre vous interdiront de sortir¹⁰³.

De la sorte, Du Bellay émancipe l'auteur français de sa dette à l'égard des grands modèles de l'Antiquité, qu'il ne faut ni traduire, ni copier. En cela, Du Bellay était certainement le meilleur lecteur d'Horace en son temps. On comprend alors que l'imitation qu'il prône est tout à fait différente d'une vulgaire copie.

La conscience du sujet de l'écriture est une réelle nouveauté qui bouleverse, associée à la mise en place du dépôt légal par François I^{er}, en 1537, le statut des auteurs et de l'œuvre littéraire. On sait que durant tout le Moyen Age, l'œuvre littéraire n'est pas considérée comme une propriété privée, que chacun peut la modifier, la prolonger, la tronquer, sans que cela ne dérange personne. Du Bellay, ici, est à l'origine d'une vraie révolution dans le sens où sa conception du poète entraîne une modification de la perception de l'œuvre littéraire : désormais, ceci n'est plus possible, légalement tout d'abord, mais également moralement. L'œuvre littéraire devient la propriété d'un auteur, d'un sujet d'écriture, d'une conscience pourrions-nous dire si nous osions l'anachronisme.

De nouveau, nous pouvons avancer que si les nouveautés apportées par la Pléiade sont réelles, elles ne sont pas forcément celles que transmettent les manuels. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que cette révolution poétique n'a pas vraiment été ressentie comme telle en ce milieu du XVI^e siècle. Certains écrivains d'ailleurs, on pense notamment à Fontaine et à Héroët, ne semblent pas du tout affectés, dans leur manière d'écrire et les émules de Marot sont nombreux bien après la *Défense*. Cette conception de la poésie est en réalité très répandue, Dans ses *Recherches sur la France*, l'historien Etienne Pasquier intitule un chapitre « De la Grande flotte des poètes que

¹⁰³ « *Publica materies privati juris erit, si / Non circa vilem patulumque moraberis orbem, / Nec verbum verbo curabis reddere fidus / Interpres, nec desilies imitator in arctum, / Unde pedem proferre pudor vetet aut operis lex* », Horace *Épîtres, Aux Pisons*, Trad. F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres 1934, p. 209

produisit le règne du roi Henri deuxième, et de la nouvelle forme de poésie par eux introduite ¹⁰⁴ » et y regroupe tout à la fois Scève, Beze, Pelletier, Ronsard et Du Bellay, sans oublier d'autres membres de la Pléiade tels que Pontus de Tyard ou Jodelle, Rémi Belleau et Jean-Antoine de Baïf, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels. Pasquier en cite d'autres encore et s'inclut dans cette cohorte humaniste, tous unis dans une belle guerre (...) contre l'ignorance » : « [j]e compare cette brigade à ceux qui font le gros d'une bataille : chacun d'eux avait sa maîtresse qu'il magnifiait, et chacun se promettait une immortalité de nom par ses vers ¹⁰⁵ ».

Examinons à présent ce que disent les manuels concernant l'apport des ces poètes à la langue française.

3-3 Une révolution pour la langue française ?

3-3-1- Les manuels

La Pléiade est présentée par les manuels scolaires comme l'école qui a permis à la langue française d'accéder à ses lettres de noblesse. Elle est présentée comme un « groupe de poètes menés par Ronsard pour défendre et enrichir le français ¹⁰⁶ », qui « voulut donner toute sa noblesse à la langue française [...] et créer des œuvres capables de rivaliser avec les plus beaux écrits antiques¹⁰⁷ ». On rappelle également que « [m]ême s'il met progressivement fin à la "République des lettres", l'essor des langues nationales est revendiqué par des humanistes comme Du Bellay et les poètes de la Pléiade¹⁰⁸ ». Cette école est donc d'une importance capitale puisqu'elle est non seulement à l'origine d'une révolution poétique qui a bouleversé toute la littérature de l'époque et à venir ; mais elle est également celle par qui arrive la révolution linguistique qui permet au français de s'installer comme langue littéraire, ce qui, apparemment, n'allait pas de soi.

¹⁰⁴ Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, Chapitre XXXVIII, [1^e édition 1581] in *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*, par Léon Feugère, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, Imprimerie de L'institut, 1849, p. 19.

¹⁰⁵ Id.

¹⁰⁶ *L'Ecume des lettres*, *Op. cit.*

¹⁰⁷ *Français Iere* Magnard, *Op. cit.* p. 36

¹⁰⁸ *L'Ecume des lettres*, *Op. cit.* p. 374

Ce rôle majeur est toujours corrélé à celui de François 1^{er} qui a, lui, assis le français en tant que langue administrative : « [e]n 1539, François I^{er} a imposé la langue française dans les écrits administratifs par l'Edit de Villers-Cotterêts¹⁰⁹ », qui a « fait du français la langue de l'état-nation¹¹⁰ », en imposant que tous les actes juridiques de France soient rédigés dans la langue du Roi. Ainsi, « [d]ans la continuité » de cette ordonnance, « la Pléiade souhaite promouvoir la langue française afin d'égaliser les modèles antiques, ce que réalise Du Bellay dans le manifeste de la Défense et Illustration de la langue française¹¹¹ ».

Afin d'enrichir la langue française, les manuels mettent en lumière certaines préconisations données par Du Bellay comme celle de créer « des mots issus du grec et du latin¹¹² » ou d'accueillir des « termes dialectaux, de[s] mots techniques ou d'origine étrangère¹¹³ ».

Tous les manuels s'accordent sur ce point crucial et qui fait la renommée des élèves de Coqueret. Aussi le XVI^e siècle passe-t-il pour être le siècle des changements, des bouleversements, l'époque où la France devient un pays unifié, grâce à un monarque qui place la langue française au premier rang de ses préoccupations, et grâce à un petit groupe d'amis qui changent définitivement le statut de la langue française et qui révolutionnent ainsi tout le paysage culturel de cette période mais également des siècles à venir.

De nouveau, tournons-nous vers les spécialistes.

¹⁰⁹ *Empreintes, Op. cit.*

¹¹⁰ *La vie en toutes lettres, Op. cit.*

¹¹¹ *Ibid*

¹¹² *Ibid*

¹¹³ *Empreintes, Op. cit.*

3.3.2 Les spécialistes.

Pour mener à bien notre travail, reprenons les choses dans l'ordre. Il convient tout d'abord de rappeler que la question de la langue à cette époque est d'une importance majeure à cette époque.

a- La situation du pays.

Avant de parler de situation linguistique, attardons-nous quelque peu sur les spécificités du pays à cette époque.

La France au début du XVI^e siècle est un pays vaste : atteignant 450000 km², il est un des plus vastes d'Europe. Depuis les Capétiens, les rois de France ont toujours œuvré pour l'extension du domaine royal et pour l'affaiblissement des grands seigneurs. Le centralisme à la française n'est pas né hier : il s'agit d'une tradition vieille de plus de 1000 ans !

Louis XI, par exemple, roi de 1461 à 1483, réussit à renforcer le pouvoir royal face aux grands feudataires et à annexer les territoires du duché de Bretagne, celui du duc de Bourgogne, mais également le Maine, l'Anjou et la Provence. Charles VIII, malgré quelques défaites, marqua le départ des guerres d'Italie et prépara l'annexion définitive du duché de Bretagne, grâce à son mariage avec la princesse héritière,

Au début du XVI^e siècle, malgré cette politique, il reste quelques grands fiefs seigneuriaux, tels que le Béarn, les domaines très importants du Duc de Bourgogne, la Flandre, l'Artois. Sur ces territoires, le pouvoir est celui du grand seigneur ; le roi n'y ayant qu'une suzeraineté et une souveraineté de principe.

Au Sud, le Dauphiné et la Provence, se trouvant à l'est du Rhône, n'étaient pas vraiment assimilés au domaine royal ; le roi était obéi en tant que dauphin dans l'un et en tant que comte dans l'autre. Au sud-ouest, le Roussillon appartenait à l'Aragon. On trouvait également trois enclaves étrangères : Calais, qui appartenait à l'Angleterre, la principauté d'Orange, propriété de la maison de Chalon, et le comtat de Venaissin qui était sous la domination papale.

La France est donc un domaine morcelé mais la superficie du royaume de France est immense et d'autant plus impressionnante pour l'époque que les moyens de transport ne sont pas ceux que nous connaissons depuis un peu plus d'un siècle. On voyage à pieds, au mieux à cheval, ce qui éloigne définitivement certaines villes de provinces, pourtant fortement peuplées, du centre administratif et politique que commence à devenir Paris. La France est « *un espace difficile à maîtriser, parce que trop vaste, difficile à traverser, difficile à surveiller*¹¹⁴ ».

Intéressons-nous maintenant à la population qui est un révélateur formidable de la santé d'un pays. Pierre Chaunu disait en 1976 que « [p]our l'historien, l'indicateur démographique constitue la jauge, la ligne de vie, la ligne de flottaison...¹¹⁵ »

Entre 1340 et 1450, la population de la France a fortement chuté : Guerre de Cent ans et Peste noire expliquent les chiffres absolument effrayants concernant la démographie durant cette période. Dans son ouvrage, Fernand Braudel explique que

en dépit de tous les accidents vérifiés, la France n'a jamais connu de régression catastrophique analogue à celle qu'elle a traversée de 1350 à 1450. Aucun accident mortel n'est dès lors à retenir, aucun gouffre de sinistre ampleur ne s'est creusé où le tiers, la moitié de la population française aurait pu disparaître.¹¹⁶ »

Le chercheur va plus loin en affirmant, contre toutes les opinions qui pourraient s'élever contre ses propos, que même les guerres qui ont suivi, quelles qu'elles soient - Première et Seconde y compris - n'ont provoqué un tel cataclysme en termes de démographie. A cette époque sinistrée, les certains territoires étaient véritablement dépeuplés ; c'est par exemple le cas de la Normandie : « de Dieppe jusqu'à Rouen... on ne saurait reconnaître la trace d'un chemin ; on ne rencontre ni fermes, ni hommes, à l'exception de quelques brigands qui infestent les campagnes¹¹⁷ ».

Pourtant, à partir de la fin du XVe siècle, la situation s'améliore et la France se repeuple doucement. Les épidémies de peste par exemple, qui ont fait des millions de morts entre le XIV^e et le XV^e siècle ne se transforment désormais plus en pandémies et restent cantonnées à une ou deux provinces.

¹¹⁴ Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Paris, 1986, t.I, p.97

¹¹⁵ Pierre Chaunu, Georges Suffert, *La Peste blanche*, Paris, Gallimard, 1976, p.57

¹¹⁶ Fernand Braudel, *Op. cit.*, p.167-168

¹¹⁷ E.Levasseur, p.189

La France est également depuis la fin de la guerre de Cent ans en 1453, un pays en paix, ce qui contribue bien évidemment à augmenter l'espérance de vie. La famine n'est plus systématique : une certaine prospérité s'est installée dans le royaume et il n'y a pas de pénurie de blé importante entre 1440 et 1520.

Concernant l'organisation de la société, le seigneur, pas toujours noble puisqu'on pouvait acheter une seigneurie comme une charge juridique, régnait sur un territoire, prélevait les impôts et était un personnage important dans tout ce qui concernait le droit civil. La juridiction criminelle était en revanche celle des cours royales.

Comme le mentionne Robert J. Knecht, au début du XVI^{ème} siècle, on assiste dans les campagnes, à deux évolutions importantes : une nette baisse des richesses et de l'autorité des seigneurs, et un essor de l'aristocratie villageoise. Ce bouleversement de la société est notamment la conséquence de la politique royale. On fait par exemple appel des décisions seigneuriales dans les cours royales qui se prononçaient très souvent contre le seigneur. On remarque ici une des particularités du royaume à cette époque : le droit n'est pas le même dans tout le pays. Le droit du roi n'est pas forcément celui du seigneur et cette complexité juridique est une source de problèmes, tant pour le peuple que pour les nobles¹¹⁸ ».

Dans le domaine linguistique, le morcellement est également très présent. Les nombreuses frontières géographiques du pays font que les habitants n'ont pas toujours conscience d'appartenir au même royaume.

On entend ainsi sur le territoire français du Breton, du Normand, du Bourguignon, du Picard, du Flamand, du Poitevin, du Lorrain, et tant d'autres ! Si la France est à cette époque un royaume puissant, l'unité n'était pas encore au goût du jour, et surtout pas l'unité linguistique.

Fernand Braudel explique que « la civilisation (façon de naître, de vivre, d'aimer, de se marier, de penser, de croire, de rire, de se nourrir, de se vêtir, de bâtir ses maisons et de grouper ses champs, de se comporter les uns vis-à-vis des autres) n'est presque jamais la même du oui nordique au oui méridional, de l'oïl à l'oc¹¹⁹ ».

¹¹⁸ Robert J. KNECHT, *Un Prince de la Renaissance François Ier et son royaume*, Cambridge University Press, 1994, traduction française Patrick HERSANT, Arthème Fayard, 1998, p.30-40

¹¹⁹ Fernand Braudel, *l'Identité de la France*, Paris, 1986, t.I, p.73.

La concurrence entre la langue d'oïl et la langue d'oc est toujours palpable et la limite existe encore véritablement entre le nord et le sud de la France. Dans un article intitulé « Latin et langues vulgaires au XVI^e siècle, en France : un problème de communication ¹²⁰ », Colette Demaizières explique que le développement géographique des grammaires françaises au XVI^e siècle est assez révélatrice de cette situation linguistique : au sud, ce genre d'ouvrage ne fait guère partie des œuvres chères aux imprimeurs, ce qui est très différent dans certaines régions du nord. Il faut ainsi comprendre que le français, sa construction, sa formalisation, ne passionnent pas le sud du pays, parce qu'il s'agit presque dans ces régions d'une langue étrangère.

La frontière linguistique s'étendait de la Gironde, à hauteur du Bec d'Ambès jusqu'au col du Lautaret dans les Hautes-Alpes, en passant par Limoges, le Cantal et l'Ardèche. Au sud de cette ligne, les dialectes d'oc sont toujours bien vivants et tout se dit dans l'idiome local.

Pour bien cerner la situation linguistique concernant les dialectes, il ne faut pas se la représenter comme une simple, et pourtant déjà très importante, dichotomie nord-sud : à l'intérieur de ces zones, il existe une infinité de parlers. En 1533, un grammairien picard Charles de Bovelle écrivait *De differentia vulgaris liguarum et Gallici sermonis variatae*, « *Des différentes langues vulgaires et variétés de discours utilisés dans les Gaules* », où il se livre à une description des parlers de la France :

Nous nous efforcerons ici d'approfondir rapidement et de dévoiler les raisons pour lesquelles la langue française, notre langue maternelle, est si diverse et changeante à l'intérieur des limites du territoire français. [...] il y a actuellement en France autant de coutumes et de langages humains que de peuples, de régions et de villes.

A partir de 1450 cependant, le français a gagné du terrain dans le Sud-Ouest et les parlements de Toulouse, d'Aix et de Bordeaux se mettent à le pratiquer. Ce sont exclusivement les nobles, notamment ceux qui sont chargés d'un office à la cour, qui adoptent la langue d'oïl et la transmettent à leurs serviteurs une fois de retour chez eux. En 1515, beaucoup de classes supérieures du sud utilisent le français.¹²¹

Cette situation a tendance à évoluer quelque peu au XVI^e siècle, notamment par l'action du roi, nous le verrons par la suite.

¹²⁰ Colette Demaizières, « Latin et langues vulgaires au XVI^e siècle, en France : un problème de communication », In *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°37, décembre 1978. pp. 370-376.

¹²¹ Robert J. Knecht, *Op. cit.* p. 28

Si le français change progressivement de statut, son adversaire principal en ce début de XVI^e siècle n'est pas la diversité dialectale ; le véritable ennemi du vernaculaire est le latin. La France connaît donc une situation linguistique assez « étrange » pour un chercheur du XXI^e siècle, c'est que ce pays si puissant, non seulement ne connaît pas l'unité linguistique mais se trouve en prime en situation de diglossie. Nous empruntons bien entendu ce terme aux chercheurs en sociolinguistique du XX^e siècle, qui l'ont utilisé pour parler justement de l'hégémonie et de la domination tyrannique d'une langue « haute » sur celles que l'on appelle les langues « minorées ».

Au début du XVI^e siècle, le latin et le français n'occupent véritablement pas les mêmes domaines, celui de l'érudition étant réservé au premier : en 1501, sur quatre-vingt livres imprimés à Paris, huit seulement sont en français ; tous les autres sont écrits en langue latine. Autre preuve de cette domination, les deux premiers livres imprimés sur le sol français - l'épistolaire et le manuel orthographique de Gasparino Barbizza¹²² - sont des œuvres écrites en latin.

Ce choix éditorial (publier dans la capitale du latin et non du français) aussi symbolique que symptomatique entérine un état de fait qui, malgré les progrès du vernaculaire, perdure encore au XVI^e siècle : le latin est la langue écrite du savoir, le vernaculaire est le vecteur des échanges quotidiens oraux, et ne saurait à ce titre accéder d'emblée à ce nouveau médium, qu'est le livre imprimé.¹²³

Cet état de fait prend sa source au Moyen Age et avant de comprendre ce qui a pu changer au XVI^e siècle, il nous faut bien comprendre quels étaient les véritables enjeux linguistiques de cette époque. Pour cela, revenons sur le statut du latin.

Au Moyen Age, on avait coutume de différencier deux sortes de locuteurs : les clercs et les laïcs. L'opposition qui existait entre ces deux groupes résidait dans la langue qu'ils utilisaient. Les laïcs parlaient une langue transmise par leur famille, alors que les clercs s'exprimaient dans un idiome appris à l'école de l'Église. On associa assez rapidement le vulgaire à la « langue maternelle », c'est-à-dire transmise par la mère. Cette expression véhicule un certain nombre d'idées, qui expliquent en partie la différence de

¹²² Gasparino Barbizza, *De l'orthographia*, Paris, 1472

¹²³ Myriam Jacquemier "De l'émergence à l'illustration (Xve-XVIe siècles)" in *Histoire de la France littéraire*, PUF, Paris, 2006, tome I

statut entre les deux langues. Si le vulgaire est transmis par la mère, cela signifie qu'il est du côté de la nature. Par opposition, le latin, sera lui du côté de la culture. Cet aspect est important puisqu'il implique que la langue vernaculaire n'a pas de règles à proprement dites : elle est transmise sans aucune réflexion, et on l'apprend avec facilité. Or, il ne faut pas minimiser la misogynie de cette époque : une langue associée à la femme ne saurait être une langue noble. Au contraire le latin est une langue transmise dans un cadre précis qui est celui de l'étude et donc celui de l'Église. Sa connaissance et son maniement demande un labeur soutenu, notamment à cause des nombreuses règles qui le régissent. Car nous avons là une autre différence majeure : la langue vulgaire n'est pas codifiée, elle n'est pas policée alors que latin est une langue dont les règles sont extrêmement précises, et ce, depuis des siècles. Dante Alighieri, d'ailleurs, nomme le latin « *gramatica* », ce qui en dit long sur l'adéquation naturelle entre le latin et la grammaire : ils ne forment en somme qu'une seule et même entité. Mise à part cette origine différente, on notait que la langue des laïcs était différente selon les pays alors que celle des clercs était la même partout puisque c'était la langue de la chrétienté. Les considérations linguistiques de l'époque vont même plus loin dans la différenciation des deux langues puisque celle des clercs, le latin, descend du grec, qui descend lui-même de l'hébreu. Or, ce dernier idiome est celui dans lequel Dieu s'est adressé à l'homme : le latin est donc une des langues de Dieu. Aussi faut-il bien comprendre que le latin est une langue sacrée à côté des deux autres que nous venons de citer : le grec et l'hébreu. Mais il est important de dire que le latin est la seule langue sacrée à avoir un statut littéraire :

[l]e latin est en occident la seule langue artistique de toute réalisation ambitieuse, la langue universelle des lettrés, celle de l'écriture faite pour durer, la seule qui permette une diffusion large, indépendante des frontières linguistiques et politiques¹²⁴.

Au Moyen Age, les textes grecs et hébreux ne sont connus qu'à travers leurs traductions, ils n'occupent donc pas la même place que le latin.

Cette particularité du latin en amène une autre, mentionnée dans les propos que nous venons de citer : comme le latin est la seule langue à posséder ce statut littéraire, il rime avec permanence. Or, ce n'est pas du tout le cas des écrits vernaculaires. Ceci est si vrai que tout ce qui veut accéder à une notoriété scientifique doit être traduit en latin.

¹²⁴ Pascale Bourgain, "Réflexions médiévales sur les langues de savoir" in *Tous vos gens a latin. Le Latin, langue savante, langue mondaine (XIVe-XVIIe siècles)*, Droz, Genève, 2005, p.29.

Le latin est la langue des érudits, la langue de la science ; et il est tout à fait révélateur que lorsque Dante, l'un des précurseurs de la Défense des vernaculaires en Europe, écrit en dialecte toscan lorsqu'il compose la *Divina Commedia*, œuvre versifiée fictionnelle, mais rédige son très fameux traité *De Vulgari eloquentia*, rédigé en 1303, où il défend le dialecte toscan...en latin. Ainsi, lorsqu'on pense, on pense en latin...et ce, même si on valorise le vulgaire. Son *Convivio*, est lui rédigé en dialecte car son objectif était de rendre accessible à tous quelques idées philosophiques importantes. Dans son article intitulé « Le latin, langue de la philosophie dans les traités d'amour du XVIe siècle en Italie. Les enjeux du *De Pulchro et Amore* d'Agostino Nifo ¹²⁵ », Laurence Boulègue fait une remarque tout à fait intéressante sur les thèmes réservés au latin. Elle évoque dans cette parution la mode des traités d'amour qui a cours en Italie au début du XVIe siècle. La mode veut que ces écrits se fassent en italien, pourtant certains auteurs sont tout à fait réticents à cet emploi du vulgaire dans ces œuvres. La chercheuse parle notamment de Francesco Cattani da Diacceto, philosophe platonicien florentin, qui dans le « *Proemio de tre libri d'amore* »¹²⁶ fait allusion au paradoxe à parler de l'amour en vulgaire. Laurence Boulègue affirme ainsi que : « [l]e thème de l'amour est ici vu comme un mystère qui exige une initiation. Le communiquer au vulgaire est quasiment un acte profane. Ainsi l'italien ne paraît pas, de l'aveu même de l'auteur, la langue appropriée au traitement du thème de l'amour¹²⁷ ».

Ainsi, nous comprenons que le latin occupe, non seulement en France mais dans l'Europe entière, une place tout à fait particulière. Il jouit d'un statut unique qui le rend tout à fait indétronable dans certains domaines.

Ceci n'est pas propre à la France : le latin est une sorte de koïné ayant cours dans toute l'Europe au sein du milieu intellectuel. Tous les savants, tous les érudits humanistes, tous les hommes de lois parlent et écrivent en latin.

¹²⁵ Laurence Boulègue, "Le latin, langue de la philosophie dans les traités d'amour du XVIe siècle en Italie . Les enjeux du *De Pulchro et Amore* d'Agostino Nifo" in *Tous vos gens a latin. Le Latin, langue savante, langue mondaine (XIVe-XVIIe siècles)*, Genève, Droz, 2005

¹²⁶ Francesco Cattani da Diacceto, *Giulio tre libri d'amore* , in *Giulio tre libri di M. Francesco Cattani da Diacceto, filosofo et gentil'huomo fiorentino con un Penegirico all'alore et con la vita del detto Autore*, M. Benedetto Varchi, Gabriel Giolito de Ferrai, Vinegia, 1561

¹²⁷ Laurence Boulègue, *Ibid.*, p. 281-283.

Pourtant, les choses évoluent et le XVI^e siècle va certainement jouer un rôle capital. Mais il serait tout à fait erroné de penser que ce changement arrive brusquement, à la fin du XV^e siècle et surtout au milieu du XVI^e siècle, comme si tout à coup, on se réveillait et qu'on réalisait que le vulgaire, le français, était plein de qualités, et assez noble pour pouvoir exprimer toutes sortes de choses.

b- La défense des vernaculaires : une position répandue en Europe.

Comme nous venons de l'évoquer, certains auteurs se sont interrogés sur le vulgaire bien avant le XVI^e siècle. Tout commence en effet en Italie au XIII^e siècle avec Dante Alighieri qui donne l'impulsion à la progression des langues vernaculaires. Dans son *De vulgari eloquentia*, son objectif est de parvenir au vulgaire idéal, celui qui pourra rivaliser avec le latin. Pour cela, il se livre à une étude linguistique précise qui montre la parenté entre les langues d'oc, d'oïl, de si et le latin. Il identifie ainsi la fragilité des vernaculaires : leur manque de permanence. Il procède donc à une argumentation précise pour doter le vulgaire italien de caractéristiques qui aboutiront à cette stabilité, qui fera que cet idiome sera entendu de tous les locuteurs de la langue du si.

Cette œuvre déclenche une querelle en Italie désignée par l'expression « *Questione della lingua* », qui oppose les Défenseurs du latin et ceux du vulgaire d'une part - ces derniers prônant l'idée que le vulgaire peut accéder à l'écrit, domaine jusque-là réservé au latin - et les partisans des différents vernaculaires pratiqués en Italie à cette époque. Cette « Question de la langue » ne cesse d'agiter les passions, surtout lorsqu'apparaît l'imprimerie, nécessitant une langue aux règles stables et comprise de tous. Au XV^e siècle, deux grands partis s'opposent à travers deux vulgaires : le vénitien et le florentin. Les vénitiens dominant l'imprimerie à cette époque avancent cet argument pour justifier l'adoption de leur parler, tandis que Florence revendique une culture littéraire synonyme de stabilité déjà en marche, et de rayonnement de la péninsule. Nombreux sont les lettrés qui prennent position dans cette querelle. Parmi les plus célèbres peuvent être nommés Machiavel, auteur du *Discorso o dialogo altorne de nostra lingua*, ou Bembo qui écrivit le fameux traité dialectique intitulé *Prose della Volgar Lingua* ; défenseurs tous deux du toscan.

En 1542, c'est au tour de Sperone Speroni de donner son avis : lui aussi prône l'adoption du dialecte de Florence, langue littéraire par excellence, et ce, malgré ses origines vénitiennes. Dans son *Dialogo delle lingue*, il expose les qualités du latin et du vulgaire et explique que la poésie doit être écrite en toscan, en suivant deux modèles en particulier : Pétrarque pour la poésie et Boccace pour la prose.

Le lecteur pensera peut-être à ce moment de l'exposé que nous nous éloignons quelque peu de notre sujet. Pourtant il n'en est rien : à travers ce retour en arrière italien, nous voulons mettre en évidence que la Pléiade n'a absolument pas inventé la défense de la langue française comme les manuels scolaires peuvent le dire. D'ailleurs en France, les combats pour le vulgaire sont également assez anciens :

[i]l serait absurde de croire que, soudain, à la fin du XVe siècle, et au début du XVIe siècle, on découvre avec surprise les vertus de la langue française et qu'on décide de la définir, de la promouvoir et de l'imposer en tous domaines par un surprenant acte de volonté ¹²⁸.

Certains écrits sont restés célèbres, comme ceux de Jean Lemaire de Belges, grand rhétoricien - un des seuls auteurs sauvés par la *Défense* - auteur de la *Concorde des deux langages* publiée en 1513, met en évidence, sous couvert d'un tact diplomatique élevé, les qualités exceptionnelles du français ; ou ceux de Jean Lefèvre d'Étaples, un des humanistes les plus célèbres, qui fait précéder ses traductions du Nouveau Testament par des notes expliquant pourquoi il est important que les Textes doivent être présentés aux Chrétiens dans une langue comprise de tous, ce qui allait contre les préconisations de l'Église. On peut également citer Geoffroy Tory, connu pour son *Champ Fleury*, précédé d'un commentaire dans lequel l'auteur défend la langue française et appelle la mise en place, pour sa grandeur, d'une grammaire. Les exemples sont nombreux et célèbres et il nous faudrait un ouvrage entier pour tous les citer. Toujours est-il que la langue française était déjà au cœur des préoccupations de bon nombre d'écrivains qui étaient prêts à la défendre hardiment face à ses détracteurs, qu'ils soient pro-italiens - nous y reviendrons - ou pro-latin.

L'autre raison qui nous a poussé à revenir sur cette querelle italienne, c'est que la *Défense* n'est en fait qu'une reprise assez flagrante du *Dialogo delle lingue* de Sperone

¹²⁸ Claude Longeon, *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Librairie générale française, 1989, p. 5.

Speroni. Nous avons évoqué plus haut les dangers de l'imitation, et la frontière, parfois très mince entre imitation et traduction : il est évident ici que la ligne est franchie. Dans son *Histoire de la Pléiade*, Henri Chamard revient sur cette trouvaille de Pierre Villey qui écrit, en 1908, un ouvrage sur *Les sources italiennes de la Défense et Illustration de la langue française de Joachim du Bellay*. Chamard retranscrit dans son *Histoire* des extraits du *Dialogo* et de la *Défense* : la sentence est sans appel ! Du Bellay reprend mot pour mot les propos de Sperone Speroni. Sans entrer dans le détail comme ont pu le faire ces éminents chercheurs - notre propos n'est pas là - nous pouvons par exemple citer le début du traité de Du Bellay. Lorsque ce dernier évoque l'origine des langues en ces termes : « [l]es langues ne sont pas nées d'elles-mêmes en façon d'herbes, racines et arbres : les unes infirmes et débiles en leurs espèces, les autres saines et robustes, et plus aptes à porter le faix des conceptions humaines (...) ¹²⁹ », il imite de façon très « ressemblante » Sperone Speroni qui disait ¹³⁰.

On peut constater qu'on est tout de même très proche de la si vilaine traduction fustigée par Du Bellay. Ainsi, les arguments de la *Défense* ne sont pas neufs et la Pléiade n'a fait que reprendre les propos d'un autre.

Les manuels scolaires taisent ces « détails » pourtant connus d'un grand nombre et assez anciens puisque Villey écrit son ouvrage en 1908.

c- Le français du roi

Il nous faut maintenant revenir sur l'autre évènement directement associé à la *Défense* pour expliquer, dans les livres scolaires, l'installation du français comme langue officielle. Il s'agit l'Ordonnance de Villers-Cotterêts datant du mois d'août 1539. Il est vrai que cette décision de François Ier est d'une grande importance : tout texte juridique, quel qu'il soit, doit, à partir de cette date, être exclusivement rédigé en français. Certains voient là une conséquence du faible niveau de François Ier en latin... Plus sérieusement, il faut considérer cette ordonnance comme un acte politique, une vraie volonté d'imposer le français... contre le latin. Nous avons pu parler tout à

¹²⁹ Du Bellay, *op. cit.*, p. 203.

¹³⁰ Sperone Speroni

l'heure de la diversité linguistique du royaume de France en ce début de XVI^e siècle. Pourtant, les patois ne sont pas vraiment ce qui intéresse François I^{er}. Ce qu'il souhaite, c'est imposer véritablement le français comme langue du droit et du roi. Ceci fait certainement partie de sa stratégie d'ensemble : il a compris très tôt, le fait d'être entouré d'érudits et d'humanistes a certainement influencé ses décisions, que la question de la langue était essentielle. Le royaume doit être associé à une langue, parce que, en plus des faits d'armes, ce sont les artistes qui font la grandeur d'un royaume ... Il était très répandu à cette époque de parler de la postérité qu'apportaient les écrivains d'un royaume. Le sort de l'empire romain était un exemple pour beaucoup : alors qu'il ne restait pas grand-chose de la richesse qu'avait pu connaître Rome pendant l'Antiquité – Rome en ce début de XVI^e siècle est une ville pauvre et sale – se maintenait en revanche l'idée d'un grand empire, d'une culture incroyable... et tout ça grâce à ses écrivains. Cela, François I^{er} en est très rapidement conscient, et c'est notamment de cette observation que la mise en place d'une vraie politique culturelle germe dans son esprit. Véritable mécène, il a été le bienfaiteur de bon nombre d'écrivains, ce qui lui a valu le surnom de « Père des lettres ».

Mais revenons-en à cette ordonnance qui date d'août 1539, et qui est adoptée par le Parlement dès septembre de la même année. Nous avons pu constater plus haut que les manuels scolaires font de ce document ce qui a permis au français d'accéder à des fonctions hautes, ici juridiques. Cette ordonnance est intéressante pour deux raisons. La première est que sur les 192 articles qui la composent, 2 seulement - les articles 110 et 111 - sont concernés par ce choix linguistique. Le reste de l'ordonnance, qui a pour nom complet « Les ordonnances royaulx sur le fait de la justive et abbréviation des proces » est un amalgame quelque peu confus, regroupant différentes décisions sur les procédures des juridictions ecclésiastiques et séculière ; l'établissement de registres d'état civil ; les droits de l'accusé ; l'interdiction de certaines confréries et de la corruption. Ainsi, le document est dense et on est assez surpris de constater que les articles qui l'ont fait passer à la postérité n'occupent pas la majeure partie de l'ordonnance.

Ceci peut peut-être s'expliquer par l'édition de cette ordonnance. C'est en effet la deuxième raison de notre intérêt pour ce célèbre document. Geneviève Guillemot-Chrétien, dans un article intitulé « La diffusion de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539-1542) », constate que ce document est le titre le plus souvent édité en 1539 :

quelques vingt mille exemplaires en quelques mois ! Elle remarque également que l'impression est donnée à trois libraires : Galliot du Pré, un des plus grands libraires parisiens, qui détient pour cela un privilège royal, Jean Bonhomme et Jean André qui obtiennent un privilège accordé par le Parlement. Ces détails sont assez significatifs : tout d'abord, c'est la première fois qu'un texte juridique fait l'objet de l'achat, très onéreux, d'un privilège royal, et ensuite, les deux sortes de privilèges sont accordés le même jour, comme pour mieux assurer la diffusion de l'ordonnance.

Ainsi, ce document semble avoir été l'objet d'une réelle stratégie de communication, ce qui prouve son importance :

La place exceptionnelle de l'ordonnance de Villers-Cotterêts dans l'histoire administrative française est donc confirmée par l'examen des circonstances de sa publication. En l'espace de quelques mois, la majeure partie des juristes et des praticiens du droit dans le royaume ont pu disposer du texte écrit¹³¹.

On peut aisément comprendre que la postérité ait retenue cette ordonnance comme une vraie décision royale en matière linguistique : seule une question aussi stratégique aurait pu engendrer une telle campagne de diffusion.

Ce qui est plus surprenant, c'est que ce n'est pas la première fois qu'un monarque prononce un acte fort pour le vernaculaire : cette promotion remonte en fait au XIII^e siècle.

Il faut d'abord bien préciser que la langue du roi a très vite été associée à celle de la justice pour une raison très simple : la justice est une affaire de roi. Le rôle d'un monarque est de faire régner la paix dans son royaume, de protéger ses sujets, quitte à prendre les armes si cela s'avère nécessaire. Pourtant, il faut avouer que la rédaction d'actes juridiques en français ne vient pas de la royauté. En effet, dans une recherche très détaillée qui nous a été précieuse pour comprendre le développement de la langue du roi et de ses enjeux, Serge Lusignan¹³² nous explique que ce sont d'abord certaines villes du Nord de la France qui ont utilisé le français dans des textes officiels. Les actes rédigés en français les plus anciens sont en effet ceux de la ville de Drouay, et ils datent de 1204.

¹³¹ Geneviève Guilleminot-Chrétiens, « La diffusion de l'ordonnance de Villers-Cotterêts », in *La prise de décision en France (1525-1559)*, Ecole nationale des chartres, 2008, p. 156.

¹³² Serge Lusignan, *La langue des rois au Moyen Age, Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004

Les chartes ont ensuite été écrites en vernaculaire dans le nord et l'est, puis ce procédé s'est répandu dans le sud et l'ouest du pays d'oïl. Comme on peut le constater dans cette progression, c'est que Paris, le centre, a été la dernière zone géographique à utiliser le français : on ne retrouve du français dans les chartes que vers 1260-1270. Cela s'explique sans doute par le statut du latin dans la capitale. Serge Lusignan donne aussi pour raison le fait que la chancellerie de Paris avait déjà une activité en latin alors que toutes ces villes où l'on retrouve de très anciens textes officiels en français n'avaient avant cette date pas de production du tout. Il ne s'agissait donc pas de changer une quelconque habitude comme ça a dû être le cas à Paris, où nous venons de le dire, le latin était la langue commune à tous ceux qui s'occupaient de justice. Le chercheur fait également remarquer que cette progression coïncide souvent à une intense activité culturelle en vernaculaire :

Dès le XIII^e siècle, on voit apparaître des puits de rhétorique dans la plupart de ces villes. Il s'agissait d'associations regroupant les membres de la bourgeoisie, au sein desquelles on s'adonnait à des activités littéraires. Des concours de poésie étaient organisés entre les villes et donnaient lieu à de véritables joutes littéraires¹³³.

On peut ici noter à quel point la littérature est une donnée importante en matière de culture : elle influence toute la société, puisque c'est grâce à elle que la langue s'impose.

On constate également que le développement de la prose est un élément capital de l'accession du français à certaines tâches « hautes ». La date à laquelle on retrouve d'ailleurs les premiers textes officiels en français émanant du roi de France correspond également à une volonté politique, à un vrai choix. Dans un ouvrage récent, Gabrielle Spiegel expose le fait que le système de défense des petits seigneurs du Nord de la France contre les revendications territoriales de Philippe II n'est pas étranger à cette adoption du français dans les chartes. Il est en effet intéressant de noter que ces petits seigneurs ont demandé à ce que soient rédigés des documents historiques destinés à vanter les mérites de la féodalité. Le français devenait ainsi une langue identitaire, puisque jamais jusqu'à cette date, on n'avait rédigé ce genre de documents dans une autre langue que le latin. Or, il est encore plus intéressant de noter que le roi a utilisé la même langue lorsqu'il les avait vaincus militairement :

¹³³ Serge Lusignan, *Op. Cit.*, p.59-60

Louis IX commanda à l'abbé de Saint-Denis la rédaction d'une œuvre qui légitimait par l'histoire la politique royale : ce fut l'origine des Grandes chroniques de France terminées en 1274. (...) Et pour la première fois, un auteur utilisait le français dans une œuvre à l'intention d'un roi de France ; Louis IX avait répondu aux barons dans leur propre langue¹³⁴.

Le français, dès le XIII^e acquiert donc une certaine place dans la rédaction d'actes juridiques. On voit également se développer les traductions de grands traités romains faisant partie du *Corpus juris civilis*. Tout ceci est extrêmement important pour la langue écrite : on comprend qu'un vocabulaire spécifique a dû être créé assez rapidement. D'autant plus que, nous dit Serge Lusignan, les documents mêlant français et latin étaient rares, si bien que le français a toujours gardé une identité propre : on n'a jamais amalgamé les deux langues, ce qui a certainement permis au français d'assurer son autonomie et de s'imposer un peu plus tard comme une véritable langue. Kloss explique que cet éloignement entre la langue mère et la langue minorée est un atout pour cette dernière qui, au vu de son éloignement, garde une identité et de ce fait, a moins de chance d'être absorbée par la première.

Mais c'est surtout sous Philippe VI que les habitudes changent véritablement. L'accession au trône de ce monarque explique peut-être, du moins en partie, les différences que l'on trouve dans les registres de l'époque. Il faut en effet rappeler que lorsque s'éteint Charles IV, la couronne fut confiée à Philippe de Valois, neveu de Philippe le Bel, afin qu'elle ne finisse pas dans les mains d'un étranger, en l'occurrence Edouard III, qui était pourtant le petit fils de Philippe le Bel. Philippe de Valois n'était donc pas destiné à être roi, si bien qu'il n'avait pas appris le latin, comme le demandait l'éducation d'un futur souverain. Le roi était donc victime de la « barrière de la langue »... ce qui était d'autant plus problématique que son incompréhension le mettait en position de faiblesse dans des domaines clés, tels que la justice. Ceci explique donc peut-être pourquoi, au cours de l'année 1330, les registres royaux ont enregistré jusqu'à 86% d'actes rédigés en français. Cette proportion tout à fait incroyable, même s'il a y a eu quelques fluctuations, reste sensiblement la même les quatre années qui suivent.

Cette utilisation du français par la chancellerie joue certainement un grand rôle dans la mise en place d'une certaine stabilité dans la langue écrite. D'autant plus que Philippe VI fait passer une ordonnance qui exige que les notaires sachent écrire dans les deux

¹³⁴Serge Lusignan, *Op. cit.*, p. 61

langues, en latin et en français, ce qui est un fait capital dans le changement de statut du français qui, pour la première fois peut-être, est véritablement mis sur un pied d'égalité avec le latin.

Ce qui est intéressant c'est que cette décision, pourtant capitale n'a eu qu'une piètre influence sur l'utilisation du français : cette langue, malgré les progrès qu'elle accomplit à ce moment-là, ne change pas vraiment de statut. La langue du savoir reste tout de même le latin, peut-être en raison de son lien avec la papauté. Toujours est-il que le latin garde son prestige et les notaires vont tout faire pour garder la spécificité de leur charge, dont ils tirent une grande fierté et un statut certain dans la société de cette époque. Ils sont en effet en charge de retranscrire la parole royale, comme les évangélistes (qu'ils avaient reconnus patrons de leur confrérie) avaient en charge la parole de Jésus. Bien entendu, on retrouve ici l'association entre le latin et la Bible qui explique en grande partie le prestige dont jouit cette langue. D'ailleurs, lorsque Jean II arrive au pouvoir en 1350, la chancellerie exerce son influence sur le souverain et le français est alors interdit à la chancellerie royale. Il faut dire que la cause était gagnée : à la différence de son père, Jean II est un homme lettré, très cultivé, qui est né pour être roi et qui sait donc parfaitement parler et écrire le latin. Il faut également voir ici un moyen de légitimer la branche de Valois au pouvoir : à la différence de François I^{er} qui se sert du vernaculaire pour asseoir son importance, Jean II fait du latin, et donc de son prestige, la langue officielle de son royaume. On voit ici l'importance des langues et de ce qu'elles véhiculent dans les différentes étapes de la constitution des états. Serge Lusignan va même jusqu'à dire que

[l]'une des créations les plus spectaculaires des Etats modernes reste l'invention des grandes langues romanes nationales et les frontières linguistiques qui les séparent. Il n'est rien de moins naturel que ce phénomène. On peut envisager l'hypothèse théorique que, n'eussent été les structures étatiques fortes qui progressivement ont créé ces frontières, la Romania se serait différenciée en une variété de dialectes juxtaposés dans un continuum linguistique depuis la Belgique jusqu'aux extrémités des péninsules ibérique et italienne. La qualité de compréhension entre les locuteurs aurait été fonction de leur plus ou moins grande proximité géographique ¹³⁵.

Pourtant, comme on le voit constamment dans les livres d'histoire, les influences changent, et l'accession du français à la langue du droit connaît une nouvelle étape, qui est encore une fois bien antérieure à Villers-Cotterêts. Les fils s'opposant souvent aux

¹³⁵ *Ibid*, p.27

pères, Charles V, lorsque son père est fait prisonnier en 1356, se laisse gagner par les arguments de la bourgeoisie qui reprochaient à Jean II d'être trop tributaire de l'avis de son chancelier Pierre de la Forêt. Ainsi, on voit les actes en français regagner du terrain. Jean II libéré, le latin retrouve sa place.

Puis finalement, lorsque Charles V accède véritablement au trône, en 1364, il donne au français toute sa place, sans pour autant délaisser le latin. Le choix de la langue devient en effet une histoire de nature de document : si les décisions concernent l'Église, la royauté, c'est le latin qui est utilisé, alors que s'il s'agit d'actes concernant le peuple, le document est rédigé en vernaculaire.

Tous les anoblissements et les légitimations s'écrivent désormais en français, de même que les chartes au profit des villes de consulat. Le latin est également d'usage dans 90% des lettres concernant l'Eglise (...), de même que dans 70 % des sauvegardes royales. De son côté, le français domine totalement dans les lettres de rémission, ainsi que nous avons pu le voir, et on le préfère très nettement pour les donations royales. Une répartition linguistique aussi tranchée en fonction de la nature de l'acte laisse supposer que la localisation géographique du bénéficiaire influençait peu le choix de la langue. (...) ¹³⁶

On peut donc constater que le français acquiert un statut bien avant Villers-Cotterêts puisque tout cela se déroule plus de cent cinquante ans avant la *Guilelmine* et la *Défense*.

Il est vraiment très intéressant de se pencher sur cette figure de Charles V. Celui qui fut surnommé « le Sage », est en effet l'un des plus grands bienfaiteurs pour le vernaculaire, ce qui n'est absolument pas passé à la postérité. Il faut en effet rappeler que c'est sous son règne qu'une véritable campagne de traductions a été ordonnée. Là encore, il s'agissait d'un choix politique : le vernaculaire devient, avec la Guerre de Cent ans, un moyen de resserrer la conscience nationale. Si son père avait voulu légitimer son règne par l'usage du latin et du prestige qui marchait avec lui, Charles V, lui, préfère jouer sur cette conscience nationale naissante. Il réunit pour cela une troupe de savants autour de lui : encore une fois, on constate ici que François I^{er}, bien que l'histoire ne l'ait pas retenu, n'est pas le premier à avoir fait de sa cour un lieu de connaissance, et de promotion du vernaculaire. Le but avoué de Charles V était en effet, d'enrichir la langue française en usant des trésors de l'Antiquité. C'est donc pour cela qu'il met au point cette campagne de traductions car la version est le moyen de s'approprier richesses d'autrui. La puissance du royaume face à la menace que

¹³⁶ *Ibid*, p.116-121

représente l'Angleterre passe donc déjà en cette fin de XIVe siècle par la culture et par le rayonnement des intellectuels. C'est ainsi que certains grands noms se font connaître tels que Nicole d'Oresme ou Pierre Bersuire qui traduisent Tite-Live. Il est troublant de trouver dans les prologues du premier des idées que développe la *Défense* cent cinquante ans plus tard. Nicole d'Oresme, conscient de la place centrale de la langue, dans son commentaire à la traduction de la *Politique VII*, d'Aristote, dit qu'un royaume se construit autour d'une seule langue. Il poursuit le raisonnement en soutenant qu'il est « *comme hors nature que un homme regne sus gens qui ne entendent son maternel langages*¹³⁷ »

On peut donc conclure notre petit retour en arrière par le fait que le XVIe siècle n'a pas inventé la Défense du vernaculaire : elle était déjà à l'œuvre dans toute l'Europe dès le XIVe siècle. On comprend très rapidement, et cela s'accroît encore avec l'émergence de l'Humanisme, mouvement qui s'est intéressé à toutes ces problématiques linguistiques, que la langue tient une place centrale dans le développement et la prospérité des royaumes. Elle est un des leviers du pouvoir. Corrélativement, on prend conscience que les écrits sont des gages de rayonnement, et donc de puissance. Il n'existe en effet aucun grand royaume sans une grande littérature. Ainsi la question de la langue, celle de l'écrit, de la production littéraire, et celle du pouvoir royal sont intimement liées.

Il serait pourtant erroné de prétendre que le XVIe siècle n'a pas véritablement apporté sa pierre à l'édifice encore fragile de l'accession du vernaculaire à des fonctions « hautes ». Si l'objectif est le même depuis des siècles - enrichir le vulgaire - le XVIe siècle est le premier à avoir fait passer la traduction au second plan des productions pouvant permettre ce changement de statut de la langue. Désormais, en effet, on s'évertuera à créer des œuvres nouvelles, même si l'imitation reste la théorie centrale de cette nouvelle littérature française. François Ier, grâce à son ordonnance, et bien qu'elle ne soit pas aussi révolutionnaire que l'histoire veut bien le dire, a permis au français, et plus précisément au français du roi d'acquérir le prestige qui pouvait encore lui manquer. La renommée du raffinement de la cour du « Père des lettres » devient si

¹³⁷ Nicole d'Oresme, Maistre Nicole d'Oresme. *Le livre de Politiques d'Aristote*, p.291

importante que la langue qui y est parlée devient celle qu'il faut maîtriser et celle qu'il faut utiliser, comme ceux qui font et défont les modes dans ce royaume de France. Ainsi, dans les provinces, même si le patois reste majoritaire, l'élite souhaite de plus en plus parler la langue du roi : elle devient la norme à acquérir. C'est peut-être également pour cette raison que l'Ordonnance est passée à la postérité : cette décision, forte, il faut le reconnaître, est prise dans un contexte extrêmement favorable. Si les notaires, nous l'avons vu plus haut, n'avaient que peu apprécié que Philippe VI les oblige à abandonner cette langue de prestige qu'est le latin et qui était synonyme de réussite sociale, il n'en va pas de même en ce milieu de XVI^e siècle. Les juristes et les classes sociales élevées sont prêtes à modifier leurs habitudes parce que le français du roi est devenu prestigieux. Maîtriser et pratiquer cette langue est désormais signe que l'on appartient à l'élite du royaume : les petites gens ne quitteront réellement leur patois qu'au XIX^e siècle. Il s'agit ici d'une formidable avancée pour le français, et même si l'Ordonnance n'a pas joué le rôle qu'on veut bien lui prêter, il faut reconnaître à François I^{er} le mérite d'avoir pu élever le vernaculaire aussi haut socialement.

Une des conséquences de ce nouveau prestige du vulgaire est la notion de « qualité » de la langue : le parler du roi, c'est-à-dire celui de l'Ile-de-France est le français le plus « pur », le meilleur, celui que l'on doit suivre. Cette question de pureté et de qualité de la langue est au cœur des préoccupations humanistes et les controverses sont nombreuses. C'est finalement le parler de l'Ile-de-France qui l'emporte parce que c'est là que l'on trouve les gens de qualité, les érudits, les penseurs, les parlementaires. La norme devient ainsi une norme sociale. Si les patois ne perdent pas de terrain sur le plan quantitatif, ils sont largement distancés sur le plan qualitatif : le patois est désormais associé à une classe sociale plus humble et une culture plus pauvre.

La victoire du français, même si elle est loin d'être totale, est donc gagnée face à deux rivaux de taille : le latin et le patois, deux langues dont les élites s'éloignent peu à peu au profit du français du roi. Aussi peut-on dire que François I^{er} a remporté la bataille !

d- Les critiques faites à la Défense

Nous nous sommes attachée à comprendre la véritable place de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts dans le développement du français ; faisons de même avec la *Défense*.

On sait qu'elle fait partie d'une série d'arts poétiques qui se sont succédés et répondu au milieu du XVI^e siècle. Si Du Bellay avait eu à cœur de prendre le contrepied de Sébillet, Aneau joue le même rôle face à la *Défense*. Il commente les choix et les propos tenus par le jeune poète, parfois avec beaucoup de précision, discutant un mot ou une expression. Le titre du pamphlet de Du Bellay, notamment, attire son attention :

Ce titre est de belle parade, magnifique promesse et très grande attente : mais à le bien considérer : il est faux (...). Car n'est point Défense, sans accusation précédente. (...) Qui se forge lui-même des monstres faits tout à propos, tels qu'il les puisse aisément défaire : combien qu'ils ne soient, et n'aient été jamais¹³⁸.

Selon Aneau, la langue française n'est pas du tout attaquée en ce milieu de XVI^e siècle. Nous venons de le voir : il existe, il est vrai, une situation linguistique particulière en France mais les avancées pour le vulgaire sont déjà anciennes, et personne ne conteste plus la légitimité du français en littérature. Henri Chamard le dit très clairement dans son œuvre sur la Pléiade :

L'opinion est fondée, suivant laquelle Du Bellay n'a fait que réunir en faisceau, (...) des arguments et des idées qui, depuis longtemps déjà, hantaient bien des esprits. En ce qui touche notamment la Défense de la langue nationale, il est établi qu'elle avait commencé bien avant la Pléiade¹³⁹.

On comprend ici qu'il n'y a aucune nouveauté dans les propos avancés par la *Défense*. Rien en tout cas, qui puisse justifier d'une telle réputation de révolutionnaire...

Ferdinand Brunot le dit lui-aussi très clairement, et de façon assez sévère d'ailleurs :

(...) [S]i on considère son plaidoyer [celui de Du Bellay] en général, il vient après vingt autres. Si on l'applique plus spécialement à la poésie, il manque de portée et n'était nullement nécessaire.

La vérité est qu'au commencement du XVI^e, le français n'avait plus à pénétrer en aucun des genres poétiques : il s'y était fait sa place depuis longtemps. (...) Il n'y avait point de révolution à faire¹⁴⁰.

¹³⁸ Aneau, *Op. Cit*, p. 179

¹³⁹ Chamard, *Op. cit*, p. 172

¹⁴⁰ Brunot, *Op. cit.*, p. 82-83

Brunot nous explique que le prestige du latin était encore bien ancré mais que le français avait toute sa place dans le panorama de la littérature :

(...) un pas restait à franchir ; l'idée qu'une œuvre poétique ou oratoire écrite en latin était supérieure n'était point morte. Le préjugé que la poésie française était un simple passe-temps subsistait. Il y avait à l'élever au-dessus d'elle-même et à lui gagner, après l'affection, la considération publique ; mais depuis Marot, depuis Scève, et même depuis Jean de Meun (...), la restauration de la poésie française pouvait coûter un grand effort : elle n'exigeait plus le moindre coup d'audace. On ne hasarde rien quand on a devant soi des classiques, et le mot avait déjà été dit en 1548¹⁴¹.

Brunot ne conteste pas le fait que les auteurs de la Pléiade défendent la langue française mais bien le fait qu'ils annoncent cette Défense comme une nouveauté.

Une autre critique faite à la *Défense* nous vient également du *Quintil*. Aneau fustige Du Bellay qui voudrait élever la langue française au-dessus des langues latines, affirmant sa supériorité face au latin ou au grec, mais en utilisant des idiomatismes, des mots et des procédés d'écriture propres à ces langues. Ceci est un des principaux défauts et une des grandes contradictions de la théorie de l'imitation appliquée à la langue. Aneau se montre très sévère à l'égard de l'auteur de la *Défense*, l'accusant même d'atteindre l'objectif inverse de celui qu'il s'était fixé :

Tu es de ceux-là [admirateurs des langues grecque et latine], car tu ne fais autre chose par toute l'œuvre, (...) de nous induire à Greciser et à Latiniser, vitupérant toujours notre forme de poésie, comme vile, et populaire (...) et par comparaison d'iceux montres la pauvreté de notre langue, sans y remédier nullement et sans l'enrichir d'un seul mot, d'une seule vertu, ni bref de rien, sinon que de promesse et d'espoir, disant qu'elle pourra être, qu'elle viendra, qu'elle sera : etc. Mais quoi ? quand et comment ? Est-ce là la Défense et illustration, ou plutôt offense et dénigration¹⁴².

Quelle attaque ! Virulente, mais non sans fondement. Nous verrons dans la suite de notre exposé que la réception de la Pléiade à travers les siècles a été fortement influencée par cette volonté d'imiter et d'utiliser les langues qu'on combattait pour enrichir le français. On a en effet souvent reproché à Du Bellay son manque de précision, de logique. Henri Chamard, qui affectionne pourtant particulièrement son sujet d'étude, ne peut que convenir de la mauvaise qualité de cette partie de la *Défense* : « On ne saurait donc en vouloir à Du Bellay d'avoir entrepris une fois de plus la Défense de sa langue maternelle ; on peut regretter seulement qu'il s'y soit montré si

¹⁴¹ *Ibid* p. 84

¹⁴² Sébillet, *Op. cit.*, p. 187

médiocre », expliquant que « [c]ette partie du manifeste est de beaucoup la moins heureuse ». Il excuse l'auteur en avançant le fait qu'il n'est pas linguiste et répète que « ses intentions sont généreuses » mais termine par avouer que « sa langue est en défaut, sa méthode incertaine, son raisonnement aussi dépourvu de précision que de rigueur logique ¹⁴³ ».

e- Les atouts de la Défense.

Mais alors, comment se fait-il que toutes ces critiques n'aient pas été retenues pas l'École ? Même si les manuels n'ont pas pour rôle de mener des recherches à la manière des spécialistes, ils se doivent tout de même se fonder sur les écrits de ces derniers pour construire leurs propos. Or, jamais ne sont évoqués ce manque de rigueur ou cette contradiction pourtant si criante. On peut véritablement se demander ce qui a pu permettre un tel oubli. La qualité de la *Défense* fait partie intégrante du mythe de la Pléiade : non seulement, elle ne fait que reprendre ce qui se disait un peu partout, et n'apportent donc rien de nouveau, mais elle est, de surcroît, de piètre qualité, voire même incohérente à certains moments de la démonstration.

La postérité l'a pourtant sauvée et elle n'aurait pu le faire sans quelques atouts.

Le premier d'entre eux semble être le ton du manifeste.

Si les arguments avancés par Du Bellay ne sont pas nouveaux, ils ont le mérite d'être ici assemblés et synthétisés dans un projet louable. Du Bellay développe et explique toutes ses préconisations et regroupe en seul ouvrage, bon nombre d'idées qui flottaient dans l'air de manière diffuse depuis quelques décennies. Aussi la *Défense* a-t-elle été très rapidement considérée comme un manifeste : elle réunit et explicite une démarche, que l'on soit en accord ou non avec son auteur. On peut se poser la question sur ce qui la différencie de *l'Art Poétique* de Sébillet, que les élèves de lycée ne connaîtront jamais, à moins d'une spécialisation en littérature du XVI^e siècle. On peut dire que la manière de présenter les préconisations en matière de poésie n'est pas la même : Sébillet n'utilise pas le ton péremptoire de Du Bellay, il est plus léger, moins grandiloquent. Du Bellay

¹⁴³ Chamard, *Op. cit.*, p.177

entre d'emblée dans la provocation, il ne donne jamais non plus de conseils techniques précis - ce qui lui a valu, d'ailleurs, bon nombre de critiques - car selon lui, « la transmission de la poésie de fait entre initiés », « relève d'un mystère ¹⁴⁴ ».

Cette provocation n'est pas anodine. Nicolas Lombart explique très bien ce choix provocateur :

Si Du Bellay paraît parfois convoquer ses adversaires de manière sentencieuse, c'est que cette logique d'opposition est indispensable à l'éclat de sa voix. La *Défense* et la véhémence seconde préface de l'*Olive* ont moins pour but de s'inscrire dans un débat préexistant que d'en redéfinir entièrement les règles et les objets, éventuellement d'en re-désigner les acteurs ¹⁴⁵.

Ainsi, le ton joue un rôle central dans la réception de la *Défense* à cette époque mais aussi dans les siècles à venir. Du Bellay et ses amis se sont en fait inscrits dans la même mouvance que ceux qui ont fait la Renaissance. C'est Thomas Greene qui nous expose cette construction littéraire :

One obvious point of reference, particularly on the Continent, is the will of Renaissance cultures to distinguish themselves diacritically from their immediate past. The Renaissance, if it did nothing else that was new, chose to open a polemic against the Dark Ages. The ubiquitous imagery of disinterment, resurrection, and renascence needed a death and burial to justify itself; without the myth of medieval entombment, its imagery, which is to say its self-understanding had no force ¹⁴⁶.

On retrouve exactement la même volonté chez les auteurs de la Pléiade : ils avaient besoin, pour exister, de « tuer » leurs prédécesseurs et c'est ce qu'a retenu l'Histoire.

Brunot reprend cette idée en insistant sur l'importance du ton et de la volonté de ces poètes :

(...) Du Bellay et les siens, en particulier Ronsard [...], eurent l'habileté de se poser, comme le font souvent poètes et artistes, en prophètes d'un art non encore vu, (...) cachèrent la simplicité de dessein sous des phrases si enthousiastes et si sonores, que les contemporains s'y trompèrent, que la postérité s'y est méprise et qu'aujourd'hui encore leur réclame l'indulgence et même la faveur de juges cependant bien informés. ¹⁴⁷

¹⁴⁴ Lombart, *Op. Cit.*, p. 31

¹⁴⁵ *Ibid* p. 65

¹⁴⁶ « Un point de référence évident, en particulier sur le continent, est la volonté des cultures de la Renaissance de se distinguer diacritiquement de leur passé immédiat. La Renaissance, si elle ne faisait rien de nouveau, a choisi d'ouvrir une polémique contre l'âge des ténèbres. L'imagerie omniprésente de la désintégration, de la résurrection et de la renaissance avait besoin d'une mort et d'un enterrement pour se justifier; sans le mythe de la mise au tombeau médiévale, ses images, c'est-à-dire que sa compréhension de soi n'avait aucune force », Greene, *Op. Cit.*, p. 3

¹⁴⁷ Brunot, *Op. cit.*, p. 84

Ces propos, tenus en 1927, n'ont pas pris une ride et les manuels scolaires ont complètement été dupés par ce ton grandiloquent. V-L Saulnier, autre grand spécialiste de la Pléiade, est du même avis concernant la *Défense* qui est pour lui « un de ces écrits rares dont, quand chaque détail serait contestable en originalité ou en valeur, l'ensemble tient bon ; de ces textes où c'est le ton qui compte¹⁴⁸ ».

La *Défense* a en effet provoqué, nous l'avons vu plus haut, bien des remous. Du Bellay s'adresse au jeune poète avec une désinvolture et une assurance qui sonnent souvent comme de la prétention. D'ailleurs, on a souvent qualifié ce traité de « pamphlet » : elle est là pour interpeller, pour provoquer une réaction. Il est vrai que tout n'est pas parfait et les contradictions trop nombreuses, mais elle réussit tout de même à faire parler d'elle : c'est ce que voulaient ces jeunes auteurs ambitieux. Enea Balmas met en lumière un aspect trop souvent laissé pour compte, selon nous : l'ambition personnelle. On a quelque réticence aujourd'hui à rapprocher de trop près la vie des auteurs et leurs œuvres, pourtant, on ne peut, ici, passer sous silence cette dimension. Balmas explique que la théorie de l'imitation n'est pas nouvelle, que très tôt les humanistes ont conscience qu'il faut copier des modèles antiques, mais tout cela se passe dans la douceur, sans provocation, et Marot, Scève et l'École lyonnaise, nous l'avons vu plus haut, imitent Pétrarque bien avant que Du Bellay pense à faire de la poésie. Pourtant, c'est bien la *Défense* qui marque une certaine prise de conscience, une certaine volonté de prendre position. Il attribue cela au fait que se déroule un « événement fortuit » :

La rencontre d'un pédant (Dorat) et de deux jeunes poètes de noble extraction (Du Bellay, Ronsard), au tempérament orgueilleux, pleins d'enthousiasme et de désir de briller. Dans le coup d'éclat que représente la *Défense* entrent en effet, dans une égale mesure, de hautes conceptions quant à l'avenir des lettres française et des considérations opportunistes : Ronsard et Du Bellay ont une carrière à faire et choisissent d'être « modernes » (c'est-à-dire de se tourner vers l'Antiquité !) ce qui du coup les mène jusqu'au scandale¹⁴⁹.

Pour arriver à se faire connaître, ces jeunes loups choisissent la provocation : rien avant eux n'est vraiment intéressant. Cette ambition personnelle est certainement l'un des atouts majeurs du manifeste de Du Bellay.

¹⁴⁸ V-L Saulnier, *Du Bellay*, Paris, Hatier, 1968 [première édition 1952], p. 52

¹⁴⁹ Balmas, *Op. cit.*, 139

Ces auteurs ont également su mettre à profit une autre notion : en plus d'être des révolutionnaires, ils sont les champions d'une « littérature qui réalisera enfin les aspirations millénaires de toute une nation¹⁵⁰ »

Ce concept de patriotisme est certainement l'un des aspects expliquant le passage à la postérité. Les auteurs ont eu la bonne idée de faire de leur ambition personnelle et de l'ambition nationale une cause commune. La France doit briller ; sa littérature et sa langue doivent être reconnues comme les meilleures de ce monde en pleine mutation. Nous venons de voir que François Ier avait entamé cette ascension de la France vers une place plus centrale en Europe. De nouveau, on peut remarquer que les idées de la Pléiade ne sont pas nouvelles mais elles ont un impact important car elles s'inscrivent dans un projet plus large, les dépassant quelque peu. Ce désir de briller n'est absolument pas, en effet, une simple lubie d'un monarque à l'égo trop développé : cet objectif de donner à la France une place de choix renvoie directement au mythe de la *Translatio imperii et studii*. Les auteurs de Coqueret ont donc joué les opportunistes en se faisant connaître personnellement parce qu'ils épousaient les idées du Roi. Sous ce terme latin se cache en effet le déplacement que seraient censé réaliser le pouvoir et le savoir.

Pour comprendre ce mythe, il faut remonter très loin, jusqu'aux Grecs qui se sont intéressés très tôt aux origines du savoir. Selon eux, la connaissance a d'abord été détenue par les Égyptiens. Les Romains, ensuite, se sont trouvés redevables envers les Grecs : la conquête territoriale est devenue également conquête de l'immense culture qui reflétait si bien les heures de gloire de cette partie du monde. Le rôle que se sont assignés les Romains a été de traduire ces grandes œuvres, ces monuments de science, en latin, associant ainsi, comme dans le mot « *translatio* », le déplacement géographique à la traduction.

Cette théorie est donc très ancienne mais elle prend un tour nouveau au cours du Ier siècle lorsque Flavius Josèphe, historiographe d'origine juive du Ier siècle après Jésus Christ, dans ses *Antiquités judaïques*, met en relation l'origine du savoir et la Genèse. Adam, en effet, grâce à l'arbre de la connaissance avait acquis la science de l'astrologie et avait pu lire dans les astres que le Déluge toucherait les hommes. Or, ses descendants,

¹⁵⁰ Balmas, *Op. cit.*, p. 70.

[d]ans la crainte que leurs inventions ne parvinssent pas aux hommes et ne se perdissent avant qu'on en eût pris connaissance, (...) ils élevèrent deux stèles (...) et gravèrent sur toutes les deux les connaissances qu'ils avaient acquises¹⁵¹.

C'est notamment grâce à ces connaissances qu'Abraham est réputé pour être un homme d'une vive intelligence et savant en astrologie : « [c]es conceptions lui sont inspirées par les révolutions de la terre et de la mer, par le cours du soleil et de la lune et tous les phénomènes célestes¹⁵² ». Or, plus tard, lorsqu'Abraham est obligé de fuir son pays pour l'Égypte, il donne cette science aux Égyptiens, idée on ne peut plus importante reprise quelques siècles plus tard par l'évêque de Séville Isidore de Séville dans ses *Etymologiae*, qui « [e]n reconnaissant une origine hébraïque, donc biblique, à l'écriture¹⁵³ et à certaines sciences qui se développèrent ensuite en Grèce et à Rome, [il] christianisait en quelque sorte l'héritage savant païen de l'Antiquité¹⁵⁴ ». On comprend donc ici que cette théorie de la *translatio* est un mythe capital dans la société judéo-chrétienne occidentale.

Revenons à la France : c'est Alcuin, dont nous avons déjà parlé plus haut, qui reprend ce mythe. Proche de l'empereur Charlemagne, poète, savant, théologien, c'est à lui que l'on doit en grande partie la période qu'on a appelée « Renaissance carolingienne » : sous son égide, en effet, le système scolaire est réorganisé, des manuels scolaires sont rédigés, la minuscule caroline est adoptée. Mais ce qui nous intéresse c'est surtout sa volonté d'augmenter les richesses de la Bibliothèque de l'Abbaye de Tours dont il est en charge. Pour cela, il encourage la copie de nombreux textes importés d'Angleterre. Or, selon Nokter le Bègue, qui retraça quelques épisodes de la Vie de Charlemagne, Alcuin tenait les modèles de ces copies de Bède le Vénérable, moine lettré anglo-saxon, grand traducteur d'œuvres grecques et latines, considéré comme l'un des pères de l'Église britannique, dont Alcuin était le disciple. Ces manuscrits seraient venus directement de Grégoire le Grand, un des quatre pères de l'Église occidentale, dont les ouvrages théologiques jouissent d'une grande autorité

¹⁵¹ Flavius de Josèphe, *Antiquités judaïques*, livre I, chapitre 2, texte intégral en ligne, traduction de Jean-Dominique Fournier

¹⁵² *Ibid*, chapitre 7.

¹⁵³ Isidore de Séville fait également remonter l'origine de l'alphabet latin et de l'alphabet grec à l'alphabet hébreu.

¹⁵⁴ Serge Lusignan, « Vérité garde le roy », Construction d'une identité universitaire en France XIII-XVe siècle, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999, p.227-228

jusqu'à la fin du Moyen-Age. Il y aurait donc ici une « transmission monastique »¹⁵⁵ du savoir. Sauvée des invasions barbares et protégée par l'insularité britannique, la culture latine serait ainsi ramenée sur le Continent, en France plus particulièrement, et christianisée par l'intermédiaire des moines copistes. Le but est clair, Alcuin lui-même l'énonce explicitement : faire de la France une nouvelle Athènes, mais avec une particularité, elle sera encore plus parfaite que la première¹⁵⁶.

Cette théorie est communément admise dès le XIII^e siècle, et on en trouve des traces chez plusieurs auteurs¹⁵⁷. Ce mythe connaît ensuite plusieurs variantes, avantageant plus particulièrement l'un ou l'autre des grands royaumes d'Europe, que nous n'exposerons pas ici de façon exhaustive. Il faut juste faire remarquer que celui qui associa véritablement « *imperii et studii* » fut Otton de Freising, dans une version germanisée du mythe¹⁵⁸.

Nous nous concentrerons surtout sur celle qui, quelques siècles plus tard, fait de Paris, le lieu de réceptacle de tous les savoirs antiques. Dans *Vie et Vertus de Saint Louis*, Guillaume de Nangis, au détour d'un épisode sur le souverain, évoque cette *translatio studii* mais y en introduisant un nouveau personnage dans la médiation : Saint Denis. Le moine bénédictin développe en effet la complémentarité entre la clergie et de la chevalerie tout au long de la *translatio studii*, la sagesse grecque étant parvenue en France par l'intermédiaire de Saint Louis.

*Car se si precieus joiaus comeest de sapience, et lestude des lettres et de philosophie qui vint pimierement de Grece a Roume et de Grece en France avec le titre de chevalerie, en sivant sain Denis qui pescha la foy en France*¹⁵⁹.

Ce qui est remarquable ici et qui sera repris très largement à l'époque qui nous intéresse, le XVI^e siècle de François I^{er}, c'est que même si Rome est mentionnée, on a également un déplacement des pouvoirs direct de la Grèce à la France, grâce à Saint Denis. La conséquence de cette théorie, qui fut adoptée par toute la pensée française, c'est que Rome apparaît presque comme inutile. Autre idée importante, exposée dans la

¹⁵⁵ Christian Trottman, « Translatio studii, imperii, : libres réflexions sur les mythes médiévaux de la transmission des pouvoirs et leur valeur paradigmatique dans l'Europe contemporaine. » in *Les mythes de fondation et l'Europe*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2013

¹⁵⁶ Alcuin, *Epistula 170*, MGH, Epp. 4, p.279

¹⁵⁷ On peut par exemple citer Chrétien de Troyes, dans Cligès ou Gosuin de Metz qui, dans son *Image du Monde*, vante l'harmonie qui règne entre la clergie et la chevalerie dans le royaume de France.

¹⁵⁹ Guillaume de Nangis, *Vie de Saint Louis*, P.C.F Daunou et J. Naudet, eds, dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* (24 vols, 1840-1904), t.20, p.321

Vie de Saint Louis, c'est que « *Nostre Sires Jhesu Crist vout especialement sus tous autres royaumes enluminer le royaume de France, de foy, de sapience et de chevalerie (...) ¹⁶⁰* ».

La France est un royaume particulier, élu par Dieu, notamment du point de vue du savoir. Elle revendique donc l'héritage de l'Antiquité, notamment contre l'Italie, qui a « fait son temps ». Selon Nicolas Lombart, cette rivalité entre les deux pays est un des enjeux de la *Défense* :

Dans sa volonté conjointe de rupture et de fondation, le poète angevin parvient à identifier et à glorifier la patrie littéraire et la poésie patriotique qu'il appelle de ses vœux, en décrivant une passation de pouvoir et de savoir - qu'il considère comme acquise - de l'Italie à la France. Et l'apparent désordre argumentatif du traité ne fait que souligner la dimension très dynamique de ce rapport de force, médiatisé qui plus est par une constante et essentielle référence à l'Antiquité.¹⁶¹

Les luttes armées contre l'Italie datent du début du XVI^e siècle, elles ont engendré de nombreuses campagnes mais ont surtout eu pour conséquence les échanges avec les artistes italiens que François I^{er} fait rapidement venir auprès de lui. Pourtant, après la fascination, c'est la concurrence qui s'installe : les Italiens, se revendiquant les descendants directs des romains, se montrent parfois condescendants à l'égard des élites françaises. C'est cette volonté de briller qui va provoquer en France le véritable changement : jusqu'à ce que les guerres de religion soient le cœur des préoccupations des intellectuels, c'est cette idée de prouver que la France est celle qui doit jouer un rôle central en Europe qui domine.

En conclusion, la *Défense* est bien un écrit important pour la littérature et la langue française, mais peut-être pas pour les idées exposées par les manuels. Ce qui a fait réellement passer ce manifeste à la postérité, c'est le ton employé par Du Bellay, la volonté de se montrer tels des prophètes, et une ambition personnelle - dévorante - mise au service d'un projet plus large, celui de faire de la France le royaume le plus rayonnant, tant économiquement que culturellement, de l'Europe.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Nicolas Lombart, *Op. cit.*, p. 83

3.4 La Pléiade, une école ?

Pour terminer notre tour d’horizon des informations transmises par l’école, nous nous devons de revenir sur un point qui nous semble digne d’intérêt, celui de la présentation de La Pléiade comme une école littéraire.

3.4.1 Les manuels.

La Pléiade est en effet présentée soit comme une « école », soit comme un « groupe », soit comme un « mouvement ».

Une « école » peut se caractériser par 5 critères – sans qu’il faille réellement que tous soient réunis pour que le groupe accède à ce statut – la proximité chronologique, la convergence d’inspiration ou de forme, la base théorique fixant des règles ou des objectifs [exprimée dans un manifeste] et un chef emblématique.

Dans le corpus que nous avons étudié, ces éléments sont présents. Ainsi, on trouve dans le manuel *Français 1^e* de chez Hachette, les expressions « Chef de file ¹⁶² » ou « porte-parole ¹⁶³ » lorsque Ronsard est évoqué. Dans *l’Echo des lettres*, Ronsard est présenté comme un « modèle », alors que dans le manuel *Nathan Français littérature* datant de 2007, il apparaît comme la « figure de proue » de cette nouvelle école littéraire. Dans le manuel unique de Magnard, Ronsard « est la figure la plus en faveur à la cour ¹⁶⁴ ». D’autres livres préfèrent placer Du Bellay aux côtés de Ronsard. C’est notamment le cas du livre unique de Magnard datant de 2007 pour lequel « [L]es figures de Ronsard et Du Bellay se détachent nettement [...] », alors que la collection Calliopée¹⁶⁵ cite les deux poètes comme les « deux plus illustres figures » de la Pléiade. Ainsi, à la lecture des informations données aux lycéens français, l’école de la Pléiade est bien menée par un chef, voire par deux figures emblématiques, qui cristallisent autour d’eux les autres membres, les menant et leur montrant le chemin de cette révolution dont ils sont les acteurs.

¹⁶² Français 1^e, Hachette, *Op. cit.*, p.404

¹⁶³ *Ibid*, p. 222

¹⁶⁴ Français 1^e, Magnard, *Op. cit.*, 2007

¹⁶⁵ Français, collection Calliopée, *Op.cit.*, 2012.

Concernant la proximité chronologique, ce critère est évidemment respecté. Nous avons constaté plus haut que les membres de l'école sont associés à l'Humanisme et ce, dans la plupart des manuels. Très souvent, cette corrélation se fait par le biais des points de repères d'histoire littéraire. Dans ce cas, la Pléiade est une sous-partie du chapitre consacré au courant culturel. Le manuel insiste parfois sur le genre, et la Pléiade, à ce moment-là est l'incarnation de la poésie humaniste française. Se focalisant sur le XVI^e siècle, ces manuels présentent donc la Pléiade comme la manifestation de l'Humanisme dans la poésie française, elle en serait en quelque sorte la résultante. Dans d'autres livres on ne met pas l'accent sur cet aspect de l'Humanisme, mais sur l'émergence des langues nationales. La Pléiade représente alors l'école qui a permis de faire du français une langue importante, capable de rivaliser avec le latin, et ce grâce au manifeste de Du Bellay ; les acolytes de Ronsard sont ici des sortes de « Dante » à la française, ayant véritablement aidé la nation à se doter d'une langue autre que la langue latine.

Intervient également une autre caractéristique de l'école littéraire, puisque, qui dit « école » dit « maître », et la référence au maître Dorat ne cesse de revenir. C'est grâce à lui et à l'enseignement qu'il délivre au collège Coqueret que les poètes de la Brigade deviennent ces figures de la nouvelle poésie française. Ainsi, on est bien au-delà de la proximité chronologique, on est dans la promiscuité physique et intellectuelle d'un groupe de poètes ayant partagé le dur labeur nécessaire à l'étude, étude qui a permis l'éclosion d'idées nouvelles.

Par cet enseignement commun, on en arrive donc à cette convergence d'inspiration et de forme. Là encore, les manuels proposent les mêmes informations : Dorat, le maître humaniste, leur a permis de puiser dans les œuvres antiques et leur a ouvert les portes des littératures européennes et notamment celles des lettres italiennes. C'est ainsi qu'ils ont pu bâtir leur « révolution » poétique.

Enfin, la dernière caractéristique de l'école est elle aussi présente dans les manuels : les idées nouvelles de ces jeunes gens sont développées dans un manifeste, écrit par un des membres de la Pléiade, Du Bellay.

Ainsi, après avoir passé en revue les différents manuels, on peut dire que partout, la Pléiade est présentée comme une « école littéraire ». Il est vrai que parfois les auteurs de

ces outils pédagogiques sont prudents et préfèrent employer le terme de « groupe » mais le contenu n'en est pas moins le même : il est démontré aux élèves de lycée que qu'il existe une proximité chronologique entre les membres de la Pléiade, qu'on retrouve également dans leurs œuvres une convergence d'inspiration et de forme, que toutes leurs idées sont rassemblées dans un manifeste et qu'à la tête de leur action se trouve un homme - parfois deux, c'est vrai – apparaissant comme le chef du groupe. Ainsi, l'impression que l'on a en consultant ces différents manuels c'est que les élèves de Dorat formaient un groupe structuré, avec un projet commun, un mode d'action réfléchi.

3.4.2 Les spécialistes.

De nouveau, les propos des manuels apparaissent comme trop catégoriques : il nous faut donc nuancer ces informations.

Yvonne Bellanger, pour entamer son ouvrage sur la Pléiade, commence par une formule éloquente qui a joué un grand rôle dans nos recherches :

La Pléiade a-t-elle existé ? La tradition scolaire l'assure, mais les érudits s'interrogent.¹⁶⁶

Cette question posée d'emblée a pour vocation de mettre en garde le lecteur, et va à l'encontre de tout ce qu'il peut avoir appris auparavant. Il est d'ailleurs assez rare que les spécialistes se soucient de ce que peuvent raconter les manuels scolaires : la distorsion est telle que Bellanger est obligée de prévenir le lecteur.

La magnifique floraison poétique du milieu du XVI^e siècle n'est en effet, pas un mirage. Ce qui est mythe dans la Pléiade, c'est l'idée d'une « école » organisée, voire hiérarchisée, autour de Ronsard.¹⁶⁷

On peut constater à travers ces quelques mots qui initient son exposé à quel point on est très loin de ce qui se dit à l'école. En effet, toute cette idée de « projet », de groupe organisé, de chef de file, de lutte commune est mise à mal par ces deux phrases. Et ce qui est encore plus déconcertant, c'est que ce n'est pas du tout une remise en cause de

¹⁶⁶ Bellanger Yvonne, *Op.cit.*, p. 7.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 8

œuvres et de la quantité de poèmes créés en ce milieu de XVI^e siècle, c'est bel et bien cette idée d'école, qui est pourtant la base de tout ce qui est enseigné concernant la Pléiade au lycée.

Quelques années auparavant, un autre éminent spécialiste de cette question avait déjà remis en question cette idée d'école.

Enea Balmas revient en effet sur l'«organisation» du groupe : « [i]l s'en faut, en effet, qu'à ses débuts la Pléiade ait cette belle structure unitaire que lui ont attribuée par la suite les manuels scolaires ¹⁶⁸ ». Nous avons ici, énoncée très clairement la relecture *a posteriori* de ce qu'a pu être la Pléiade. Ces mots annoncent l'interrogation mise en lumière par Yvonne Bellanger au début de son essai. On a l'impression en effet que ce groupe n'a pas vraiment existé. Cela se confirme en poursuivant la lecture des propos tenus par Balmas. En effet, il met en évidence le fait que les contours du groupe étaient plutôt fluctuants. On le sait aujourd'hui – et il est tout à fait intéressant de noter que les manuels scolaires ne se hasardent que rarement à nommer les membres de l'école – la Pléiade a évolué, et cette appellation n'a pas toujours désigné les mêmes personnes. Dans son introduction, Bellanger explique que cette volonté de former un « groupe » était plutôt celle de Ronsard qui était obsédé par le chiffre 7¹⁶⁹ et qui sans parler encore de « Pléiade » « avait plusieurs fois établi, dans le groupe de ses amis, la liste des sept meilleurs¹⁷⁰ ». Bien entendu, comme les relations évoluent, cette liste n'est pas restée identique : en 1553, la Pléiade comprenait donc Ronsard, Du Bellay, Baïf, Jodelle et Tyard –ceux-là feront à jamais partie de la liste - La Péruse et Des Autels. Deux ans plus tard, ce dernier est remplacé par Peletier. L'année suivante, Belleau remplace La Péruse, mort récemment. Enfin, une dernière liste, posthume, donnée par Claude Binet dans son *Discours de la vie de Pierre de Ronsard*, voit Peletier remplacé par Dorat. Ainsi, les contours du groupe sont fluctuants et varient au rythme des relations amicales de Ronsard. Balmas explique que Des Autels, passait pour un « ami peu sûr », ce qui expliquerait son éviction du cercle. Peletier, qui le remplace aurait dû, au contraire, si seul le projet littéraire comptait dans ce groupe de poètes, en faire partie bien plus tôt « si l'on pense au rôle qu'il a joué dans la cristallisation de la vocation poétique de

¹⁶⁸ Balmas, *Op. cit.*, p. 77.

¹⁶⁹ Cf. Bellanger, *Op. cit.*, p. 6

¹⁷⁰ *Ibid.*

Ronsard ¹⁷¹ ». Inversement, Remy Belleau qui prend donc la place de La Péruse, « bien que l'apport de ce dernier à la « cause » de la révolution de 1550 ait été modeste ¹⁷² ». Balmas termine l'énoncé de tous ces changements par une conclusion évidente :

Tous ces flottements ne peuvent manquer d'avoir une signification : il n'y eut pas d'initiative vraiment concertée, le sens de l'action des membres du groupe se précisa au fur et à mesure, le groupe lui-même n'eut jamais une grande consistance. En fait, les *Erreurs amoureuses* précèdent l'*Olive*, et Jodelle n'attendit point le mot d'ordre de Ronsard pour se lancer dans la composition de sa tragédie ou de sa comédie.¹⁷³

Le mythe est même allé jusqu'à faire de la rencontre entre Ronsard et Du Bellay une sorte de hasard heureux, provoqué par une destinée commune, l'un et l'autre faisant connaissance un soir dans une auberge poitevine, l'un retrouvant chez l'autre la même sensibilité et la même conception de la poésie, se liant ainsi d'amitié – Du Bellay suivant Ronsard à Coqueret – et ne se quittant plus jusqu'à la mort du poète angevin. Cette mise en scène de la rencontre comme une évidence, comme la preuve que tous deux, ensemble, avaient de grandes choses à accomplir, a renforcé l'idée de groupe soudé : ces jeunes gens étaient des « âmes sœurs », destinées à se rencontrer. Bien entendu, cette vision romantique de l'amitié entre Ronsard et Du Bellay est aujourd'hui remise en question¹⁷⁴, tout comme l'idée même de groupe défini.

Il est d'ailleurs intéressant et tout à fait parlant de constater que les poètes de la Pléiade sont, à de nombreuses reprises, revenus sur leurs positions et ont produit des œuvres contraires à toutes les préconisations de la *Défense*.

On pense notamment à Du Bellay qui, trois ans seulement après l'écriture de son manifeste, trois petites années seulement après avoir jeté l'opprobre sur les traducteurs donne une traduction de l'*Eneide* de Virgile. On fait également allusion aux incartades latines du même auteur qui produit en 1556 les *Poemata*, une série de huit élégies écrites en latin. Ainsi, « d'une préface à l'autre [celles de Du Bellay], (...) tout se passe comme si l'auteur rétractait ce qu'il avait proposé antérieurement¹⁷⁵ ».

Du Bellay abandonne également assez rapidement le pétrarquisme et énonce clairement son revirement dans « Contre les pétrarquistes » :

¹⁷¹ Balmas, *Ibid.*, p.78

¹⁷² *Id.*

¹⁷³ *Id.*

¹⁷⁴ cf. Bellanger, *Op. cit.* p. 9

¹⁷⁵ Rigolot, *Op. cit.*, p. 179

J'ai oublié l'art de pétrarquiser,
 Je veux d'Amour franchement deviser
 Sans vous flatter et sans me déguiser
 Ceux qui font tant de plaintes,
 N'ont pas le quart d'une vraie amitié,¹⁷⁶

Allant de pair avec cette volonté de s'adonner à une expression plus naturelle, le poète également « trahit » cette théorie pourtant si présente dans la *Défense*, selon laquelle la poésie ne doit pas être écrite en un langage populaire, mais en une langue savante, où les ornements et les figures stylistiques seraient la preuve de sa supériorité ontologique. Il choisit ainsi « un style plus pauvre (...), plus humble (...), moins assuré (...)»¹⁷⁷.

Je me plains à mes vers si j'ai quelque regret.
 Je me ris avec eux, je leur dis mon secret,
 Comme étant de mon *cœur* les plus sûrs secrétaires.

Aussi ne veux-je tant les peigner et friser,
 Et de plus braves noms ne veux les déguiser
 Que de papiers journaux ou bien de commentaires¹⁷⁸.

On sent ici la volonté pour le poète dans les *Regrets*, de peindre ses tourments sans user de fioritures, d'une manière plus vraie, plus épurée. On peut ici véritablement parler de lyrisme.

Le savant poète de l'Olive ne veut plus être « savant » parce que montrer son savoir serait masquer ce qu'il a sur le « cœur » : le cœur, mot-clé de la nouvelle éthique prônée par les erasmiens et qui donne la priorité au *pectus*, au for intérieur¹⁷⁹.

Le poète refuse l'imitation, voire même la fureur poétique puisqu'il fait redescendre la poésie dans un contexte moins élitiste. François Rigolot y voit même « un refus de toute prétention à l'immortalité¹⁸⁰ ». Faut-il aller jusque-là ou simplement voir en ces revirements la recherche pour Du Bellay, de se faire une place aux côtés de l'envahissant Prince des Poètes ? Ronsard gagne tous les honneurs et il est difficile pour ses amis d'exister réellement, de se démarquer d'un tel monument littéraire. Aucune des deux raisons n'est, selon nous, tout à fait juste ou tout à fait fausse. Toujours est-il que

¹⁷⁶ Du Bellay, « Contre les pétrarquistes », in *Divers Jeux Rustiques*,

¹⁷⁷ François Rigolot, *Op. cit.*, p. 236.

¹⁷⁹ *Ibid*, p. 237

¹⁸⁰ *Ibid*, p. 239

ce changement de direction a permis à Du Bellay d'échapper, nous le verrons plus loin, aux nombreuses critiques qui ont touché Ronsard dans les siècles suivants. Il est d'ailleurs à noter que ce revirement est le seul à être cité dans les manuels et donc à faire partie de la tradition scolaire.

Ronsard, lui aussi, change de position sur cette nécessité de couper du peuple cet art divin qu'est la poésie. Dans les *Amours de Marie*, écrits en 1555 et 1556, recueil consacré à une jeune paysanne, le poète utilise un « beau style bas », plus léger, plus sensuel, moins sublime, éloigné de toute envolée lyrique. Là encore, il est intéressant de constater que ce recueil sera le premier à être sauvé de l'oubli.

D'autres membres du groupe s'élèvent contre l'imitation des Anciens et de ses excès. Ainsi Tahureau loue dans une Ode, la princesse Marguerite, sœur d'Henri II, qui méprise les imitateurs :

Elle coignoist la pauvre plume
 Que ces poètes contrefaitz
 Qui de piller ont la coustume
 Des autres tous les meilleurs traitz ;
 Et celuy quy tout plein de vent
 Enflant ses vers d'un vain langage
 Veut contrefaire du sçavant
 Pour estre ignorant davantage.¹⁸¹

Jodelle, lui, s'oppose à cette théorie de l'imitation, préférant une création plus personnelle.

Que de tous ceux qui veulent escrire
 De tout comme l'antiquité,
 Servans aux aveugles d'amorce
 Se pensent eux mesmes sans force
 Et sans yeux la postérité.¹⁸²

Le projet cohérent et unique d'un groupe parlant d'une même voix pendant presque trente ans appartient donc au mythe véhiculé par les manuels. La Pléiade en tant qu'école est bien une construction *a posteriori*.

¹⁸¹ J. Tahureau, *Sonnets, Odes et Mignardises Amoureuses de l'Admirée*

¹⁸² Etienne Jodelle, *Ode sur la traduction de Paul Emile*

Nous arrivons à la fin de notre première partie : que peut-on conclure de ce que nous venons d'évoquer ?

Il nous faut en tout premier lieu rassurer le lecteur : notre travail n'est pas de proposer une critique des manuels scolaires. Nous ne sommes pas là pour remettre en cause leur valeur, leurs qualités, ou les informations qu'ils transmettent. Ils sont, au contraire, pour nous, un moyen infaillible de savoir ce que l'on dit aujourd'hui de la Pléiade, ce qui est véhiculé dans la culture générale. Car, il faut bien le reconnaître, ces poètes ne sont, pour beaucoup que des noms abordés au cours de la scolarité. Yvonne Bellanger, au début de son article consacré à la présence de Ronsard dans les livres scolaires justifiait le thème de son travail par une phrase, peut-être un peu abrupte, mais dont la véracité est d'autant plus importante aujourd'hui que les écrans ont envahi nos vies :

Quand on sait que la plupart des Français ne lisent pas grand-chose, et que la grande partie d'entre eux ne connaîtra jamais de Ronsard que ce qu'on leur en aura dit à l'école, on appréciera l'intérêt de cette question¹⁸³.

Nous avons nous-mêmes pu vérifier cette affirmation lorsque, au début de notre doctorat, nous avons mené une enquête tout à fait informelle auprès de notre entourage proche pour définir ce que ces personnes connaissaient de la Pléiade. La réponse a été assez unanime : elles ne connaissaient pas grand-chose. Nous devons préciser ici, que sans vivre entourée de spécialistes de littérature, la culture générale des personnes que nous avons interrogées peut tout-à-fait être qualifiée de « moyenne », voire de « bonne » dans la plupart des cas. Ainsi, si ces personnes avaient bien lu de grands classiques au lycée, et continué à le faire après leur baccalauréat, ils avaient complètement abandonné la Pléiade. Jamais l'un d'entre eux n'était retourné lire un poème de ces auteurs. Cependant, si les savoirs n'étaient pas très précis – en raison probablement de l'éloignement dans le temps des années de lycée, et du peu d'intérêt que ces poètes suscitent chez les jeunes – tous nos « cobayes » connaissaient la Pléiade, et plus précisément Ronsard et Du Bellay. C'est certainement ce qui fait dire à Gilbert Gadoffre que Ronsard serait « le plus grand de nos poètes inconnus¹⁸⁴ ». Cette présence dans la culture générale d'auteurs qui ne semblent absolument pas permettre aux enseignants de faire aimer la poésie à leurs élèves – loin s'en faut – nous avait alors

¹⁸³ Bellanger, *art. cit.*, p. 89

¹⁸⁴ Gilbert Gadoffre, *Ronsard par lui-même*, Paris, Seuil, p.6

interpellée. Il semblait en effet que l'étude de Ronsard et Du Bellay soient un « passage obligé » dans le cursus scolaire, et il est d'ailleurs intéressant de remarquer que malgré le peu de véritables connaissances, à peu près toutes les personnes interrogées pouvaient réciter quelques vers de l'un ou de l'autre. C'est pour cette raison, également, que nous avons eu l'idée de nous intéresser aux manuels scolaires. L'école est en effet, le vecteur principal de la connaissance de ces poètes, et les manuels sont l'outil de l'école. Voici pourquoi nous avons cherché à trouver la représentation que l'on avait de la Pléiade dans les livres de lycée.

Ce qui ressort de notre étude est assez clair. Il y a bien une représentation particulière de la Pléiade qui se dégage des manuels scolaires, et ce depuis plus d'un siècle. Or, ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'aucune recherche ne semble pouvoir en modifier réellement les contours. À ce propos, nous voudrions éclaircir un point. Notre lecteur pourrait en effet nous soumettre l'argument que la littérature pédagogique n'est pas écrite pour rendre compte des avancées des chercheurs. Le lycée n'est pas l'université, pourrions-nous nous entendre dire. Et nous ne saurions avancer d'idée qui viendrait nier cette évidence. Pourtant, et c'est en cela que l'on peut parler de mythe, les contenus évoluent. Sans que l'on puisse faire du lycée le réceptacle des nouvelles connaissances universitaires, il apparaît que les programmes changent, que les manuels sont modifiés, réécrits, repensés, et qu'il arrive que des idées que l'on croyait véridiques soient au moins quelque peu nuancées sous l'influence de la recherche. Ainsi, on peut citer en exemple la période du Moyen-Age qui, à l'époque où nous étions élève, apparaissait véritablement comme une période sombre, presque glauque, qui répandait une chape de plomb dans la classe pendant que le professeur nous en parlait. Aujourd'hui, on essaye d'atténuer cette représentation totalement erronée du Moyen-Age, notamment grâce à la littérature. Les œuvres étudiées en montrent tout d'abord la diversité, mais se veulent surtout très attractives pour les élèves : romans de chevalerie, extraits de farce, romans satirique et comique. Ainsi, les élèves côtoient cette période de façon différente. Il est vrai que souvent, un petit texte historique est là pour nous rappeler que les chevaliers n'étaient pas aussi courtois que les romans veulent bien le dire, mais ceci entre dans une réflexion plus globale sur le lien entre réalité et fiction. Lorsqu'Yvonne Bellanger écrit son article en 1976, elle remarque déjà une inadéquation entre le discours scolaire et le résultat des travaux des chercheurs : elle évoque ainsi un « discours scolaire, vieillot, un peu déconcertant, agaçant pour le spécialiste et sûrement

ennuyeux pour son destinataire principal, l'élève¹⁸⁵ ». Or, il est tout à fait remarquable que cette petite phrase, emprunte d'une certaine exaspération date de plus de quarante ans. Il est vrai que parfois, on peut trouver quelques nuances dans certains manuels, mais nous avons pu constater que l'image était tout de même très ressemblante, quelques soient les éditions.

Nous pouvons, avant d'aller plus loin, rappeler les principales facettes de la représentation de la Pléiade véhiculée par l'école.

La principale est l'idée de nouveauté : nouveauté dans le processus de création, dans l'influence, dans la conception de la poésie, dans la place de la langue française. La Pléiade marquerait ainsi la naissance d'une nouvelle poésie française, faisant le lien entre l'Antiquité et la Modernité, permettant aux auteurs des siècles à venir, de construire la grande et hégémonique culture française. Or, en confrontant les diverses études des chercheurs, et en cherchant un « effet Pléiade » au XVI^e siècle, on se rend compte que cette révolution n'en est pas réellement une.

Nier, cependant, que ces jeunes poètes ont apporté leur pierre à l'édifice serait pour autant synonyme de mauvaise foi intellectuelle, notamment dans le domaine de la métrique. Mais il est évident que l'école leur donne une place tout à fait particulière, qui ne correspond pas tout à fait à la hauteur de leurs contributions à une nouvelle poésie. D'ailleurs, il est à noter qu'en réalité, on ne se préoccupe véritablement que de Ronsard et de Du Bellay, les autres étant tombés dans les tréfonds de l'oubli, et les petits rappels succincts de certaines pages de manuels ne vont pas permettre leur résurrection. Ces deux poètes apparaissent comme deux champions de la poésie française, dont peu se souviennent au sortir du lycée, mais qui restent présents dans tous les livres scolaires. Ils représentent une espèce de passé mythique, un âge où l'amour du pays, où la prise de conscience du national a permis à la France d'accéder au rang culturel où elle se trouve aujourd'hui.

Maintenant que nous avons fixé ce qui avait été construit a posteriori, il s'agit de comprendre quand, comment et par qui cela a été fait. Notre travail propose donc un bond dans le temps : il nous faut désormais chercher la réponse au XIX^e siècle. C'est en effet à ce moment-là que le mythe se forme, et il est le résultat de deux phénomènes, l'un étant la conséquence de l'autre. Le premier est un conflit entre identités nationales,

¹⁸⁵ Bellanger, *art. cit.*, p. 93

notamment entre des Allemands avides de s'affirmer face au pouvoir hégémonique de la France en Europe, et des Français soucieux de se défendre face à ces attaques. Le deuxième est un conflit qui fractionne la scène littéraire en deux : celui qui oppose les classiques et les romantiques – en somme, une adaptation au XIXe siècle, de la fameuse Querelle des Anciens et des Modernes du XVIIe siècle.

La représentation de la Pléiade se construit ainsi par étapes et nécessite trois relectures, ce que nous allons développer à présent.

II- La relecture littéraire des
œuvres de la Pléiade

Afin d'entamer notre propos, nous ferons appel à deux références, ayant pour point commun d'évoquer Ronsard. Les premiers extraits que nous citerons dans ces quelques lignes sont tirés de l'*Encyclopédie*. La deuxième série de citations provient d'un discours M. le Marquis Robert de Flers au nom de l'Académie française.

Commençons donc par l'œuvre collective de Diderot et d'Alembert. Plusieurs articles citent le poète vendômois. Écoutons-les :

- « Ronsard est fastidieux par son jargon et son pédantisme (...). Il a suivi le mauvais goût de Clément Marot (...). En un mot il s'est rendu ridicule en fredonnant des idylles gothiques¹⁸⁶ ».
- A propos des diminutifs : « Ronsard en a parsemé ses vers (...) cependant notre langue n'a point reçu ces diminutifs ; ou si elle les reçut en ce temps-là, elle s'en défit aussitôt¹⁸⁷. »
- « Ce Ronsard si vanté par tous les hommes de son siècle n'a plus de nom¹⁸⁸ ».
- « Le *françois* acquit de la vigueur sous la plume de Montaigne ; mais il n'eut point encore d'élévation et d'harmonie. Ronsard gâta la langue en transportant dans la poésie française les composés grecs dont se servirent les philosophes et les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronsard et la langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'Académie française, et acquit enfin dans le siècle de Louis XIV la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres¹⁸⁹ ».

Ce qui ressort dès la première lecture de ces quelques extraits, c'est que tous les grands noms du siècle des Lumières jettent un regard extrêmement sévère sur Ronsard, sur son œuvre et sur l'homme qu'il était. Dans l'article dédié au mot « Pleyade (poétique) », on peut lire que ce mot renvoie au « nom que les Grecs donnèrent à sept poètes célèbres (...) » et qu'« à l'imitation des Grecs, Ronsard forma une *pléyade* de poètes sous le règne de Henri II ». On rencontre ici le caractère assez présomptueux de Ronsard qui se considère assez important et fameux pour constituer un tel groupe, qui ne se forme d'ailleurs qu'à son initiative. Le jugement est encore plus explicite lorsque d'Alembert note que « ceux qui la composaient (...), tous grands hommes pour ce temps-là » étaient « si sottement infatués du grec, qu'on en trouve presque autant que de françois dans

¹⁸⁶ Jaucourt, Marmontel, article « Eglogue », in *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts et des métiers*, 1751-1772, www.wikisource.fr, le 01.10.2018.

¹⁸⁷ Du Marsais, article « diminutif », in *Op. cit.*

¹⁸⁸ Diderot, article « contemporain », in *Op.cit.*

¹⁸⁹ Voltaire, article « François ou français », in *Op.cit.*

leurs ouvrages¹⁹⁰ ». Le jugement est pour le moins catégorique, et le ton se veut volontiers méprisant. Il ressort de ces quelques citations de nos Lumières que Ronsard est un pédant, particulièrement imbu de lui-même, très célèbre - assez étrangement - en son temps, et ce, malgré des œuvres de piètre qualité, empêtrées dans un grec omniprésent, qui n'ont fait que gâcher la langue française par ces incursions intempestives, seulement utilisées depuis dans deux domaines particuliers que sont la médecine et la philosophie, dont l'aridité n'a rien à voir avec de la poésie.

Intéressons-nous à présent au discours du Marquis de Flers. Avant d'en lire certains extraits, nous nous devons de préciser qu'il fut donné à Vendôme, à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard, les 8 et 9 juin 1924¹⁹¹.

Le Marquis entame son propos par deux vers du poète « Dès le matin que l'aube safranée/ A un beau jour la clarté ramenée », tirée de l' « Épître à Ambroise de la Porte parisien », marquant la volonté de rendre hommage au poète et de célébrer la nature du lien qu'il entretenait avec sa région natale. L'Académicien poursuit en expliquant qu'ils – ils sont trois Académiciens à avoir fait le déplacement, Robert de Flers, Pierre de Nolhac et Joseph Bédier – se sont « mis en route pour venir (...) célébrer, au nom de l'Académie française, l'un des plus grands et des plus délicieux poètes de notre race ». Par la suite, il évoque le « génie » de Ronsard, formé « à sa ressemblance, plein de richesse et de mesure, de parure et de simplicité ». Après avoir expliqué qu'il n'était sans doute pas le mieux placé pour prononcer cet hommage – ses collègues étant plus spécialistes du vendômois que lui-même – le marquis annonce que son discours sera simple. C'est en réalité un discours très abouti en termes de rhétorique que le marquis nous donne. Il commence par apostropher Ronsard de façon emphatique : « Ronsard ! » et continue en dressant une très longue liste que nous ne reproduirons pas entièrement ici mais dont nous pouvons rapporter quelques extraits :

(...) tout un monde de beautés, de grâces, d'enchantements ; tous ces sortilèges du rêve et toutes les séductions de la réalité (...) les propos de la Cour et de la ville, les menues intrigues puis les grands soucis : la Religion, le Roi, le Peuple ; (...) les grandes amours qu'il croit éternelles, qui ne le sont point, mais dont le souvenir traverse les âges, car la

¹⁹⁰ D'Alembert, article « Pleyades », in *Op. Cit.*

¹⁹¹ Robert de Flers, Discours au nom de l'Académie française à l'occasion du Quatrième centenaire de la naissance de Ronsard, les 08 et 09 juin 1924, www.Academie-francaise.fr, le 01.10.2018.

poésie est plus fidèle que les poètes ; (...) toute la nature et toute la fiction, oui, tout un monde : Ronsard !

Quel hommage ! Parfois, les élégantes périodes manquent d'efficacité comparées à une longue et belle accumulation... Cette énumération absolument pharamineuse où l'on retrouve l'expérience et le savoir-faire de l'orateur est particulièrement intéressante dans son contenu. Elle montre en effet, tous les aspects de la vie et de l'œuvre du poète et a bien entendu pour objectif de prouver, si cela était encore nécessaire, toute la richesse que l'on peut trouver dans les écrits du vendômois. Ronsard apparaît ainsi dans son rôle d'amoureux, aimant si passionnément les demoiselles qu'il en a fait le centre d'une grande partie de son œuvre. Mais le marquis n'oublie pas non plus de poète de cour, fréquentant les grands de ce monde, les rois, prenant partie pour les catholiques dans le cœur de la guerre civile les opposant aux protestants. Enfin, sont évoquées la « réalité » et la « fiction », comme si Ronsard était le symbole d'une entité presque divine, rassemblant en son sein toutes les composantes, si contradictoires soient-elles, de l'esprit humain. L'hommage est donc total...mais il ne s'arrête pas là puisqu'il parachève l'éloge du poète par son amour patriotique :

Et par-dessus tant de sentiments, de sensations, de joies, d'espoirs, d'angoisses, de craintes et de foi, le grand amour magnifique et ordonné du pays qui est le sien, qui est le nôtre, et qui ne serait pas tout à fait la France si Ronsard n'y était pas né.

Nous finirons de citer ce discours en rapportant les paroles du marquis concernant l'apport du poète à la langue française :

Comment l'aimer mieux, ce pays, que dans son langage ? Comment mieux le servir qu'en faisant ce langage plus noble, plus haut, plus divers, plus capable d'exprimer ses gentillesses comme ses enthousiasmes, ses colères comme ses sourires.

Là encore, le message est on ne peut plus explicite : Ronsard est un poète patriote qui fait partie de la France, qui lui a apporté une partie de son identité, qui a permis de faire ce qu'elle est à présent. La langue française a acquis de la noblesse et de la richesse et a été capable, après lui, d'exprimer tous les sentiments.

Les deux références que nous venons de citer sont seulement séparées par moins de deux siècles, cent cinquante ans à peine, en fonction de la parution de certains

articles...et ce qui semble assez flagrant, c'est l'opposition totale de la perception du poète vendômois. Alors qu'il est dénigré dans plusieurs articles qui parlent de son mauvais goût – ce qui semble d'ailleurs une particularité du seizième siècle dans son intégralité¹⁹² – et de son orgueil démesuré, il devient, cent cinquante ans plus tard, un être de génie, simple et sophistiqué à la fois.

Le fait même que trois Académiciens fassent le déplacement, au nom de l'Institution, pour commémorer la naissance du Ronsard, quatre cents ans après, contraste fortement avec le mépris affiché des Lumières. À cette époque, le poète semble prêt à tomber dans l'oubli, il n'« a plus de nom »...et nous le retrouvons cent cinquante ans plus tard, adulé, chanté comme l'un des grands maîtres de la littérature et patriote hors pair.

Qu'a-t-il pu bien se passer pour que se produise un tel revirement ? Qu'est-ce qui permet d'expliquer ces deux images de Ronsard complètement contradictoires, pour les uns, poison de la langue française, et pour les autres, ardent acteur de son émancipation ? Comment la perception de cette personnalité et de son œuvre a-t-elle pu autant évoluer ? Et en si peu de temps ? Ne faut-il voir ici que l'illustration du célèbre adage de Voltaire, « [l]e temps, qui seul fait la réputation des hommes, rend à la fin leurs défauts respectables¹⁹³ » ? Faut-il donc comprendre que les hommes du XXe siècle ont « pardonné » l'ego surdimensionné et les méfaits sur la langue ?

Bien entendu, nous ne le pensons pas. Ces deux portraits si différents offrent une parfaite image de la théorie développée par Hans Robert Jauss dans les années soixante-dix, la théorie de la réception. Le critique allemand entend dans son ouvrage, *Pour une esthétique de la réception*¹⁹⁴, dépasser l'opposition entre l'interprétation positiviste et l'interprétation marxiste d'une œuvre. Jauss part en effet du principe que pour percevoir le sens d'une œuvre, il est nécessaire de prendre en compte un des acteurs de la littérature, acteur trop souvent laissé de côté par tous les pans de la critique : le lecteur.

¹⁹² cf. article « Vendômois », in *Op. cit.*

¹⁹³ Voltaire, « Dix-huitième Lettre sur la Tragédie », in *Les lettres philosophiques, Œuvres complètes*, première édition 1733, consulté sur [www. Google books](http://www.google.com/books), Arvensa éditions, p. 4677, le 01.10. 2018

¹⁹⁴ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Gallimard, 1978

Leurs méthodes saisissent le *fait littéraire* dans le circuit fermé d'une esthétique de la production et de la représentation ; ce faisant elles dépouillent la littérature d'une dimension pourtant nécessairement inhérente à sa nature même de phénomène esthétique, ainsi qu'à sa fonction sociale (...). Le lecteur, l'auditeur, le spectateur - en un mot : le public en tant que facteur spécifique ne joue dans l'une ou l'autre théorie qu'un rôle tout à fait réduit¹⁹⁵.

Ainsi, Jauss, en prenant en compte le lecteur dépasse les clivages qui agitent la critique depuis près d'un siècle. Les deux théories opposées ont pour point commun d'occulter une des instances de la littérature. Selon Jauss, le rôle du lecteur dans la création du sens de l'œuvre est au moins aussi important que celui des particularités intrinsèques que l'œuvre contient ou que celui de l'auteur :

Dans la triade formée par l'auteur, l'œuvre et le public, celui-ci n'est pas un simple élément passif qui ne ferait que réagir en chaîne ; il développe à son tour une énergie qui contribue à faire l'histoire. La vie de l'œuvre littéraire dans l'histoire est inconcevable sans la participation active de ceux auxquels elle est destinée¹⁹⁶.

Cette affirmation de l'action du lecteur est particulièrement perceptible dans les extraits que nous avons cités, et on peut dire avec Jean Starobinski que

Le lecteur est donc tout ensemble (ou tour à tour) celui qui occupe le rôle du récepteur, du discriminateur (fonction critique fondamentale, qui consiste à retenir ou à rejeter), et, dans certains cas, du producteur, imitant, ou réinterprétant, de façon polémique, une œuvre antécédente¹⁹⁷.

On peut percevoir ici, en effet, à quel point le lecteur a pu jouer un rôle considérable dans la « réception » de Ronsard. Le temps n'y est pour rien : il s'agit bien d'une relecture des œuvres de la Pléiade, d'une construction *a posteriori* d'une image, qui est parvenue jusqu'à nous.

Cette réinterprétation des œuvres de Ronsard et de ses amis a été effectuée, au regard des extraits que nous avons cités plus haut, pendant le XIXe siècle. Quels sont donc les acteurs de cette relecture ? Par qui le mythe est-il formé et pourquoi ? Car la question de l'objectif est bien présente. Jauss explique que l'évènement littéraire n'existe que parce que les lecteurs lisent l'œuvre. Ainsi, Ronsard, parce qu'il est de nouveau lu pendant le XIXe siècle, retrouve « un nom », et le statut d'écrivain qui

¹⁹⁵ H.R. Jauss, *Op. cit.*, p. 48.

¹⁹⁶ H.R. Jauss, *Op. cit.*, p. 49

¹⁹⁷ Jean Starobinski, *Pour une esthétique de la réception*, *Op. cit.*, préface, p. 13

accompagne la production du lecteur. C'est là, selon le critique allemand, la différence entre le fait littéraire et le fait politique :

A la différence de l'évènement politique, l'évènement littéraire ne comporte pas de conséquences inéluctables qui développeraient ultérieurement une existence propre et que devraient subir toutes les générations ultérieures. Il ne peut continuer d'exercer une action qu'autant qu'il est « reçu » par la postérité, qu'il se trouve des lecteurs pour se le réapproprier ou des auteurs pour vouloir l'imiter, le dépasser ou le réfuter¹⁹⁸.

Il semble bien que ce soit là le destin posthume de la Pléiade. Alors qu'au temps des Lumières, les œuvres des élèves de Coqueret n'étaient pas vraiment considérées comme évènements littéraires – ou plutôt s'apparentaient à des évènements littéraires négatifs et nocifs – elles retrouvent un public au XIXe siècle, public avide de les mieux connaître, et de les poser en modèles. Le lecteur pourra objecter que la présence de Ronsard dans les articles de l'*Encyclopédie* prouve tout de même qu'on connaissait encore le poète, qu'on ne l'avait pas totalement envoyé dans les « oubliettes » de la postérité. Pourtant, il convient de rappeler que Jauss, ici, parle d'une véritable lecture des œuvres, d'un acte de création, qui n'a rien à voir avec une lecture de critiques de critiques qui auraient, il y a longtemps, connu effectivement les vers de Ronsard dans le texte. Dans son travail d'érudition monumental, Claude Faisan parle de « mort » et de « résurrection de la Pléiade¹⁹⁹ », pour désigner les péripéties de la réception des élèves de Dorat. Cette expression quasi-oxymorique renvoie directement à l'opposition entre les deux images de Ronsard que nous avons évoquées plus haut, et montre que la Pléiade, a pu, à une certaine époque sombrer dans l'oubli. Cette disparition ne renvoie pas à un oubli total – notamment parce que les grands maîtres Malherbe et Boileau en parlaient dans leurs écrits – mais bien à un désintérêt qui détournait le lecteur de l'acte de création. Ce désamour avait produit une immense couche de poussière qui avait enseveli, à une certaine époque, les œuvres des poèmes de la Brigade. Qu'est-ce qui a pu donc nettoyer tout cela ? Et pourquoi ? Les mêmes questions reviennent... Jauss rappelle que pour comprendre la réception d'une œuvre, il faut s'intéresser à son sens. Or, il serait vain, selon lui, de tenter de le percevoir en se référant, comme l'histoire littéraire positiviste l'a prôné, uniquement au sens qu'elle avait en son temps, c'est-à-dire à l'époque où elle a été créée²⁰⁰. D'ailleurs, poursuit Jauss, « les critères effectifs d'un temps passé risquent d'être si étroits qu'en les utilisant on ne pourrait qu'appauvrir les œuvres qui

¹⁹⁸ H.R. Jauss, *Op. cit.*, p. 53.

¹⁹⁹ C. Faisan, *Mort et Résurrection de la Pléiade*, Paris, Classiques Garnier, 1998

²⁰⁰ H.R. Jauss, *Op. cit.* p. 50.

ont développé au cours de leur histoire le plus riche potentiel de signification²⁰¹ ». Il s'agit au contraire de bien comprendre que l'interprétation des œuvres n'est que le reflet du temps dans lequel elle prend naissance, et donc de l'époque à laquelle vit et évolue le lecteur qui les lit, « [c]ar il ne s'agit pas de représenter les œuvres littéraires dans le contexte de leur temps, mais de représenter, à travers le temps où elles sont nées, le temps qui les perçoit²⁰² ». Selon Jauss, qui emprunte ce terme à Husserl, l'horizon d'attente²⁰³ est un élément indispensable dans la compréhension d'une œuvre. Sous ce terme est désigné un système de références objectivement formulable à l'acte de lecture. Ce système serait le résultat de trois facteurs essentiels : le genre de l'œuvre, sa place parmi d'autres œuvres, c'est-à-dire sa relation avec les œuvres antérieures, et l'expérience personnelle du lecteur, expérience de vie regroupant aussi bien ses sentiments personnels, sa culture, la société dans laquelle il évolue, ses aspirations etc. Selon Jauss, il est important de connaître l'horizon antécédent et comprendre si l'œuvre s'inscrit en continuité ou en rupture avec l'horizon d'attente. Bien entendu, comme nous venons de le rappeler, le lecteur, selon l'époque dans laquelle il se situe, selon son expérience littéraire, selon les valeurs véhiculées par la société, selon tout ce qui fait de lui l'homme qui lit, et selon les signes attendus avant même la lecture de l'œuvre, aura certainement un horizon différent avec celui dans lequel l'œuvre a été créée. Ainsi, il y a une tension entre l'horizon passé et l'horizon présent mais il est nécessaire d'effectuer alors « la fusion des horizons ». Heidegger, en effet, attire l'attention sur le fait que « toute interprétation est contextuelle, dépendante de critères relatifs au contexte où elle a lieu, sans qu'il soit possible de connaître ni de comprendre un texte tel qu'en lui-même²⁰⁴ ». Ainsi, cette « fusion des horizons » correspondrait à un dialogue entre passé et présent. Voilà donc le sujet de la deuxième partie de notre travail : qu'est-ce qui peut expliquer que le XIXe siècle soit le siècle qui redonne vie aux écrits de la Pléiade ? Quelles sont les raisons qui poussent les lecteurs de cette époque à se représenter leur temps dans ce XVIe siècle, pourtant si éloigné ? Y a-t-il des points communs entre les deux époques ? Ces points communs sont-ils d'ordre littéraire ? Toujours au sujet du

²⁰¹ H.R. Jauss, *Op. cit.*, p. 66

²⁰² W. Benjamin, « Literaturgeschichte und Literaturwissenschaft » (Histoire de la littérature et science de la littérature), 1931, in *Angelus Novus*, Francfort, 1966, pp. 450-456, cf. note 1 p. 450

²⁰³ Cf. Jauss, *Op.cit.*, p. 55

²⁰⁴ Heidegger, cité par Antoine Compagnon, in *Le démon de la théorie, littérature et sens commun*, Paris Seuil, 1998, p.70

sens des œuvres, Jauss évoque une question à laquelle l'œuvre répondrait²⁰⁵. La relecture d'une œuvre reviendrait à poser de nouvelles questions, élaborées dans un contexte culturel et historique différents. Notre travail a donc été de comprendre quelle question était posée à l'œuvre de la Pléiade, en d'autres termes, quelle réponse les œuvres des élèves de Dorat pouvaient-ils apporter aux lecteurs du XIX^e siècle ? Quelle était cette interrogation que les lecteurs du XVII^e et du XVIII^e n'avaient pas posée à ces poètes ?

Selon nous, cette question est celle de la valeur et de l'essence de la littérature française. La société du XIX^e siècle est une société en crise, politique, sociale, littéraire. Elle se cherche. Or, la littérature française, et plus largement la culture française, posent question. Les relectures des œuvres de la Pléiade permettent de trouver l'essence de la littérature française.

Nous commencerons par étudier le contexte particulier dans lequel ont lieu ces relectures. Comme nous venons de le voir, Jauss explique que l'acte de lecture est une construction qui dépend de la société. Pour comprendre la question qui est posée aux œuvres de Ronsard et de ses amis, il est donc important de définir ce contexte, qui est avant tout européen. C'est parce que les étrangers attaquent la France, que le contenu des critiques va peu à peu se diffuser dans les milieux intellectuels français, que cette question de l'essence et de la valeur prend naissance. En d'autres termes, cette préoccupation est l'aboutissement d'une tension entre un conflit et une attirance pour des idées nouvelles, érigées en armes contre l'hégémonie française.

Une fois ce contexte défini et explicité, nous pourrions ensuite nous intéresser aux trois relectures successives qui figent la représentation de la Pléiade.

²⁰⁵ Jauss, *Op.cit*, p. 55. Jauss s'appuie ici sur les travaux de H.G. Gadamer *Wahrheit und Methode* (Vérité et Méthode), Yübingen, 1960.

1- Une relecture qui s'inscrit dans un contexte historique européen particulier.

1-1 La domination culturelle de la France

En 1687, à l'occasion d'une guérison de Louis XIV, Charles Perrault présente à l'Académie Française son poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand*. Ces vers, célèbres, dont nous aurons à reparler dans la suite de notre exposé, reflètent assez clairement le sentiment qui habitait les Français durant le règne du Roi Soleil :

Les siècles, il est vrai, sont entr'eux différents,
 Il en fut d'éclairés, il en fut d'ignorants ;
 Mais si le règne heureux d'un excellent monarque
 Fut toujours de leur prix et la cause et la marque,
 Quel siècle pour ses rois, des hommes révére,
 Au siècle de Louis peut être préféré²⁰⁶ ?

Bien entendu, nous percevons le déluge de compliments, passage obligé de la louange, qui arrivent tout de suite après ces quelques mots²⁰⁷. Pourtant, Perrault a développé, avant d'en arriver à ce stade de l'exercice, un argumentaire visant à prouver que la France est désormais l'égale de l'Antiquité. Sans entrer dans le détail des nombreuses comparaisons qu'il propose, on peut tout de même citer les vers qui évoquent le plus célèbre auteur antique :

²⁰⁶ Charles Perrault, « Le Siècle de Louis le Grand », in *Œuvres choisies de Perrault*, Peytieux, Paris, 1826, p. 290-308, p. 306.

²⁰⁷ Perrault ainsi, nous rappelant les louanges d'un Chrétien de Troyes dans ses préfaces ou l'image hyperbolique des héros véhiculée par les chansons de geste, évoque un « parfait modèle » de roi, comblé de « dons de l'esprit et du corps », chef de guerre hors pair - « en dix jours, il soumet des provinces entières » - ayant permis à la France de repousser ses frontières, il soumet ses alliés par sa valeur. Sa « seule renommée » suffit à imposer le respect et la soumission. Magnanime, il « impose la paix » à ses ennemis, et dans son pays il est celui par qui la civilisation arrive grâce au rétablissement des lois, à l'abolition « de la rage des funestes duels » et l'étouffement de l'hérésie. (p.306-307)

Père de tous les arts, à qui du dieu des vers
 Les mystères profonds ont été découverts,
 Vaste et puissant génie, inimitable Homère,
 D'un respect infini ma muse te révère.
 Non, ce n'est pas à tort que tes inventions
 En tout temps ont charmé toutes les nations ;
 (...)

 Cependant, si le ciel, favorable à la France,
 Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance
 Cents défauts qu'on impute au siècle où tu naquis,
 Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis²⁰⁸.

Ainsi, Homère aurait été encore meilleur s'il était né en France au siècle de Louis XIV ! On comprend ainsi que ce poème, en plus de comporter l'obligatoire éloge, véhicule un message très clair de la grandeur de la France. Parfait exemple de la *Translatio Imperii et Studii*, la France est le nouveau royaume qui détient à la fois le pouvoir politique et culturel. Et cette affirmation, si on lui ôte son côté hyperbolique, est plutôt juste. C'est une véritable domination que le pays exerce sur l'Europe entière. Louis XIV a su affermir son autorité à l'intérieur du pays mais également à l'extérieur, avec l'extension des frontières vers le Rhin. Le roi est le symbole absolu du pouvoir, que son règne prodigieusement long ne fait que renforcer à mesure que les années passent et que le Roi enterre des proches enfants ou petits-enfants. Il est véritablement celui qui a permis à la France de devenir le pays civilisé, cultivé et raffiné par excellence :

Comme Auguste, il est l'Amour des Peuples ; le Restaurateur de l'Estat, le Fondateur des Loix et de la Félicité publique [...]. Tous les autres beaux Arts se ressentent de ce Progrez merveilleux. La Poésie, l'Eloquence, la Musique, tout est parvenu à un degré d'excellence où il n'avait point encore monté (...) ²⁰⁹.

Nous avons encore une fois ici, un peu plus de dix ans avant le poème de Perrault toutes les composantes de la *Translatio Imperii et studii*. Louis XIV a su véritablement donner à la France une image de raffinement que l'Europe entière tente de copier. Ainsi, même si, on le sait, s'engage alors la très célèbre Querelle des Anciens et des Modernes, les partisans des deux camps s'accordent à reconnaître que les lettres françaises sont largement supérieures à toutes les productions étrangères. Nous venons d'entendre l'avis de deux « modernes », écoutons les propos du père Bouhours, proche de Boileau, la Bruyère ou Racine, et donc du côté des Anciens :

²⁰⁸ *Op. cit.*, p. 294

²⁰⁹ François Charpentier, *Défense de la langue française pour l'inscription de l'Arc de triomphe*, Paris, 1676, p. 330-333, consulté sur books.google.fr le 19.19.2018.

Du temps d'Alexandre les Grecs avoient plus d'esprit que les Romains ; du temps de César les Romains avoient plus d'esprit que les Grecs. Le siècle passé étoit pour l'Italie un siècle de doctrine et de politesse, il luy a fourni de beaux esprits qu'elle n'en avoit eû depuis le siècle d'Auguste. Le siècle présent est pour la France, ce que le siècle passé étoit pour l'Italie ; on dirait que tout l'esprit & toutes la science du monde soit maintenant parmi nous, & que tous les autres euples soient barbares en comparaison des Français²¹⁰.

On retrouve de la même façon l'évocation de la supériorité des Français sur les autres populations. La *Translatio* est de nouveau frappante, d'autant plus que le père Bouhours, poursuit son propos en expliquant que le « bel esprit » des Français « n'est pas borné aux hommes de lettres », mais qu'« il s'étend aux gens d'épée et aux personnes de la première qualité ». Ainsi, il semblerait que tous les hommes importants du royaume soient touchés par la même grâce.

Cette domination fait de Paris le centre de l'activité intellectuelle européenne, surtout depuis que Louis XIV a rassemblé tout de ce qui compte de nobles et de gens importants à Versailles, dont le faste est extraordinaire. Cette cour est le modèle absolu à imiter pour les autres royaumes voisins. D'un point de vue culturel, le Classicisme a imposé la pureté de ses règles et désormais, c'est en les respectant qu'on se doit de créer, et la langue française est celle qui permet la création classique.

Il s'agit donc d'un véritable triomphe de la France et le vecteur de cette domination est la langue française, si pure et si claire qu'elle se confond même avec le Classicisme.

Cette apogée de la culture française ne cesse pas avec la mort de Louis XIV, en 1715. Bien au contraire, tout d'abord parce que cette domination avait également eu des conséquences sur la diplomatie : grâce aux guerres gagnées par le Roi Soleil, le français avait été utilisé dans la rédaction de plusieurs traités de paix. Les historiens datent de 1714 la consécration du français comme langue diplomatique, avec la rédaction en français du Traité de Rastatt entre la France et le Saint Empire²¹¹. Ainsi, le français fut

²¹⁰ Dominique Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, S. Marbre-Cramoisy, Paris, 1671, p. 230-231, www.Gallica.Bnf.fr, consulté le 18.10.2018.

²¹¹ Cette affirmation du français comme langue diplomatique est remise en question par certains chercheurs, notamment en raison d'un article qui obligeait les belligérants à se servir à l'avenir du latin. Sur cette question, cf. Ferdinand Bruno, *Histoire de la langue française des origines à 1900, t.5, Le français en France et hors de France au XVIIe siècle*, A. Colin, Paris, 1917, pp. 418-422

réellement imposé à toute l'Europe, et son hégémonie remplaça en quelque sorte celle que latin imposait depuis des siècles. Quelques années plus tôt, Charpentier, que nous venons d'évoquer, dans sa *Défense de la langue française pour l'inscription de l'Arc de Triomphe*, avait déjà énoncé l'idée de l'universalité de la langue française, universalité qui serait à l'époque où il rédige cette plaidoierie, bien plus justifiée que celle que ses adversaires attribuent au latin :

Aussi bien, à dire la chose comme elle est, c'est une chimère que de s'imaginer, qu'on donneroit l'Intelligence de ces Inscriptions à tous les Etrangers, en les mettant en Langue Latine. En ce point il en est sans doute des Etrangers comme de nous ; Pour dix hommes qui l'entendent, il y en a dix mille qui ne l'entendent point [...] Ainsi c'est tres-improprement parler, quand on dit que c'est une Langue universelle [...] Mais on peut en dire autant de la Langue Française, qu'il se trouve en la plus grande partie de l'Europe des gens qui l'entendent²¹².

La langue française est donc répandue dans l'Europe entière :

Et maintenant cette langue est devenue un passe-partout qui vous introduit dans toutes les maisons et dans toutes les villes. Voyagez de Lisbonne à Pétersbourg, et de Stockholm à Naples en parlant le françois, vous vous faites entendre partout. Par ce seul Idiome vous vous épargnez quantité de langues qu'il vous faudroit savoir (...) ²¹³

Elle est parlée par les nobles des cours de Russie, d'Allemagne, d'Europe centrale, et même en Italie. Le français est la langue de la culture, tout comme le latin le fut pendant des siècles. Certains écrivains étrangers l'adoptent même pour la rédaction de leurs œuvres. Toutes les cours souhaitent reproduire le modèle français. L'un des moyens les plus usités est de faire jouer à résidence une troupe de comédiens français. Le théâtre français est en effet un des meilleurs produits d'exportation : « [n]os chefs-d'œuvre dramatiques sont applaudis sur les bords du Danube et de la Wistule, comme sur les bords de la Seine²¹⁴ », constate fièrement un jeune épigone de Voltaire, Nicolas Bricaire de la Dixmerie. Le phénomène est même beaucoup plus important que cela puisque c'est au moins vingt-sept villes européennes qui accueillent une troupe de comédiens français au XVIII^e siècle²¹⁵. Cet attrait pour le théâtre français est tout à fait

²¹² François Charpentier, *Op. cit.*, p. 173-176

²¹³ Frédéric II de Prusse, *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*, [1780], Gallimard, Paris, 1994, p. 81.

²¹⁴ Nicolas Bricaire de la Dixmerie, *Lettres sur l'état de nos spectacles*, Duschene, Paris, 1765, p. 6-8

²¹⁵ Markovits Rahul, « L'« Europe française », une domination culturelle ? Kaunitz et le théâtre français à Vienne au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2012/3 (67^e année), p. 717-751. [en ligne : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2012-3-page-717.htm>.] L'auteur de l'article précise que « Si l'on ajoute les villes où les comédiens français n'étaient que de passage, le total se monte à plus d'une cinquantaine », cf. note 3.

emblématique de cette domination française : la beauté des textes de Molière ou de Corneille n'était pas la seule raison à cette propagation des vers classiques. La fonction sociale de ces pièces est en effet indéniable. Jouer – les aristocrates des cours européennes, comme Louis XIV en son temps ou Marie-Antoinette au XVIII^e siècle, prenaient souvent part aux représentations – les tragédies françaises permettaient, non seulement d'être au contact du côté très aristocratique intrinsèque du théâtre français, mais également assurait une distinction sociale. Le caractère extrêmement policé des œuvres classiques, la stricte mise en œuvre des règles de bienséance, le respect des trois unités, la langue sophistiquée et travaillée de grands personnages, cette « forme », « limpide », « transparente, bien réglée » est le reflet de « l'étiquette et [de] la vie à la cour en général ». Ainsi, « [e]lle met en scène des hommes de cour comme ils se voient et comme le prince aime les voir²¹⁶ ». L'hégémonie française est donc contenue tout entière dans le genre théâtral, et aucune autre littérature ne peut à cette époque, rivaliser avec les productions des lettrés français. C'est ce qu'exprime Frédéric II de Prusse lorsqu'il écrit - en français - un essai intitulé *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*²¹⁷. Dans ces lignes, le roi de Prusse expose la doctrine de la perfection classique élaborée par Voltaire²¹⁸, et prône l'imitation des classiques français pour combler le « retard » de la littérature allemande sur les autres littératures européennes, et françaises en particulier :

²¹⁶ Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses pocket, [1977] 1989, p. 36-37. Cette affirmation de N. Elias, très intéressante, est à nuancer : R. MArkhuvitv explique que des documents expriment le dégoût des aristocrates européens devant le jeu des comédiens français, leur déclamation et leur allure générale. Souvent issus de classes modestes, ces comédiens ne pouvaient assurer parfaitement le reflet des cours d'Europe. Cf. R. MArkhuvitv, *Art. cit.* Concernant notre sujet, cette question ne remet pas en cause le caractère proprement intrinsèque de ce théâtre.

²¹⁷ Frédéric II de Prusse, *Op.cit.*

²¹⁸ Dans le *Siècle de Louis XIV* (1751), il fait du règne du Roi Soleil le modèle par excellence de la perfection en matière de belles lettres : « Il me semble que lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains devenus classiques, il n'est plus guère permis d'employer d'autres expressions que les leurs [...]. C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lully et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. », François-Marie Arouet, dit Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Francfort, Vv Knoch et J.G. Eslinger, 1753, t. III, p. 81.

Frédéric II explique assez durement, que la littérature allemande ne compte pas de chefs-d'œuvre, et ne peut en concevoir en raison de la langue allemande elle-même :

Il est donc physiquement impossible qu'un auteur doué du plus beau génie puisse supérieurement bien manier cette langue brute(...) J'entends parler un jargon dépourvu d'agrément que chacun manie selon son caprice, des termes employés sans choix; les mots propres les plus expressifs négligés (...) Il faut commencer par perfectionner la langue ; elle a besoin d'être limée et rabotée²¹⁹.

C'est donc par un enrichissement et une normalisation de la langue que la littérature allemande pourra produire de œuvres importantes. Cette évocation on ne peut plus négative de la langue allemande, est construite en opposition à la définition de la langue française, connue pour une grammaire précise, des normes strictes, et une sophistication aboutie. Antoine de Rivarol, dans son fameux *Discours de l'universalité de la langue française*, qui gagna le premier prix de l'Académie de Berlin, en 1784, donne le secret de la supériorité de la langue française, sa clarté : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin²²⁰ ». C'est cette particularité de la langue française, langue de la raison, qui explique la domination culturelle de la France, domination qui est différente de l'hégémonie latine qui était le fruit de conquêtes territoriales. Rahul Markovitz parle d'un véritable « Soft Power » à la française²²¹, sorte de rayonnement politique acquis grâce à un empire culturel et non résultat d'une stratégie militaire. Rivarol insiste sur le fait que cette affirmation de tout ce qui est français comme un modèle et une référence est le fruit du bon sens, de la qualité intrinsèque de la langue et du raffinement de la culture française :

Depuis cette explosion, la France a continué de donner un théâtre, des habits, du goût, des manières, une langue, un nouvel art de vivre et des jouissances inconnues aux États qui l'entourent, sorte d'empire qu'aucun peuple n'a jamais exercé. Et comparez-lui, je vous prie, celui des Romains, qui semèrent partout leur langue et l'esclavage, s'engraissèrent de sang et détruisirent jusqu'à ce qu'ils fussent détruits²²².

L'hégémonie française est donc donnée comme une marche vers la civilisation, comme si la France se devait d'apporter à ses voisins, incapables d'y accéder par manque de génie national, le raffinement et la culture, comme Rome l'avait fait dans l'Antiquité.

²¹⁹ Frédéric II de Prusse, *Op. cit.*, p. 24, p. 25 et p. 33

²²⁰ Antoine de Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*.

²²¹ Rahul Markovitz, in *Histoire*.

²²² Rivarol, *Ibid.*

Le temps semble être venu de dire le monde français, comme autrefois le monde romain, et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir, d'un bout à l'autre de la terre, se former en république sous la domination d'une même langue²²³.

C'est donc pour le bien de tous que la France règne sur l'Europe, et c'est ce qui fait prononcer cette phrase à Rivarol à propos du français : « Ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine²²⁴ ». La philosophie des Lumières croit profondément à l'universalisme et la langue française est véritablement le meilleur d'y parvenir. Le consensus autour des qualités du français et de la culture française est entier dans toute l'Europe.

The way the French defined themselves in the eighteenth century did not rest primarily on a drastic of borders between themselves and foreign « others ». They tended to minimize the connotations of exclusivity and fatality that had been associated with the concept of patrie from antiquity, and strove to make patriotism compatible with a universal human community in which all nations followed the same linear path of development. This universalism did not, however, imply any modesty about France's own place in the family of nations. [...] French writers had generally sought to identify the highest stage of human development not merely with Europe but with France itself²²⁵.

L'universalisme des Lumières est donc totalement gallocentré. Il fait donc de la France le pays qui guide les autres nations d'Europe : la domination est bel est bien réelle et elle s'exerce pour le bien de tous.

Voici donc la situation de l'Europe pendant près de deux siècles. Elle domine, règne sans partage sur les autres nations. Elle est un modèle, un idéal.

Bien entendu, des voix s'élèvent çà et là, notamment contre l'exclusivité du bon goût dont se targue la France, contre son arrogance vis-à-vis des autres – qu'elle ne rabaisse pas vraiment mais qu'elle considère du haut de sa position – contre son orgueil.

²²³ *Ibid*

²²⁴ *Ibid*

²²⁵ « La façon dont les Français se sont définis au dix-huitième siècle ne repose pas principalement sur une frontière radicale entre eux et les « autres » étrangers. Ils avaient tendance à minimiser les connotations d'exclusivité et de fatalité associées au concept de patrie de l'Antiquité, et s'efforçaient de rendre le patriotisme compatible avec une communauté humaine universelle dans laquelle toutes les nations suivaient la même voie de développement linéaire. Cet universalisme n'impliquait cependant aucune modestie quant à la place de la France dans la famille des nations. [...] Les écrivains français avaient généralement cherché à identifier le stade le plus élevé du développement humain non seulement avec l'Europe mais avec la France elle-même », David A. Bell, *The Cult of nation in France, Inventing Nationalism, 1680-1800*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 2003, p. 95

Peu à peu c'est également cet universalisme qui fait débat : certains se veulent différents, et le clament de plus en plus fort. A la fin du XVIIIe siècle, c'est une véritable remise en question de cette voix unique et exclusive proposée par la raison des Lumières, et très rapidement, la révolte se meut en gallophobie.

1-2 La montée de la gallophobie.

1-2-1 La théorie herdérienne.

Cette montée de la gallophobie européenne s'est bien entendu réalisée par étapes. Les européens qui admiraient tant la France ne se sont pas réveillés un matin en se disant que tout avait changé et que cette culture n'était plus du tout celle qu'ils reconnaissaient comme la meilleure. Il aura fallu presque un demi-siècle pour que, véritablement, on puisse opposer au Classicisme français une voie différente de création, et plus globalement une nouvelle philosophie. Cette remise en question du modèle français, les moyens de parvenir à cette nouvelle culture, les nouvelles théories mises en place ont eu une grande répercussion sur la relecture au XIXe siècle des œuvres de la Pléiade. Aussi, sans pour autant nous attarder longuement sur ces idées, il nous faut les développer quelque peu, afin d'éclairer nos propos ultérieurs.

Au XVIIe, alors que le règne de Louis XIV est à son apogée, Leibniz se penche déjà sur la question de la langue allemande. Obligé d'écrire en latin ou en français par manque de mots abstraits allemands, il explique qu'il est nécessaire d'enrichir la langue allemande :

La richesse est, pour une langue, la première et la plus nécessaire de ses qualités. Elle consiste en ce qu'elle ne présente aucun manque, mais, au contraire, une surabondance de mots expressifs et d'un emploi aisé, utiles à l'expression, de tout événement, de sorte que tout puisse être exposé avec force et vérité, peint de couleurs vives²²⁶.

²²⁶ *Considérations inattendues* sur l'usage et l'amélioration de la langue allemande, in *l'Harmonie des langues*, [1679-1710], p. 81

Le philosophe regrette également cette volonté de se conformer au modèle français à tout prix, au point d'oublier sa propre identité. Il critique ainsi vertement « ces petits messieurs qui, cherchant à attraper l'ombre française, laissent échapper la consistance allemande, incapables de voir tout l'insipide de ce qui, où que ce soit, est contraint et copié²²⁷ ». Il affirme même qu'il « vaut mieux être un original d'Allemand qu'une copie de Français ».

Profondément avant-gardiste, Leibniz met donc en évidence ce qui deviendra un principe plus d'un siècle plus tard : chaque nation a son propre « génie ». Malgré ces remarques, il ne donne pas les moyens concrets de parvenir à faire de l'allemand une langue de culture, ou de contrer réellement la domination grandissante de la culture française. Certes, il prône la création d'une « Société pour l'appartenance allemande », société qui serait le fait de personnes de haut rang décidées à la mise en avant de la gloire nationale grâce à des écrits de haut niveau intellectuel en langue allemande, mais il ne définit pas avec précision les contours de l'identité allemande.

Ce sont les idées de Herder qui, véritablement, mettent en marche la révolte allemande. Herder, grand patriote, met en place une philosophie qui permettra de détrôner la culture française. Proche du courant littéraire important – à défaut de l'être politiquement – *Sturm und Drang* (« Tempête et Passion »), qui compte notamment Goethe parmi ses membres, il permet grâce à un certain nombre de nouveautés philosophiques, de renverser la culture française.

Au centre de ces idées se dresse une entité primordiale, le *Volk*, c'est-à-dire le « peuple ». Ce concept est tout à fait particulier pour Herder. La polysémie de ce mot a été étudiée par de nombreux chercheurs²²⁸ ; nous ne rendrons pas compte ici de tous les sens, ou de toutes les évolutions ni de tous les débats puisque tel n'est pas notre sujet. Nous donnerons donc le sens dans lequel Herder a pu développer sa théorie. Il faut tout d'abord préciser que ce mot ne comporte aucune trace, pour Herder – à l'inverse du français, soyons honnête – de connotation négative. Le peuple, pour lui, n'est

²²⁷ Cité dans *Langue, source de la nation. Messianismes séculiers en Europe centrale et orientale du XVIIIe au XXe siècle* (sous la direction de Pierre Caussat, Dariusz Adamski, Marc Crépon), Sprimont, Mardaga, 1996, p. 47-67.

²²⁸ Cf. par exemple l'article de Gerhard Sauder, traduit par Pierre Penisson, « La conception herdérienne de peuple/langue, des peuples et de leurs langues », in *Herder et les lumières. L'Europe de la pluralité culturelle et linguistique*, Revue germanique nationale, n°20, Presses universitaires françaises, 2003.

absolument pas synonyme de « populace²²⁹ ». Nous devons même aller plus loin puisque ce mot renferme au contraire, des idées qui ne sont que positives. Le *Strurm und Drang* place le peuple au cœur de ses revendications, tant esthétiques que morales.

Pour Herder, le « peuple » est le contraire de « savant ». Ce peuple, selon lui, est « la partie la plus grande et la plus respectable²³⁰ » de la nation, comprenant notamment « les femmes, les enfants et les paysans ». Pourquoi un tel intérêt pour ce qui est plutôt méprisé ? Parce que, reprenant les idées de Rousseau, c'est la société qui corrompt les hommes. Or, cette partie de la nation est la moins corrompue, la plus pure. Peu instruite, elle est totalement éloignée de la sophistication des élites. De ce fait, le *Volk* n'est que vérité, spontanéité et immédiateté. Ainsi, c'est dans le peuple que l'on retrouve l'essence même de la nation. Il est véritablement le dépositaire du génie national. De ce fait, la valeur d'une littérature ne tiendrait absolument à son degré de conformité à un modèle, érigé en exemple pour toutes les autres cultures, mais bien dans son « enracinement dans les profondeurs du génie national²³¹ ». Dès lors, l'écrivain doit être proche du peuple et celui-ci doit devenir sa source première d'inspiration. « Le peuple est à la fois une langue, un souffle, une âme, une histoire, une légende²³² ».

Dans cette perspective, Herder s'intéresse, comme c'est déjà le cas en Angleterre²³³, aux légendes, aux poésies primitives, aux chansons transmises oralement - ces œuvres renfermant l'essence réelle de la nation. Selon lui, la véritable culture n'est pas la connaissance de toutes les théories proposées par la culture gréco-latine, mais bien celle que l'on retrouve dans les traditions, le folklore, les contes, les légendes et les poésies primitives :

²²⁹ Préface aux *Volklieder*, 2. Teil : « Volk heisst nicht der Pobel auf den Gassen ». (« Peuple ne signifie pas populace ».)

²³⁰ « *der große ehrwürdige Thei*

²³¹ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales, Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1999, p. 37

²³² Christine Mondon, « Le Mythe du peuple : de Herder aux romantiques de Heidelberg », in *Le peuple, mythe et réalité* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, consulté le 20.10.2018.

²³³ Thomas Percy, par exemple, avait donné en 1765, un recueil intitulé *Reliques of ancient English Poetry*, pour lequel il s'était excusé de présenter des « productions barbares d'un temps non encore dégrossi », cf. *Reliques of ancient English Poetry*, Leipzig, 1866, p. V. sq.

Tous les peuples non policés chantent, agissent. Ils chantent leurs actions. Leurs chants sont archives du peuple, trésor de sa science et de sa religion, de sa théogonie et de ses cosmogonies. Ils sont le trésor des hauts faits des pères, retracent leur histoire, portent l’empreinte de leur cœur, illustrent leur vie domestique dans la joie et la peine, au lit nuptial et à la tombe²³⁴.

On remarque ici que la notion d’action est très présente, parce qu’elle est synonyme de vie. On peut également constater que les « archives du peuple » sont diverses. Science, religion, cosmogonies, légendes, histoire, coutumes : cette accumulation est là pour donner la preuve que s’éloigner de l’univers policé de la culture française ne signifie pas s’appauvrir culturellement. Bien au contraire, cette autre culture referme de réels « trésors » beaucoup plus vrais. « La poésie des âges primitifs transmise au sein du Peuple est pour lui le fondement par excellence d’un renouvellement culturel qui mettra fin à la tyrannie du Classicisme²³⁵ ».

Christine Mondon explique qu’à partir de 1769, Herder change d’idéal : il est désormais impossible de reproduire la poésie primitive, en raison de l’éloignement temporel ; c’est donc vers la poésie populaire que le philosophe se tourne, c’est elle qui doit être le modèle des écrivains : « Herder a commencé par poser l’équation Poétique= Primitif pour en venir à la triade Poétique= primitif= populaire²³⁶ ».

Ainsi, la poésie tient une place particulière dans la conception herdérienne de la littérature. Dans la réflexion que le philosophe propose en réponse à la question de l’Académie de Berlin, en 1769 « En supposant les hommes abandonnés à leurs facultés naturelles, sont-ils en état d’inventer le langage, et par quels moyens parviendront-ils à cette inventions (...) ? », il expose d’ailleurs une théorie totalement novatrice qui fait acquérir à la poésie un statut tout à fait particulier. Alors que la thèse la plus attendue, défendue par Sussmilch, pasteur prussien, était celle selon laquelle l’homme ne peut inventer le langage tout seul, que ce trésor est un don divin ; Herder lui, explique que l’invention du langage est une capacité humaine. Selon lui, lors de ce processus d’élaboration, l’homme est dans une phase géniale au cours de laquelle il montre son génie poétique. Cette faculté humaine de créer le langage est le résultats d’une disposition naturelle de l’être humain, « *besonnenheit* » - « traduit par « réflexion » ou « circonspection » - qui fait intervenir à la fois les sens et la spiritualité. C’est d’ailleurs

²³⁴ Johann Gottfried Herder, « Von Ähnlichkeit des mittleren englischen und deutschen Dichtkunst », in *Herder’s Sämtliche Werke*, (édition sous la direction de Bernhard Suplan), Berlin, Weidmann, 1893, vo. 9, p. 532 ; publication originale *Deutsches Museum*, novembre 1977.

²³⁵ Anne-Marie Thiesse, *Op. cit.*, p. 40

²³⁶ Christine Mondon, *Art. cit.*

une des particularités de l'homme face à l'animal. Du fait de son imperfection et de la liberté qui en découle, l'homme doit non seulement percevoir et connaître le monde qui l'entoure mais encore retenir, reconnaître les sons de la nature en les transformant en sons linguistiques. On comprend ici que cette théorie fait la part belle à la sensibilité et à la réflexion, mais également à une certaine liberté. On peut également remarquer que la poésie est une sorte de langage originel, un mode d'expression pur, presque sacré, qui permet de percevoir l'âme des hommes et des peuples. Cette corrélation entre poésie et naturel avait déjà été exprimé par Diderot : « En général, plus un peuple est civilisé, poli, moins ses mœurs sont poétiques²³⁷ », et Herder la déploie en la rendant éminemment positive :

Plus un peuple est sauvage, libre, vivant, plus ses chants, s'il en a, doivent être vivants, libres, lyriques. Cette poésie n'est pas un art mort de lettrés, c'est la langue du cœur et l'esprit de la nature chante en elle²³⁸.

Dans ces propos, on note l'opposition entre ce mode d'expression, « vivant », et l'art « mort », sclérosé que peut proposer la culture française, art figé dans son imitation des formes gréco-latine, et empêtré dans des conventions et des règles toujours plus nombreuses, dont l'application à la lettre est synonyme de valeur littéraire. La raison n'est pas l'unique centre de la création ; la sensibilité, la liberté en sont les véritables moteurs. Cette théorie est donc le contraire de l'universalisme classique. Ceci est d'autant plus vrai que Herder, influencé par l'histoire naturelle, part du principe que chaque peuple est particulier parce qu'il se développe dans des conditions particulières. Selon lui, le climat et la terre où il vit influencent fortement l'évolution du génie national. Chaque culture est unique en raison de ces facteurs et de l'influence mutuelle qu'ils peuvent avoir avec le peuple. Dans cette optique, chaque culture a sa propre valeur et aucune n'est supérieure à une autre.

L'autre notion importante dans la mise en place des idées herdériennes est celle de la langue. Fortement liée à ce que nous venons d'évoquer sur la poésie, la langue est selon Herder, l'expression du génie national : « [c]haque nation parle comme elle pense, chaque nation pense comme elle parle, puisque nous n'avons jamais de pensée sans

²³⁷ Denis Diderot, « Des mœurs », in *Œuvres de Diderot*, J-L-J Brière, Paris, 1821, [en ligne, books.google.fr, le 20.10.2018], p.541.

²³⁸ *Extrait d'une correspondance littéraire sur Ossian et les chants des anciens peuples.*

mot²³⁹ ». La langue est ainsi « l'expression vivante, organique, de l'esprit d'un peuple, la somme de l'action efficiente de toutes les âmes humaines qui l'ont constituée au fil des siècles »²⁴⁰. Il trouve donc tout à fait hors de propos de vouloir s'exprimer dans une langue étrangère. La langue nationale est d'ailleurs très souvent assimilée chez lui à la famille, parce qu'encore une fois, cette langue nationale, familiale, est l'opposée de la langue policée que veulent imposer les élites. C'est dans cette langue que le Peuple s'exprime, et c'est en cela qu'elle a tant de valeur :

Quel trésor n'est pas la langue familiale pour une espèce en devenir ! Dans presque toutes les petites nations, dans toutes les petites patries du monde, et si peu cultivées qu'elles puissent être, on trouve les chants de leurs pères, le chant des actions de leur ancêtre, le trésor de leur langue et de leur histoire, et la poésie, la sagesse et son courage, leurs leçons, leurs jeux, leurs danses²⁴¹.

On retrouve ici toute la culture des peuples dont on a déjà parlé et on remarque la répétition de l'adjectif « petites » qui prouve que tous les peuples sont d'égale dignité : la taille de la nation ou son degré de civilisation ne sont pas des critères pour établir une quelconque échelle de valeurs. Voici donc un argument de taille face à l'universalisme du Classicisme. La culture française ne saurait être un modèle parce qu'elle n'est en rien supérieure aux autres cultures.

Pour vaincre définitivement cette hégémonie, Herder avance une théorie sur l'évolution des langues. Selon lui, les langues passent par différentes étapes, comme l'homme dans sa vie. Ainsi, il distingue la jeunesse, l'âge des poètes ; l'âge viril, celui de la belle prose, et l'âge élevé, qui correspond à l'âge de la philosophie. Parallèlement à cette évolution de la langue, on peut aussi y lire l'âge des nations. Cette conception est très importante puisqu'on comprend aisément que la France, pays des Lumières, est sur le déclin. Au contraire, l'Allemagne, apparaît dans sa jeunesse. C'est d'ailleurs ainsi qu'il justifie l'apparente pauvreté de la littérature allemande mise en évidence par certains :

Je suis fâché de ne pouvoir vous étaler un Catalogue plus ample de nos bonnes productions : je n'en accuse pas la Nation ; elle ne manque ni d'esprit ni de génie (...). Nous avons honte qu'en certains genres nous ne puissions pas nous élever à nos voisins (...)²⁴².

²³⁹ Johann Gotfried Herder, *Herders sämtliche Werke*, éd. Par B. Suphan, Berlin, Weidmann, 1877-1973, II, p. 18.

²⁴⁰ A-M. Thiesse, *Op. cit.*, p. 38

²⁴¹ Cité par Gerhard Sauder « La conception herdérienne de peuple/langue, des peuples et de leurs langues », traduction de Pierre Pénisson, in *Revue germanique nationale*, Herder et les Lumières, *Op. cit.*, pp.123-132, [en ligne <http://journals.openedition.org/rgi/977>], consulté le 20.10.2018.

²⁴² Frédéric II de Prusse, *Op.cit.*, p. 28 et p. 33

Si la littérature allemande n'est pas aussi riche que celle de ses voisins, c'est parce qu'elle n'est pas encore parvenue à maturité. S'inspirer des poésies populaires, faire du Peuple sa principale source d'inspiration, et écrire en allemand doit lui permettre de produire les chefs-d'œuvre qui feront grandir la nation. Le génie de la langue étant celui de la nation, il doit être également le génie de la littérature de cette nation. Herder considère d'ailleurs la langue allemande comme une langue authentique, vraie :

Comparée à ses voisines, elle paraît presque un pays stable, environné de mers et d'îles flottantes, elle se tient ferme sur racines. Comparées à la nature de ses possesseurs, elle est tel un palais gothique pour une gothique nation, braves barbares pour un digne nom, langue barbare.

Dans ces mots, on retrouve plusieurs idées capitales. Tout d'abord, l'aspect profondément populaire de la langue allemande, et donc de la nation allemande. Son génie tient justement à cette « barbarie », c'est sa spontanéité, sa sensibilité qui lui permettra de construire sa grandeur. Ensuite, on constate également que Herder place volontiers la nation et la langue allemande au-dessus des autres, pour le moins remarque-t-on que la langue allemande a des avantages que ses voisines ne possèdent pas. Ainsi, le philosophe rompt avec le modèle proposé par Frédéric II, fondé sur le Classicisme français :

nous aurons nos auteurs classiques ; chacun, pour en profiter, voudra les lire ; nos voisins apprendront l'allemand, les Cours le parleront avec délice ; et il pourra arriver que notre langue polie et perfectionnée s'étende en faveur de nos bons Écrivains d'un bout à l'autre de l'Europe (...) ²⁴³

sans pour autant renier le but d'une passation de pouvoir entre la France et l'Allemagne, dans la logique de la *Translatio imperii et studii*.

Enfin, on retrouve deux occurrences du mot « gothique », faisant référence à une nouveauté qui aura de grandes conséquences sur les générations futures. En 1774, en effet, le philosophe écrit *Une autre philosophie de l'histoire pour contribuer à l'éducation de l'humanité* qui vient s'opposer à la théorie voltairienne d'une supériorité de l'âge classique. Pour cela, il place le Moyen Age au centre de sa réflexion. Période non encore touchée par la sophistication du Classicisme, elle est spontanée et empreinte de vérité comme peuvent l'être la langue et le génie allemands. Cette nouvelle perspective historique marque profondément la culture allemande au point de voir

²⁴³ *Ibid.* p.82

apparaître une architecture néo-gothique au XIXe siècle²⁴⁴. Pour Herder, il est essentiel de retrouver l'origine²⁴⁵, et le Moyen Age est certainement l'origine de la culture allemande. Nous pourrions également constater que cela aura un certain nombre de répercussions pour le sujet qui nous intéresse.

Ainsi, la révolte herdérienne est celle qui permet de faire une brèche dans l'hégémonie du Classicisme. Elle met en avant la littérature qui, à travers sa langue et sa poésie, est perçue comme l'expression de la nation, et du génie national :

(...) le lien de la littérature avec la nation n'était plus une simple étape dans nécessaire dans la constitution d'un espace littéraire, mais il était revendiqué comme un accomplissement. La révolution opérée par « l'effet » Herder ne transforme pas la nature du lien structurel qui unit la littérature (et la langue) à la nation. Au contraire, Herder ne fait que le renforcer en le rendant explicite. Au lieu de taire cette dépendance historique, il en fait l'un des fondements de sa revendication nationale²⁴⁶.

La culture revêt alors une valeur considérable : « pour être une nation au sens noble et plein du terme, il s'agit de présenter une unité que seule une culture propre peut réaliser²⁴⁷ ». Herder lance un appel à tous les peuples, estimant qu'il s'agit du devoir de chacun de mettre en évidence ce génie national, sous peine de voir mourir de nombreuses cultures sous le joug du Classicisme. Selon lui, « [d]ans cinquante ans, il sera trop tard²⁴⁸ ». Ainsi, il s'agit de sauver les trésors de chaque peuple :

En même en Europe il y a encore toute une série de nations laissées à l'abandon et non décrites. Estoniens et Lettons, Wendes et Slaves, Polonais et Russes, Frisons et Prussiens - ils n'ont pas pris la peine de recueillir dans leurs chants, comme l'ont fait les Islandais, les Danois, les Suédois - sans parler des Anglais, ou même les Peuples du Sud. Et pourtant, il y a parmi eux bien des personnes dont la fonction est d'étudier la langue, les mœurs, les modes de pensée, les vieilles superstitions et les coutumes de la nation ! et si elles le faisaient, elles fourniraient aux autres nations la plus vivante des grammaires, le meilleur dictionnaire et l'histoire naturelle de leur peuple. Mais elles devraient le faire dans la langue originelle et avec suffisamment d'éclaircissements,

²⁴⁴ Cf. à ce sujet Hagen Schulze, *Etat et Nation dans l'Histoire de l'Europe*, Paris, Editions du Seuil, 1996.

²⁴⁵ « Philosopher sur l'origine de ce qui est, est toujours l'un des domaines les plus plaisants où s'égarer pour la curiosité humaine », Johann Gottfried Herder, « Fragmente über die Bildung einer Sprache », in « Über die neuere deutsche Literatur. Fragmente. Erste Sammlung. Zweite völlig umgearbeitete Ausgabe. 1768 », in *Frühe Schriften 1764-1772*, éd. par U. Gaier, Deutscher Klassiker Verlag, Frankfurt am Main, 1985 [*Johann Gottfried Herder Werke in zehn Bänden*], p. 601

²⁴⁶ Pascale Casanova, *Op. cit.*, p. 156

²⁴⁷ Tristan Coignard, « Qu'est-ce que l'esprit d'un peuple ? Langue universelle et langue « nationale » en Allemagne au tournant du XIXe siècle », in *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2012/2 (N°36), pp.365-381, <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques>

²⁴⁸ Préface aux *Volkslieder*.

sans commentaires injurieux ni moqueurs, sans non plus chercher à ennoblir ou enjoliver. Et de préférence en indiquant la manière de chanter et tout ce qui relève de la vie populaire. Quand bien même elles n'en auraient pas l'usage, cela pourrait être utile à d'autres²⁴⁹.

Dans cette injonction aux autres peuples à conserver leur culture comme trésor national, on retrouve l'opposition entre le Classicisme sclérosé et cette autre voie : la grammaire sera en effet « vivante », le dictionnaire et l'histoire étant ceux de leur peuple, et non ceux d'une culture antique. Anne-Marie Thiesse note d'ailleurs que « le combat contre la Culture unique passe donc par la réfutation de tous les fondements du modèle français²⁵⁰ » :

[i]l est savant et raffiné : la Nature et la simplicité sont proclamées sources par excellent de la culture vivante. Il s'épanouit dans les salons : on célèbre les chaumières. Il se réclame d'un héritage prestigieux : on trouve d'autres antiquités européennes. Il prétend conduire les Peuples à la civilisation : il est accusé de les corrompre. Il se veut achèvement suprême : on le déclare moribond²⁵¹.

Les fondations de cette nouvelle voie sont donc bien en totale opposition avec la culture française. Ce qui est très intéressant pour notre propos, c'est que l'on constate que la culture allemande - et les autres cultures européennes - se construisent par rapport à la culture française. Ainsi, on peut dire que « la littérature allemande se constitue dans une tension contre les ambitions hégémoniques de la littérature française », et que cette « tension » est nécessaire. C'est souvent contre l'autre que l'on se construit, si bien qu'il est exact d'avancer qu'« [i]l n'y a pas de littérature nationale sans contacts interculturels ». Herder, lui-même, a élaboré sa pensée par rapport à la culture française : « (...) s'il est vrai que le jeune Herder avait à rejeter l'hégémonie française, c'était assurément en la fréquentant assidûment²⁵² » et avait ressenti le besoin de voyager dans le pays des Lumières²⁵³. Mais Herder introduit une autre relation à la culture française : « [i]l y a comme un défi culturel et civilisationnel à relever. On veut

²⁴⁹ Johann Gottfried Herder, « Von der Ähnlichkeit der mittlern englischen und deutschen Dichtkunst », *Op. cit.*, p. 533

²⁵⁰ Anne-Marie Thiesse, *Op. cit.*, p. 30

²⁵¹ *Ibid*

²⁵² Pierre Pénisson et Norbert Waszek, « Présentation », *Revue germanique internationale* [En ligne], 20 | 2003, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 21 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rgi/962> ; DOI : 10.4000/rgi.962

²⁵³ Il avait à cette occasion rédigé son *Journal de voyage de 1769*, publié en 1846.

imiter mais pour dépasser, pour mieux faire et non pour s'identifier au monde²⁵⁴ ». La culture française a donc été le moteur de la formation de la littérature allemande.

A partir des idées développées par le philosophe allemand, c'est le génie national qui est au centre de nouvelles réflexions qui seront de plus en plus importantes au fur et à mesure que l'on s'approche du XIXe siècle.

1-2-2 La révolte politique.

Sans entrer dans de véritables considérations historiques qui nous mèneraient trop loin de notre sujet, nous devons faire un petit détour par ce qui, dans les événements politiques de cette fin du XVIIIe siècle, a permis aux théories de Herder de trouver une nouvelle résonance.

La fin du siècle est bien entendu, marquée par la Révolution française, véritable cataclysme dans l'Europe des monarchies. Au début de l'événement, la réception de 1789 est plutôt positive : les principes émancipateurs sont perçus comme un progrès pour l'humanité. On trouve parmi les intellectuels allemands des preuves de l'enthousiasme suscité par la Révolution. Ainsi, Klopstock, qui écrit une très célèbre ode, intitulée *Sie und nicht wir* (« Eux et pas nous »), ou Georg Foster qui fait le lien entre philosophie des Lumières et changement fondamental : « il est beau de voir que la philosophie a mûri dans les têtes et a ensuite produit dans l'État sans qu'on ait jamais eu un exemple d'un changement si total coûtant aussi peu de sang et de dévastations », ou encore Friedrich Gentz affirmant en décembre 1790 :

Je considérerais l'échec de cette révolution pour l'un des accidents les plus graves ayant jamais le genre humain. Elle est le premier triomphe pratique de la philosophie, le premier exemple d'une forme de gouvernement qui est fondé sur des principes et sur un système cohérents et conséquents²⁵⁵.

²⁵⁴ Jean Mondot, Françoise Knopper, « Avant-propos » in *L'Allemagne face au modèle français, de 1789 à 1815*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2008, p. 9

²⁵⁵ Cité par Alain Ruiz, « Napoléon vu par les Allemands de son temps, L'Allemagne face au modèle français », in *L'Allemagne face au modèle français de 1789 à 1815*, Sous la direction de Françoise Knopper et Jean Mondot, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, p. 32.

La victoire de la philosophie est saluée, d'autant plus lors de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dans la nuit du 04 août 1789, ou au moment de l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Pourtant, rapidement, cette réception change de nature dans les États de l'Empire germanique. En effet, les violences populaires qui surviennent lors de la Grande Peur, du 20 juillet au 06 août 1789, ou pendant les manifestations urbaines des journées 1789, inquiètent les allemands. Ces accès de violence provoquent en fait un sentiment de répulsion : ce sont des instincts primaires qui poussent les masses à agir de la sorte. On est loin ici du Peuple d'Herder, on est dans la « populace » ; les allemands rejettent cette vision du Peuple et voient avec horreur la réalisation du pouvoir par le peuple. Cette aversion pour la Révolution est bien entendu accentuée par la déclaration de guerre, en 1792, de la France à l'encontre du Roi de Bohême et du Roi de Hongrie. Enfin, le divorce est complet lorsqu'en 1793, les Français exécutent Louis XVI et mettent en place la Terreur. Les Allemands, désormais, ne considèrent plus la France comme un modèle. Les principes philosophiques n'ont pas fait avancer l'humanité, bien au contraire. Ce sont eux qui ont poussé le pays, et l'Europe entière dans un climat d'insécurité et d'instabilité très important. *Les Réflexions sur la Révolution de France*, du philosophe irlandais Burke, datant de 1790, connaissent un véritable succès en Europe, notamment en raison de son aspect prémonitoire : rédigées un an seulement après les premiers troubles, l'auteur annonce les dérives de l'action révolutionnaire. Il met surtout en relation les philosophes des Lumières et le déclin de certaines valeurs. Selon lui, c'est dans un esprit de vengeance, parce qu'ils n'occupaient plus la place qui leur était réservée lors du règne de Louis XIV, qu'ils ont fomenté un stratagème redoutable qui a mené à la Révolution :

Ils tâchèrent de se dédommager de tout ce qu'ils avaient perdu avec la protection de l'ancienne Cour en s'associant pour former entre eux une sorte de compagnie ; ce à quoi les deux académies du pays, et ensuite la vaste entreprise de l'Encyclopédie dirigée par une société de gens de lettres n'ont pas peu contribué.

La cabale littéraire avait élaboré, il y a un certain nombre d'années, quelque chose comme un plan de campagne en vue de la destruction de la religion chrétienne. Ils poursuivaient ce dessin avec un zèle que l'on n'avait connu jusqu'ici que chez les apôtres de quelque système religieux.²⁵⁶

²⁵⁶ E. Burke, *Réflexions sur la Révolution de France* [1790], nlle éd., Paris, Livre de Poche, 1989, p. 140-141.

On constate ici que les lettrés français sont accusés d'avoir orchestré cette grande révolte à des fins tout à fait personnelles et qu'ils se caractérisent par un esprit particulièrement destructeur qui sape les bases de la société, avec en tout premier lieu, l'anéantissement acharné de la religion chrétienne. On est bien loin de l'aura qu'exerçaient Voltaire et ses amis quelques années auparavant ! Les idées de Burke ont une grande influence dans les États du Saint Empire, et la Révolution française est désormais perçue comme un événement excessivement négatif pour l'Europe entière.

C'est dans ces conditions que l'Empire fait la connaissance d'un jeune général, arrivé au pouvoir en 1799. Là encore, les premiers sentiments à l'égard de ce personnage si particulier, sont éminemment positifs. Écoutons quelques mots de Friedrich von Klöden, historien berlinois, à propos de Bonaparte en 1801 : « C'était l'époque où Bonaparte apparaissait vraiment grand. Tout le monde attendait de lui un avenir heureux [...]. Il n'était pas seulement le héros du jour, il était le héros rayonnant de l'histoire universelle²⁵⁷ ». Cet homme, tant admiré à cette époque, apparaît tout d'abord aux yeux de l'Europe comme celui qui permettra le retour à la paix. Les preuves de sa popularité et de la fascination que Bonaparte exerce dans les États germaniques sont nombreuses²⁵⁸.

Son image s'obscurcit subitement lorsqu'il devient consul à vie en 1802, le rappel d'une dérive d'absolutisme allant à l'inverse des principes d'une évolution de la société.

Rapidement, avec la tendance expansionniste de ce « Corse », trop ambitieux pour certains, pourtant génial pour beaucoup, la crispation envers la France atteint son paroxysme. La situation politique des États de l'Empire germanique devenus, après décision de Napoléon Ier, la Confédération du Rhin en 1806, est celle des territoires dominés, pas tout à fait envahis mais pas vraiment libres non plus.

Cette amertume vis-à-vis de la France est d'autant plus forte que, nous avons pu le constater dans les lignes ci-dessus, l'admiration et la fascination, même au cœur des critiques les plus âpres, étaient immenses. Certains intellectuels allemands qui font le

²⁵⁷ Cité par Alain Ruiz, « Napoléon vu par les allemands de son temps », in *L'Allemagne face au modèle français*, *Op. cit.*, p. 43.

²⁵⁸ A ce sujet, cf *Ibid.*

déplacement dans la capitale pendant le Directoire, sont d'ailleurs aussi profondément déçus que leurs illusions étaient grandes. Ils y trouvent une société corrompue où règnent les profiteurs de la Révolution. C'est également là que sont exposés les œuvres d'art étrangères, italiennes ou allemandes, dérobées à leur pays, et qui fondent, elles-aussi, la grandeur de la France²⁵⁹.

La domination française sur les provinces allemandes a ainsi deux conséquences importantes. La première est leur complète réorganisation, à l'image du modèle français, considéré comme exemplaire : elles sont dès à présent gérées par un pouvoir fortement centralisateur. La deuxième est le lien particulier qui se crée entre les peuples de ces provinces, lien notamment exprimé par la langue. Les idées de Herder prennent alors une nouvelle dimension. Les interrogations sur la nature de l'identité allemande sont nombreuses. Les Allemands se cherchent une unité, à défaut d'appartenir à un pays véritablement unifié ou de posséder un centre névralgique unique, tel que Paris. Comme le préconisait Herder quelques années auparavant, les Allemands se tournent alors vers leurs racines communes, vers leur histoire, vers leur folklore et vers leur langue. Les élites bourgeoises défendent d'ailleurs de plus en plus la langue allemande contre le français des couches aristocratiques de la société. Ainsi, alors que la langue française était le sésame pour appartenir à cette société savante qu'on enviait tant, elle cristallise désormais les antagonismes entre les provinces dominées et les envahisseurs. Johann Gottlieb Fichte énonce très clairement dans ses *Discours à la nation allemande* prononcés à Berlin pendant l'occupation napoléonienne, au lendemain de la défaite de Iéna en 1806, cette idée que la langue est un critère de définition de la nation :

Les premières, véritables et uniques frontières naturelles d'un État sont sans aucun doute leurs propres frontières internes. Ceux qui parlent le même langage sont unis les uns aux autres par une multitude de liens invisibles [...] ; ils se comprennent tous et ont le pouvoir de continuer à se comprendre de mieux en mieux ; ils sont ensemble et forment par nature un tout indivisible²⁶⁰.

Ici, l'idée de nation comme « tout indivisible » est extrêmement importante. Comme souvent dans une telle situation, les peuples allemands, attaqués, se replient sur eux-mêmes, se recentrent, se rassemblent. Le sentiment national germanique est ainsi

²⁵⁹ Cf la description de Schlegel du tableau d'Altdorfer, la Bataille d'Alexandre, publiée dans *Europa*, 1805, KA, IV, p. 118-120.

²⁶⁰ Johann Gottlieb Fichte, « Address to the German Nation », 1808, sur [www. Historyman.co.uk](http://www.historyman.co.uk), consulté le 20.10.2018.

fortement renforcé pendant cette période napoléonienne. Lorsque Herder fait naître les théories que nous avons exposées plus haut, le désir de « national » signifiait pour une bonne part tout simplement revendiquer le droit d'écrire en langue vernaculaire allemande sans être soumis à l'impérialisme français », ce sentiment acquiert une telle dimension à cette époque que les conséquences seront importantes pour l'Europe entière. Les Allemands revendiquent à présent une nouvelle philosophie, une nouvelle littérature, une nouvelle culture. Ce sont tous ces éléments qui permettent le développement du courant littéraire qui met fin à la domination du Classicisme : le Romantisme.

2- La Pléiade ou la rupture de la honte.

Le courant romantique qui naît en Allemagne à la fin du XVIII^e siècle et qui se propage dans toute l'Europe dans le premier quart du XIX^e siècle est fortement influencé par les théories herdériennes. Concernant le sujet qui nous intéresse, nous allons pouvoir constater que c'est à travers ce prisme que la réception des œuvres de la Pléiade est d'abord perçue. Cette relecture a la particularité d'avoir un point commun avec tout ce qui se disait à l'époque classique au sujet des œuvres de Ronsard et de ses amis : c'est une relecture profondément négative.

On admet communément que la réhabilitation de la Pléiade fut, dans son principe, l'œuvre du Romantisme. En fait, [...] force est bien de reconnaître qu'au moins jusque vers 1826, la mémoire de Ronsard n'eut point - en dehors des purs classiques - de plus farouches adversaires que les Romantiques eux-mêmes²⁶¹.

2-1 Une rupture culturelle.

En ce début de XIX^e siècle, alors que le système de pensée change du tout au tout, alors que la valeur littéraire n'est plus attribuée en fonction des mêmes critères, alors que les écrivains n'ont plus les mêmes préoccupations, la Pléiade reste marquée du sceau du mépris. On peut même aller jusqu'à dire qu'on dépasse ce stade pour arriver à une sorte de haine envers les élèves de Dorat, tenus responsables des nouveaux maux de

²⁶¹ Claude Faisan, *Op. cit.*, p. 271.

la littérature française. La raison de cette aversion quasi épidermique est celle de la rupture. Nous avons évoqué plus haut la volonté d'Herder de revenir à l'origine et dans une telle perspective, une notion soutient toute la philosophie du penseur allemand : celle de continuité. Partant d'une phrase de d'Alembert, « l'univers, pour qui saurait l'embrasser d'un seul point de vue, ne serait qu'un fait unique et une grande vérité²⁶² », ainsi que de la pensée de Leibniz sur le meilleur des mondes possibles, il fonde sa théorie historique sur le principe de Raison que Voltaire a si durement critiqué dans *Candide ou l'Optimisme*. Selon cette idée, rien, dans le monde, n'est le fruit du hasard ou de l'arbitraire. Tout, au contraire, est pleinement déterminé par Dieu qui agit pour le meilleur : la création du monde par Dieu étant empreinte de perfection, ce principe de Raison est donc aussi principe du Meilleur. Il est alors admis que la nature n'admet pas de rupture dans l'ordre qu'elle suit : « [a]insi, on passe du petit au grand par l'intermédiaire du moyen²⁶³ ». C'est dans cette logique que Herder construit sa théorie de l'Histoire. Suivant cette ligne directrice il s'intéresse à la littérature : c'est aussi ce qui donne à la littérature allemande sa valeur. Malgré les critiques qu'on peut lui faire, malgré son manque de maturité, elle s'inscrit dans la droite lignée de ce qu'elle fut à ses débuts, sans rupture entre le Moyen Age, l'âge des origines, et l'époque moderne.

Ces nouvelles théories portées par les romantiques allemands trouvent un écho particulier chez certains intellectuels français. Le « groupe de Coppet », réuni autour de Mme de Staël, adhère notamment fortement à ce rejet du Classicisme par les nouvelles idées arrivées d'Outre-Rhin. Ces intellectuels éclairés, parmi lesquels on compte Benjamin Constant, Jean-Charles Léonard Sismonde de Sismondi ou encore Charles Victor de Bonstetten, comparent la littérature allemande et la littérature française. Alors que cette dernière avait été adulée pendant presque deux siècles, la voilà terriblement terne et sans intérêt dans le nouveau règne du sentiment. D'ailleurs, Mme de Staël ne dit-elle pas que désormais, le règne de la France est terminé : « Je crois que l'esprit humain, qui semble voyager d'un pays à l'autre, est à présent en Allemagne²⁶⁴ ». Dans son *De l'Allemagne*, la femme de lettres analyse successivement la littérature et les arts, puis la philosophie allemande pour terminer par la religion. Sous couvert de présenter la seule Allemagne, Mme de Staël établit, avec, en toile de fond, il est vrai, une véritable campagne anti-bonapartiste, une comparaison permanente entre le pays de Goethe et la

²⁶² D'Alembert, Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, 1751

²⁶³ G.W.Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, 1765

²⁶⁴ Mme de Staël, *Lettre à Charles de Villers*, le 16.11. 1802.

France. C'est de ce parallèle et de cette étude qu'elle tire sa conviction que la *Translatio*, même si elle n'est pas encore totale, a bien eu lieu en matière culturelle. La raison première de cette nouvelle répartition des forces est l'essence même de la littérature française, qui n'est pas une littérature lyrique. Bien au contraire puisqu'« on ne dit en français que ce qu'on veut dire, et l'on ne voit point errer autour des paroles ces nuages à mille formes qui entourent la poésie des langues du Nord ». La littérature française se trouve ainsi tout simplement privée de lyrisme de par son essence même. Par conséquent, ce qui avait fait sa renommée pendant deux siècles, la raison et la clarté, l'empêchent de trouver son accomplissement ailleurs que dans les genres dramatique, descriptif ou didactique. Or, nous l'avons vu, la poésie acquiert avec les théories herdériennes, une position tout à fait nouvelle : elle se trouve propulsée au sommet des genres ; c'est dans l'expression poétique que l'on perçoit le génie, c'est là qu'il convient désormais de s'illustrer. Suivant le philosophe allemand dans son idée de génie national propre à chaque nation, Sismondi, dans *De la littérature du midi de l'Europe*, avance que « la poésie d'une nation diffère de celle d'une autre par l'essence », et que « chacune est en rapport seulement avec la faculté la plus éminemment développée chez la nation qui la cultive²⁶⁵ ». Ainsi, poursuit Sismondi, « [l]e caractère national s'est communiqué à la poésie²⁶⁶ ». Dans cette perspective, la littérature dépend totalement de l'essence de la nation. Il y aurait, selon cette théorie, une vraie corrélation entre littérature et nation et les échanges seraient mutuels : alors que la première viendrait renforcer la seconde, lui donner une aura, un rayonnement, la nation influencerait la littérature jusque dans sa création. Sismondi analyse les particularités de chaque peuple et arrive à associer très nettement une particularité à chacun :

Pour les provençaux, elle s'est trouvée presque tout entière dans l'expression de l'amour et de la galanterie ; pour les Italiens, dans le jeu de l'imagination ; pour les Anglais dans la sensibilité ; pour les Espagnols, dans un certain orage de passion qui leur suggérait des images et des pensées gigantesques ; pour les Portugais, dans une rêverie douce, mélancolique et champêtre²⁶⁷.

On le voit dans cette liste des peuples européens, les Français sont les grands absents. Ce qui s'explique par une inadaptation intrinsèque de la France pour la poésie :

²⁶⁵ Jean-Charles Sismonde de Sismondi, *De la littérature du midi de l'Europe*, tome 1, Truttel et Würtz, Paris, 1829, p. 303.

²⁶⁶ *Id.*

²⁶⁷ *Id.*

[T]outes [les nations] s'accordent à regarder comme anti-poétique le caractère de la nation française ; tandis que celle-ci, dès les temps les plus reculés, témoignant de l'éloignement pour les facultés les plus rêveuses de l'âme s'est attachée de préférence à l'esprit, au raisonnement. (...) Ce goût d'une nation spirituelle et raisonneuse s'est accru avec les siècles. Les Français se sont attachés toujours plus exclusivement, dans leur poésie, au talent de la narration, à l'esprit et au raisonnement ; ils sont devenus, de cette manière, si complètement étrangers à la poésie romantique, qu'ils se sont détachés de toutes les nations modernes pour se mettre sous la protection des anciens²⁶⁸.

Les propos tenus dans ces lignes sont extrêmement durs pour la littérature française. Ils la définissent en effet comme une littérature sans âme, exclusivement raisonneuse, ne laissant aucune place à la spontanéité et aux sentiments. On constate également que Sismondi isole de nouveau, totalement, la littérature française des autres littératures européennes. Seule la France s'est coupée de la poésie « romantique ». La raison que le critique donne ici est le fait que les Français se sont placés sous la « protection des Anciens ». Encore une fois, ce qui avait fait la grandeur de la littérature française, cette référence constante à l'Antiquité gréco-romaine devient, pour le Romantisme, par le biais des théories herdériennes, ce qui fait d'elle une nation totalement étrangère à la poésie. Ainsi, la littérature classique apparaît comme une littérature « transplantée », sclérosée dans ses immuables règles, tandis que la littérature romantique se veut au contraire « indigène », c'est-à-dire authentique, et propre, par la sensibilité et la spontanéité qu'elle renferme, propre à évoluer et à susciter des œuvres nouvelles. On retrouve ici le principe sous-jacent à la philosophie de l'histoire de Herder : la littérature française n'est pas poétique parce qu'elle a rompu le fil de la continuité.

Sismondi met en avant le rôle particulièrement déterminant dans cette rupture, c'est celle de la Renaissance. Selon lui, en effet, ce ne sont pas les Anciens qui sont à blâmer puisque « ceux-ci ne se bornaient pas, comme les français, uniquement à l'esprit de conduite, aux convenances et au raisonnement²⁶⁹ », mais cette période renaissante où les poètes français ont choisi une autre voie que celle sur laquelle la France était pourtant engagée et qui appelait à un grand avenir. Dans son ouvrage, le critique ne dénigre pas totalement la France : il explique très clairement que les troubadours, les « provençaux », ont initié toute la poésie en Europe. Ce qu'il condamne, c'est bel et bien la période de la Renaissance, puisque c'est à ce moment-là que la littérature française a basculé dans le raisonnement au point que « la littérature moderne s'est

²⁶⁸ *Ibid*, p. 304.

²⁶⁹ *Id*.

partagée en deux factions si opposées qu'elles ont cessé de pouvoir s'entendre l'une et l'autre²⁷⁰ ». C'est là que la littérature française s'est isolée des autres littératures européennes. Le XVIe siècle était donc celui par lequel la catastrophe était arrivée. La Renaissance a rompu l'évolution naturelle de la culture qui puisait ses racines dans le fonds médiéval. Ceci est d'autant plus vrai qu'à cette époque se développe le concept selon lequel la littérature est non seulement un reflet de la nation, mais également le miroir de la société qui l'engendre. Fervent monarchiste, Louis de Bonald affirme dans sa *Législation primitive* datant de 1802 que

[l]e siècle de notre littérature le plus fécond en véritables chefs-d'œuvre a été l'époque la plus brillante et la mieux ordonnée de notre monarchie ; et, par la raison contraire, le siècle des désordres politiques de la France et des plus grands désordres où une société soit jamais tombée ne saurait avoir été l'époque la plus heureuse et la mieux réglée de notre littérature²⁷¹.

Cette théorie a de terribles répercussions sur la perception du XVIe siècle qui, avouons-le, n'avait absolument pas besoin de ça ! Les intellectuels de cette époque considèrent donc que tout ce qui avait été engendré au cours de ce siècle était une dégénérescence qu'il fallait occulter.

Au contraire – et on reconnaît une nouvelle fois, ici, l'influence de Herder – le Moyen Age reste une époque très appréciée, trop longtemps dénigrée et dont il faut redécouvrir les chefs-d'œuvre. F. Raynouard, connu pour ses travaux sur les œuvres et sur la langue des troubadours, faisant de lui un des grands précurseurs du Félibrige, affirme, dans son *Choix des poésies origines des troubadours*, la très grande originalité des poètes du Moyen Age ;

La littérature nouvelle [celle des troubadours] n'emprunta donc rien aux leçons et aux exemples des anciens. Elle eut ses moyens indépendants et distincts, ses formes natives, ses couleurs étrangères et locales, son esprit particulier : l'ignorance presque générale, le défaut d'études, abandonnaient ces poètes du moyen âge à l'influence des idées religieuses, des mœurs chevaleresques, des habitudes politiques, des préjugés contemporains, du caractère national, et surtout de leur propre caractère (...)²⁷²

On retrouve dans ces lignes l'esprit du *Volk* de Herder. Les troubadours avaient les caractéristiques de ce peuple si authentique ; aussi ne pouvaient-ils être que dans la

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ Louis de Bonald, *La Législation primitive considérée dans ses derniers temps par les seules lumières de la raison, 1802*, in *Œuvres complètes*, vol. 4, Paris, Le Clère, 1847-1854, p. 337.

²⁷² François Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, tome II, Paris, Firmin Didot, 1817.

sensibilité et la vérité. Les troubadours ne mentaient pas, ils se racontaient, tels qu'ils étaient. C'était-là alors le génie de la littérature française.

L'affection toute particulière que les Romantiques accordent au Moyen Age, et plus particulièrement aux troubadours, s'explique par l'authenticité qui se dégage de leurs œuvres. Comme nous l'avons vu plus haut avec le *Volk*, ces poètes n'empruntaient rien aux étrangers. Ils étaient donc la véritable essence de la poésie française. Par conséquent, on comprend que ce qui est condamné, c'est le principe même d'imitation. Or, nous le savons, c'est ici l'apanage des élèves de Coqueret. Ceci est d'autant plus vrai que la Pléiade s'est livrée selon les Romantiques, à une imitation servile. Ils font ainsi la différence entre l'imitation créatrice, telle qu'on peut la trouver dans les œuvres de Racine, Corneille ou Molière, qui ont su, bien que s'inspirant des grands auteurs antiques, transformer la matière des Anciens en y mêlant le caractère national. Pour la Pléiade, ce n'est absolument pas le cas : ils ne se livrent qu'à des emprunts, et reprennent telles quelles les œuvres de l'Antiquité. Or, selon Sismondi,

Ce qui doit être considéré comme plus national, ce sont les chansons populaires qui, dans quelque langue qu'elles fussent composées, appartenaient bien réellement à leur siècle, et non point à l'antiquité²⁷³.

Nous revenient alors en mémoire les injonctions de du Bellay dans la *Défense* :

[P]uis le laisse [il s'adresse alors au futur poète] toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries, qui corrompent le goût de notre langue, et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance²⁷⁴.

Ainsi, en reniant tout ce qui s'était fait jusqu'alors, les élèves de Coqueret mettaient un terme à l'évolution naturelle de la poésie française. Ils sont, par ce crime commis contre la littérature française, les dignes fils de l'époque qui les a engendrés :

Il apparut, en effet, que cette orgueilleuse Renaissance française, qui ne s'était elle-même que trop flattée de mettre un terme à la prétendue barbarie gothique avait non seulement interrompu chez nous l'authentique tradition gauloise, mais brisé aussi, du même coup, l'essor de la civilisation romane tout entière²⁷⁵.

²⁷³ Sismondi, *Op. cit.*, p. 22.

²⁷⁴ Du Bellay, *Op. cit.*, p. 238

²⁷⁵ Claude Faisan, *Op. cit.*, p.299

Ronsard et ses camarades auraient, en se vouant « superstitieusement au culte de l'antiquité », « répudié l'humble patrimoine de l'ancienne poésie française²⁷⁶ », et brisé, ce faisant, ce qui était le plus précieux dans les œuvres des troubadours, et qui constituait justement l'essence du génie national français :

Cet idiome [la langue romane], né de la corruption de la langue latine, eut des formes caractéristiques et essentielles, absolument différentes : assujetti à de nouvelles combinaisons de poésie et de versification, il fut consacré par les troubadours à exprimer la délicatesse et la vivacité de l'amour (...) ²⁷⁷

Raynouard ici met en évidence le rôle primordial que les troubadours avaient joué en leur temps : ce sont eux qui avaient insufflé le lyrisme à l'Europe entière. Or, c'était cela que la Pléiade avait brisé. La condamnation était donc sans appel. Si le Romantisme, en effet, est connu pour avoir lutté « contre l'oubli dédaigneux où deux grands siècles de notre littérature avaient injustement laissé les siècles antérieurs²⁷⁸ », on comprend aisément que Nodier ne parle pas du tout de la Renaissance, considérée pour de nombreux romantiques comme une « véritable catastrophe historique²⁷⁹ », qui a brisé la culture française en rompant l'évolution naturelle de la culture qui puisait dans le fonds médiéval.

Une des raisons, pour eux, qui explique que cette période ait été si néfaste, c'est son goût pour l'érudition. L'Humanisme, nous le savons, en a fait l'un de ses piliers : il a amené une érudition sans borne qui est venue infiltrer tous les pans de la culture, y compris la poésie. Pour les romantiques, c'est justement cela qui a nui gravement à la culture française. C'est en effet au nom de l'érudition que Ronsard et les autres ont fait intervenir toutes ces divinités grecques et latines, qu'ils ont repris les genres anciens, et qu'ils ont dénaturé la langue française naissante en y ajoutant toutes sortes de barbarismes latins et grecques. Sans prendre du tout en considération la situation de diglossie que pouvait alors connaître la France, les romantiques de cette époque condamnent les moyens d'enrichissement prônés par du Bellay²⁸⁰. En réalité, ils ne cherchent même pas à comprendre son projet. Ce qu'ils condamnent c'est l'ajout dans

²⁷⁶ Sainte-Beuve, Article paru dans le *Globe*, 1^{er} mars 1827

²⁷⁷ F. Raynouard, *Ibid.*

²⁷⁸ Charles Nodier, Discours à l'académie française, in P. Souday, *les Romantiques à l'Académie*, Flammarion, 1928, p 84.

²⁷⁹ Faisant, *Op. cit.*, p. 298

²⁸⁰ « Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'une langue étrangère les sentences et les mots, et de les approprier à la sienne », *Défense...*, *Op. cit.*, p. 216

cet idiome de mots étrangers, qui la corrompent et l'éloignent de la langue populaire qu'elle était. C'est l'âme tout entière de la nation qui est ainsi touchée.

Cette critique, bien entendu, est à mettre en relation avec les idées herdériennes, de même qu'avec la vague philologique qui touche alors l'Europe. Depuis le dernier quart du XVIII^e siècle, en effet, beaucoup avaient œuvré pour retrouver les origines, la langue première. Jacob et Wilhelm Grimm, par exemple, en plus de collecter des légendes, comme l'avait également fait Herder, ont passé un long moment de leur vie à percer les secrets de l'évolution de la langue allemande, et de la culture qui en découle. La France est elle aussi touchée par ce genre de projets. Dans ces conditions, le recours à d'autres langues pour constituer la nouvelle littérature française, comme le prétendaient les membres de la Brigade, passait pour une hérésie.

A cause de l'idiome qu'ils créent, cette langue que « Ronsard torturait²⁸¹ », ils ne respectent pas le précepte de Herder : l'écrivain doit s'inspirer du peuple et écrire pour lui. Alors, en effet, que du Bellay affirmait « [q]ue le naturel n'est suffisant à celui qui en poésie veut faire œuvre digne de l'immortalité²⁸² » ou que Ronsard soulignait que « le style prosaïque est ennemi capital de l'éloquence poétique²⁸³ », les romantiques, s'appuyant sur la théorie herdérienne, pensent, au contraire, que la poésie doit toucher tout le monde, surtout le peuple. Par conséquent, ne pas avoir recours à trop d'artifices - artifices dont use et abuse parfois la Brigade - est une nécessité, sous peine de s'éloigner du seul véritable objectif de toute poésie : le vrai. Selon le Romantisme, « il n'y a de beau et bon en littérature, et surtout en poésie, que ce qui est vrai (...) » : la nouvelle littérature, en effet, prônant la sensibilité et l'authenticité, ne peut s'accorder avec une langue qui ne suivrait pas ces deux objectifs. Alors que jusqu'à présent, la valeur littéraire était fonction du respect des règles, elle devient à partir de cette époque, synonyme d'originalité. Or, ce nouveau mot d'ordre est fortement lié à la spontanéité :

La première condition pour écrire, c'est une manière de sentir vive et forte. Les personnes qui étudient dans les autres ce qu'elles doivent éprouver, et ce qui leur est permis de dire, littérairement, n'existent pas²⁸⁴.

²⁸¹ Abel Hugo, *Le conservateur littéraire*, 6^e livraison (février 1820), Paris 1819-1820, Rééd. par J. Marsan, S.T.F.M., Paris, 1912-1913, I, p. 285-291.

²⁸² Du Bellay, *Défense...*, p. 236

²⁸³ Pierre de Ronsard, *la Franciade*, Préface, *Ronsard, Œuvres complètes*, Gallimard, 1993, p. 1163.

²⁸⁴ Mme de Staël, *De l'Allemagne*, [première édition 1813], Paris, Fimin Didot frères, 1845, p. 105.

Les choses sont posées : Ronsard, Du Bellay et leurs acolytes ne font qu'imiter d'une part, et ne ressentent rien d'autre part. La langue qu'ils utilisent en est la preuve la plus efficace. Comment pourrait-on contrer cette affirmation : alors que c'est la puissance qui devient moteur de la création, puissance que l'on retrouve bien entendu dans la langue, eux ne s'expriment qu'à travers une préciosité travaillée, allant parfois jusqu'au ridicule.

La Pléiade, à l'aube de ce XIXe siècle et durant les premières années de l'époque romantique, est la cible de « préjugés nouveaux²⁸⁵ ». Ce qu'on lui reproche majoritairement, c'est d'avoir rompu l'évolution naturelle de la culture et de la langue française. A cause de l'imitation servile des anciens et de cette langue ampoulée, hybride, qu'ils développent dans leurs œuvres, ils ont coupé la France de ses racines médiévales. Elle, qui avait permis à l'Europe entière d'entrer dans le lyrisme, elle n'était aujourd'hui, à cause de la Renaissance, qu'une nation anti-poétique par essence. En somme, en ce début de XIXe siècle, la Pléiade a une image tout à fait contraire à la représentation qui est la sienne aujourd'hui. La théorie de la réception se vérifie : chaque époque projette sur la création artistique ses propres conceptions et modifie ainsi le sens de l'œuvre.

La rupture culturelle est donc importante, mais elle n'est pas la seule : on accuse également la Pléiade de représenter une rupture religieuse.

2-2 La rupture religieuse.

Le paganisme présent à la Renaissance et plus particulièrement dans les œuvres des élèves de Dorat est l'autre grand reproche des « modernes ». Pour saisir l'ampleur de ces propos, il convient une nouvelle fois de faire appel au contexte historique, et même politique ici. Nous avons mentionné plus haut le sentiment d'aversion qu'avait fini par provoquer dans le Saint Empire, la Révolution de 1789. Il en va de même en France. Pour des raisons similaires à celles dont nous avons déjà parlé - dérive extrémiste, chute de la monarchie et exécution du Roi, instabilité politique tant à l'intérieur qu'à

²⁸⁵ Faisan, *Op. cit.*, p.285

l'extérieur - les intellectuels sont au début du XIXe siècle assez mal à l'aise avec cet épisode de l'histoire de France. Et le coup d'état du 18 Brumaire n'a rien arrangé...

Même si on n'a pas encore assez de recul pour proposer une véritable interprétation de l'événement, on se met bien entendu à en rechercher les causes. Nous avons pu déjà aborder cette idée à travers l'ouvrage de l'irlandais Burke : beaucoup d'Allemands avaient adhéré à ces théories. Il en va de même en France : la philosophie des Lumières et cette période de la Révolution deviennent pour beaucoup de véritables repoussoirs. Pour certains, ils sont même la honte de la France. Or, les plus farouches détracteurs de cet esprit philosophique proposent une interprétation chrétienne de cet épisode. Le parti des Ultras, formés d'aristocrates qui ont eu à pâtir personnellement des effets de la Révolution à l'égard des nobles, est un parti d'opposition important durant l'Empire. Ses figures de proue, Joseph de Maistre, Louis de Bonald et Chateaubriand s'expriment dans le *Mercure de France*, notamment, et prônent, sur le plan politique, un retour à la monarchie. Cette importance des Ultras dans le contexte politique est accompagnée d'un retour en force du christianisme. Joseph de Maistre, par exemple, pense que le peuple ne peut qu'accepter les lois promulguées par l'élus de Dieu qui gouverne en son nom. Selon lui, les hommes ne peuvent rien décider : les règlements qu'ils peuvent établir ne sont pas des lois, qui seules, peuvent être l'œuvre de Dieu. Cette croyance en un pouvoir de l'homme sur la société, notamment par la rédaction d'une constitution, est une des graves erreurs de la philosophie des Lumières :

Une des grandes erreurs d'un siècle qui les professa toutes, fut de croire qu'une constitution politique pouvoit être écrite et créée a priori, tandis que la raison et l'expérience se réunissent pour établir qu'une constitution est une œuvre divine (...) ²⁸⁶

De Maistre explique même que la grandeur et la pérennité d'une nation dépend de son degré de dépendance à la religion :

Les nations les plus fameuses de l'antiquité, les plus graves surtout et les plus sages, telles que les Égyptiens, les Étrusques, les Lacédémoniens et les Romains, avoient précisément les constitutions les plus religieuses ; et le degré des empires a toujours été proportionnée au degré d'influence que le principe religieux avoit acquis dans la constitution politique (...) Jamais les nations n'ont été civilisées que par la religion ²⁸⁷.

²⁸⁶ *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et autres institutions humaines*, in *Œuvres du Comte Joseph de Maistre*, M. l'Abbé Migne, Éditeur de la Bibliothèque universelle du clergé, 1841, p. 111 [en ligne, [www. books.google.fr](http://www.books.google.fr), le 20.10.2018].

²⁸⁷ *Ibid*, p. 127

La religion est donc ce qui doit guider la société, elle est le garant d'une nation forte, où règne l'ordre. Louis de Bonald, lui, va encore plus loin puisqu'il substitue à la Déclaration des Droits de l'Homme une Déclaration des Droits de Dieu, dans laquelle l'homme n'a que des devoirs !

Le retour en force du christianisme est donc tout d'abord politique : on s'oppose au rationalisme des Lumières qui a été le déclencheur de cette période apocalyptique. Ainsi,

[t]out ce qu'un demi-siècle de critique anti-chrétienne avait considéré comme enfantin, inopérant, ou obsolète, est peu à peu regardé comme l'unique moyen d'accéder au savoir et à la vérité. L'Évangile, le Christ, le péché originel, la réversibilité de la souffrance, etc., deviennent (...) les ressorts de la compréhension du monde et surtout la clé explicative de la Révolution française²⁸⁸.

Quel revirement ! Le christianisme devient ainsi ce qu'il y a de meilleur dans le monde, ce qui a permis aux hommes de progresser et le seul moyen de s'améliorer. La religion joue dès lors un rôle capital dans tous les milieux, notamment intellectuels, à tel point que tous, quelques que soient leurs idées, font consensus lorsqu'il s'agit de christianisme : « Alors que le XVIIIe siècle s'était voulu cartésien, athée, dans les cas les plus religieux, déiste, le XIXe se déclare spirituel et profondément chrétien²⁸⁹ ».

En matière de littérature à proprement parler, Chateaubriand est certainement celui qui a imposé la marque du christianisme à la littérature française, et même aux arts en général. Auteur du *Génie du Christianisme* qui connut, en 1802, lors de sa parution, un immense succès, son objectif est avant tout de redonner à la religion chrétienne, affectée par la philosophie des Lumières d'abord et la Révolution ensuite, toute sa grandeur.

Il [Voltaire] eut l'art funeste, chez un peuple capricieux et aimable, de rendre l'incrédulité à la mode. Il enrôla tous les amours-propres dans cette ligue insensée ; la religion fut attaquée avec toutes les armes, depuis le pamphlet jusqu'à l'In-folio, depuis l'épigramme jusqu'au sophisme (...) Enfin, il fut reconnu que le christianisme n'étoit qu'un système barbare, dont la chute ne pouvoit arriver trop tôt pour la liberté des hommes, le progrès des lumières, les douceurs de la vie et l'élégance des arts.²⁹⁰

²⁸⁸ François-Emmanuel Boucher, « Le début de la fin : le rôle de la Renaissance dans l'historiographie réactionnaires français au début du XIXe siècle », in *Renaissance in the nineteenth century*, édité by Yannick Portbois et Nicholas Terpstra, Toronto, CRRS Publication, 2003, p. 89.

²⁸⁹ Silke Cornu, *Le mystère du verbe : essai sur la poésie de Novalis*, Genève, Université de Genève/ faculté autonome de théologie protestante, 1997.

²⁹⁰ François-René de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier frères, 1828, Introduction, p.7-8[en ligne, www.books.google.fr, consulté le 20.10.2018]

Pour cela, il met en avant sa sagesse et sa beauté. Reprenant l'idée de génie, habituellement associée à la langue ou à la nation, il l'applique au christianisme : il s'agit de comprendre quelle est l'essence de cette religion, ce qui en fait sa particularité. Or, selon lui, ce génie est d'abord poétique. La Bible, en effet, apparaît comme un chef-d'œuvre de poésie et son influence est immense :

En traitant du génie de la religion, comment pourrions-nous oublier son influence sur les lettres et les arts ? Influence qui a, pour ainsi dire, changé l'esprit humain et créé dans l'Europe moderne des peuples tout différents des peuples antiques ²⁹¹?

Son objectif est de montrer le caractère profondément poétique de l'inspiration chrétienne, qu'il retrouve chez de nombreux auteurs français. C'est d'ailleurs cette particularité qui fait la grandeur de certaines œuvres classiques comme celles de Racine. En ce qui nous concerne, il est à noter que Chateaubriand évoque très peu le XVII^e siècle et la Renaissance. Ceci n'est pas à interpréter comme un manque de connaissance sur cette époque, mais bien comme un parti-pris : cette période n'est pas intéressante pour la thèse qu'il soutient. Il critique d'ailleurs la mythologie, qui n'est pas dans la vérité, ni dans la contemplation de la nature :

Le plus grand et le premier vice de la mythologie était d'abord de rapetisser la nature et d'en bannir la vérité. Une preuve incontestable de ce fait, c'est que la poésie que nous appelons descriptive a été inconnue de l'antiquité ; les poètes mêmes qui ont chanté la nature, comme Hésiode, Théocrite et Virgile, n'en ont point fait de description dans le sens que nous attachons à ce mot. Ils nous ont sans doute laissé d'admirables peintures des travaux, des mœurs et du bonheur de la vie rustique ; mais quant à ces tableaux des campagnes, des saisons, des accidents du ciel, qui ont enrichi la muse moderne, on en trouve à peine quelques traits dans leurs écrits²⁹²

Chateaubriand s'en prend donc aux Anciens, afin de montrer la supériorité de la religion chrétienne.

Or, les romantiques, qui sont en ce début de siècle, pour les raisons que nous avons évoquées, en partie royalistes, sont très sensibles à ce retour du christianisme. La religion devient en France un des piliers du mouvement. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à recenser les nombreux auteurs romantiques qui use de l'inspiration chrétienne dans

²⁹¹ *Ibid.*, II, I, 3, p. 144

²⁹² *Ibid.*, II, IV, 1, p. 220-221

leurs œuvres : Vigny, Musset, Hugo²⁹³, tous ont écrit sur le christianisme. « Le déploiement du Romantisme se caractérise par sa quête du sens de la vie et du fondement originaire sur lequel repose l'existence. Or cette quête, qui excède les limites de la simple raison, est indéniablement une quête religieuse²⁹⁴ ». La religion est, pour le Romantisme, bien plus qu'une source d'inspiration, elle est une fin. Cette « mouvance » chrétienne est présente dans les œuvres d'importantes figures allemandes du pré-romantisme. Novalis, notamment, poète majeur de cette nouvelle école, érigé en mythe poétique à la suite de son décès précoce, écrit en 1799, *l'Europe ou la Chrétienté*. Il y chante un âge d'or pendant lequel l'Europe était unie grâce à la « catholicité vraie, ou véritable chrétienté » :

Les temps ont existé, pleins de splendeurs et de magnificence, où l'Europe était une terre chrétienne, où n'étaient habitées que par une Chrétienté ces contrées façonnées à l'image de l'homme, alors qu'un puissant intérêt commun liait entre elles les provinces les plus éloignées de ce vaste royaume spirituel. Sans empire temporel considérable, c'était une autorité suprême qui régnait sur les grandes forces politiques et les maintenait unies²⁹⁵.

Ces « temps » si doux ont été effacés par de nombreux événements historiques. Novalis parle ainsi de la Réforme qui toucha toute l'Europe, mais également de l'avènement de la Philosophie qui dressa finalement les savants contre la Foi chrétienne. Or, selon lui, c'est en France que la rupture a été la plus entière.

La France fut assez favorisée pour être ensemble et le berceau et le siège de cette foi nouvelle, faite exclusivement d'un amalgame de sciences pures. Si décriée que fût la poésie dans cette nouvelle Église, il s'y compta néanmoins quelques poètes qui, pour leurs fins, utilisaient encore risquant encore les artifices anciens et les anciennes lumières, risquant ainsi dangereusement d'enflammer de ce feu antique le nouveau système du monde. Aussi n'y manquait-il pas de fidèles plus avisés pour savoir à l'instant même inonder d'eau froide les auditeurs qui s'y échauffaient. Sans trêve ni répit, ils s'employaient à rendre la Nature, la surface du globe, les âmes des hommes et des sciences, pures et nettes de toute poésie : effaçant tout vestige des choses sacrées, faisant tomber sous leurs sarcasmes jusqu'au souvenir des événements et des hommes éminents, dévêtant le monde de toutes les brillantes couleurs qui en sont la parure²⁹⁶.

²⁹³ Sans entrer dans le détail d'une analyse qui nous éloignerait de notre sujet, nous pouvons citer, de façon tout à fait arbitraire : « Moïse », *Poèmes antiques et modernes*, 1826, ou « Le Mont des Oliviers », *Les Destinées*, 1864, de Vigny ; « L'essor en Dieu », *Poésies nouvelles*, 1850, de Musset et bien entendu, le recueil de Hugo, *la Légende des siècles*, 1855-1883, entièrement dédié à la religion.

²⁹⁴ Silke Cornu, *Ibid.*

²⁹⁵ Frédéric von Harenberg, dit Novalis, *L'Europe ou la Chrétienté*, 1799. [en ligne. Consulté sur www.biblisem.net], le 20.10.2018.

²⁹⁶ Novalis, *Ibid.*

Friedrich Schlegel, un autre fondateur du premier Romantisme allemand imagine le concept de l'*Universalpoesie*, ce qui deviendra la poésie romantique, qui comprend, selon lui, aussi bien le savoir que la foi, la science que les arts, la philosophie que la religion. Ainsi, on remarque que le religieux n'est plus opposé à la réflexion scientifique, tous les champs intellectuels de l'homme peuvent être rassemblés dans cette nouvelle poésie que souhaite créer Schlegel. La tournure que prit la Révolution française, à laquelle il était tout d'abord favorable, nous l'avons vu, marque un tournant dans son rapport à la religion. Selon lui, l'ordre est à reconstruire en Europe et les bases qu'il propose pour reconstruire l'harmonie mise à mal par la Révolution de 1789, sont le Sainte Empire – on retrouve ici la conviction que la *translatio* est en train d'avoir lieu – le Moyen-Age qui est l'origine de la civilisation allemande, ainsi que la religion catholique. Pour Schlegel, ²⁹⁷« (...) ce qui n'a pas de rapport avec l'empire de Dieu n'est que secondaire ».

Il est ainsi aisé de comprendre, dans ce contexte intellectuel, que le « paganisme » présent dans certaines œuvres de la Renaissance, notamment dans celles de la Pléiade, ne soit pas vu d'un très bon œil. Les élèves de Coqueret sont accusés d'avoir oublié la religion chrétienne pour se tourner vers la mythologie des Anciens, ce qui a conduit dans leur poésie à de nouvelles conventions artificielles :

Parmi les classiques mêmes, Ronsard fut l'Apollon de la source des Muses et Jodelle a reçu comme Melpomène antique le sacrifice du bouc aux cornes dorées. Tout cela était très français, très chrétien, très classique²⁹⁸.

Mis à part le rapprochement entre Ronsard et le Classicisme particulièrement intéressant dont nous aurons à reparler dans la suite de notre exposé, ce qui ressort des propos de Nodier, c'est le mépris et l'ironie que les romantiques ressentaient alors pour la Pléiade. Et pourtant, ce sont bien eux, qui, quelques années plus tard, vont permettre à Ronsard et à ses amis de reparaître glorieusement sur la scène littéraire française.

²⁹⁷ Friedrich Schlegel, « *Athenäums* » -*Fragmente und Schriften*, Stuttgart, 2005, p. 102.

²⁹⁸ *La Quotidienne*, 04 mars 1824 : compte rendu de *Blanche d'Evreux ou le prisonnier de Grisors*, par Mme Périé-Candelle.

3- La deuxième relecture des œuvres de la Pléiade ou l'affirmation de la modernité de la poésie française.

Ce début du XIXe siècle est donc assez compliqué pour la littérature française. Elle est vivement attaquée par les étrangers qui en font l'ennemi numéro un de leur développement. Son essence, sa valeur sont remises en cause. Alors que commence le règne du sentiment, on décrète ici ou là, qu'elle ne peut rien exprimer de sensible, tant le génie de sa langue est voué tout entier à la mise en mots de la raison et de la philosophie. La Renaissance, nous venons de la constater, est une sorte de verrue dans l'histoire de la France, déjà entachée par la Révolution et l'Empire sous sa forme conquérante. Cette époque est en effet celle qui a fait « dévier » la France de sa véritable nature, de son véritable génie, et a fait entrer, ravageant tout sur leur passage, les Anciens de l'Antiquité, jetant ainsi aux oubliettes, aussi bien les poètes du Moyen Age que le caractère éminemment poétique de la Bible.

3-1 Le réveil des intellectuels.

L'offensive allemande que nous venons de décrire, même si elle fit beaucoup d'émules en ce début du XIXe siècle - et pourrions-nous dire, même parmi ces émules - eut surtout pour répercussion une réaction d'orgueil de beaucoup d'intellectuels français. La littérature française devint à partir cet instant une terre à défendre. Il est par exemple tout à fait révélateur que François Guizot, en 1828, dans la première leçon de son *Histoire générale de la Civilisation en Europe*, rappelle, que la France a toujours joué un rôle particulier en Europe :

Il ne faut flatter personne, pas même son pays ; cependant je crois qu'on peut dire sans flatterie que la France a été le centre, le foyer de la civilisation en Europe . (...) Peut-être, (...) à certains moments, trouverait-on d'autres pays de l'Europe qui lui ont été supérieurs ; mais il est impossible de méconnaître que, toutes les fois que la France s'est vue devancée dans la carrière de la civilisation, elle a repris une nouvelle vigueur, s'est élancée et s'est retrouvée bientôt au niveau ou en avant de tous. Non seulement il lui est arrivé ainsi ; mais les idées, les institutions civilisantes, si je puis ainsi parler, qui ont pris naissance dans d'autres territoires, quand elles ont voulu se transplanter, devenir fécondes et générales, agir au profit commun de la civilisation européenne, on les a vues, en quelque sorte, obligées de subir en France une nouvelle préparation (...) ²⁹⁹.

L'historien défend le pays parce qu'il est attaqué : bien que la France se trouve parfois dans des situations difficiles, elle sait s'adapter et reprendre la tête de l'Europe. Ainsi, cette remise en question de la valeur de la culture française pousse les intellectuels à avoir une autre approche de leur époque et de celles qui les ont précédées.

Guizot explique ensuite que les idées passées par la France se répandent plus facilement aux autres peuples de l'Europe, acquièrent une nouvelle dimension. La raison principale de ce phénomène est le « génie français », qu'il définit par « la clarté, la sociabilité et la sympathie », qui donne à la France un rôle profondément civilisateur. En reprenant le terme de « génie », Guizot veut faire entendre que ce qui fait la particularité de la France, ce qui a permis son hégémonie, est à entretenir et à glorifier.

Les idées allemandes passent donc en France et fécondent le sentiment national, qui là encore, est réveillé par le conflit avec l'étranger. Une des conséquences de cette nouvelle perspective venue d'outre-rhin, est que, désormais, on ne s'arrête plus au Grand Siècle. Les Allemands ont le mérite d'ouvrir les portes du Moyen Age et d'autres siècles jusque-là peu connus. Mais, derrière la curiosité, justifiée par l'exploration de nouvelles contrées historiques, derrière la fièvre d'érudition que connaîtra tout le XIXe siècle, derrière l'ambition personnelles de chacun parfois, apparaît toujours en filigrane cette volonté de redorer le blason de la France. Le pays, gravement touché, est un vaisseau à réparer. Pour cela, les intellectuels français vont appliquer les recettes prônées par les Allemands. Une notamment va être la clé de voûte de cette remise à flots du bateau France : celle de la continuité. Puisque le plus grand reproche des Allemands a été cette histoire rompue, les Français vont tout faire pour démontrer que la continuité existe bel et bien, tant dans leur histoire que dans leur littérature.

²⁹⁹ François Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française*, Première leçon, 18 avril 1828, Paris, Didier, p.6-7 [en ligne www.gallica.bnf.fr, consulté le 20.10.2018]

3-1-1 Les historiens.

Bien entendu, les recherches sur le Moyen Age, temps mythique pour la littérature française nationale, sont nombreuses. Mais, puisque la Renaissance est le siècle de la rupture, certains s’y intéressent de plus près. Claude Faisan montre à quel point les historiens ont joué un grand rôle dans ce changement de perspective sur ce groupe de poète, en précisant les étapes qui ont contribué à la mise en place de la continuité. Il fallait en effet, tout d’abord, se réconcilier avec le XVI^e siècle.

Les historiens s’intéressent au premier chef à François I^{er} et certains ouvrages ravivent l’image de la Renaissance, la présentant sous un jour nouveau. Dans son *Abrégé de l’Histoire générale des Temps modernes, depuis la prise de Constantinople par les Turcs (1453) jusqu’à la mort de Louis XIV (1715)*, Félix Ragon, fait état des différentes guerres que mena François I^{er}, et dresse de lui un portrait tout à fait mélioratif. Il évoque par exemple son empressement « d’offrir à la nation la gloire d’une brillante campagne³⁰⁰ », lorsqu’il relate la première campagne d’Italie du jeune roi ; il rappelle que sa « gloire (...) remplissait l’Europe³⁰¹ », que ses « manières [étaient] aimables », que « son air de franchise et de confiance³⁰² » avait tout d’abord convaincu Henri VIII de s’allier à la France, et qu’il n’était pas celui qui se serait ému devant le danger³⁰³. Il parle également des « forces de la monarchie française³⁰⁴ », laissant entrevoir une grande nation avant même le siècle de Louis XIV et n’oublie pas de rapporter les propos du Chevalier Bayard qui, après avoir fait François I^{er} chevalier « cria hautement » que le roi à qui il remettait l’épée ce jour-là était un « roi (...) puissant » et « vertueux³⁰⁵ ». On est très loin ici de l’image de la Renaissance que l’on vient d’évoquer. On sent que dès cette époque, la fierté d’appartenir à une si grande nation et d’être gouverné par un si grand roi, est mise en avant. D’autres, n’hésitent pas à aller contre les connaissances établies sur le siècle de Louis XIV, comme Melle de Vauvilliers, dans son *Histoire de Jeanne d’Albret, reine de Navarre* :

³⁰⁰ Félix Ragon, *Abrégé de l’Histoire générale des Temps modernes, depuis la prise de Constantinople par les Turcs (1453) jusqu’à la mort de Louis XIV (1715)*, Paris, Louis Colas Libraire, Hachette, 1828, p. 309

³⁰¹ *Ibid.*, p. 316

³⁰² *Id.*

³⁰³ *Ibid.*, p. 324

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 317

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 310

Ainsi, nous savons à peine que des guerres continuelles et désastreuses, la guerre civile même, une proscription, les excès de la magnificence, ont placé une grande partie du règne de Louis XIV au rang des époques les plus misérables de la monarchie française³⁰⁶.

On a l'impression ici que tous les maux dont on accusait la Renaissance sont attribués à ce Grand Siècle auquel on n'osait guère toucher auparavant. C'est que désormais, et cela aura une grande influence sur la mise en place du mythe de la Pléiade par la critique littéraire, l'histoire se veut plus objective. Melle de Vauvilliers l'énonce d'ailleurs clairement : elle s'est livrée à aux « travaux les plus arides et les plus rebutants », elle a « cherché la vérité », et elle « prie seulement ceux qui liront cette histoire, de repousser toujours plus loin dans leur esprit l'idée qu'[elle a] cherché à établir de malignes interprétations [et] des rapprochements injurieux³⁰⁷. » Ainsi, on peut constater que cette recherche de la vérité est au centre des préoccupations de l'auteur, y compris lorsque cela suppose des interprétations que l'on pourrait juger calomnieuses. Pour comprendre cette société du début du XIXe siècle, cette société en pleine mutation, il semble nécessaire de se pencher sur les faits passés et de les interpréter avec justesse. De ce fait, certains écrivains commencent à travailler sur le XVIe siècle, sans préjugé, parce qu'il convient surtout de ne pas faire des « généralisations incomplètes et précipitées³⁰⁸ ».

Or, ce XVIe siècle n'est pas seulement le siècle de François Ier, il est également celui des guerres de religion. Cette période chaotique, peu valorisante de prime abord pour l'histoire de France, devient celle qui attire tous les regards. Claude Faisan explique très clairement que les historiens y ont vu le premier acte de liberté de l'homme moderne. La Réforme, en effet,

tou[t] en répondant aux aspirations profondes de l'Humanisme, (...) dresse, face à l'absolutisme monarchique, une force d'opposition irréductible : celle de la « libre-pensée », dont l'action se prolonge à travers les luttes des XVIIe et XVIIIe siècles, pour trouver enfin son véritable accomplissement dans la Révolution française³⁰⁹.

Alors que la Révolution pose problème en tant que rupture, ce renvoi au XVIe siècle et à la Réforme en particulier, permet de créer un continuum entre deux moments jugés critiques dans l'histoire de France. Se dessine ici une nouvelle conception de l'histoire,

³⁰⁶ Melle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*, Guitel et Jeanet, Paris, 1818, Avant-propos, p. II

³⁰⁷ *Ibid*, p. III et IV

³⁰⁸ François Guizot, *Op.cit.*, p. 333

³⁰⁹ Faisan, *Op. cit.*, p. 308

celle d'une destinée de l'humanité, dont le caractère progressif est inéluctable. « Pour mon compte, déclare Guizot, je suis convaincu qu'il y a en effet une destinée générale de l'humanité ; une transmission du dépôt de la civilisation, et par conséquent une histoire universelle de l'humanité à écrire³¹⁰ ». Selon ce principe, les périodes difficiles sont les plus intéressantes parce qu'elles obligent les hommes à décider de leur sort. C'est ainsi que cette fin de XVI^e siècle se met à représenter une époque particulière qui eut de lourdes conséquences sur le destin de la nation. Cette théorie très hégélienne de l'histoire jouera également un grand rôle dans le mythe qui nous occupe ici.

Cette période des guerres de religion n'intéresse pas seulement les historiens qui souhaitent établir la logique entre les événements qui se sont déroulés dans les siècles passés et dont le XIX^e siècle en serait l'héritier. Elle est l'objet d'une curiosité plus « triviale ». Les chroniques sont à la mode, celles qui font la « petite histoire », cherchant à montrer la vie de ce XVI^e siècle, de la Renaissance, les réalités plus concrètes, une image plus vivante. Dans les *Lettres champenoises*, par exemple, la chronique intitulée « Macédoine », est tout entière dédiée au règne de François I^{er} qui devient beaucoup plus vivant aux yeux du public. Les romans historiques de Walter Scott, qui connaissent un succès phénoménal, développent ainsi le goût de l'histoire de nombreux lecteurs. Or, quelle période donnerait plus de drames que celle des guerres de religion ? On se passionne ainsi pour certains événements historiques, particulièrement puissants, tels que la Saint-Barthélémy. Cette période sanglante, tumultueuse, puissante, riche en passions et en atrocités, est un décor merveilleux pour le théâtre que l'on cherche à mettre en place, plein de sentiments et de vérité. Comme chez Walter Scott, l'histoire fournit les décors, le thème, la trame. Ces bouleversements, cet intérêt pour ce XVI^e siècle devient général. Les historiens sont bientôt rejoints par les romanciers, les poètes et les artistes : tous souhaitent faire revivre cet âge trop longtemps méconnu.

Grâce aux recherches scientifiques des historiens et à ces chroniques plus « vulgarisantes », on redécouvre ce siècle et on le considère sous un nouveau jour. L'histoire change sensiblement de visage : désormais, on établit une rupture au milieu du XVI^e siècle, ce qui bien entendu, est très important pour les poètes qui nous occupent. De plus, François I^{er} apparaît dès lors comme un mécène, comme le « Père des lettres ». Aussi reconnaît-on cette époque comme capitale pour la culture française :

³¹⁰ Guizot, *Op.cit.* p.9

on se détache tout à fait des théories pré-romantiques qui parlaient d'une rupture ignominieuse. Le revirement de perception est tel que Claude Faisan rappelle que même Chateaubriand, pourtant fortement critique à l'égard de la littérature de ce siècle, reconnaît qu'il s'agit là d'un temps fondamental : « Le siècle des arts en France est celui de François I^e, en descendant jusqu'à Louis XIII, nullement celui de Louis XIV³¹¹ ». Ce bouleversement dans la perception historique fait de la Renaissance un moment important pour la culture française. Elle devient même un élément clé pour la nation : on voit en effet se dessiner une continuité historique, continuité nécessaire à l'opposition aux théories allemandes. Désormais, le XVI^e siècle est considéré comme un âge pré-classique. Les événements historiques s'enchaînent et, par là même, la France a donc une littérature « honorable », originale et française. Les critiques allemandes sont donc anéanties et le sentiment national français totalement réconcilié avec l'histoire.

3-1-2 Le milieu littéraire

Le milieu littéraire, nous l'avons vu, est sensible à tous ces changements historiques profonds. Là aussi, on voit se dessiner une vive réaction face aux attaques allemandes.

On commence par rejeter le jugement d'étrangers. L'Allemagne ou l'Angleterre n'ont pas en effet à prendre les écrivains français et leurs œuvres comme objets de leurs critiques. Sainte-Beuve, par exemple que nous aborderons longuement dans la suite de notre exposé explique que « en fait de poètes et d'écrivains, chaque nation est, ce me semble, le premier juge des siens ; si grand que soit Goethe, cela ne le rend pas arbitre plus sûr des vers français³¹² ». Nerval, dont nous parlerons également, bien que très favorable aux idées de Schlegel, rappelle, quant à lui, que les français n'ont pas à rougir de leur littérature, bien au contraire, puisque les étrangers ont souvent dérobé leurs idées à leurs ancêtres³¹³. Pour les français qui avaient dicté les modèles pendant près de deux siècles, il semblait ainsi tout à fait inconcevable que le modèle soit exclusivement étranger.

³¹¹ Chateaubriand, *Essai sur les révolutions*, in *Œuvres complètes de M. le Vicomte de Chateaubriand*, tome 1er, Paris, A. Desrez -Lefèvre, 1838, p. 650 [en ligne www.books.google.fr]

³¹² Sainte-Beuve, article sur *Ronsard*, *Athenoeum*, 13 octobre 1855, recueilli dans *Les Grands Écrivains français par Sainte-Beuve*, XVIe, Paris, éd. M. Allem, Garnier, 1926, p.229.

³¹³ Gérard de Nerval, *Choix des poésies de Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau, Du Bartas, Chassignet, Desportes, Régnier, préface*, in *Œuvres complètes*, tome 1, Paris, Garnier, 2011, p.75.

Pour autant, on ne revendique pas le retour aux canons classiques, que certains prônent encore inlassablement, et brandissent comme autant de boucliers aux attaques venues de l'extérieur³¹⁴. Les idées allemandes passent les frontières et permettent de voir éclore en France des adeptes d'un romantisme français. En fait, ce que beaucoup revendiquent, c'est une certaine liberté : on souhaite être libre de juger ce qui est bon dans son pays, et que l'on estime de valeur. Ainsi, pour les contributeurs au journal *le Globe*, souvent contre l'ordre monarchique, toujours indépendants, la revendication première est la liberté en matière de goût. Dans un célèbre article paru dans la revue le 02 avril 1825, Ludovic Vitet, exhortait à l'acquisition de cette liberté, la seule pour laquelle personne n'a jamais œuvré auparavant :

Quand on jette les yeux sur la dernière moitié du dix-huitième siècle, on voit s'élever de toutes parts d'éloquents plaidoyers en faveur de l'indépendance en matière de religion, en matière de commerce, en matière d'impôt et de gouvernement ; mais pour l'indépendance en matière de goût, personne n'en parle, personne ne songe jamais à la réclamer³¹⁵.

Dans cet article, Vitet se place du côté du Romantisme parce qu'il représente, justement, la liberté en littérature. Il s'insurge donc contre les codes sclérosés des classiques, en relatant avec ironie les pseudo-propos qu'ils pourraient tenir :

Il y a un type absolu de bon goût, et c'est nous qui l'avons découvert : M. de la Harpe et quelques autres de nos amis en ont tracé la carte géographique ; il est divisé en tant de genres ; dans chaque genre il y a tant de règles, compte fait et arrêté entre nous. Nous savons par où les grands hommes ont passé, nous savons les jalons qu'ils ont laissés sur leur route ; suivez ces jalons, sinon vous êtes perdu. Que voulez-vous faire sans guide ? Vous égarer et vous rompre le cou³¹⁶.

Le ton volontiers satirique, le déploiement excessif de logique, tout comme la présence prépondérante du pronom de première personne du pluriel, donnent à cet extrait un aspect complètement ridicule. Voici donc la première revendication de cette nouvelle génération : il s'agit de ne plus se laisser enfermer dans ces considérations presque comptables des règles du bon goût.

³¹⁴ On pense notamment à Jean-François de la Harpe, qui à la fin du XVIII^e siècle, alors qu'on commençait déjà à s'interroger - Diderot par exemple se questionne sur les spécificités de la prose et de la poésie ; Burk et Kant ont, quant à eux, une réflexion sur le sublime qui érige en valeur l'intensité - construit les cours qu'il donne au Lycée, à partir des normes de poétiques classiques, à partir des genres, et dans le but d'illustrer les règles du goût. Sous l'Empire, suivant un Classicisme d'état ordonné par Napoléon, le *Mercur* de France et le *Journal des Débats* encouragent ce retour au Classicisme, symbole d'ordre et de bon goût. Nous avons pu également le remarquer dans les positions des Ultras.

³¹⁵ Ludovic Vitet, « De l'indépendance en matière de goût », in *le Globe*, 02 avril 1825, consulté sur www.gallica.bnf.fr, le 20.10.2018.

³¹⁶ *Id.*

Pourtant, il ne faut pas réduire la littérature française à cela. Vitet dit clairement qu'une nouvelle ère est ouverte mais qu'il s'agit de suivre sa propre voie, et non celles qui sont tracées par les étrangers. Ainsi, après avoir admis qu'il n'existait pas un Romantisme mais plutôt une multitude de « sectes » romantiques - « et tout comme on distingue des patriotes de 89, de 91, on aura des romantiques de 1816, de 1817, etc³¹⁷ » - il propose de ne pas répondre aux chants des sirènes venues d'ailleurs :

N'allons donc pas prôner sans cesse les noms de Shakespeare et de Walter Scott ; ne parlons ni de vérité d'imitation, ni de poésie historique ; nous pourrions voir ces indiscretions faire naître, au lieu de talents originaux et créateurs, des artistes par système, c'est-à-dire des imitateurs ; car composer d'après un modèle ou d'après une idée, c'est toujours imiter³¹⁸.

Vitet met ici en évidence la vogue historique qui a suivi la parution des romans de Walter Scott et met en garde contre cette furie d'imitation, qui est, en réalité, l'inverse du Romantisme. Les étrangers, quels qu'ils soient et quels que soient leurs talents, ne peuvent servir de modèles aux français et ceux qui se plient à ces nouveaux diktats retombent dans la théorie même du Classicisme qui procédaient ainsi avec les Anciens.

Cet article de Vitet met en exergue ce qui jouera un rôle majeur dans le processus de création du mythe : l'opposition de plus en plus vivace entre les romantiques et les classiques, nouvelle forme de la très célèbre et très longue Querelle des Anciens et des Modernes qui avait, nous en avons déjà parlé, agité le milieu littéraire du XVII^e siècle.

Ceux que l'on nomme alors les « Modernes » s'interrogent, toujours en raison de l'influence de la pensée pré-romantique allemande, sur les origines de la langue. Cette réflexion sur le langage s'accompagne d'une volonté d'en finir avec la langue policée héritée du Classicisme de Louis XIV. Ils prônent au contraire un retour à une certaine fantaisie, que l'on retrouverait dans certains écrits du Moyen Age, et dans certaines œuvres du XVI^e siècle. En 1816, Neufchâteau écrit dans son *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française et particulièrement sur les Provinciales de Pascal* :

³¹⁷ *Id*

³¹⁸ *Id*

Nous ne demandons pas que la prose reprenne tout à fait le langage d'Amyot ; mais nous désirons que l'on recherche, que l'on étudie, que l'on relise aussi les auteurs du seizième siècle ; que l'on tienne note de celles de leurs expressions qu'on a eu tort de laisser perdre, et que l'on s'attache à les faire revivre³¹⁹.

Le Moyen Age n'est plus le seul à renfermer les trésors du passé, et cette langue devient le meilleur atout du XVI^e siècle. Alors que l'on reprochait au XVI^e siècle, et à la Pléiade surtout³²⁰, d'avoir perverti la langue française par l'ajout de mots grecs et latins, les bizarreries de la langue de cette époque que l'on peut trouver dans certains textes deviennent tout à coup intéressants. On y voit un idiome plus libre, complètement opposé à la langue codée et policée du XVII^e siècle. Stendhal, contributeur au *Globe*, lui aussi, est un des premiers à trouver cette langue attrayante et digne d'intérêt :

me faire un dictionnaire de style poétique ; j'y mettrai toutes les locutions de Rabelais, Amyot, Montaigne, Malherbe, Marot, Corneille, La Fontaine, etc, que je puis m'approprier [...]. C'est dans nos vieux auteurs que je trouverai le génie de la langue³²¹.

Ce qui est remarquable ici, c'est que Stendhal prend les anciens comme source d'inspiration première et qu'il s'agit d'auteurs ayant appartenu tant au XVII^e siècle, le siècle du style français, mais également au siècle de François I^e, chose particulièrement novatrice. On constate également que les deux siècles sont associés, comme si se dégageait déjà, alors que les historiens ne sont qu'au début de leur travail, un âge pré-classique. La notion de « génie de la langue », chère à Herder, est bien passée dans les préoccupations des auteurs français, mais ils ont su se l'approprier et aller contre les critiques des étrangers. Charles Nodier prône un retour aux sources, comme le voulait Herder lorsqu'il évoquait la langue maternelle. Ce romantique de la première heure affirme que la jeune génération a raison de ne pas vouloir copier le modèle classique. Selon lui, pour faire perdurer et enrichir une langue, il convient de faire de l'archaïsme un véritable pilier de la création littéraire. Ce procédé que le critique définit comme le fait de « reprendre dans les écrivains originaux de la langue les locutions ingénieuses ou

³¹⁹ François de Neufchâteau, *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française*, in *Lettres provinciales et Pensées* par Blaise Pascal, Paris, Lefèvre, 1821, p. XXIII [en ligne www.books.google.fr consulté le 20.10.2018]

³²⁰ Par exemple, Abel Hugo dans un article de 1820, expliquait que « Ronsard (...) torturait (...) la langue » (*Le Conservateur littéraire*, 6^e livraison (février 1820, I, p. 285-291) et Chateaubriand caractérisait la Pléiade d'« école artificielle et boursoufflée », (*Etudes historiques, in Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1826-1831, vol.V, 3^e part., p. 426-427) renvoyant ici à la langue utilisée par Ronsard, où il trouvait de l'« afféterie », en raison du «tour forcé de sa phrase » (*Essai sur la littérature anglaise*, 1836, in *Oeuvres Complètes*, Paris, Garnier, 1860, XI, p. 582).

³²¹ Stendhal, *Journal*, 25 Floréal, an IX (15 mars 1803)

expressives que l'usage a laissé perdre, ou qu'un sot purisme a rebutées³²² » est selon lui, « la meilleure manière de rajeunir, de vivifier les langues ». Ce qui est, en revanche, à bannir, c'est la création de mots nouveaux tous azimuts. On comprend ce qui a pu intéresser les romantiques dans les théories développées par la Pléiade mais on perçoit également ce qui a dû les rebuter, et il est pour l'instant assez malaisé d'entrevoir comment on a pu ressentir le besoin, non seulement de réhabiliter la Pléiade, mais également de construire un mythe autour de ces poètes. C'est ce que nous verrons dans la suite de notre exposé.

Ce qui est certain, c'est qu'on s'éloigne progressivement des griefs adressés au XVII^e siècle par les Allemands et les pré-romantiques. Les intellectuels français, en suivant les traces de ces derniers, qui accusaient la culture française d'être éloignée de toute vérité, retrouvent, grâce aux recherches des philologues, recherches impulsées par les Allemands et les Anglais, un passé jusqu'alors méprisé. La réaction face aux étrangers est ainsi double : d'un côté, les Français ne rejettent pas totalement les préceptes qu'ils prônent, beaucoup de français, même, y adhèrent. De l'autre, en revanche, ils refusent le jugement négatif et la dépréciation de la culture française. La mise en place de la continuité grâce à un âge pré-classique est un des arguments proposés pour contrer les critiques qui ont déferlé à l'égard de la culture française. On rattache désormais de plus en plus fréquemment, et parfois même de façon instinctive, on l'a remarqué chez Stendhal, le Grand Siècle et le précédent. On se met également, et ceci est présent dans les propos de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*, à différencier les auteurs classiques, certains sont plus « condamnables » que d'autres. Corneille ou La Fontaine, par exemple, ont moins répondu aux règles drastiques imposées par la doctrine classique. Boileau est parfois également pris pour cible, alors qu'il avait été considéré comme la référence pendant près de deux siècles. Sainte-Beuve, l'accuse de n'avoir en fait rien inventé de vraiment nouveau, puisqu'il « ne fait autre chose que de continuer et accomplir l'œuvre de Malherbes³²³ ». On s'intéresse de plus en plus à l'origine du Classicisme et cette question passionne les intellectuels. Les travaux vont souvent dans le même sens : grâce au rapprochement du Grand Siècle et du XVII^e, la continuité est établie :

³²² Charles Nodier, *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Paris, Renduel, 1834, p. 187.

³²³ Charles Sainte-Beuve, Article paru dans le *Globe*, 15 septembre 1827.

Le mouvement général qui amène la critique romantique à resserrer les liens entre la vieille tradition gauloise et le Classicisme, révèle peu à peu la continuité profonde de notre évolution littéraire (...) ³²⁴.

Tous ces bouleversements dans la conception de l'histoire littéraire française, les nouvelles exigences venues de l'étranger poussent certains à s'intéresser à des auteurs inconnus. Edmond Géraud, dans ses articles parus dans les *Annales de la littérature et des arts*, se penche sur les « premiers poètes français, depuis Marot jusqu'à Benserade », ce qui prouve l'attrait pour des écrivains jusque-là peu dignes d'intérêt. Bien que critiquant fortement Ronsard, Géraud est le premier à percevoir dans son œuvre deux parties complètement distinctes : une série de poèmes guindés et une autre où le naturel est plus présent, donne une touche d'authenticité appréciable.

[I]l [Ronsard] est en général enflé, dur et bizarre ; mais on aurait tort de croire cependant qu'il soit absolument sans mérite, et qu'on ne puisse retirer aucun fruit de sa lecture. Ce poète est souvent plein de verve, d'essor et d'enthousiasme : il peint ce qu'il raconte, et raconte d'une manière attachante ; très-souvent même il se montre gracieux et flexible, particulièrement dans ses petites pièces, où, malgré tout ce qu'on a dit de son style guindé, se retrouve encore le caractère naïf de son époque ³²⁵.

Il rend ainsi hommage aux pièces amoureuses du prince des poètes, ce qui est particulièrement nouveau. Cependant, malgré ces remarques de réconciliation partielle avec un œuvre si longtemps détestée, il ne peut accepter l'idée que le XVI^e siècle aurait constitué un pré-classicisme. L'expression « caractère naïf » qu'il associe à cette époque, est à l'opposé de la sophistication du Grand Siècle, et ne peut en être l'ancêtre. Il veut bien admettre que le XVI^e siècle ait une valeur littéraire mais pas celle du XVII^e siècle.

Ce désaccord est le signe d'une bataille littéraire beaucoup plus large. Les classiques s'opposent fortement à la jeune génération romantique. Or, et c'est ceci qui nous intéresse, la Pléiade sera l'école qui cristallisera bon nombre d'oppositions. C'est aussi pour cela que le mythe a pu naître : au centre de la bataille, elle va acquérir une importance qu'elle n'avait absolument pas connue jusqu'alors.

Cette notion de pré-classicisme est rejetée par un grand nombre de classiques. Géraud peut s'intéresser à Ronsard de manière différente mais c'est parce qu'il est un fervent défenseur du patrimoine gaulois. Il fait acte de patriotisme, il défend la France qui est

³²⁴ Claude Faisan, Op. cit, p. 351.

³²⁵ Edmond Géraud, « Notices sur les principaux poètes français, depuis Marot jusqu'à Benserade », t.XI, 1823, pp. 1-11

attaquée, mais en aucun cas, il ne peut adhérer à une filiation entre le XVI^e et le Grand Siècle ; le premier, avec ses qualités redécouvertes depuis peu, mais surtout ses défauts qui restent tenaces, ne peut avoir engendré le siècle de la grandeur de la France. Ronsard ne peut, selon lui, être le précurseur de Racine. Ce qu'il condamne c'est le principe même de l'innovation, l'« audace », « l'ivresse de la liberté dans l'art, le règne de la licence dans le langage : l'esprit même du Romantisme³²⁶ ! » Edmond Géraud fait ainsi plusieurs allusions à ce désir d'innovation qui mène Ronsard à commettre bien des délits en matière linguistique :

Pensant, comme on l'a cru de nos jours, que notre poésie se *mourait de timidité*, il voulut lui donner plus d'essor et plus d'audace, et ne s'aperçut pas qu'il cessait entièrement de parler français. C'est ainsi que, faute de goût et de discernement, Ronsard tomba dans une espèce de jargon barbare, dont notre littérature eut ensuite beaucoup de peine à s'affranchir³²⁷.

On retrouve dans cette courte citation tous les reproches faits à Ronsard par les auteurs classiques. Il est celui qui aurait ridiculisé la langue française avant qu'heureusement, Malherbe la sorte de ce mauvais pas. Mais ces quelques mots renferment également une critique de la nouvelle génération qui, suivant les accusations des étrangers, remettent en cause la grandeur de la poésie française. Il met donc en parallèle la Pléiade et les Romantiques, ces derniers ayant manifesté, nous l'avons évoqué plus haut, un désir de renouveau dans le langage. De plus, Géraud rassemble les jeunes Modernes et les jeunes loups de la Pléiade par leur prétention à penser que cette innovation était nécessaire à l'affirmation d'une poésie française faible et craintive.

Un peu plus loin dans son article, alors qu'il évoque Du Bellay, Géraud émet de nouveau une remise en cause de l'attitude des « Modernes ». Il rappelle en effet que certains vers du poète angevin ont inspiré les plus grands auteurs du XVII^e, tels Racine, Corneille ou la Fontaine³²⁸. Ce qu'il conclut de ces emprunts, hormis bien entendu, le talent dont du Bellay pouvait parfois faire preuve, c'est que les « plus grands poètes du dix-septième siècle avaient su profiter de la lecture de leurs prédécesseurs », et il finissait par cette phrase emphatique :

³²⁶ Claude Faisan, *Op. cit.*, p. 438.

³²⁷ Géraud, *Art. cit.*, p. 6

³²⁸ *Ibid*, p. 8-10

Que d'hommes de lettres aujourd'hui feraient bien de les imiter au moins en cela ! On connaît plus d'un littérateur sans littérature, à qui ce genre d'étude ne serait peut-être pas sans utilité³²⁹.

Ici, le reproche est clair et les points communs entre les deux écoles sont flagrants. Comme les poètes de la Pléiade au XVI^e siècle, les auteurs de la nouvelle génération se montrent totalement irrespectueux avec leurs ceux qui ont écrit avant eux. Cette prétention ne sert pas la poésie française, puisqu' au XVI^e siècle, elle a été la raison de la création d'une langue barbare totalement incompréhensible qu'on a eu du mal à redresser, et au XIX^e siècle, elle est la cause de productions sans talent, sans contenu, sans goût.

Edmond Géraud, explique Claude Faisan, déplace ainsi la perspective de la continuité : il met le Classicisme au centre de la tradition littéraire française et associe par ses revendications et ses principes, la Pléiade et le Romantisme. Or, « [c]ette association inattendue ouvre, en fait, ce que l'on peut appeler la « Question de Ronsard », prélude à la résurrection véritable de la Pléiade³³⁰ ». Et c'est cette résurrection qui va permettre la création du mythe.

Ce rapprochement entre les deux écoles devient récurrent. De nombreux pamphlets anti-romantiques n'ont de cesse de montrer le lien de parenté étroit qui existe entre les deux courants. On commence par montrer que le Romantisme, tout comme la Pléiade, est en étroite relation avec la Révolution française, puisque les deux écoles sont toutes deux en rébellion contre l'ordre instauré. Ces attaques sont de plus en plus fréquentes, surtout lorsque les romantiques s'affirment officiellement contre les classiques en tant que mouvement, répondant à de vrais préceptes. On s'en prend au style qui se veut de plus en plus innovant, qui ne reflète pas le bon goût à la française. Tout cela se transforme en guerre ouverte lorsque Victor Hugo, que l'on n'a pas hésité à prendre pour cible également, lui montrant pour calmer ses accès d'orgueil, la déchéance du grand Ronsard, s'affiche avec aplomb contre les règles classiques, dans la troisième édition de ses *Odes et Ballades*. Dans la préface de 1826, Hugo s'en prend en effet à la sacro-sainte classification des œuvres selon leurs genres, affirmant que, pour lui, les genres ne sont pas des critères dignes d'intérêt :

³²⁹ *Ibid*, p. 10

³³⁰ Faisan, *Op. cit.*, p. 441.

On entend tous les jours, à propos de productions littéraires, parler de la *dignité* de tel genre, des *convenances* de tel autre, des *limites* de celui-ci, des *latitudes* de celui-là ; la *tragédie* interdit ce que le *roman* permet ; la *chanson* tolère ce que l'*ode* défend, etc. L'auteur de ce livre a le malheur de ne rien comprendre à tout cela ; il y cherche des choses et n'y voit que des mots ; il lui semble que ce qui est réellement beau et vrai est beau et vrai partout (...) ³³¹.

Grâce à la comparaison métaphorique entre un jardin à Versailles et une « forêt primitive du Nouveau-Monde », il s'adresse ensuite au lecteur en ces termes :

Choisissez donc du chef-d'œuvre du jardinage ou de l'œuvre de la nature, de ce qui est beau de convention ou de ce qui est beau sans les règles, d'une littérature artificielle ou d'une poésie originale ³³² !

Et il va même plus loin en taxant les écrits classiques de médiocrité :

Un homme ordinaire pourra toujours faire un ouvrage régulier ; il n'y a que les grands esprits qui sachent ordonner une composition. Le créateur, qui voit de haut, ordonne ; l'imitateur, qui regarde de près, régularise ; le premier procède selon la loi de sa nature, le dernier suivant les règles de son école. L'art est une inspiration pour l'un ; il n'est qu'une science pour l'autre. En deux mots, et nous ne nous opposons pas à ce qu'on juge d'après cette observation les deux littératures dites classique et romantique, la régularité est le goût de la médiocrité, l'ordre est le goût du génie ³³³.

La guerre est bel et bien déclarée, et les romantiques sont entrés dans la bataille avec verve. Il est d'ailleurs intéressant de constater l'évolution de la pensée hugolienne au sujet de la littérature classique par l'évolution de ses préfaces aux mêmes *Odes*. Dans celle de 1823, par exemple, il expliquait le choix de la forme de l'ode parce que les Anciens l'avaient utilisée pour parler au peuple ³³⁴. Même si cette notion de « peuple » est plutôt nouvelle, Hugo reste sous la protection des Anciens, ce qui ne le place pas d'emblée parmi les romantiques. La même ambiguïté quant à sa position dans la bataille littéraire est encore mieux exprimée dans la préface de 1824, deux ans seulement avant la proclamation de la volonté d'user et d'abuser de la liberté en matière de création. Le poète, en effet, aborde cette question de guerre entre « deux partis » qui divise alors le milieu littéraire. Hormis le caractère violent de l'opposition - « la guerre poétique ne paraît pas devoir être moins acharnée que la guerre sociale n'est furieuse ³³⁵ » - il fait également référence à « [q]uelques voix importantes » qui « néanmoins se sont élevées (...) parmi les clameurs des deux armées ³³⁶ », à des « conciliateurs [qui] se sont

³³¹ Victor HUGO, *Odes et Ballades*, Préface de 1826, [1^e édition 1823], Paris, Gallimard, 1964, p. 34

³³² *Ibid*, p. 36

³³³ *Id.*

³³⁴ *Ibid*, p. 20

³³⁵ *Ibid*, p. 23

³³⁶ *Id*

présentés avec de sages paroles entre les deux fronts d'attaque ». C'est parmi ces personnes que l'auteur se place. Certes, il défend la poésie nouvelle, fondée sur la vérité, mais il ne renie pas encore complètement la littérature classique, il se veut plutôt pédagogue avec ceux qui lancent des accusations contre les créations romantiques. Mais il est au-dessus, il est au milieu, il ne fait pas partie d'une armée, il est au service de sa patrie et de sa religion :

Il [le poète] ne sera jamais l'écho d'aucune parole, si ce n'est celle de Dieu. Il se rappellera toujours ce que ses prédécesseurs ont trop oublié, que lui aussi il a une religion et une patrie. Ses chants célébreront sans cesse les gloires et les infortunes de son pays, les austérités et les ravissements de son culte, afin que ses aïeux et ses contemporains recueillent quelque chose de son génie et de son âme, et que, dans la postérité, les autres peuples ne disent pas de lui : « celui-là chantait dans une terre barbare »³³⁷.

On est loin de la critique virulente des œuvres classiques évoquée plus haut. On est loin de la prise de position tranchée que le poète adopte deux ans plus tard. En revanche, on retrouve cette volonté de prouver que la littérature française a une valeur certaine, on sent le réveil du sentiment national.

A partir de ce moment-là, les romantiques ont à cœur d'assumer cette association à Ronsard. La bizarrerie dont les classiques les accuse est cette fois revendiquée et assimilée à la liberté de création. Tout ce qui n'est pas classique acquiert subitement une valeur importante, et la Pléiade que Malherbe et Boileau avaient tant méprisée, devient subitement une école qu'il convient de réhabiliter.

La mise en place du mythe a donc été possible pour deux raisons. L'une est liée à la réaction des Français face à des étrangers qui se sont mis, avec la même passion qu'ils l'avaient fait lorsqu'ils l'admiraient, à mépriser leur culture, renversant toutes ses qualités si souvent vantées, en défauts. Cette réaction d'orgueil explique la naissance d'un sentiment national fort : on veut défendre la culture française, et la laver des accusations qui l'ont salie. Pour parler le même langage, les intellectuels français reprennent les arguments avancés par les étrangers. Ils se penchent sur leur passé et reconsidèrent certaines époques. Parallèlement, les idées nouvelles du romantisme allemand passent les frontières. Celle de liberté – y compris en politique, car littérature et politique étaient à cette époque, déjà, fortement liées – est celle qui occupe les esprits de ces lettrés, sensibles à une nouvelle conception de la littérature : liberté de juger de la

³³⁷ *Ibid*, p. 33

valeur des œuvres, sans prendre pour modèles les étrangers et en rompant avec les règles drastiques des classiques. C'est alors que débute la nouvelle Querelle des Anciens et des Modernes, opposant classiques et romantiques. Bien qu'ils l'aient, au départ, fortement, méprisé, ces derniers revendiquent soudainement la dénomination de « Nouveaux Ronsard » dont les classiques avaient l'habitude de les affubler. C'est au nom du caractère révolutionnaire de la nouvelle école, point commun avec la Pléiade, que les élèves de Coqueret retrouvent une certaine grandeur.

3-2 La première relecture beuvienne ou la création du mythe.

Parmi les hommes ayant pris part à ce débat sur la « question de Ronsard », Sainte-Beuve est certainement celui qui a eu le plus de poids. Comme nous l'avons annoncé précédemment, c'est même lui qui fut véritablement à l'origine de la création du mythe de la Pléiade. Là encore le contexte dans lequel tout cela prend vie est d'une importance capitale. Afin de comprendre pourquoi et comment il a élaboré l'image de la Pléiade qui est arrivée jusqu'à nous, nous étudierons ici son fameux *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* dans sa première édition, celle de 1828. Et afin de mieux nous rendre compte de la portée de cet écrit, nous comparerons cet exposé avec celui de Saint-Marc Girardin et celui de Philarète Chasles, vainqueurs du concours de l'Académie française qui avait donné lieu à cette étude.

En 1826, celui qui deviendra un critique célèbre et respecté, n'est encore qu'un étudiant en médecine. Il écrit cependant de plus en plus régulièrement pour le *Globe* à la demande de son ancien professeur, directeur du journal, Paul-François Dubois, et très rapidement, il met fin à ses études pour se consacrer à la littérature. C'est Pierre Daunou qui le convainc de participer à un concours lancé par l'Académie française. Nous l'avons déjà expliqué, la valeur de la poésie française est remise en cause, et la réaction est unanime. Le sujet de ce concours est le signe de l'intérêt grandissant pour le XVI^e siècle, que nous avons évoqué plus haut : il s'agissait de produire un discours s'appuyant sur des recherches précises sur « la marche et le progrès de la langue et de la littérature française, depuis le commencement du XVI^e siècle jusqu'en 1610 ». On peut

remarquer que les termes « marche » et « progrès » ne laissent pas vraiment de liberté quant à la perspective que les concurrents doivent adopter : c'est une vision de l'histoire littéraire progressive et continue. Le jeune Sainte-Beuve se plonge donc dans les recherches pour remporter ce prix, qui serait sans doute un bon moyen de se faire connaître et de lancer sa carrière. Les premières conclusions paraissent dans des articles du *Globe* en 1827. La même année, il fait la critique élogieuse des *Odes et ballades* de Victor Hugo et les deux hommes se rencontrent. Ils se découvrent nombre d'affinités et se lient d'amitié. C'est à cette même époque qu'ensemble, ils assistent aux réunions du Cénacle de Charles Nodier, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Il nous faut nous arrêter ici un moment. Le lecteur s'interrogera peut-être : pourquoi lui proposons-nous des considérations biographiques sur Sainte-Beuve ? Il serait en droit de se demander si la fréquentation du critique pendant ces années de recherches nous a tant influencée que nous avons décidé d'appliquer la méthode beuviennne à l'interprétation de son travail... Il n'en est rien, et nous pensons, en étudiante de lettres de ce début du XXI^e siècle, que Proust, Jauss, et même Barthes étaient plus dans le vrai lorsqu'ils exposaient leurs théories pour l'interprétation d'une œuvre. Pourtant, ceci étant dit, il nous a paru véritablement nécessaire de rappeler les circonstances dans lesquelles les deux éditions du *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*³³⁸ de Sainte-Beuve ont paru. Il semblerait en effet, qu'appliquant pour les autres auteurs ce qu'il avait ressenti lui-même, à savoir l'impact primordial de sa vie personnelle sur l'ensemble de ses œuvres, il ait élaboré une méthode qui aurait parfaitement convenu à l'analyse de ses propres écrits. Aussi, nous concernant, avons-nous été obligée de prendre en considération un certain nombre d'événements qui ont jalonné sa vie pour expliquer ses prises de position.

³³⁸ Dans les pages qui suivront, nous nous référerons à deux éditions précises de ce *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* :

- La première : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, A. Sautet et Comp^{ie}, et Alexandre Mesnier, Paris, 1828, [en ligne www.books.google.fr, consulté la dernière fois le 20.10.2018]
- La deuxième : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, (Nouv.ed. suivie de portraits particuliers de principaux poètes), G. Charpentier, Paris, 1843 [en ligne www.gallica.bnf.fr, consulté la dernière fois le 20.10.2018]

Reprenons à présent le cours de notre exposé.

Nous avons donc laissé Sainte-Beuve à son époque romantique. Les membres du Cénacle qu'il côtoie à ce moment-là viennent d'un horizon totalement différent. Lui, qui est libéral se trouve parmi des monarchistes, lui qui n'est pas religieux fréquente des hommes empreints de christianisme. Pourtant, il adhère presque fanatiquement à cette nouvelle théorie, et à son chef de file, dont il dit qu'il l'initie à l'art :

Je vous dois (...), et cela m'est bien doux, de comprendre et de sentir l'art, car auparavant, j'étais un barbare. Une cathédrale était pour moi une énigme dont je ne cherchais pas le mot, et le plus beau tableau ne me semblait qu'une idée que j'évaluais à la gens de lettres³³⁹.

Ce qui est vraiment important en effet pour lui, c'est l'art et la poésie. Il s'explique très clairement à ce sujet dans une lettre à l'Abbé Barbe :

Si je suis revenu avec conviction sincère et bonne volonté extrêmes à des idées que j'avais dépouillées avant d'en sentir toute la portée et tout le sens, ç'a été bien moins par une marche théologique, ou même philosophique, que par le sentier de l'art et de la poésie.³⁴⁰

Cet amour pour la poésie explique sa prise de position d'alors. Sainte-Beuve la met au centre de son travail : « je commençai naturellement par la poésie³⁴¹ ». Il explique que pour « remplir le programme de l'Académie », il « senti[t] le besoin de connaître cette littérature³⁴² ». Ce sont ses recherches qui ont décidé de la suite des événements :

le sujet me parut si fécond, que je n'en sortis pas. Il me fallut dès-lors renoncer au concours, je m'y résignai sans trop de peine, d'autant que les résultats nouveaux auxquels je tenais tout particulièrement, présentés sans leurs développements et leurs preuves, eussent pu sembler bien hasardés et bien téméraires³⁴³.

L'explication que donne ici Sainte-Beuve est intéressante pour deux raisons. La première c'est que l'on comprend que les recherches de Sainte-Beuve pour ce *Tableau* ont été particulièrement denses. Il est en effet sans doute le premier à avoir eu ce souci de l'exactitude historique dans le domaine de la critique littéraire. Il se sert de l'histoire, il s'appuie sur l'histoire. Ainsi, les connaissances qu'il livre sont non seulement

³³⁹ Sainte-Beuve, *Correspondance générale de Sainte-Beuve* publiée par Jean Bonnerot, I, p.103.

³⁴⁰ Lettre à l'Abbé Barbe, 26 juillet 1829, in *Correspondance générale*, éd. Jean Bonnerot, t. I, pp. 137 et 138. Sainte-Beuve évoque ici son éducation religieuse première, à laquelle le Romantisme était une espèce de retour.

³⁴¹ Sainte-Beuve, *Op. cit.*, 1828, préface.

³⁴² *Id.*

³⁴³ *Id.*

considérables mais elles sont également agencées d'une certaine manière, comme les faits sont agencés dans le récit historique. Nous aurons dans les pages qui suivent l'occasion de nous rendre compte de cette particularité.

La deuxième raison qui rend ce *Tableau* fortement attractif, c'est que Sainte-Beuve crée une attente chez son lecteur. L'auteur de *Joseph Delorme* n'est pas seulement un critique littéraire, bien que la postérité ait surtout conservé ses écrits dans ce domaine. Il est également un écrivain et son travail a une vraie qualité littéraire. Dans les lignes que nous venons de citer, il force le lecteur à poursuivre la lecture de son *Tableau* en lui annonçant, non seulement une vraie nouveauté, mais également un caractère subversif qui pourrait bien donner à son exposé un retentissement plus qu'important.

Sainte-Beuve prend ici position. Nous avons pu constater que la littérature française avait été attaquée, et qu'une question agitait tout le milieu intellectuel : quelle était l'essence de la littérature française ? Était-elle classique ou était-elle moderne ? Pouvait-elle d'ailleurs être réellement moderne ? Le Classicisme n'était-il pas le véritable génie de la littérature française ? Était-elle véritablement faite de ruptures ? Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué le réveil des français face aux attaques des étrangers ; pourtant, si on défendait la littérature française bec et ongle, on ne savait pas exactement en définir la « substantifique moelle ». C'était en fait cela qui divisait profondément les hommes de lettres et chacun suivait une ligne bien définie. Nous avons ainsi vu que les modérés avaient été obligés de prendre parti, de se mêler à la bataille, à l'instar de Hugo qui n'avait pas tardé, après avoir prôné la sagesse, à choisir son camp et à attaquer violemment l'adversaire.

Sainte-Beuve, dans son *Tableau*, donne sa réponse à la question qui hante les esprits, et la Pléiade y joue un rôle majeur. C'est justement parce que la question était si importante que cette étude a fait tant de bruit, et que cette nouvelle lecture de la Pléiade a tant marqué les esprits.

Entrons désormais un peu plus dans le détail, puisque c'est véritablement dans ce *Tableau* que le mythe est créé. Il convient tout d'abord de s'attacher à comprendre l'objectif de Sainte-Beuve : démontrer que la littérature française est moderne. C'est en cela que la prise en compte des circonstances, tant historiques que personnelles, est

véritablement nécessaire. Le jeune homme, à ce moment de sa vie, fait partie du Cénacle ; il a donc à cœur de démontrer que la littérature française est moderne et romantique. Il précise d'ailleurs très clairement son dessein dans la préface de sa première édition :

Surtout, je n'ai perdu aucune occasion de rattacher ces études du seizième siècle aux questions littéraires qui s'agissent dans le nôtre. C'est sur ce point que je réclame en particulier l'attention et l'indulgence du public : car j'ai parlé avec conviction et franchise, sans reculer jamais devant ma pensée³⁴⁴.

Il semblerait que ces recherches sur le XVIIe siècle aient été pour lui le moyen d'entrer dans la bataille, d'ajouter sa pierre à l'édifice des romantiques, et c'est pourquoi on considère cette étude comme un manifeste du Romantisme. Les parallèles entre les deux mouvements sont en effet récurrents et toujours mis en évidence. On comprend dans les lignes de la préface que nous venons de citer qu'il aurait ainsi réussi à tisser des liens entre les deux époques, à trouver des points communs, mais également à utiliser le XVIIe siècle pour donner une nouvelle vision du XIXe siècle. Ainsi, si cette étude a pour sujet le XVIIe siècle, elle n'est pas totalement coupée du temps de son auteur, bien au contraire, elle peut apporter un nouvel éclairage qui, on s'en doute, viendra alimenter la thèse soutenue par Sainte-Beuve. Le critique annonce ici, sans le savoir, toute la théorie de Jussieu sur la réception littéraire. Il s'agit bien ici de la relecture d'une œuvre à travers le prisme d'une nouvelle époque. C'est cette « fusion des horizons » qui crée le mythe.

Pour démontrer que l'essence de la poésie française est bien le Romantisme, Sainte-Beuve reprend les préceptes du pré-romantisme, mais en les adaptant à la poésie française. Afin de prouver la valeur de la littérature française, il s'agit en effet de se battre avec les mêmes armes que les ennemis. Car ici, le critique lutte contre deux sortes d'ennemis, les plus directs, les classiques, que nous venons d'évoquer, mais également les étrangers, qui, nous l'avons mentionné également, construisent leur littérature sur le concept d'opposition et même de rejet de la culture française. L'enjeu est donc important, et Sainte-Beuve utilise la Pléiade pour mener à bien son combat. Cette base qu'il donne à son édifice est d'autant plus surprenante qu'elle ne semble pas très solide : les critiques à l'égard de cette école, sont nombreuses, et ce, des deux côtés des combattants. Pourtant, c'est la ligne qu'il choisit. Il lui faut donc contrer les attaques.

³⁴⁴ Sainte-Beuve, *Tableau...*, 1828, Préface.

3-2-1 Une révolution.

La première idée qui jaillit du *Tableau* est celle de « révolution » : « [q]uelque chose finit en poésie, et quelque chose commence ou tente de commencer. Je constate ce qui finit ; j'épée et dénote avec intérêt et curiosité ce qui commence³⁴⁵ ». On retrouve cette idée de nombreuses fois dans son œuvre puisque cette révolution est tout autant poétique que linguistique. C'était ce que nous avons pu noter dans l'étude des manuels scolaires au sujet de la Pléiade³⁴⁶.

Tout d'abord, l'arrivée de la Pléiade sur la scène littéraire est décrite comme une surprise, comme un événement totalement inattendu :

Mais subitement, tout change. Henri II monte sur le trône ; comme son père il aime les lettres, et même il les cultive³⁴⁷.

(...) à l'improviste la génération nouvelle réclame une admiration jusque-là unanime, et se détache brusquement du passé, déclare qu'il est temps de s'ouvrir par d'autres voies un avenir de gloire³⁴⁸.

Un peu plus loin, le critique parle d'une « insurrection soudaine³⁴⁹ » pour expliquer que personne ne s'attendait à cette nouveauté. On le voit, le vocabulaire est celui du changement, du bouleversement soudain, brusque. Le futur Lundiste explique d'ailleurs qu'au moment où la Pléiade fait son entrée « [t]out (...) semble promettre à Marot une postérité d'admirateurs encore plus que de rivaux, et à la poésie un perfectionnement paisible et continu³⁵⁰ ». Sainte-Beuve se montre ici très habile puisqu'il ne nie pas que la Pléiade n'ait pas compromis le développement « naturel » de la poésie française, qu'elle n'ait pas été source d'interférences dans son évolution. Mais il ne présente pas cela comme un événement négatif : c'est au nom de la gloire que tout ceci a eu lieu. A la monotonie de la continuité fait place l'action, la nouveauté. Quel revirement de situation... ce qui était si fortement critiqué devient extrêmement positif : l'arrivée de la Pléiade est ainsi assimilée au réveil de la poésie française.

³⁴⁵ Sainte-Beuve, *Ibid.*

³⁴⁶ Cf. partie I

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 44

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 45

³⁴⁹ *Id.*

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 44

Si nous comparons cette présentation de l'entrée en scène de la Pléiade chez les deux lauréats du concours de l'Académie, on retrouve cette idée de nouveauté mais certainement pas cette connotation si positive.

Ainsi Saint-Marc Girardin parle bien de « révolution³⁵¹ », d'une nécessaire réaction pour ne pas laisser végéter la poésie française dans « un ton de naïveté et de badinage³⁵² », de « l'école savante de du Bellay et de Ronsard » qui « s'él[è]v[e]³⁵³ » en adoptant un « ton guerrier » aux accents de « patriotisme³⁵⁴ », mais il ajoute également que « les réformateurs imaginèrent de tout changer, le caractère » de la « langue », et de la « littérature »³⁵⁵ françaises, ce qui, nous l'avons vu, n'est pas très apprécié en ce début de XIXe siècle.

Chez Philarète Chasles, la présentation est très différente puisque le critique parle d'un mouvement général, et non d'une école en particulier, conséquence directe de l'arrivée en Europe de manuscrits antiques :

L'éblouissement causé par la subite apparition des littératures antiques, au milieu de la littérature française ou plutôt gauloise eut des effets plus sérieux et causa cette grande insurrection des savans [*sic*](...) que nous avons vue se préparer lentement, qui date de la mort de François Ier, coïncide étrangement avec le commencement des guerres civiles et marque la seconde époque du seizième siècle. De tous ceux qui prirent part à ce mouvement aucun ne mérite d'en être appelé le chef : il était de tous les esprits (...)³⁵⁶

Ici, tout est différent. Tout d'abord, pour nous, lecteurs du XXIe siècle, il apparaît « étrange » de présenter dans le même temps le début des guerres civiles et la poussée savante humaniste. Même si cela n'a rien d'erroné sur le plan historique, il est devenu « normal » de séparer le XVIe siècle en deux parties distinctes : la première, synonyme du développement de l'Humanisme, et la deuxième, période des conflits religieux. Ici, tout est amalgamé, et ce sentiment est d'ailleurs général à la lecture du *Tableau* de Chasles. C'est ce que nous évoquions tout à l'heure au sujet de l'agencement de l'étude de Sainte-Beuve : la Pléiade marque le passage d'une époque à l'autre et constitue une

³⁵¹ Saint-Marc Girardin, *Tableau de la littérature française au XVIe siècle, suivi d'études sur la littérature du Moyen âge et de la Renaissance*, Didier, Paris, 1862, p. 66 [en ligne, www. Gallica.bnf.fr, consulté le 20.10.2018]

³⁵² *Ibid*, p. 65

³⁵³ *Id.*

³⁵⁴ *Ibid*, p. 66

³⁵⁵ *Id.*

³⁵⁶ Philarètes Chasles, *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610*, Paris, F. Didot, 1828, p. 68-69, [en ligne, www. Gallica.bnf.fr, consulté le 20.10.2018].

sorte de transition où rien ne semble se passer à part cette révolution poétique. Ceci constitue bien entendu, une autre facette du mythe, et on perçoit à la comparaison des deux exposés à quel point notre perception de l'histoire est orientée.

Nous pouvons également constater que si Chasles évoque bien lui-aussi, une « insurrection », il explique qu'elle n'est absolument pas soudaine mais qu'elle a été préparée sur la durée. Il s'agirait donc d'une lente évolution : les savants auraient appliqué à la littérature française, les préceptes qu'ils auraient trouvés dans leurs lectures. Cela suppose donc un moment de recueil de connaissance et une période de transfert et d'adaptation de ces connaissances...rien à voir, donc, avec une révolution « soudaine ».

En revanche, ce qui ressort des trois tableaux, certainement en raison du ton employé dans la *Défense*, c'est le caractère belliqueux de l'action des poètes de la Pléiade. Chez Saint-Marc Girardin, on trouve par exemple l'adjectif « guerrier », et la citation de la *Défense*, dans laquelle Du Bellay exhorte les nouveaux poètes à prendre possession des trésors antiques, à l'instar de soldats qui partent à la conquête de nouveaux territoires

Marchons, s'écrie-t-il, marchons, et des dépouilles de l'Italie, comme nous l'avons fait plus d'une fois, orons nos temples et nos autels ! Courons vers cette Grèce, vieille patrie de la poésie, et allons y retrouver les traces des Gallo-Grecs »³⁵⁷.

Il est à noter que Girardin prend quelques libertés avec le texte de la *Défense*, notamment dans le changement de pronom personnel. Voici les véritables mots de Du Bellay :

Là doncques, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine : et des serves despuilles (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oyés criardes, ce fier Manlie, et ce traître Camille qui, sous ombre de bonne foy, vous surprenne tous nuds, comptans la rançon du Capitole. Donnez en ceste Grece monteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs³⁵⁸.

Girardin se permet ainsi de changer la personne, pour accentuer le caractère patriote de Du Bellay : il s'agit de montrer que tous les auteurs qui ont jalonné la littérature française se sont montrés, d'une certaine façon, Défenseur de la nation. De plus, il

³⁵⁷ Saint-Marc Girardin, *Op. cit.*, p. 66.

³⁵⁸ Du Bellay, *Op.cit.*, p. 116.

donne ainsi plus de poids au message de la *Défense* qu'il a annoncée comme une révolution.

Chez Sainte-Beuve, c'est la reprise d'une expression « d'un contemporain » – prouvant ainsi la véracité de ses propos – reprenant cette idée de guerre : « on vit une troupe de poètes s'élançant de l'école de Jean Dorat comme du cheval troyen³⁵⁹ » qui est mise en avant.

Le ton de la *Défense* a donc permis de construire une partie du mythe. Tous les critiques qui se sont intéressés à ce texte ont été sensibles à ces invectives de conquête et ont fait de Du Bellay le parfait poète patriote.

En revanche, c'est bien Sainte-Beuve qui a ancré dans la « légende » de la Pléiade cette arrivée « à l'improviste » de cette nouvelle génération si différente de ses prédécesseurs.

C'est d'ailleurs là l'autre particularité de cette révolution : ces jeunes gens ont fait table rase du passé. Nous avons pu nous rendre compte dans la première partie de notre exposé que cette idée n'était pas entièrement fondée. D'une part, en effet, les poètes de la Pléiade s'étaient inspirés de ce que d'autres avaient fait avant eux, et d'autre part, de nombreux auteurs avaient continué à écrire dans la veine de Marot, sans être atteints par ce prétendu raz-de-marée qui avait tout emporté sur son passage. Le fait que les poètes de la Pléiade se soient élevés contre leurs prédécesseurs est également mentionné dans les deux tableaux des lauréats.

Chasles évoque ainsi ce reniement : « (...) on s'empare violemment de tous les trophées de l'antiquité. (...) l'ancien génie de Marot et de Villon est méprisé ; de nouvelles idoles s'élèvent³⁶⁰ ».

Girardin, lui aussi, aborde cette volonté de tout oublier :

Alors ils prirent en pitié le vieil esprit français, qui n'avait encore inspiré que des ballades, des rondeaux et des contes. Ils méprisèrent ce tour de style naturel et traitèrent sa simplicité de bassesse³⁶¹.

³⁵⁹ Sainte-Beuve, *Ibid*, p. 58

³⁶⁰ Chasles, *Op. cit.*, p. 70

³⁶¹ Girardin, *Op. cit.*, p. 65

Mais à la différence de Sainte-Beuve, ils sont plus critiques à l'égard de ce comportement. Girardin explique qu'ils se sont trompés : « [a]u lieu de tenter l'accord de l'érudition antique et de l'esprit français, au lieu de prendre exemple sur Rabelais, qui étudia l'antiquité et garda l'originalité gauloise », ils sont allés frapper uniquement à la porte des antiques : « [l]a nouvelle école prit surtout pour modèles la Grèce ancienne et l'Italie moderne ». Il est intéressant ici de noter que Girardin, qui avait pris parti pour les Classiques, qui détestait au plus haut point le changement en littérature, reprend une des principales critiques des romantiques. Ceci prouve que les idées de Herder et des pré-romantiques allemands s'étaient véritablement répandues sur toute l'Europe, y compris dans des milieux plutôt hostiles à leurs positions, mais également que les arguments contre la Pléiade sont unanimes : qu'importe d'où vient la critique, il suffit de critiquer. Girardin se fait donc l'écho des pré-romantiques qui accusaient la Pléiade d'avoir rompu le fil de l'évolution de la littérature française. Sur ce même point, on peut penser que le critique souhaite montrer que certains avaient adopté et ont adopté au fil des années, la bonne attitude : pratiquer l'imitation mais en gardant l'esprit français. N'est-ce pas ici le propre du Classicisme du Grand Siècle, la particularité de Racine ? On constate donc que Girardin agit de façon similaire à Sainte-Beuve : ce *Tableau* lui permet de faire passer ses idées littéraires et c'est encore une fois la Pléiade le vecteur privilégié de ce genre de message.

Chasles, de son côté, met en lumière le caractère d'imposture de cette nouvelle poésie. A deux reprises, il parle de la tromperie de Ronsard :

- « L'Europe trompée, sacrifiant sur les autels de Ronsard, admire les dieux de récente origine que la France littéraire s'est créés³⁶² »
- « Tout le siècle est trompé », lorsqu'il aborde la renommée incroyable dont Ronsard a bénéficié en son temps³⁶³.

Cette révolution n'a donc pas porté les fruits attendus et le succès de Ronsard ne s'explique que par une erreur de jugement de ses contemporains.

Si Chasles est assez en retrait et se veut objectif dans le ton qu'il adopte envers les poètes dont il parle, Girardin est beaucoup plus partial. Selon lui, ces poètes n'ont

³⁶² Chasles, *Ibid*, p. 70

³⁶³ *Ibid*, p. 74.

absolument pas appliqué la bonne recette, et ne sauraient, donc, être tenus pour des pré-classiques.

Sainte-Beuve, on s'en doute, est à l'opposé de Girardin. Une nouvelle fois, au lieu de nier l'injustice que ces poètes ont pu faire à leurs prédécesseurs, il l'excuse. Il commence par affirmer qu'ils ont méprisé tous ceux qui sont venus avant eux : « ils prononcèrent qu'il n'existait rien en France, et se promirent de créer tout³⁶⁴ », mais c'est parce qu'ils étaient plein de préjugés et qu'ils se laissaient surtout bercer de « toutes les illusions de la jeunesse³⁶⁵ ». De même, lorsqu'un peu plus loin, il précise qu'« il ne fallait pas injustement flétrir tout ce que la France avait produit jusque-là de naïf et d'indigène », adjectifs hautement positifs dans le jargon romantique, il rappelle que c'était dans le « noble dessein d'illustrer la langue et en particulier la poésie française³⁶⁶ » et que ces poètes « rêvaient (...) pour leur pays une gloire littéraire pareille à celle dont resplendissait pour la seconde fois l'Italie³⁶⁷ ».

Ainsi, la jeunesse et le patriotisme sont les deux raisons qui excusent ce péché orgueil et cette césure qu'ils ont pu pratiquer dans l'évolution naturelle de la littérature française. Voici les deux raisons...explicites. Car Sainte-Beuve en avance également une autre, bien plus fondamentale, mais de façon plus indirecte.

Avant d'en arriver à la Pléiade, en effet, il commence par dresser le tableau de ce qui a marqué la littérature en France au début du XVI^e siècle, et de façon très rapide, au début de son travail, de ce qui se faisait au Moyen Age. Cette partie du récit est tout aussi intéressante que la suite.

Tout d'abord, il est à noter que l'auteur de *Volupté* et Chasles commencent leur exposé de façon assez similaire, ce qui n'est pas du tout le cas de Girardin, qui propose un travail beaucoup plus structuré et beaucoup moins narratif, belle illustration de ses idéaux en matière de littérature. Sainte-Beuve et Chasles évoquent tous deux le temps des troubadours, même si Chasles insiste volontiers sur la supériorité de l'Italie. Ils ont également pour point commun faire de ces poètes provençaux l'inspiration principale du génie italien Dante. Ici cessent les ressemblances. Car Sainte-Beuve introduit un événement historique qui dédouane totalement la Pléiade de l'accusation de « meurtre »

³⁶⁴ Sainte-Beuve, *Ibid*, p. 57

³⁶⁵ *Id.*

³⁶⁶ *Ibid*, p. 67-68

³⁶⁷ *Ibid*, p. 57-58.

de cette veine médiévale. Ce n'est pas la Pléiade qui l'a définitivement réduite à néant mais les Albigeois :

A l'origine en effet il y eut, comme on sait, d'étroits rapports entre la littérature française et la poésie romane, qui fut, sinon la mère, du moins la sœur aînée de la nôtre. La croisade des Albigeois, en particulier, qui précipita le nord de la France contre le midi, tout en ruinant la brillante patrie des troubadours, dut contribuer à enrichir les trouverres [*sic*] de quelque portion de leur héritage (...) ³⁶⁸.

Le critique met ainsi en exergue que certains genres sont passés dans la tradition du nord, tels que « la ballade, le lai, le virelai, le triolet, le rondeau », mais que la pure évolution des troubadours a été stoppée par un événement purement historique, n'ayant rien à voir avec la littérature. Il contredit ainsi tous les pré-romantiques qui dataient l'arrêt du développement naturel de la culture française, au XVI^e siècle. Il va même encore plus loin, puisqu'il différencie les poètes du nord et ceux du sud : la culture française n'est pas celle des troubadours, mais celle des trouvères. Elle en est proche, c'est vrai, mais les événements historiques expliquent que la poésie provençale, pourtant si brillante, n'ait pas envahi le territoire français dans son ensemble. Cette allusion aux Albigeois n'est pas anodine : elle allège le poids de la décision de Ronsard et de ses amis de faire fi de tout ce qui avait été écrit avant : cette attitude est certes dommageable, mais elle n'a pas causé les dégâts désastreux dont on parle depuis quelques années.

De plus, alors qu'il jalonne l'histoire littéraire de quelques repères, il propose des portraits d'auteurs, n'allant pas toujours dans le sens des idées du siècle. Chasles, en effet, peut sembler parfois critique à l'égard de certains écrivains, mais il porte la plupart du temps un regard assez positif sur les écrivains qu'il choisit de présenter. Ainsi, alors qu'il ne se passait pas grand-chose d'intéressant dans le milieu littéraire du XV^e siècle,

[d]eux poètes, arrachés à ce danger, moins par la pureté de leur goût que par les agitations de leur vie, ont survécu à leurs rivaux : leur talent est dû peut-être à ces malheurs mêmes, qui ont prêté à leurs ouvrages de la chaleur, de la grâce et de l'intérêt ³⁶⁹.

Il s'agit là de Charles d'Orléans et de Villon. Le premier est connu pour ses « chants (...) pleins de douceur et de mélancolie », pour le lyrisme de ses vers dans

³⁶⁸ *Ibid*, p. 2.

³⁶⁹ Chasles, *Ibid.*, p. 20

lesquels « ses sentiments (...) se rapportent [tous] à sa chère patrie³⁷⁰». Villon, alors qu'il est un homme grossier, soumis aux défauts de sa basse extraction, emprisonné, condamné, écrit des vers d'une qualité surprenante :

La vivacité des traits, l'invention bizarrement satyrique des différents legs qu'il distribue, la concision du style ; la richesse de la rime, ont déjà droit d'étonner de la part d'un homme tel que Villon ; mais ce que l'on remarque chez lui avec le plus de surprise, c'est une teinte philosophique mélancolique³⁷¹.

Ainsi, malgré les commentaires négatifs sur l'homme, la valeur littéraire est bien là. Chasles fait de même lorsqu'il évoque Marot. Alors que sa vie est quelque fois condamnable, il a su faire preuve d'un véritable talent :

Héritier naturel de Charles d'Orléans et de Villon, c'est Marot qui a épuré les divers genres où ils se sont distingués, et réuni les plus aimables traits du vieux génie de sa patrie. Il joint plus de finesse, d'élégance, de souplesse, des saillies plus brillantes à la naïveté satirique ou gracieuse qui les caractérise. Supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, il suit leurs traces, et bientôt il les devance. (...) [S]a muse, peu ambitieuse, folâtre, maligne, négligente (...) [est] pourtant immortelle³⁷² »

Chasles montre ici tout le génie de Marot, lui attribuant un rôle considérable dans la littérature française, assurant la continuité et l'évolution entre un XVe siècle encore peut-être un peu maladroit et une époque plus moderne. Il serait une sorte d'incarnation du génie naturel française.

Lorsqu'on lit le *Tableau* de Sainte-Beuve, les informations ne prennent pas le même tour. Il présente tout d'abord la poésie française comme assez inintéressante à l'époque de Villon et de Charles d'Orléans. Comme chez Chasles, seuls ces deux auteurs sont un peu au-dessus de tout ça, mais la présentation de ces poètes est plus rapide.

Les œuvres de Charles d'Orléans, nous dit Sainte-Beuve, (...) tombèrent dans l'oubli presque en naissant, malgré le nom illustre de l'auteur et le mérite exquis des vers. Elles n'eurent donc, à peu près aucune influence sur le goût de l'époque, et ne font qu'en donner un échantillon brillant³⁷³.

Son jugement sur Villon est nettement moins complaisant que celui de Chasles, qui ne le ménageait déjà pas vraiment :

³⁷⁰ *Id.*

³⁷¹ *Ibid*, p. 22

³⁷² *Ibid*, p. 45

³⁷³ Sainte-Beuve, *Ibid*, p. 5

En voilà, ce me semble, plus qu'il n'en faut pour dégouter les honnêtes gens ; mais, avec un peu d'indulgence et de patience, on se radoucit envers Villon ; en remuant son fumier, on y trouve plus d'une perle enfouie³⁷⁴.

Sainte-Beuve parle du fait qu'il excelle dans les refrains, qui constituent la grande difficulté de la ballade, il parle également du « piquant » qu'il sait donner à certains de ses tours, mais il conclut par le caractère quelque peu grossier de sa poésie :

Des idées si mondaines, et je dirais presque si profanes, dans la poésie, au milieu d'un siècle si peu avancé, méritent quelque attention ; elles se rattachent aux caractères qui distinguent les littératures sorties du moyen âge, et la nôtre en particulier, d'avec celle de l'antiquité. Ce n'est pas en Grèce assurément que la poésie au berceau eût tenu ce langage.³⁷⁵

Si le critique poursuit en précisant que cette poésie à la « physionomie gauloise et française », dont l'« extraction » est « moins que bourgeoise », mais « n'a rien qui doive faire rougir³⁷⁶ », il précise aussi que « la familiarité, ma malice, et le penchant au badinage, reviendront toujours pas instant³⁷⁷ ». On constate donc que sous couvert d'un travail qui se voudrait objectif, les mots utilisés sont tout de même fortement péjoratifs.

Concernant Marot, son jugement n'est pas plus positif. Alors que cet auteur est considéré comme le génie de la poésie française de cette époque, il adopte le point de vue de ses protégés qui l'avaient à peine mentionné dans la *Défense*³⁷⁸ : « [g]ardons-nous pourtant d'exagérer. Maître Clément n'était pas un poète de génie ; il n'avait pas un de ces talents vigoureux qui devançant les âges et se créent des ailes pour les franchir³⁷⁹ ». Certes, il est un poète « de sa nation avant tout³⁸⁰ », il est l'incarnation d'une verve légère qui est précieuse mais il n'a rien inventé, allant ainsi à l'encontre du grand Boileau :

En discernant avec justice à Marot le prix du rondeau et de la ballade, Boileau semble d'ailleurs oublier que la ballade florissait bien auparavant, et que le rondeau était depuis long-temps [sic] asservi aux refrains réglés, qui le distinguent parmi les autres petits poèmes. Marot, encore une fois, n'a rien inventé, mais il s'est habilement servi de tout. Loin de montrer pour rimer des chemins tout nouveaux, il s'en est tenu aux traces de ses devanciers (...) ³⁸¹.

³⁷⁴ Sainte-Beuve, *Ibid*, p. 9

³⁷⁵ *Ibid*, p. 13

³⁷⁶ *Ibid*, p. 15

³⁷⁷ *Ibid*, p. 14

³⁷⁸ Cf. partie I

³⁷⁹ *Ibid*, p. 21

³⁸⁰ *Ibid*, p. 33

³⁸¹ *Ibid*, p. 34-35

Cette prise de position est tout à fait novatrice. Girardin, par exemple, présentait Marot comme un véritable auteur aux qualités aussi nombreuses que variées, et particulièrement novateur :

Personne, avant Marot, n'avait donné l'exemple de ce tour d'esprit fin et spirituel. Il y avait avant lui de la naïveté, mais une naïveté simple et ignorante, qui semblait tenir surtout à l'enfance de la langue. Dans Marot, la naïveté devient de la grâce, c'est-à-dire qu'elle ne s'ignore plus elle-même, et que, par une sorte de coquetterie permise, elle n'a plus seulement le don de plaire : elle en a aussi l'intention. Cependant, tout naïf et tout gracieux qu'il est, son ton s'élève parfois³⁸².

Girardin se fait ici l'écho de ce qui se dit depuis plusieurs années à propos de Marot, et on peut juger de l'opposition avec les propos de Sainte-Beuve.

Adoptant la position nouvelle de critique à charge envers Marot, Sainte-Beuve, d'une part, donne raison à Du Bellay, qui ne l'avait pas vraiment cité dans les poètes à imiter, et d'autre part, atténue encore une fois, la gravité du concept de table rase prôné par la *Défense*. En somme, ce péché d'orgueil n'était pas si dramatique puisque la littérature française n'était pas si féconde qu'on a bien voulu le dire pendant toutes ces années : « les poètes français étaient pour la plupart des ignorants assez spirituels³⁸³ ».

Mais, si l'on applique la pensée de Sainte-Beuve à cette prise de position tout à fait nouvelle, c'est-à-dire que l'on rapproche les deux siècles et les problématiques littéraires que chaque époque véhicule, il est évident qu'une autre lecture doit être appliquée. Nous avons pu constater plus haut qu'une des critiques majeures que l'on adressait à la jeune génération, c'était justement de juger avec mépris ses prédécesseurs. Comment était-il possible de ne pas vouloir créer dans le sillage d'un Racine ? Comment ne pas vouloir se conformer à des règles qui avaient permis l'éclosion de tant de chefs-d'œuvre ? Sainte-Beuve, assurément, a fait le rapprochement entre cette jeune Brigade, qui pour s'affirmer, avait eu besoin de rompre avec le passé, et ces poètes romantiques, qui refusaient de se plier aux codes du Classicisme. Par conséquent, en critiquant Marot ainsi que les auteurs qui ont précédé la Pléiade, il permettait non seulement à Ronsard et à ses amis de ne plus supporter le poids de la rupture de l'évolution de la poésie française, mais il défendait les romantiques et faisait d'eux les nouveaux révolutionnaires.

³⁸² Girardin, *Op. cit.*, p. 60

³⁸³ Sainte-Beuve, *Op. cit.*, p. 45

La connotation particulièrement positive que revêt depuis Sainte-Beuve cette « révolution » poétique alors qu'elle n'était considérée que comme une rupture particulièrement dommageable tient certainement en cette volonté de montrer les romantiques comme des jeunes poètes qui ont assez de génie pour ne pas avoir besoin de suivre leurs prédécesseurs.

Pour justifier cette idée de révolution poétique, Sainte-Beuve expose en détails tout ce qu'a apporté la Pléiade à la poésie française.

Tout d'abord, la langue s'est trouvée enrichie par l'application des préceptes de la *Défense*. Contre les critiques qui accusent Ronsard et ses amis d'avoir maltraité la langue française, Sainte-Beuve répond ainsi que tout ce qui a été fait dans ce domaine, était certes, parfois quelque peu excessif, mais bien nécessaire.

Un vocabulaire de choix n'existait pas en France : Ronsard en eut besoin, et se mit à l'improviser. Il créa des mots nouveaux, en rajeunit d'anciens ; aux Latins, aux Grecs, il emprunta quelques expressions composées, quoiqu'il le fit avec plus de discrétion qu'on ne le semble le croire. Aux vieux romans français, aux patois picard, wallon, manceau, lyonnais, limousin, ainsi qu'à divers arts et métiers (...) il prit sans hésiter les termes qui lui parurent de bon aloi ; et quant à ceux déjà en usage parmi le peuple, il tâcha de les relever par des alliances nouvelles. Le succès était conçu grand, et le succès qu'il obtint nous prouve qu'il fut habilement exécuté³⁸⁴.

L'énumération proposée ici par Sainte-Beuve met en lumière l'étendue du système. C'est un véritable plan d'attaque que le poète met ici en place, et cette stratégie place la nécessité au cœur de ces recherches sur la langue. On sent, derrière ces mots, non seulement l'ampleur du travail, l'apport considérable de cette véritable "politique" linguistique à la langue française, mais également l'aspect profondément patriotique de ce travail. Il s'agit là d'un service rendu à la patrie.

On retrouve la même description des efforts de Ronsard chez Chasles, mais la connotation est nettement moins positive. Le critique commence en effet par expliquer que « Ronsard (...) s'applique à faire passer les richesses de l'antiquité dans notre langage, le déforme, le mutile, le torture³⁸⁵ ». On ne peut pas dire que le choix du lexique exprime une quelconque amélioration de la langue, bien au contraire : tout ce que lui fait subir Ronsard n'est assimilable qu'à une souffrance atroce. Chasles suit ici

³⁸⁴ Sainte-Beuve, *Op. cit.*, p. 92.

³⁸⁵ Chasles, *Op. cit.*, p. 73

le cours de sa réflexion : les poètes de la Pléiade n'étaient pas dans l'optique de perfectionner la littérature française mais de la changer complètement. Or, en allant contre la nature, on produit obligatoirement du négatif. En poursuivant son récit, Chasles précise, à l'instar de Sainte-Beuve, que Ronsard a permis l'emploi des dialectes ou qu'il a prôné la création de nouveaux mots. Mais le résultat n'est pas le même. Tout d'abord parce qu'on ne ressent pas ici la nécessité qu'évoquait Sainte-Beuve et qui pouvait expliquer de telles idées ; il précise simplement qu'il « trouv[e] l'idiome national encore incertain³⁸⁶ », ce qui ne semble engager que lui. Ces préceptes, qui sont appliqués par de nombreux lettrés en raison de la renommée de Ronsard, sont ici plus assimilés à des lubies qu'à un service rendu à la langue. Ensuite, dans l'énumération des dispositions prises par Ronsard, tout est excessif : il permet l'utilisation de « tous les dialectes », il propose les « ellipses les plus hardies », ou de « néologisme le plus complet³⁸⁷ ». On le voit, rien n'est fait dans la mesure, dans la réflexion, ce qui n'est pas du goût de Chasles.

Cette différence avec Sainte-Beuve est notable puisque nous avons pu constater dans la première partie de notre travail que la Pléiade était réputée pour avoir permis l'enrichissement de la langue, jugée trop pauvre. On peut donc tout à fait penser que là encore, si on a retenu toutes ces nouveautés comme autant d'améliorations de l'idiome national, ceci nous vient de Sainte-Beuve.

Ce travail sur la langue revêt d'ailleurs chez l'auteur du *Joseph Delorme*, un caractère véritablement patriotique, comme nous l'avons retrouvé dans les manuels scolaires. Selon lui, en effet, alors qu'ils étudiaient des nuits durant, ces jeunes poètes étaient « pris d'une vive compassion pour cette langue maternelle jusque-là si délaissée³⁸⁸ ». Or, nous avons pu constater que la défense des vernaculaires était tout à fait dans l'ère du temps, et ce dans toute l'Europe. Sainte-Beuve a donc de nouveau laissé son empreinte dans cette nécessité de sauver la langue, nécessité bien entendu revendiquée par Du Bellay dans la *Défense*, et propagée par le critique du XIXe siècle.

Chasles est plus proche de la vérité historique puisque nous avons expliqué plus haut que ce qui s'était passé au XVIe siècle était le résultat d'une volonté de tous les savants.

³⁸⁶ *Id.*

³⁸⁷ *Id.*

³⁸⁸ Sainte-Beuve, *Op.cit.*, p. 56.

Il ne parle ainsi à aucun moment de la langue française comme d'une langue abandonnée par ses interlocuteurs.

Il est à noter que Girardin évoque le travail sur la langue d'une toute autre façon. Défendant une thèse totalement différente de ses deux concurrents, il met la Réforme au centre de tout. Ainsi, en ce qui concerne la langue, Ronsard aurait décidé d'apporter, parce qu'il ressentait une sorte de jalousie de voir la langue du peuple huguenot se perfectionner sous l'influence du prêche en langue française, lui aussi, sa pierre à l'édifice.

L'école de Ronsard travaille aussi au perfectionnement de la langue, mais l'esprit de système et d'imitation l'égaré comme à l'ordinaire. Elle promet d'apprendre à composer des verbes fréquentatifs, inchoatifs, etc. elle propose de dire, à l'exemple des Grecs, le chanter et le vivre au lieu du chant et de la vie, le liquide des eaux, le frais des ombres ; elle parvient même à mettre en usage quelques-unes de ces innovations³⁸⁹.

Hormis le prisme religieux que Girardin emploie tout au long de son travail, il est à noter que les exemples proposés ridiculisent tout à fait les propos de Ronsard. Ces « hardis novateurs », sont allés toujours à contre-courant de la nature du langage français, afin de mieux le plier à l'essence de la langue grecque. Le résultat de cette action est un style particulièrement désagréable, « noueux » : « Aux nœuds de la vieille phrase gauloise, les réformateurs crurent faire merveille de substituer la complication savante de la phrase grecque³⁹⁰ ». On est donc ici à l'opposé de la langue française qui fera la grandeur de la nation, cette langue claire et policée qu'a formée le Classicisme.

Enfin, pour terminer avec cette idée de révolution, intéressons-nous à la révolution proprement poétique. Abordons donc la plus célèbre de leurs théories, l'imitation.

Chez Chasles, on nous dit que Ronsard « calque » perpétuellement les « formes antiques », mais le résultat n'est pas toujours heureux : « Ronsard, en les parodiant avec une verve hardie d'expression, il satisfait au désir général³⁹¹ ». Le mot « parodiant » prouve bien que cette imitation n'atteint pas son but mais que l'excès de son expression répond aux attentes et au goût de son temps.

³⁸⁹ Girardin, *Op. cit.* p. 105-106.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 72

³⁹¹ Chasles, *Op. cit.*, p. 75.

Chez Sainte-Beuve, bien entendu, les choses sont différentes. Ronsard est d'abord un « admirateur des anciens avec une certaine indépendance d'esprit », ce qui est parfaitement éloigné de ce personnage excessif, et quelque peu ridicule dont nous parle Chasles. Ceci se vérifie d'autant plus lorsque le critique ajoute que l'objectif du poète est toujours « la noblesse, la gravité et l'éclat du langage³⁹² ». C'est la volonté créatrice, s'opposant à l'habitude de la traduction, qui pousse Ronsard à imiter et non à traduire les Anciens. Cette imitation est ce qui permet de faire entrer dans la poésie française trois genres importants : l'ode, la comédie et la tragédie. Le bilan de l'imitation est donc très positif.

La Pléiade ne trouve grâce aux yeux de Girardin que sur ce point : elle a répandu le goût de l'Antiquité³⁹³. En ce qui concerne l'imitation de Pétrarque, l'école de Ronsard n'a pas su percevoir dans les œuvres de l'italien, le côté philosophique, et au lieu de faire revivre l'amour idéal que développait Pétrarque, prenant ses poèmes au premier degré, ils n'ont su mettre en scène qu'un amour enclin aux passions et stéréotypé³⁹⁴.

Passons maintenant à la versification. Chasles et Sainte-Beuve suivent sur ce point, la même ligne directrice. Le vainqueur du concours de l'Académie propose en effet de se livrer à un examen sérieux des œuvres de Ronsard pour comprendre la renommée immense de ce poète auprès de ces contemporains. Ce qui peut expliquer selon lui, cet engouement général pour le prince des poètes à son époque, ce sont justement ses innovations en matière de versification. Il évoque ainsi la création de la période poétique, la mise à l'honneur de plusieurs vers, tels que l'hexasyllabe et l'alexandrin, pour lequel il note des rythmes remarquables, ainsi la mise en place de l'alternance des rimes masculines et féminines. D'une manière générale, il a « perfectionné le mécanisme du vers français³⁹⁵ », et substitué « la pompe » à « l'incorrection et la grâce légère³⁹⁶ ». Les apports de Ronsard sont donc considérables puisqu'ils constituent ce qui fera l'essence même de la versification française, et ce qui assurera le perfectionnement de la poésie en France.

³⁹² Sainte-Beuve, *Op. cit.*, p. 88.

³⁹³ Girardin, *Op. cit.*, p. 81.

³⁹⁴ *Ibid*, p. 69-70

³⁹⁵ Chasles, *Op.cit.*,p. 76

³⁹⁶ *Ibid*, p. 75

Sainte-Beuve, on peut s'en douter, met en évidence toutes les avancées de la poésie française à l'époque de la Pléiade. La liste de ces « notables progrès³⁹⁷ » est sensiblement la même que celle de Chasles, nous ne nous y attarderons donc pas. Les critiques sont unanimes : sans Ronsard, la poésie française n'aurait pas pu évoluer comme elle l'a fait par la suite. En revanche, nous nous arrêterons sur les rapprochements entre la Pléiade et les romantiques que lui permet cette digression sur la versification. Le parallèle est tout d'abord établi très clairement lorsqu'il évoque l'épigraphe qu'a choisie Hugo pour sa ballade de *Trilby* : une chanson de Du Bellay intitulée « D'un vanneur de blé aux vents », extraite des *Divers Jeux rustiques*. Hormis le choix qui montre l'intérêt de Hugo pour cette poésie, on peut entrevoir déjà un rapprochement dans le genre, d'autant plus que Hugo vient d'écrire des *Odes*, tout comme les auteurs de la Pléiade³⁹⁸. Le deuxième lien qu'il établit entre les deux écoles est fait grâce à l'alexandrin. Sainte-Beuve, en effet, explique que « [d]ans plusieurs épîtres de Dubellay [*sic*] (...) l'alexandrin est manié avec la gravité et surtout l'aisance qu'il avait pendant ces premiers temps de rénovation ». Et de préciser sa pensée : « Malherbe ne lui avait pas encore imposé, comme loi de sa marche, le double repos invariable du milieu et de la fin du vers³⁹⁹ ». Le critique poursuit sa réflexion en mettant en évidence la liberté et la légèreté de la césure, de la rime, toutes deux n'étant pas encore soumises aux diktats implacables du Classicisme mais se réglant plutôt sur « les inflexions du sens et du sentiment⁴⁰⁰ ». On pourrait, si on ne savait pas que l'exposé concernait la Pléiade, penser que Sainte-Beuve évoque ici la versification romantique. Tout y est : la liberté, le jeu sur le rythme, le sentiment. D'ailleurs, le critique achève sa démonstration par l'idée d'une vraie filiation à travers les siècles entre la Pléiade et le Romantisme :

Cet alexandrin primitif, à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche, qui d'habitude celui de Dubellay, de Ronsard, de d'Aubigné, de Regnier, celui de Molière dans ses comédies en vers, et de Racine dans les Plaideurs, que Malherbe et Boileau eurent le tort de mal comprendre et de toujours combattre, qu'André Chénier, à la fin du dernier siècle, recréa avec une incroyable audace et un bonheur inouï ; cet alexandrin est le même que la jeune école de poésie sélectionne et cultive⁴⁰¹.

³⁹⁷ Sainte-Beuve, *Op. cit.*, p. 96.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 75

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 77

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 78

La continuité est donc créée. Il s'agit ici de poser deux informations : la première, que la poésie française n'est pas jalonnée de ruptures comme les étrangers l'ont si souvent clamé ; la seconde, que les règles imposées par le Classicisme ne sont qu'une parenthèse dans cette évolution et qu'elles ne représentent donc en rien l'essence de la poésie française.

La versification prend donc une importance capitale dans la révolution de 1549 : pour l'un elle permet de comprendre la renommée incroyable d'un poète aujourd'hui souvent méprisé ; et pour l'autre, elle permet de construire un pont entre deux écoles à travers les siècles. Dans les deux cas, elle est ce qui renforce l'idée de « révolution » imposée par Sainte-Beuve d'après la lecture de la *Défense* : les avancées qui se sont réellement produites dans ce domaine permettent d'étendre la notion de nouveauté à l'ensemble des productions de la Pléiade, tant sur le plan linguistique, que proprement littéraire, même si cela ne se vérifie pas historiquement.

3.2.2 Une école

Afin d'asseoir la filiation entre la Pléiade et le Romantisme, Sainte-Beuve multiplie les rapprochements.

Le premier tient dans le concept d'école. Dans son *Tableau*, la Pléiade est placée sous la coupole d'un chef, Ronsard. Il n'en était pas de même chez Chasles qui avance que cette « insurrection » était le fruit d'un groupe de savants qui n'avaient pas de chef à proprement parler. D'ailleurs, Chasles différencie bien Ronsard et du Bellay. Alors que Ronsard a l'image d'un homme excessif, du Bellay est présenté comme un poète « énergique » – terme particulièrement positif en ce début de XIX^e siècle – dont les poèmes ont souvent « les accents vrais émanés de l'âme⁴⁰² », ainsi que de la « force, des images et de la dignité⁴⁰³ ». Il s'oppose d'ailleurs régulièrement aux excès de ses amis.

Sainte-Beuve, au contraire, s'affaire à démontrer l'union entre les membres de la Pléiade et la supériorité de Ronsard qui « fut d'ailleurs le grand artisan de la réforme poétique⁴⁰⁴ ». Faisant du Sainte-Beuve avant la lettre, il donne toute une série de détails

⁴⁰² Chasles, *Op.cit*, p. 86

⁴⁰³ *Ibid*, p. 85

⁴⁰⁴ Sainte-Beuve, *Op.cit*, p. 70

sur l'enfance de Ronsard, sur son parcours assez atypique. Baïf, Rémi Belleau, Antoine Muret, Jean-Antoine de Baïf, Dorat sont tous regroupés autour de Ronsard, « tous sont frappés et remués par ses progrès et son audace d'esprit », et d'ajouter, « en l'entendant, le laborieux mais pesant Baïf s'électrise et ne rêve plus que d'innovations ». Ainsi, non seulement ils partagent les mêmes idées, mais Ronsard joue le rôle d'un mentor pour eux, d'un guide. On est bien dans la définition d'une école. C'est alors que Sainte-Beuve crée le mythe de la rencontre fortuite entre le vendômois et celui qu'il ne quittera plus, du Bellay, séduit lui aussi par le charme de Ronsard : « Du Bellay, que Ronsard a rencontré un jour de voyage, est du premier abord séduit à ses idées et s'associe avec transport aux études communes⁴⁰⁵ ». Cet heureux hasard de la vie est ce qui a permis la naissance de la vraie poésie française, et elle est due à une poignée d'élus. Il n'est pas anodin que Sainte-Beuve ait tant insisté sur cette réunion autour d'un chef, sur l'image d'un groupe de poètes partageant les mêmes idéaux et les mêmes espérances pour leur patrie et pour la poésie. Tout ici rappelle le Cénacle et son chef, Victor Hugo. Il est d'ailleurs admis que Sainte-Beuve s'est identifié à Du Bellay, proposant à son groupe et à son chef, le manifeste de la nouvelle école.

Interestingly enough, Sainte-Beuve, who discovered Pierre de Ronsard at the same time he did Victor Hugo, chose Joachim Du Bellay's position : his tableau became the *Defense et Illustration* of the Romantic Cenacle, the group of writers who rejected the neo-classical canon. Literary history took the form of a manifesto. Scholarly research and nostalgia for works of the past simply became a pretext for promotion of the modern school⁴⁰⁶.

Le deuxième rapprochement entre romantiques et poètes de la Pléiade est celui de la place qu'occupe à cette période la poésie. Après le Classicisme, en effet, le théâtre est le genre important de la littérature française, puisque c'est là qu'ont excellé les grands maîtres français. Nous avons pu évoquer plus haut à quel point d'ailleurs, on avait reproché à la France de ne pas être une nation poétique. Or, Sainte-Beuve s'attache à prouver que ces jeunes poètes font preuve d'un « dévouement profond », et

⁴⁰⁵ *Ibid*, p. 82.

⁴⁰⁶ « Fait intéressant, Sainte-Beuve, qui découvre Pierre de Ronsard en même temps que Victor Hugo, choisit la position de Joachim Du Bellay: son tableau devenait la *Defense et Illustration* du cénacle romantique, le groupe d'écrivains qui rejetaient le canon néo-classique. L'histoire littéraire a pris la forme d'un manifeste. La recherche savante et la nostalgie des œuvres du passé devinrent simplement un prétexte pour promouvoir l'école moderne », François Rigolot, *Sainte-Beuve's invention of the french Renaissance*, in *The Renaissance in the nineteenth century*, sous la direction de Yannick Portbois et Nicholas Terpstra, Toronto, CRRS Publication, 2003, p. 11

qu'ils défendent « une pure et sainte conception de la poésie⁴⁰⁷ ». Cette précision est importante car elle place ce genre au centre de la littérature française : la poésie en est l'origine et on la retrouve en ce XIX^e siècle, toujours aussi pure et aussi sainte aux yeux des romantiques. La filiation est donc également une filiation de genre littéraire.

Ainsi, dans son *Tableau*, Sainte-Beuve reprend l'idée herdérienne selon laquelle la poésie serait l'enfance de la littérature. Ici, c'est donc celle de la Pléiade qui représenterait ce stade⁴⁰⁸. Cette perspective historique comporte en creux deux idées importantes. La première, c'est que la Pléiade n'a pas arrêté ou fait dévier l'évolution naturelle de la poésie française puisqu'elle en est l'origine. Ainsi, tous les reproches de rupture sont balayés d'un revers de main. La deuxième est celle de l'échec de la Pléiade qui prend soudain une autre couleur : si la littérature française était alors au stade de l'enfance, il est normal que les essais de la Pléiade n'aient pas été couronnés de succès. Elle n'était pas du tout au stade de maturité annoncé par les étrangers qui faisaient remonter son origine trois ou quatre siècles plus tôt : elle débutait alors et avant d'atteindre la perfection, il faut essayer quelques plâtres. Le véritable temps de la réussite est venu : ce sont les romantiques qui ont le lourd devoir de faire de la poésie française la plus belle et la plus grande. On constate la présence permanente des idées étrangères dans la mise en perspective historique. À ce propos, il est aussi à noter que la filiation créée par Sainte-Beuve, ce pont entre les poètes de la Pléiade et les romantiques, permet à ceux-ci de se trouver des ancêtres français. Les classiques accusaient souvent les romantiques de renier la France au profit des littératures étrangères. Ici, Sainte-Beuve replace ses compagnons dans l'histoire littéraire nationale.

Dans cette première relecture, Sainte-Beuve met donc en place à peu près tous les jalons du mythe. Son objectif est double : il s'agit pour lui de démontrer que la poésie française est moderne et de donner des ancêtres aux romantiques. On retrouve la plupart des facettes de la représentation de la Pléiade dans les manuels scolaires.

⁴⁰⁷ *Ibid*, p. 69

⁴⁰⁸ « On comprend déjà qu'une idée [la tentation d'une poésie métrique] qui a eu faveur auprès de tels esprits à la fin de notre troisième siècle littéraire [le XVIII^e siècle] peut bien n'avoir pas été si déraisonnable du temps de Ronsard, c'est-à-dire à l'origine de notre littérature », Sainte-Beuve, *Op.cit*, p. 99

Ainsi, comme la nouvelle école, les jeunes élèves de Coqueret se sont élevés subitement, proposant une véritable révolution poétique, afin de permettre à la poésie française de passer dans une nouvelle ère. De la même façon que les romantiques ont rompu avec leurs prédécesseurs, les poètes de la Pléiade ont fait table rase du passé. Il faut voir ici, non pas un péché d'orgueil – que Sainte-Beuve reconnaît à moitié tout de même, et qu'il justifie par l'inexpérience de la jeunesse – mais une nécessité au nom de la poésie française : de la même façon que les siècles qui ont précédé l'arrivée des romantiques avaient été néfastes à la poésie – la privant de l'authenticité et du lyrisme véritable qui constituent son essence – cette dernière se trouvait également, à l'époque à laquelle Ronsard et ses amis font irruption sur la scène littéraire du XVI^e siècle, dans une très mauvaise posture – pratiquée par des incompetents et poètes de cour frivoles. Les apports des élèves de Dorat en matière de versification sont donc importants et certaines particularités stylistiques permettent d'établir un nouveau pont entre le XVI^e et le XIX^e siècles, assurant ainsi la modernité du style français. La généalogie se retrouve également dans l'introduction de nouveaux genres, repris par les romantiques. La langue, enfin, a accédé, grâce au patriotisme avancé des poètes de Coqueret, à un nouveau statut.

Les particularités de la représentation de la Pléiade sont donc bien les mêmes que celles que l'on a pu recenser dans les manuels. Nous pouvons tout de même remarquer que si la modernité est restée, le lien avec les romantiques n'est pas réellement perceptible dans les documents proposés par les livres de lycée. Nous aurons l'occasion de reparler de cette différence.

Sainte-Beuve a également mis en évidence la notion d'école littéraire : le groupe de Coqueret n'est pas sans rappeler le Cénacle. Ils ont à leur tête un chef, supérieur aux autres, et ils sont animés par un amour considérable pour la poésie. D'ailleurs, elle acquiert avec eux une place particulière : elle est l'expression des sentiments, donc de l'âme du poète. Si aujourd'hui, on marque l'entrée dans l'ère moderne de la littérature française par une révolution poétique, c'est probablement en raison de ce *Tableau*, qui donne à la poésie un statut si important. Cet essai fait également le lien entre deux époques, toutes deux marquées par le même genre, et n'est certainement pas étranger à la répartition des genres par siècles que l'on trouve dans les programmes scolaires encore aujourd'hui.

4- La relecture classique ou la fixation de la littérature française dans le Classicisme.

Comme nous avons pu nous en rendre compte, les contours du mythe sont, à peu de chose près fixés dans le *Tableau* de Sainte-Beuve de 1828. Pourtant, il est une autre étape dans cette création du mythe : pour qu'elle soit totale, il s'agit de faire passer les idées de Sainte-Beuve dans la société littéraire de l'époque. Or, ceci n'a rien d'évident, tant nous avons pu constater que Sainte-Beuve avait « exhumé » le XVI^e siècle en vue d'honorer le Romantisme. Les lettrés se déchirent toujours et il ne semble pas que les classiques de l'époque soient d'accord pour acquiescer aux idées de ce jeune ami de Hugo sans sourciller.

Le *Tableau* ne constitua point, dès le lendemain de sa publication, ce qu'il est convenu d'appeler un « événement littéraire. Il ne provoqua aucun scandale (...) et ne reçut du public qu'un accueil mitigé. Les Classiques le traitèrent avec indifférence, et les Romantiques eux-mêmes furent loin de se montrer unanimes : l'audacieuse entreprise du jeune critique en faveur de Ronsard contribua, bien au contraire à accentuer leurs divisions.⁴⁰⁹

Pourtant, le mythe de la Pléiade finira par s'imposer. C'est ce cheminement que nous allons tenter de comprendre ici.

4-1 Nerval et les Parnassiens ou le passage parmi les classiques.

Avant d'aller plus loin, il nous faut donner quelques explications. Le lecteur en effet se demandera avec surprise - et peut-être un peu d'agacement - comment il peut trouver Nerval parmi les Classiques dans une thèse de doctorat de littérature. Cet auteur a en effet combattu avec verve pour les Romantiques pendant tout le XIX^e siècle, ce dont nous allons très rapidement parler. Pourtant, il nous a semblé plus judicieux d'aborder Nerval à ce moment-là de notre exposé. Nous traitons ici, en effet, du mythe

⁴⁰⁹ Claude Faisan, *Op.cit.*, p. 558.

de la Pléiade construit *a posteriori*, durant ce siècle si mouvementé que fut l'époque où vécurent quelques grands noms tels que Hugo, Vigny, Musset ou Gautier. Or, Nerval et les Parnassiens n'ont rien apporté de « romantique » à ce mythe. Dans sa thèse sur la *Mort et la Résurrection de la Pléiade*, que nous avons déjà citée plusieurs fois, Claude Faisan insiste sur le rôle qu'a joué le Parnasse dans la réhabilitation de Ronsard. Ainsi, en plus de citer Nerval, il rappelle le rôle important joué par Gautier avec ses *Grotesques*, série de portraits rédigés par l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* de 1834 à 1844. Ils sont en effet le signe d'une vague d'« exhumations » littéraires, insufflée notamment par le *Tableau* de Sainte-Beuve. Bien entendu, ces portraits sont le résultat d'un choix assumé : il s'agit de ressusciter ceux que le Classicisme a rejetés : « La plupart des pauvres diables dont nous nous sommes occupé seraient tout à fait inconnus, si leurs noms n'avaient pas été momifiés dans quelque hémistiche de Boileau (...)»⁴¹⁰. Selon lui, en effet, bien qu'on ne puisse que reconnaître à Boileau des qualités de « bon sens⁴¹¹ », celui-ci s'est souvent montré cruel envers certains auteurs qui pourtant, avaient été couronnés de succès de leur temps. On reconnaît volontiers ici, la destinée de Ronsard, et à l'instar de Sainte-Beuve, Gautier dit vouloir comprendre pourquoi ils ont pu avoir tant de succès car

[n]ul ne dupe entièrement son époque, et, dans les réputations les moins fondées, il y a toujours quelque chose de vrai ; un public n'a jamais complètement tort d'avoir du plaisir, bien qu'il puisse lui arriver souvent de rester insensible à de véritables beautés, comme le prouvent des exemples par malheur trop fréquents⁴¹².

Aussi se propose-t-il de remettre à l'honneur ces « têtes grimaçantes », ces « difformités littéraires », ces « déviations poétiques⁴¹³ ». Or, selon Claude Faisan, c'est grâce à ce rejet du Classicisme que la Pléiade serait désormais en vogue : « C'est [...] dans ce vaste mouvement que se situe la résurrection de la Pléiade. Alors commence pour elle un tout autre destin⁴¹⁴ ». Il se pourrait que, sur ce point, nous ne suivions pas tout à fait cet éminent spécialiste. Faisan parle en effet de pastiche, ou de bizarreries⁴¹⁵, mais ce n'est pas du tout sous cet aspect fantasque que Nerval voit les œuvres de la Pléiade.

⁴¹⁰ Théophile Gautier, *Les Grotesques*, Michel Lévy frères, Paris, 1856 (nouv. éd.), préface p. VI, [en ligne www.fr.wikisource.org]

⁴¹¹ *Id.*

⁴¹² *Ibid.*, p. VII

⁴¹³ *Ibid.*, p. VI

⁴¹⁴ Claude Faisan, *Op.cit.*, p. 591.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 590

Dans la *Bohème Galante*, des années plus tard, le poète s'explique à propos de son ressenti et de son rapport aux œuvres du XVI^e siècle :

Eh bien, étant admis à l'étude assidue de ces vieux poètes, croyez-bien que je n'ai nullement cherché à en faire le pastiche, mais que leurs formes de style m'impressionnaient malgré moi, comme il est arrivé à beaucoup de poètes de notre temps⁴¹⁶.

Si la Pléiade reste bien dans le paysage littéraire de l'époque, ce n'est absolument pas en tant que « parias du Classicisme⁴¹⁷ ». Bien au contraire, elle va même faire son entrée dans les rangs des Classiques.

Développons quelque peu notre réflexion. Pour cela, attachons-nous à une autre œuvre de Gérard de Nerval, datant de 1830. Celui-ci, en effet, donne le 30 octobre 1830, sa deuxième contribution - après une anthologie de *Poésies allemandes* - à la collection de recueils anthologiques intitulée *Bibliothèque choisie*. Cette deuxième série de poèmes a pour titre *Choix des poésies de Ronsard, Dubellay, Baïf, Belleau, Dubartas, Chassignet, Desportes, Régnier ; Précédé d'une introduction*, et propose, comme son très long titre l'indique, une anthologie de poèmes du XVI^e siècle. L'introduction est assez intéressante mais de façon quelque peu surprenante : le poète ne fait que reprendre, à peu de chose près, les conclusions de Sainte-Beuve. Ainsi, on retrouve la même idée de « révolution » dans un pays où la poésie était tout à fait sclérosée :

car elle [la haute poésie française] était vraiment en décadence au siècle de Ronsard ; flétrie dans ses germes, morte sans avoir acquis le développement auquel elle semblait destinée ; tout cela parce qu'elle n'avait trouvé pour l'employer que des poètes de cour qui n'en tiraient que des chants de fêtes, d'adulation et de fade galanterie ; tout cela, faute d'hommes de génie qui sussent la comprendre, et en mettre en œuvre les riches matériaux⁴¹⁸.

Ce sont donc les mêmes critiques que celles qu'avaient prononcées Sainte-Beuve pour mieux mettre en valeur l'arrivée de ces jeunes gens pleins d'ambition pour la poésie et pour leur patrie. L'irruption est aussi soudaine - bien que moins théâtrale - que chez l'auteur du *Joseph Delorme* : « nous sommes en 1549, et à peu de mois de distance apparaissent *La Défense et illustration de la langue française*, et les premières *Odes*

⁴¹⁶ Gérard de Nerval, in *Œuvres complètes de Gérard de Nerval, Volume V, le Rêve et la Vie. Les Filles du Feu. La Bohème galante*, Michel Lévy frères, Paris, 1868, pp. 309-310

⁴¹⁷ *Ibid*, p. 590.

⁴¹⁸ Gérard de Nerval, *Choix des poésies de Ronsard, Dubellay, Baïf, Belleau, Dubartas, Chassignet, Desportes, Régnier ; Précédé d'une introduction*, [première édition 1830], in *Œuvres complètes*, tome I, Garnier, Paris, 2011, p. 76.

pindariques de Pierre de Ronsard⁴¹⁹ ». L'utilisation du verbe « apparaître », ainsi que la concomitance de la parution des deux œuvres marquent le début d'une nouvelle ère, au milieu de cette apathie qui touchait à peu près toute la poésie française. Il le dit plus explicitement quelques pages plus tard : il parle d'une véritable « révolution littéraire⁴²⁰ », et il fait de la *Défense* « un livre bien remarquable », « un de ceux qui jettent le plus de jour sur l'histoire de la littérature française⁴²¹ »

De même, Nerval présente la Pléiade comme une école : Joachim du Bellay est ainsi « l'un des compagnons et des élèves de Ronsard ». L'expression l'« école de Ronsard » est d'ailleurs répétée plusieurs fois, et même si ce mot ne revêtait pas tout à fait le même sens que le nôtre, il est clair tout de même que Nerval place la Pléiade sous la tutelle de Ronsard, à l'instar de Sainte-Beuve, et il le désigne d'ailleurs sous le terme de « maître⁴²² ». Aussi n'est-il pas anodin que Nerval débute son anthologie par les œuvres du vendômois.

Comme le futur Lundiste, il critique parfois vertement certains procédés douteux de cette révolution, mais il les excuse en montrant une meilleure facette des œuvres de ces poètes. Par exemple, il condamne l'imitation des Grecs et de Latins pour forger une littérature nationale⁴²³, ou il trouve tout à fait injuste d'avoir voulu renier toute la poésie française qui avait couru avant eux⁴²⁴. Mais il reconnaît les progrès de style et les avancées poétiques que ces jeunes révolutionnaires ont permis⁴²⁵. Il va même jusqu'à reprendre la critique de Sainte-Beuve à l'égard de Malherbe, qui n'aurait en réalité rien inventé de bien nouveau :

Enfin Malherbe vint ! et la lutte commença. Certes ! il était alors beaucoup plus aisé que du temps de Ronsard et de Du Bellay de fonder en France une littérature originale : la langue poétique était toute faite, grâce à eux (...) ⁴²⁶

Enfin, Nerval évoque la complexité de l'œuvre de Ronsard et loue certaines pièces, plus simples, plus fraîches, que d'autres, plus grandiloquentes et surfaites :

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 78.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 83.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 85

⁴²² *Ibid.*, p. 100

⁴²³ *Ibid.*, p. 78 et 88

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 88

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 91

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 102.

Puis après ces premières réflexions qui vous affectent désagréablement à la première lecture des œuvres de la Pléiade, une lecture plus particulière vous réconcilie avec elle : les principes ne valent rien ; l'ensemble est défectueux, d'accord ; et faux, et ridicule ; mais on se laisse aller à admirer certaines parties des détails ; ce style primitif et verdissant assaisonne si bien les vieilles pensées déjà banales chez les Grecs et les Romains qu'elles ont pour nous un charme de la nouveauté⁴²⁷ (...)

Et de citer « Mignonne, allons voir si la rose », comme « l'un des morceaux les plus frais et les plus gracieux de notre poésie légère ».

Nous le voyons donc, Nerval reprend les grandes lignes de l'argumentation de Sainte-Beuve, et il va même jusqu'à rapprocher les disputes littéraires de ce temps » avec celle de son époque : les premières n'étant pas « moins animées⁴²⁸ » que les secondes.

C'est dans ce sens que nous maintenons notre idée première : ce n'est pas l'analyse de Nerval sur la littérature du XVI^e siècle qui crée une nouvelle partie du mythe. Tout a déjà été fait par Sainte-Beuve. Certains pourraient cependant avancer que le fait de reprendre ces idées deux ans plus tard, sous une forme nouvelle, même si le fonds reste le même, a certainement participé à la fixation de la place de Ronsard dans l'histoire littéraire française. Et nous ne pourrions qu'être d'accord avec cette remarque.

Pourtant, il ne nous semble pas que ce soit là le plus intéressant pour notre sujet. Le véritable rôle de Nerval et de certains parnassiens après lui, dans le mythe de la Pléiade, c'est celui d'imitateur. Ainsi, lorsqu'il évoque les œuvres intéressantes de Ronsard, il parle de ses « petites odes », « inspirées (...) par les chansons du douzième siècle », pleine de « naïveté et de fraîcheur⁴²⁹ ». Or, en 1832 paraissent les *Odelettes* de Nerval, que le poète semble avoir composées en même temps ou tout de suite après son anthologie.

Si le Choix de poésies [...] peut être considéré comme une œuvre de Nerval, c'est parce qu'à ses yeux, le geste anthologique s'inscrit dans une pratique créatrice de l'imitation : ce n'est pas le bilan d'une tradition passée mais la fondation d'une poésie future.⁴³⁰

⁴²⁷ Ibid., p. 99

⁴²⁸ Ibid. p. 84

⁴²⁹ Ibid., p. 91

⁴³⁰ Emmanuel Buron et Jean-Nicolas Illouz, « Le travail de l'anthologie », in *Œuvres complètes de Nerval*, Ed. cit., p. 33

Nerval utilise véritablement les formes et la métrique de Ronsard et de ses amis dans de nouvelles créations : les imitateurs deviennent à leur tour imités. C'est en cela qu'ils passent parmi les Classiques. Si on reprend la théorie de Jauss, qui a éclairé notre travail, on est en effet ici dans le processus de classicisation d'une œuvre. Alors, en effet, que l'écart esthétique était surprenant ou rendait perplexe une œuvre par le public – ici on pourrait penser au siècle de Boileau – une nouvelle manière de percevoir l'œuvre est tout à fait possible pour un autre public, d'une autre époque par exemple. La « négativité originelle de l'œuvre » peut dans ce cas se changer « en évidence et, deven[ir] objet familier de l'attente » pour s'intégrer « à son tour à l'horizon de l'expérience esthétique à venir » : « C'est de ce deuxième changement d'horizon que relève notamment le Classicisme de ce qu'on appelle les chefs-d'œuvre ; leur beauté formelle [est] désormais consacrée et évidente (...)»⁴³¹. Autrement dit, en faisant de ces poètes du XVI^e siècle des modèles, des sources d'inspiration, les parnassiens leur ont donné une nouvelle dimension, et le mythe créé par Sainte-Beuve a pu perdurer.

Lorsque nous avons commencé cette évocation de Nerval, nous avons voulu prévenir le lecteur que nous ne faisons pas du tout entrer cet auteur parmi les Classiques, lui qui les a si régulièrement combattus. En revanche, il a bien joué un rôle important dans l'installation du mythe de la Pléiade en généralisant sa classicisation : s'il ne renvoie pas Ronsard et ses amis sur les bancs de Boileau, il les fait passer du côté des auteurs majeurs de la littérature française. Toute notre démonstration tient, en somme, à l'ambiguïté, parfois bien gênante, du mot Classicisme.

⁴³¹ Jauss, *Op. cit.*, p. 59.

4-2 La classicisation de Sainte-Beuve.

Pour terminer notre travail, il convient de revenir sur cet homme si important pour notre sujet qu'est Sainte-Beuve. Nous l'avons laissé, jeune homme particulièrement dévoué aux idées de ses nouveaux amis, les Romantiques du Cénacle de l'Arsenal. Nous avons pu longuement étudier la mise en place du mythe de la Pléiade dans son *Tableau*, mythe constitué comme une arme au service de sa vision de la littérature française, littérature remise en question et divisée en deux factions ennemies, les classiques et les romantiques.

Or, si nous nous souvenons de ce que nous avons pu lire dans les manuels scolaires que nous avons étudiés dans la première partie de notre travail, jamais il n'était apparu une quelconque descendance romantique de ces auteurs du XVI^e siècle. Comment se fait-il, alors que nous avons pu constater à quel point Sainte-Beuve s'était évertué à tracer une ligne continue entre les deux écoles, que cette filiation se soit perdue ? Faut-il y voir la faute du temps, qui aurait atténué les propos de Sainte-Beuve, comme il atténue souvent la puissance de certains mots ?

La réponse est évidemment négative. Si cette descendance n'apparaît plus, c'est de nouveau l'œuvre du critique. C'est la dernière étape de la création du mythe, que Sainte-Beuve entreprend de « déromantiser⁴³² ».

Commençons par reprendre les circonstances dans lesquelles cette étape a eu lieu. Comme nous l'avons fait lorsque nous avons évoqué le *Tableau* de 1828, il convient, il est même nécessaire, d'en revenir à des considérations biographiques. Il est bien connu que l'année 1830 constitue une rupture dans la vie de Sainte-Beuve : c'est de cette année-là, en effet, que daterait la rupture définitive du critique avec les membres du Cénacle. Plusieurs raisons expliquent cet événement qui provoquera un changement profond dans la vie et de ce fait, dans la critique, de Sainte-Beuve : la jalousie professionnelle face à son ami Hugo, qui vole de succès en succès, tandis que

⁴³² Raphaël Molho emploie ce mot au sujet du *Tableau*, *L'ordre et les ténèbres, La naissance d'un mythe du XVII^e siècle chez Sainte-Beuve*, Paris, Armand Colin, 1972, p. 237.

ses propres créations ne rencontrent pas réellement leur public ; le refus de mêler amitié et promotion professionnelle – l’amitié entre Sainte-Beuve et Hugo avait souvent mis le critique dans l’embarras puisqu’il était accusé de malhonnêteté intellectuelle au nom de sa relation avec l’auteur des Odes ; le refus également de mêler poésie et politique, comme trop de romantiques le font à partir de 1830 ; et bien entendu, jalousie amoureuse. Dans ses *Poisons*, le Lundiste évoque souvent cet amour malheureux, cette femme aimée mais qui ne l’aime pas assez, et les tristes sentiments que lui inspirent ce piteux triangle amoureux qui n’aura d’autre choix que celui de se séparer définitivement. Pour toutes ces raisons qui ne nous concernent que très indirectement, Sainte-Beuve quitte le Romantisme. Dans *Ma biographie*, il date lui-même cette rupture de cette année 1830 :

En 1837, je publiai les *Pensées d’Août*, recueil de Poésies. Depuis 1830, les choses de ce côté avaient bien changé. Je n’appartenais plus au groupe étroit des poètes. Je m’étais sensiblement éloigné de Hugo, et ses partisans ardents et nouveaux n’étaient plus, la plupart, de mes amis : ils étaient plutôt le contraire⁴³³.

Cet éloignement personnel rejaillit sur ses convictions littéraires. Sans nous étendre sur les différentes doctrines qui ont marqué sa vie littéraire et professionnelle, nous savons qu’il est tenté par plusieurs courants intellectuels⁴³⁴. En 1837, il part en Suisse afin d’y dispenser un cours à l’Académie de Lausanne. Le thème de ses leçons est un sujet qui lui tient à cœur : « C’est à la fin de cette année de 1837 que, méditant depuis bien du temps déjà un livre sur Port-Royal, j’allai en Suisse, à Lausanne, l’exécuter sous forme de cours et leçons⁴³⁵ ». Cette œuvre qu’il commence à rédiger dès son retour à Paris l’année suivante, et qu’il poursuivra pendant vingt ans, apparaît comme un signe du changement qui s’opère chez lui. Sainte-Beuve, en effet, semble de plus en plus attiré par le Classicisme du Grand Siècle. Il est d’ailleurs tout à fait intéressant de constater que lorsqu’il commence ses célèbres portraits, en 1837, il choisit quatre auteurs majeurs du Classicisme : Boileau, Corneille, La Fontaine et Racine.

⁴³³ Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Ma biographie », in *Nouveaux Lundis*, Tome 13, Paris, Calmann Levy, 1883-1886, p. 15

⁴³⁴ Cf. à ce sujet, Paul Bénichou, *Romantismes français, t.II, L’école du désenchantement*, Paris, Gallimard, 1998, p. 381-391.

⁴³⁵ Sainte-Beuve, *Ibid.*

Ces revirements – certains diraient ces « errements » – parmi les différentes doctrines qui ont jalonné son époque lui ont valu une réputation bien négative. Pourtant, il revendique le droit au changement au nom de la liberté de jugement :

Dans toutes ces traversées je n'ai jamais aliéné ma volonté ni mon jugement (hormis un moment dans le monde de Hugo par l'effet d'un charme), je n'ai jamais engagé ma croyance, mais je comprenais si bien les choses et les gens que je donnais les plus grandes espérances aux sincères qui voulaient le convertir ou qui me croyaient déjà à eux. Ma curiosité, mon désir de tout voir, de tout regarder de près, mon extrême plaisir à trouver le vrai relatif à chaque chose et de chaque organisation m'entraînaient à cette série d'expériences, qui n'ont été pour moi qu'un long cours de physiologie morale⁴³⁶.

Il est certain que ce genre de déclaration ne fait pas un très bon effet aux yeux des convaincus. Pourtant, il semblerait qu'à partir de la fin des années 1830, Sainte-Beuve « trouve sa voie », et cette voie est le Classicisme. On rencontre d'ailleurs, disséminés dans ses nombreux écrits, des propos qui ne laissent aucun doute quant à sa sensibilité littéraire à partir de ce moment-là. Ainsi par exemple, il affirme dans *Mes Poisons* : « Je suis un classique en ce sens qu'il y a un degré de déraison, de folie, de ridicule, ou de mauvais goût qui suffit pour me gêner à tout jamais un ouvrage et me le faire tomber des mains (...)»⁴³⁷. Ou dans une lettre à Louis Depret « je suis resté malgré tout de l'école classique, celle d'Horace [...] ; et même en n'y mettant plus du tout de passion, je reste obstiné par ce côté de mon esprit et dans ce for intérieur de ce sentiment⁴³⁸ ».

Ce Classicisme qu'il revendique désormais est synonyme pour lui de modération, de retenue et de pondération. Sainte-Beuve déteste l'excès, qui est un des constituants du Romantisme :

Un des termes qui s'appliquent avec le plus de propriété aux talents de nos jours, c'est le mot prodigieux : Mme Sand, Lamartine, Hugo, etc, ont en effet un talent prodigieux. Or, ce mot-là ne saurait s'appliquer proprement aux œuvres et aux hommes du Grand Siècle. On ne saurait dire que Corneille, Pascal, Racine avaient un talent prodigieux ; la justesse de l'œuvre exclut ce mot.⁴³⁹

Sous couvert de reconnaître le talent des auteurs de son époque, il établit surtout une hiérarchie de valeur entre ces derniers et les auteurs du XVIIe siècle, et l'étalon qu'il propose pour cela est la justesse, la mesure. Il s'oppose ainsi au Romantisme qui posait la puissance comme critère de valeur d'une création. La rupture est donc bel et bien consommée.

⁴³⁶ Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. III, Paris, Garnier frères, 1832, p. 545

⁴³⁷ Sainte-Beuve, *Mes Poisons*, [première édition 1926], éditions de la Table Ronde, Paris, 2006, p. 17

⁴³⁸ Sainte-Beuve, *Lettres à Louis Depret* du 30 mars 1867.

⁴³⁹ Sainte-Beuve, *Mes Poisons*, p. 34.

Cette distance qu'il prend avec l'excès sous toutes ses formes, c'est-à-dire avec un des traits du Romantisme, correspond également à une prise de conscience de la nécessité du respect de l'ordre établi dans la société. C'est au nom de ce besoin d'ordre, qu'il appelle de ses vœux un homme puissant et qui ait assez de poigne pour contenir véritablement les débordements que connaît la France en ce XIXe siècle. C'est d'ailleurs pour cela également, qu'il adhère au Second Empire, se froissant, avec encore plus d'écrivains, la plupart réfractaires à ce régime fondé sur un coup d'état. Or, selon Roger Fayolle, cette nécessité d'une société policée et ordonnée, Sainte-Beuve la transpose à la critique littéraire.

Aujourd'hui la dispersion (de l'opinion), la confusion sont arrivées à leur dernier terme. Il n'y a plus de haut pouvoir qui ait qualité pour diriger ; les cercles distingués sont brisés pour le moment et ont disparu. On chercherait vainement quelque chose qui ressemble à une opinion régnante en matière littéraire. Au milieu d'une situation qu'il ne serait pas possible si la société politique dure et se rassoit, de voir se rétablir un certain ordre où la voix de l'opinion redeviendrait peu à peu distincte. Il faudrait seulement que les gouvernements, quels qu'ils fussent, que les grands corps littéraires, les Académies elles-mêmes, en revinssent à l'idée qu'une littérature se peut jusqu'à un certain point contenir et diriger.⁴⁴⁰

Selon lui, voici le rôle du critique : il lui faut guider le public, l'éduquer, le diriger, comme doit le faire l'homme fort à la tête de l'état :

C'est faire de la bonne politique que de travailler d'une manière ou d'une autre à contenir la grossièreté croissante, la grossièreté immense qui, de loin, ressemble à une mer qui monte ; d'y opposer ce qui reste encore de digues non détruites, et de prêter la main en un mot à tout ce qui s'est appelé goût, politesse, culture, civilisation⁴⁴¹.

Sa réflexion sur le rôle du critique est donc celle d'un guide spirituel, d'un dépositaire de la valeur littéraire, parce que lui seul, est un professionnel de la littérature.

Dans ces conditions, on comprend pourquoi il a souhaité apporter quelques changements à son *Tableau*. Bien que les propos que nous venons de citer soient postérieurs de quelques années à la deuxième édition de son étude sur la littérature du XVIIe siècle, on peut penser que Sainte-Beuve avait déjà en tête cette conception de la critique. Or, il aurait semblé tout à fait étrange que lui, qui se revendique alors classique, laisse son œuvre sans la marquer de l'évolution de sa pensée. A la question sur l'essence de la poésie française, Sainte-Beuve place désormais le bon goût, la mesure et le grand Classicisme au premier rang des constituantes du génie français. Il se

⁴⁴⁰ *Causeries du Lundi*, I, article « De la question des théâtres », 15.10.1849, [en ligne, www.fr.wikisource.fr], consulté le 20.10.2018

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 48

devait donc de redéfinir les lignes de force de cette littérature. Lui qui avait fait du Grand Siècle une sorte d'accident entre le XVIIe et le Romantisme, il ne pouvait laisser ainsi l'histoire de la poésie française. La continuité devait être assurée différemment.

C'est notamment dans cette optique qu'il remodèle son *Tableau*, dont la deuxième édition paraît en 1843. On peut constater à travers cette relecture de la Pléiade à quel point cette école a pris une place prépondérante, non seulement dans la vie de Sainte-Beuve, mais également dans la littérature française. C'est par elle que se crée la continuité, c'est elle qui fait le lien entre les générations et les courants, elle est devenue indispensable à l'enchaînement des écoles.

La préface de sa deuxième édition⁴⁴² montre déjà l'idée principale qu'il donne à son *Tableau*. Elle constitue aussi bien la problématique générale, l'idée directrice de toute sa démonstration, qu'une sorte de *captatio benevolentiae*. Sainte-Beuve, en effet, entame son propos par indiquer que ce livre est celui des débuts. Le champ lexical du commencement est présent tout au long de la préface et rappelle au lecteur que cette étude est une œuvre de jeunesse : « Ce livre a été mon début en littérature ; quand je l'ai commencé j'étais étudiant en médecine, et j'avais vingt-trois ans ; voilà mon excuse pour les incertitudes et les ignorances des premières pages⁴⁴³ ». Il rappelle ainsi que s'il avait « bien en général l'instinct et le goût de l'exactitude », il n'en avait « ni la méthode, ni surtout les scrupules continuels qui en sont la garantie et ne viennent qu'avec le temps, avec les fautes commises⁴⁴⁴ ». Toutes ces précautions sont autant de preuves que son précédent *Tableau* ne correspond plus du tout à ses idées. Et après qu'il a repris une phrase qui se trouvait dans la première préface - phrase qui en révélait déjà sur sa méthode et sur la place qu'il donne au XVIIe siècle - on est quelque peu surpris de trouver la ligne de force de son propos en ces termes :

Pour la première fois, un point, ce me semble, a été bien posé et éclairci : le moment et le caractère de la tentative de la *Pléiade*, c'est-à-dire de notre première poésie classique avortée⁴⁴⁵.

Tout d'abord, ce qui se détache de ces quelques mots, c'est le rôle central de la Pléiade. Dans le premier *Tableau*, Sainte-Beuve travaillait sur toute la littérature du XVIIe siècle, du moins n'annonçait-il pas quelle place il accordait à cette école en particulier. Ici, le

⁴⁴² Sainte-Beuve, *Tableau...*, Ed. cit., 1843.

⁴⁴³ *Ibid.*, préface.

⁴⁴⁴ *Id.*

⁴⁴⁵ *Id.*

Tableau est clairement construit autour de la Brigade. Ensuite – quel changement ! – le Romantisme a disparu et il a laissé sa place au Classicisme.

Je n'ai voulu faire dans cet Essai qu'une sorte d'introduction à l'histoire de notre poésie classique proprement dite, en ressaisir un premier âge dans sa fleur, et comme un premier printemps trop tôt intercepté⁴⁴⁶.

Certains pourraient nous objecter que Sainte-Beuve fait clairement la différence entre ce premier Classicisme et celui de Malherbe, celui qui est repris par les néo-classiques du XIXe siècle⁴⁴⁷. Mais tout de même, personne ne pourrait nier que le revirement est absolument spectaculaire. Comment un ouvrage destiné à être le manifeste du Romantisme peut-il passer pour être le récit d'un essai pré-classique, d'un premier échec, qui comme dans la vie d'un homme, aurait permis, grâce à l'expérience, de construire quelque chose de vraiment parfait ? D'autant plus que le critique précise sa pensée : il montre d'emblée, avant même de commencer son propos, la grille de lecture que le public doit adopter. On retrouve ainsi ici le rôle du critique qui guide, qui balise la route. Cette voie tracée par Sainte-Beuve, la continuité, étrangement, ne diffère pas de celle qu'il avait voulu créer dans son premier *Tableau*, et c'est en cela que son entreprise est prodigieusement intelligente. Il ne change pas de procédé, il le stoppe simplement bien avant qu'il ne le faisait dans sa première mouture :

Elle [la première poésie classique] débute sous Henri II, et non auparavant ; elle se prolonge plus qu'on n'avait cru.

Des Portes et Bertaut, sous Henri III, s'y rattache sans rompre. Les troubles de la Ligue préparent l'interruption. Malherbe vient et coupe court, aussi bien à Des Portes qu'à Ronsard.

Le terme final et le point de départ de toute cette école ne se trouvaient nulle part encore déterminés et étudiés d'aussi près qu'ici. On y saisit au net : 1° le passage de l'école de Marot à celle de Ronsard ; 2° le passage de celle-ci à l'établissement de Malherbe⁴⁴⁸.

Cette idée de continuité, qui est celle des pré-romantiques est donc respectée. La littérature française est ainsi parfaitement explicitée, les liens sont établis et la rupture est enrôlée dans une histoire plus vaste, elle n'est plus qu'accident. En reniant le Classicisme de Boileau et de Malherbe, Sainte-Beuve en atténue les reniements, et le

⁴⁴⁶ *Id.*

⁴⁴⁷ « La tradition en littérature mérite (...) grandement qu'on la défende ; mais dans les termes où M. Nisard la maintient dans l'extension impérieuse qu'il lui donne au préjudice de toute audace, je crois son idée en partie fautive, et par conséquent, je n'en suis pas du tout » Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1^{er} novembre 1836, « M.Nisard ».

⁴⁴⁸ Sainte-Beuve, *Tableau...*, Ed. cit. 1843, préface.

lien avec les vrais grands auteurs du XVII^e siècle est possible. Ce faisant, Sainte-Beuve place même la poésie française comme la plus ancienne de toutes les littératures d'Europe : c'est elle qui, grâce à la Pléiade est en lien avec l'Antiquité. Nous avons pu constater plus haut que même l'Italie avait puisé son inspiration, non directement dans la source des anciens, mais dans celle des troubadours provençaux. La Pléiade est ainsi le maillon d'une chaîne particulièrement solide et flatteuse pour la littérature française.

Dans cette deuxième édition, il ne renie pas totalement ce qu'il a avancé précédemment : « Je n'en retranche rien ou à peu près rien aujourd'hui, même là où il me semblerait qu'il y eût mécompte⁴⁴⁹ ». Le Lundiste va même plus loin puisqu'il maintient un lien entre la poésie du XVI^e et celle du XIX^e siècle, mais il s'agit cette fois d'un lien négatif, le lien de l'échec et de la désillusion : « La poésie française du XIX^e siècle et celle du XVI^e ont peut-être en cela un rapport de plus pour la destinée : l'espérance y domine ; il y eut sans doute plus de fleur que de moisson⁴⁵⁰ ». Le message est on ne peut plus clair : le plus grand et le plus évident point commun entre ces deux époques est l'échec. Cette phrase, en établissant un parallèle entre le Romantisme et la Pléiade contient en creux tous les rêves de la jeunesse, et toutes les désillusions de l'âge adulte. Il y a cru, mais les résultats n'ont jamais été à la hauteur de ses espérances. Condamnation et critique savamment distillées par le biais, de nouveau, de cette école de la Pléiade.

Si Sainte-Beuve a pu se permettre de donner une orientation si différente sans avoir l'air de toucher réellement au contenu de son essai, c'est que cette idée était déjà mentionnée en 1828. Dès la deuxième page, en effet, il parlait de la « réforme classique de Ronsard ». Un peu plus loin, alors que ce dernier était un des seuls à ne pas reconnaître la valeur de la *Semaine* de Du Bartas, il évoque « le réveil imprévu du bon goût⁴⁵¹ », expression emprunte de Classicisme et qui montre déjà la continuité entre le prince des poètes et le Grand Siècle. Cette chaîne était déjà assurée par un autre poète, Vauquelin de la Fresnaye, disciple de la Pléiade, dont les vers prouvent qu'il « se ressentait déjà du voisinage de Malherbe⁴⁵² » ; et Boileau utilisa son *Art poétique*, rédigé sous Henri II. Déjà, en 1828, il signalait que ceux que l'on pensait être les pré-classiques, n'étaient en réalité que la fin de l'école de Ronsard :

⁴⁴⁹ *Id.*

⁴⁵⁰ *Id.*

⁴⁵¹ Sainte-Beuve, *Tableau*, Ed. 1828, p. 123.

⁴⁵² *Ibid*, p. 143

Tout ceci [Sainte-Beuve vient d'évoquer Sarrazin, Voiture et Bertaut de façon quelque peu péjorative] peut mener, selon nous, à expliquer d'une manière neuve autant que vraie un point assez important de notre histoire littéraire. Quand on lit Scudéry, Benserade, et les auteurs de l'hôtel de Rambouillet, on croit assister à la chute plutôt qu'à la formation d'une littérature (...). Or maintenant l'on s'aperçoit sans peine l'origine de cette école épuisée, et de quelle littérature antérieure elle est sortie. Si nous osions la caractériser par un mot d'une précision triviale, nous l'appellerions [sic] la queue de Ronsard, en ajoutant toutefois qu'elle avait été tant soit peu écourtée et peignée sous la main de Malherbe⁴⁵³.

Ici on se rend compte à quel point la continuité avec les classiques était déjà présente dans la première édition ; Sainte-Beuve parle d'ailleurs d'une « continuité véritable entre l'école dégénérée de Ronsard et les mauvais poètes du temps de Richelieu ». Ce faisant, le critique fait véritablement de la Pléiade l'école pré-classique.

Malgré cette présence du Classicisme dans le *Tableau* de 1828, présence qu'il met au service de sa nouvelle orientation, le Lundiste va pourtant ressentir le besoin d'apporter quelques modifications à son étude. Il retire par exemple certaines innovations qu'il avait d'abord attribuées à la Pléiade. Ainsi, évoquant l'originalité du rythme dans la chanson d'Avril, il précise en note que

[c]e curieux rythme n'est pas tout à fait de l'invention des poètes de la Pléiade, comme je l'avais cru d'abord (...); M. Vallet de Viriville, dans la Bibliothèque de L'École de Chartres (...), en cite un exemple approchant, tiré d'un mystère du XVe siècle. J'aurais dû me souvenir moi-même que Marot l'a employé une fois dans la traduction du XXXVIIIe Psaume⁴⁵⁴.

Il se ravise également sur d'Aubigné, dont la vie et le caractère « sont présentés (...) un peu trop beau », justifiant son propos par le fait qu'il n'ait « pas assez tenu compte de la mauvaise humeur et des haines, dont la part pourtant est grande chez ce rude et brillant aïeul de Mme de Maintenon⁴⁵⁵ ». La raison de l'ajout de cette note est peut-être la trop grande admiration que Hugo vouait à ce poète. Il fait une remarque de même type sur Jodelle : en reprenant le récit de la mort du dramaturge, il avoue en 1843 que « [t]out ce récit est un peu poétisé en faveur de Jodelle ; celui-ci ne valait pas tant⁴⁵⁶ ». Hormis la valeur morale de cette précision – Sainte-Beuve indique que Jodelle était bien mort de la disgrâce qu'il a évoquée, « et de bien autre chose, d'inconduite par exemple, et d'ivrognerie » – on sent également une remise en question de sa valeur littéraire. Or,

⁴⁵³ *Ibid*, p. 141

⁴⁵⁴ *Tableau*, éd. 1843, p. 89

⁴⁵⁵ *Ibid*, Note 1 p. 141.

⁴⁵⁶ *Ibid*, note 2 p. 209

Jodelle était celui qui avait opposé son théâtre aux mystères, comme Hugo avait opposé son drame à la tragédie classique. Est-ce pour cette raison que la postérité a peu retenu Jodelle ? Il est vrai que les manuels n'en parlent pas, ou très peu. La présentation négative de Sainte-Beuve a certainement influencé cet oubli. Le critique cite plus d'ailleurs plus directement son ancien ami lorsque parlant de l'alexandrin « libre » que nous avons déjà mentionné, il remplace un verbe par un autre, changeant ainsi totalement le résultat de l'action des romantiques : alors que « Hugo (...) Emile Deschamps et Alfred de Vigny » avaient « réintroduit » ce vers créé par Ronsard, et que Boileau et Malherbe avaient combattu, on trouve dans le *Tableau* de 1843, l'expression « ont visé à réintroduire ». Dans ces quelques mots est contenu tout l'échec des romantiques.

Les modifications faites par Sainte-Beuve, si minimales soient-elles, sont bien là pour marquer l'échec de la Pléiade et du Romantisme. Seul le Classicisme a véritablement réussi dans l'élaboration d'œuvres parfaites.

Dans un autre essai, il est plus explicite dans la corrélation entre la Pléiade et le Classicisme. Nous avons pu constater, en effet, que malgré la présence du Classicisme dans le premier *Tableau*, il lui avait été impossible de réécrire totalement son étude : « J'ai beaucoup revu, beaucoup vérifié, quant aux faits de détail et aux particularités dont ce genre d'ouvrage abonde ; j'ai dû m'arrêter⁴⁵⁷ ». Il précise toutefois sa pensée à l'occasion d'un article sur l'étude des œuvres de Joachim du Bellay par Marty-Laveaux. Sous prétexte de proposer une critique de cet essai, Sainte-Beuve y expose sa théorie faisant de Du Bellay un auteur classique.

Une chose a été dite par un Ancien ; on l'a dans la mémoire, on la répète si l'on est un pur écho, on y fait allusion si l'on est un homme d'esprit ; tout homme qui a la tête meublée de ces beaux mots des Anciens, qui s'en souvient en pensant et en parlant est un classique. (...) Du Bellay, à son moment, est un classique dans toute la force du terme, un classique qui veut qu'on invente à demi, qu'on transplante, qu'on greffe et qu'on perfectionne à la française. Il tente avec verve et entraînement ce que d'autres, plus tard, feront avec discrétion et mesure.⁴⁵⁸

Même si l'on remarque que Sainte-Beuve prend soin de situer ce Classicisme à un moment précis dans l'œuvre de Du Bellay - celui de la rédaction de la *Défense* - le

⁴⁵⁷ Sainte-Beuve, *Ibid*, préface.

⁴⁵⁸ Sainte-Beuve, « Joachim du Bellay par M. Marty-Laveaux », in *Nouveaux Lundis* t. 13, Ed. cit., p. 284

critique explique ici que le qualificatif de « classique » n'est pas attribué à ce poète par hasard. Du Bellay à ce moment-là, est même un classique comme le Grand Siècle en connaîtra. Ainsi,

Insistant sur le grand précédent des Romains, disciples et émules des Grecs, il expose le vrai procédé de l'imitation classique, de l'imitation originale qui a prévalu depuis Terence jusqu'à Racine, le procédé de *l'assimilation*⁴⁵⁹.

On peut également se rendre compte d'un trait de caractère que nous avons évoqué plus haut : sa détestation pour l'excès. Ici, il attribue l'échec du projet de Du Bellay qui avait pourtant trouvé la bonne route à la « verve » et à l'« emportement » ; c'est d'ailleurs ce qui différenciera les auteurs du XVIIe siècle, discrets et mesurés. La mise en lumière de cet enthousiasme, dont nous avons déjà parlé concernant la *Défense*, n'est plus, dans ce cas, une mise en évidence positive, un enthousiasme créateur, qui permettrait le dépassement, mais bien un cadrage empêchant d'atteindre des résultats vraiment probants.

Un peu plus loin dans son article, il explique que ce projet classique a permis, malgré l'échec, d'amorcer un tournant décisif dans la littérature française, de faire naître véritablement ce qui fera le génie de la France :

Elle [la poétique de Du Bellay] aida puissamment à déblayer le terrain, à faire le champ net et à remettre la langue et la littérature dans une large voie classique, régulière, dans une direction qui, en définitive, n'a pas si mal abouti. Après tout, le livret de Du Bellay a amorcé la voie qui, agrandie avec le temps, et aplanie, et le génie de la France s'en mêlant, est devenue la route royale de Louis XIV.⁴⁶⁰

Cette position de Du Bellay comme celui qui a permis l'arrivée du Classicisme, est celle qui est retenue par les manuels scolaires. L'école de la Pléiade, nous l'avons vu constitue véritablement le début de la littérature française moderne. C'est même là, non seulement une partie intéressante du mythe, mais également ce qui a sans doute permis à ces poètes de trouver leur place dans le roman national littéraire, nous pourrions nous en rendre compte dans la suite de notre exposé. Ainsi, le lien entre le Romantisme et la Pléiade ne repose plus que sur l'échec, tandis que la continuité qui s'établit entre l'école de Ronsard et le Classicisme est de plus en plus affirmée et explicitée. Sainte-Beuve va même jusqu'à prêter des vues prophétiques à son protégé : « Du Bellay présage, au lendemain de la mort de François I^{er}, le règne du français en Europe, la monarchie

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 305

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p.292.

universelle de notre langue⁴⁶¹ ». Cette place centrale que le critique donne à la *Défense* explique certainement sa postérité : nous avons pu constater qu'elle marque la naissance de la langue française comme langue de culture, et nous savons que cela n'est pas historiquement véridique. C'est cette lecture de la *Défense*, cette mise en lumière du Classicisme de cette œuvre, de son rôle dans la préparation à ce qui sera le Grand Siècle, qui est à l'origine de la place de choix de cette œuvre dans notre roman national littéraire. Il faisait d'ailleurs de ce manifeste le meilleur de la création de la Pléiade dans le *Tableau* de 1843

Du Bellay, le plus empressé, le plus vaillant des jeunes poètes et le porte-enseigne de la bande, veut planter sur la tour gauloise de Francus la bannière de l'ode, les flammes et banderoles du sonnet ; que fait-il ? Il essaie auparavant deux simples mots d'explication pour prévenir de son dessein et de celui de ses jeunes amis ; et ces deux mots deviennent une harangue, et cette harangue devient le plus beau et le plus clair de l'œuvre⁴⁶².

Hormis la corrélation que l'on peut supposer entre le manifeste de Du Bellay et celui que Sainte-Beuve écrit en 1828, on retrouve ici une particularité du poète angevin : son côté guerrier. Or, ce trait de caractère est toujours associé à un certain patriotisme, autre facette du mythe de la Pléiade. Corrélativement à cet aspect, Sainte-Beuve met en place le mythe du malheur de l'expatrié : « Ce séjour de quelques années à Rome, fécond en mécomptes et en ennuis, lui fut bon en un sens et lui suggéra ses meilleurs vers : ils lui furent inspirés par un sentiment vrai, par le regret de la patrie⁴⁶³ », et de renchéris un peu plus loin « il n'a pas tardé à éprouver le vide la patrie, le mal de l'absence⁴⁶⁴ ». Il avait déjà mentionné cet amour pour la France lorsqu'il attribuait au poète de l'Olive, l'invention du mot « patrie ».

Dans cette deuxième relecture, Sainte-Beuve complète le mythe qu'il a commencé à mettre en place. Sans modifier totalement son *Tableau*, il lui donne une autre perspective. Après lui avoir été utile pour mettre en lumière la modernité romantique de la poésie française, la Pléiade est le moyen à ce moment-là pour le critique, de proposer une vision plus classique de la poésie française. Le lien qu'il établit entre l'Antiquité et le Classicisme est renforcé par cette école, qui a permis de

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 303

⁴⁶² Sainte-Beuve, *Tableau*, Ed. cit., p. 338 ;

⁴⁶³ Sainte-Beuve, *article cité*, p. 328

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 332

préparer la véritable et féconde imitation des Anciens. Il assure une continuité entre les deux époques, réaffirmant la valeur de la littérature française, littérature sans rupture et dont le génie réside dans le Classicisme. L'échec de la Pléiade nous rappelle ainsi que c'est la mesure et la pondération – l'enthousiasme et l'emportement de la jeunesse ont eu raison du projet honorable des élèves de Coqueret – qui sont véritablement gages de vraies réussites.

Au terme de cette partie, on peut affirmer que le mythe de la Pléiade est élaboré au XIXe siècle dans des circonstances tout à fait particulières. Liée en partie à l'affirmation du sentiment national en raison des attaques allemandes concernant la valeur de la culture française, et conséquence de la propagation des idées du romantisme créant une fracture de la scène littéraire de ce début de XIXe siècle, l'élaboration à proprement parler est surtout l'œuvre d'un homme, Charles-Augustin Sainte-Beuve. Homme aux multiples facettes, il construit une représentation de la Pléiade à son image. Les élèves de Dorat sont tout d'abord présentés comme les ancêtres de la jeune école romantique. Leur révolution poétique, le renouveau qu'ils apportent à la poésie française permettent à cette dernière de passer dans une nouvelle ère. Sainte-Beuve multiplie ainsi les rapprochements entre les deux écoles, glorifiant ainsi les romantiques d'ancêtres hexagonaux, et les érigeant au rang de vrais réformateurs de la poésie française, les poètes de Coqueret n'ayant pas pu faire aboutir totalement leur projet. Lorsque le Lundiste, quelques années plus tard, ayant rompu avec le romantisme, réédite son *Tableau*, c'est encore une fois pour répondre à la question de l'essence de la poésie française. Cette fois, il réoriente son propos, sans toutefois le modifier complètement, et explique que la Pléiade a permis, par le biais de la théorie de l'imitation, de préparer la venue de la grande période de la littérature française, le Classicisme. Sainte-Beuve établit ainsi une continuité directe, dans l'histoire littéraire, entre l'Antiquité et le Grand Siècle, via la Pléiade, qui devient un maillon essentiel de cette chaîne glorifiante. Le mythe de la Pléiade revêt ainsi la particularité d'être composé de deux aspects : l'entrée dans la poésie française dans le lyrisme, dans le sentiment, qui sont des constituants du romantisme ; et une nouvelle façon de créer, qui permet à la France d'accéder au rang digne héritière des Anciens. C'est de cette complexité que naît l'intérêt de la Pléiade. Désormais, elle est une école qui parle aussi bien aux romantiques, qu'aux classiques. C'est certainement ce qui fait

dire à Sainte-Beuve que Ronsard « a obtenu (...) et qu'il gardera à peu près la place qu[il] avai[t] désirée pour lui⁴⁶⁵ ».

Effectivement, les élèves de Coqueret ont acquis une place de choix dans l'histoire littéraire, pourtant, notre travail ayant commencé par l'étude des manuels scolaires, il nous faut désormais nous intéresser à la dernière étape de l'élaboration du mythe : après sa création, il faut comprendre comment a pu avoir lieu sa fixation. C'est ce qui nous occupera dans la dernière partie de notre travail.

⁴⁶⁵ Sainte-Beuve, *Tableau...*, 1843, Préface

III- Les processus de **patrimonialisation**

Comme nous avons pu le constater dans la deuxième partie de notre travail, le mythe concernant la Pléiade a été créé dans le cercle littéraire, par des personnes dont le métier, dont les préoccupations, étaient purement littéraires. On comprend donc aisément que ce changement dans la réception du groupe de Coqueret n'ait pas véritablement atteint les autres cercles de la population. Nous ne faisons pas référence, cela va de soi, à la majorité des habitants de France de ce XIX^e siècle : ceux-là n'avaient pas encore totalement accès à l'éducation et avaient plutôt pour préoccupation de se nourrir le plus correctement possible. Nous pensons aux catégories aisées, à celles qui allaient à l'école, qui possédaient une culture générale, qui avaient appris à lire et à écrire et qui connaissaient la littérature. Ces personnes-là n'avaient, elles non plus, ou du moins, pas forcément, senti la « mort » et la « résurrection de la Pléiade ». Elles avaient pu, peut-être, en entendre parler si elles avaient lu les journaux : le XIX^e siècle est celui du développement frénétique de la presse et nous savons que Sainte-Beuve a publié de nombreux articles sur les auteurs qui lui étaient chers. Mais cela ne veut pas pour autant dire que tous ceux qui achetaient les journaux lisaient ses articles. Ce que l'on veut préciser ici, c'est que seules les personnes sensibles à ces questions de littérature avaient pu découvrir ou redécouvrir Ronsard ou Du Bellay ; les autres pouvaient, malgré leur éducation, ne pas en avoir véritablement entendu parler.

L'école était, en effet, en ce temps-là, bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui et l'enseignement de la littérature était celui des humanités classiques, avec l'étude des auteurs latins et grecs majoritairement. L'enseignement secondaire, réservé à l'élite est en effet le descendant des Collèges, créés au XVI^e siècle. Comme nous le rappelle l'un des spécialistes de l'enseignement des humanités en France, Clément Falcucci, ces Collèges étaient spécialisés dans l'enseignement des langues et des littératures anciennes : « c'est là une forte empreinte, que l'on trouve sur les Collèges de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, et cette empreinte, l'enseignement secondaire la gardera⁴⁶⁶ ». Durant tout le XIX^e siècle, cette question de la place des humanités fait débat, mais l'emprise de cette culture antique est importante : « De 1808 à 1852, il faut être bachelier ès lettres pour passer le baccalauréat ès sciences, puis la licence et l'agrégation : les professeurs de sciences sont

⁴⁶⁶ Clément Falcucci, *L'Humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle*, Toulouse, Edouard Privat, 1939, p. 9.

donc formés aux humanités classiques ». Dans ce monde hanté par l'Antiquité, quelques auteurs de langue française étaient étudiés : « dans toutes les classes, l'explication des auteurs latins allait de pair avec celle d'auteurs français du XVIIe et du XVIIIe siècle⁴⁶⁷ ». Mais si ces auteurs étaient entrés dans le panthéon des écrivains à connaître c'est qu'ils avaient été choisis sur des critères bien spécifiques :

[...] un Classicisme français scolaire étroitement associé à des œuvres latines et grecques se met (...) en place dès le XVIIIe siècle (...) [.] Il comporte une vingtaine de titres qui entrent dans le canon des auteurs classiques pour un siècle et demi, parfois plus. Tous sont d'abord retenus pour leur caractère exemplaire comme traducteurs ou comme imitateurs⁴⁶⁸ »

On étudie ainsi Boileau, La Fontaine, Bossuet, Fénelon et quelques autres, parce qu'ils peuvent être étudiés en parallèle des grands auteurs antiques, à tel point qu'on a pu dire que « longtemps le français fut considéré comme le serviteur du latin : on étudiait La Fontaine pour mieux comprendre Phèdre ⁴⁶⁹ ».

On comprend à travers ces quelques mots, dont la teneur nous intéressera particulièrement dans la suite de notre exposé, que les membres de la Pléiade n'avaient pas vraiment leur place dans ce canon d'auteurs classiques. Cette situation a perduré très longtemps. Comment, par conséquent, le mythe de la Pléiade que nous tentons d'explorer s'est-il à tel point consolidé que nous le retrouvons aujourd'hui au lycée ? Que s'est-il passé à la fin du XIX^e siècle pour expliquer ces changements profonds ? En 1881, Ronsard entre au programme de l'agrégation, le XVIe siècle est enseigné en classe de seconde et le sera dès 1925 en classe de 3^e : comment expliquer ces bouleversements dans l'éducation ? Ceci est d'autant plus surprenant que Sainte-Beuve, bien qu'encore très respecté, et sa méthode, ne sont pas réellement en odeur de sainteté en cette fin de siècle empreinte de scientisme. La méthode beuvienne mettait en effet, l'écrivain, sa vie, ses sentiments, au centre de ses analyses, Or, la vogue des sciences naturelles, de la science expérimentale au centre de toutes les théories, éloigne quelque peu l'intérêt de telles considérations. Pour quelles raisons ses idées ont-elles donc été reprises et diffusées dans l'enseignement ?

Les réponses à ces questions se trouvent dans ce que l'on appelle les « processus de patrimonialisation », qui correspondent, en somme, à une relecture de certains

⁴⁶⁷ Clément Falcucci, *Op. cit.*, p. 100

⁴⁶⁸ Chervel André, *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*, Paris, Retz, 2006, p. 423. (Chervel 2006)

⁴⁶⁹ Hariot Charles, *Mgr Dupanloup et l'enseignement secondaire*, Troyes, 1873, p. 77

« objets ». Cette vision nouvelle peut toucher un bâtiment, un monument, un évènement, une figure historique, ou plus récemment un lieu géographique. Dans les essais consacrés à cette question de patrimoine, on parle peu de littérature. Pourtant, le processus qui a fait que la Pléiade est aujourd'hui enseignée dans tous les lycées de France est bien le même que celui que les chercheurs décrivent concernant les autres objets.

Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus (sociaux au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé, frappé d'une certaine intemporalité (...), soigneusement sélectionné...⁴⁷⁰

On a bien ici l'idée de « relecture » contenue dans le terme « transformation » : la littérature connaît les mêmes processus et suit les mêmes règles que les autres éléments du patrimoine. Il faut d'ailleurs noter que tout objet est susceptible d'être patrimonialisé mais une sélection s'effectue. Pourquoi, et qui réalise ces choix ? C'est ce que nous tenterons d'expliquer ici pour la Pléiade. Les enjeux sont avant tout sociaux : « tout patrimoine résulte d'une stricte production sociale à finalité idéologique, politique et/ou économique ».

(...) le processus de patrimonialisation s'explique par une volonté des acteurs sociaux de conférer à un objet, un lieu, une pratique sociale, une légitimité et de le transmettre à la population. (...) [C]'est bien une démarche volontaire d'un groupe qui fait le patrimoine, il ne s'agit pas d'un processus de tradition, de quelque chose que la mémoire (...) rendrai[t] obligatoire, mais bien une démarche a posteriori (...) décidée, choisie, voulue par un groupe social⁴⁷¹.

Bien évidemment, les causes sont multiples et très souvent liées les unes aux autres. Ce sont ces causes que nous tenterons de déterminer dans les lignes qui suivent. Il s'agira également pour nous de cerner ces « acteurs sociaux », « ces acteurs collectifs », ce « groupe », qui ont pu procéder à la patrimonialisation. Car, nous venons de le dire, cette relecture est un acte voulu, délibéré, étudié, choisi. Or, en disant cela, on exprime aussi la nécessité de mettre au jour l'objectif à atteindre. Derrière cette idée de choix et de fabrication, se cache un but bien particulier. Ce genre de processus ne saurait être gratuit. Bien au contraire, il est le moyen qui permet de faire passer un message, d'asseoir une image, de véhiculer une valeur. De ce fait, il semble nécessaire de prendre

⁴⁷⁰ Guy di Méo, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut, Geste Editions, consulté sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>, consulté le 09.08.2018

⁴⁷¹ Aurélie Rombar

en considération les circonstances de ce processus : cet objectif à atteindre est spécifique d'une époque qui porte en elle ses singularités, ses réussites et ses difficultés. Il ne peut donc avoir lieu que dans un contexte bien particulier. Très souvent, la période au cours de laquelle a lieu la patrimonialisation est empreinte d'une véritable volonté à acter ce processus. Le groupe, même s'il détient le pouvoir, ne saurait, seul, mener à son terme la relecture sans un consentement mutuel : il faut que la société y soit disposée. Ainsi, la patrimonialisation serait le résultat « de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes, à la fois sociaux, culturels et territoriaux. »⁴⁷². En d'autres termes, en plus d'actants décideurs, il faut un terreau fertile pour que la greffe prenne. Pour exemple à ce propos, nous pouvons nous tourner vers notre propre expérience. Les chercheurs corses, très récemment, ont réintégré dans le patrimoine insulaire, un personnage historique que le mouvement nationaliste avait auparavant très souvent honni. Il y a peu, Napoléon Bonaparte, ce « Corse », a retrouvé l'entièreté de son origine, et n'est plus considéré comme un « traître » (même si ce mot est quelque peu excessif). Jusqu'alors, il était souvent opposé à Pascal Paoli, le « père de la patrie », qui avait œuvré pour donner à la Corse une constitution et faire de ce petit bout de terre, un pays à part entière. Bien entendu, cette relecture du personnage de Napoléon n'a pu être réalisée que parce que certains chercheurs ont tenu à explorer un terrain encore en friche, et que la société, dans l'élan nationaliste qu'elle connaît aujourd'hui, dans son ensemble, a vu d'un très bon œil que le premier empereur français réintègre le patrimoine corse. Il eût été dommage, en effet, de laisser à la seule France, l'aura d'une telle personnalité.

Dans le sujet que nous nous sommes proposé de traiter, le contexte historique et politique de la fin du XIXe siècle permet ainsi de faire prendre la « bouture ».

La création patrimoniale se dessine, s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses : qu'elles soient d'ordre politique, idéologique, religieux, économiques, ou environnemental. Dans ces conditions, l'élan patrimonial semble constituer un indicateur du changement social qu'il accompagne⁴⁷³.

Nous devons tout d'abord préciser que la « création patrimoniale » n'est pas née à cette époque. Guizot, sous Louis-Philippe, avait déjà commencé à recenser le

⁴⁷² Guy de Méo, *Op.cit.*, p. 11

⁴⁷³ *Ibid*, p. 10

patrimoine dans le but d'asseoir le régime. Lorsqu'il devient Ministre de l'Intérieur en 1830, il fait nommer un Inspecteur général des monuments historiques, afin de recenser –incroyable mission – tous les monuments que la France peut posséder. Son objectif est clair :

Les monuments historiques dont le sol de la France est couvert font l'admiration et l'envie de l'Europe savante. Aussi nombreux et plus variés que ceux de quelques pays voisins, ils n'appartiennent pas seulement à telle ou telle phase isolée de l'histoire, ils forment une série complète et sans lacune ; depuis les druides jusqu'à nos jours, il n'est pas une époque mémorable de l'art de la civilisation qui n'ait laissé dans nos contrées des monuments qui la représentent et l'expliquent⁴⁷⁴.

Une expression doit ici nous interpeller, celle de « série complète et sans lacune ». Elle est, en effet, révélatrice de la conception et du rôle de l'histoire pour Guizot. Selon lui, ce recensement des monuments français doit permettre de montrer la continuité de l'histoire de France. Il faut avoir à l'esprit que la Révolution a produit une cassure qu'il est difficile de réparer. Or, Guizot en est convaincu : pour que ce nouveau régime ne soit pas, lui-aussi, victime d'une révolution, le gouvernement doit se faire « national »⁴⁷⁵. Le nouveau ministre de l'Intérieur estime qu'il faut entretenir un sentiment national afin que la fierté d'appartenir à ce pays soude les français. Les monuments qui sont les marques de l'histoire de France doivent entretenir cet orgueil. On retrouve ici de nombreuses idées qui seront un demi-siècle plus tard, reprises par les hommes de la IIIe République, historiens comme Guizot, et donc convaincus du rôle primordial que doit jouer l'histoire. Pourtant, cette époque de la fin du XIXe siècle marque un tournant. Si le but de Guizot était de repérer tous les monuments, la IIIe République choisira ceux qu'elle utilise dans l'histoire qu'elle construit. Ainsi, le processus de patrimonialisation n'est pas synonyme d'exhaustivité mais de repères. De plus, ces jalons qu'elle donne à la France sont transmis par l'école, ce qui n'a pas pu être le cas du temps de Guizot, malgré sa volonté d'étendre l'instruction primaire. Cette fin de siècle est donc bien un temps décisif dans cet acte de patrimonialisation.

Cet outil que représente l'école est bien la marque du « changement social » dont la patrimonialisation est l'indicateur. La société a, en effet, profondément évolué tout au long du siècle, que ce soit dans sa constitution – on pense par exemple à la

⁴⁷⁴ François Guizot, Rapport présenté au Roi le 21 octobre 1830, par M. Guizot, ministre de l'intérieur, pour faire instituer un inspecteur général des monuments historiques en France, consulté sur www.mediterranee-antiques.fr le 02.09.2018

⁴⁷⁵ François Guizot, *Mélanges historiques et politiques*, Paris, Lévy Frères, 1869, p. 80.

naissance de la classe ouvrière – que dans sa gouvernance. C'est bel est bien la volonté d'asseoir la IIIe République qui a provoqué la patrimonialisation et qui a fait de la Pléiade un des repères incontournables de l'histoire littéraire française.

Afin de comprendre les mécanismes qui ont entériné le changement de statut de ce groupe de poètes, il nous faut revenir sur les causes du processus. Elles sont d'abord et avant tout historiques. Il serait, en effet, totalement incongru, de prétendre comprendre l'action de la IIIe République, et plus précisément, des gouvernements à partir de 1879, sans lui donner un éclairage historique. Tout ce qui est entrepris alors est la résultante de l'histoire mouvementée du XIXe siècle.

1- La Troisième République des historiens ou comment tirer les enseignements du passé.

Avant d'entamer notre propos, il convient de limiter plus exactement dans le temps la période qui nous intéresse. La IIIe République est, en effet, un régime politique dont la longévité est à noter : soixante-dix ans séparent sa naissance, en 1870, et son terme en 1940. La patrimonialisation de la Pléiade ne concerne pas toute cette longue période. Cet élan patrimonial est, en fait, le propre de ce que l'on a appelé la « République opportuniste », du fait de la politique des résultats menée par les gouvernements de 1879 à 1899. L'heure, à ce moment-là, est à l'action ; il faut traiter les problèmes de manière efficace, au moment opportun. Voici donc le temps qui nous intéresse.

Or, les problèmes sont nombreux à cette époque. Avant de nous pencher sur les moyens qui ont permis la patrimonialisation, il est nécessaire d'en comprendre les causes. C'est pourquoi nous dresserons, dans un premier temps, l'image de la société française en 1879, qui est celle d'une société en proie aux conflits. Puis, nous pourrions entrevoir la solution mise en place par cette République opportuniste.

1-1 Une société en proie aux conflits.

C'est en effet ce qui ressort en premier lieu de l'étude de cette société en 1879. La France, malgré le rôle majeur qu'elle joue en Europe - qui a certes été bouleversé par la défaite de 1870 - est un pays qui connaît de grandes difficultés, notamment en raison des mutations sociales caractéristiques du XIXe siècle.

1-1-1 Des conflits sociaux

Le XIXe siècle n'a pas connu que des révolutions politiques. Un des profonds bouleversements de cette époque a été la Révolution Industrielle. Les progrès en termes de techniques et de communication, l'utilisation de nouveaux matériaux, mais également l'émergence et le développement du capitalisme expliquent en effet la nette progression de la production et donc des profits. Ces nouveaux facteurs de création de richesses modifient en profondeur, tout au long du siècle, le visage de l'Europe. La France, comme la plupart des pays du continent, voit sa société évoluer. On assiste notamment, à la naissance de nouvelles classes sociales.

La première est celle des ouvriers. Il s'agit là de la masse des salariés, d'une main-d'œuvre non qualifiée, sans ressources, venue de la campagne pour trouver un emploi. La deuxième classe sociale qui naît à cette époque, parallèlement à la classe ouvrière, est celle des chefs d'industrie, avides de toujours plus de gains, adeptes, bien entendu, du libéralisme importé d'Angleterre.

On serait tenté de penser que les patrons et les employés ont toujours existé, que tout le monde ne peut pas vivre au même niveau, surtout dans une société qui découvre le capitalisme. Pourtant, la différence entre ces deux catégories nouvelles est une situation totalement inconnue :

[m]ais, tandis qu'entre le patron de l'Ancien Régime et ses compagnons, l'écart n'était pas insurmontable, entre les nouveaux patrons et les nouveaux ouvriers le fossé ne cesse de se creuser. La disparité des genres de vie, l'inégalité des ressources aboutissent à créer deux humanités différentes⁴⁷⁶.

⁴⁷⁶ René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. Le XIXe siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 1974, p. 119

Les lois favorisant le libéralisme, sous la monarchie de Juillet mais également sous l'Empire placent les industriels dans un état de pouvoir absolu sur cette masse salariale qui ne connaît ni jour férié, ni jour chômé, ni quota d'heures, ni conditions de travail décentes. Les auteurs du XIX^e siècle ont mis au jour ces conditions de vie déplorables. Zola, notamment, s'est attaché à mettre en lumière la misère dans laquelle vit – ou survit - cette classe sociale. Certes, ses descriptions ne sont pas totalement objectives et on sait que l'auteur des *Rougon-Macquart* avait des affinités politiques avec le socialisme. Pourtant, on ne peut lui enlever le souci de la vérité et de l'observation : il s'agit pour lui de recréer au mieux les milieux dans lesquels évoluent ses personnages. Dans l'*Assomoir*, Zola dit avoir voulu « peindre la déchéance d'une famille ouvrière, dans le milieu empesté de nos faubourgs », et il décrit avec tout le génie et la précision de son style la misère du couple que forment Coupeau et Gervaise :

Le premier hiver, ils firent encore du feu quelque fois, se pelotonnant autour du poêle, aimant mieux avoir chaud que de manger ; le second hiver, le poêle ne se dérouilla seulement pas, il glaçait la pièce de sa mine lugubre de borne de fonte. Et ce qui leur cassait les jambes, ce qui les exterminait, c'était par-dessus tous de payer leur terme. Oh ! le terme de janvier, quand il n'y avait plus un radis à la maison et que le père Boche présentait la quittance⁴⁷⁷.

Les marques d'oralité et le style indirect libre permettent au lecteur de plonger un peu plus dans cette misère révoltante. C'est que les ouvriers ont été longtemps exploités. La seule loi de tous les « père Boche » est bien celle du profit, sans aucun état d'âme pour cette masse méprisable. La focalisation interne aux propriétaires adoptée par Zola lui permet d'ôter toute humanité à ce petit peuple en proie à la faim. Dans cette société du XIX^e siècle, « l'humanité d'une personne était fonction de ses revenus⁴⁷⁸ » et les ouvriers sont très souvent décrits comme des meutes d'animaux. Les enfants, d'ailleurs sont condamnés eux-aussi au travail, sans que l'on ne se soucie là encore de la pénibilité du travail ni de leur état physique fragile en raison du manque de vivres

⁴⁷⁷ Emile Zola, *l'Assomoir*. Paris, Charpentier, 1879 [première édition 1877], p. 415 [en ligne www.fr.wikisource.org, consulté le 20.10.2018]

⁴⁷⁸ Emile Zola, *Germinal*, [première édition 1885], Arvensa éditions [en ligne www.books.google.fr, consulté le 20.10.2018]

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
 Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
 Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
 Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules
 Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement
 Dans la même prison le même mouvement.
 Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
 Monstre hideux qui mâche on ne sait quoi dans l'ombre,
 Innocents dans un baignoire, anges dans un enfer,
 Ils travaillent. Tout est d'airain, tout est de fer.
 Jamais on ne s'arrête et jamais on ne joue⁴⁷⁹.

L'âge n'est pas une entrave au travail, bien au contraire : il s'agit pour les enfants de ramener quelques pièces à leurs parents et d'assurer ainsi une partie de la survie de la famille.

Cette situation, on l'imagine bien, est le berceau d'un antagonisme profond entre les deux catégories sociales. Les patrons souhaitent baisser les salaires alors que les ouvriers veulent les défendre. L'organisation des revendications des ouvriers ne se fait pas tout de suite : il est clair que dans de telles conditions, l'heure est à la survie. Et ceci est d'autant moins possible que les réunions et les rassemblements sont interdits et passibles de prison. Pourtant, au fil du siècle, la classe ouvrière, réussit, à force de bras de fer parfois violents, à acquérir des droits. Ceci est également possible car se diffusent petit à petit des idées qui se dressent contre le capitalisme, qu'on accuse de disfonctionnement, et d'immoralité. C'est en raison de cette situation économique et sociale que le socialisme se répand dans la classe ouvrière. Les revendications des socialistes ne sont pas forcément politiques, puisqu'ils ne demandent pas forcément un changement de régime. Ils souhaitent surtout la mise en place d'un nouveau système économique, d'un changement dans le régime de la propriété. La faim est ce qui les guide, la politique est un moyen plus qu'un objectif. Ces revendications sont à l'origine de nombreuses manifestations, allant jusqu'à l'insurrection. C'est le cas pour les Journées de Juin 1848. A la base de cet épisode sanglant, une révolte ouvrière, réaction de désespoir contre la fermeture des Ateliers nationaux : pas de programme politique et pas de « plan » d'attaque, on est dans l'improvisation de gens qui meurent de faim.

⁴⁷⁹ Victor Hugo, « Melancholia », *Les Contemplations*, [première édition 1856], Paris, Nelson, 1911 [en ligne [www. fr.wikisource.org](http://www.fr.wikisource.org), consulté le 20.10.2018]

Pourtant, les conséquences sont bien politiques : alors que la République est mise en place depuis février, les ouvriers se révoltent contre elle. Ils ne croient plus que tout changera grâce à ce nouveau régime. Il n'y a plus d'union : pour la première fois, l'insurrection prend la forme d'une lutte des classes. Bourgeois et ouvriers se rangent ici dans deux camps opposés. Ces journées, du 23 au 26 juin, sont très répressives et terriblement meurtrières – 1600 morts dans les forces de l'ordre, 4000 du côté des insurgés. Mais surtout, elles ont des conséquences sociales très importantes : les insurgés, mitraillés, écrasés, châtiés, ne sont qu'amertume, tandis que chez les bourgeois et chez les provinciaux qui ont assisté à la crise sans comprendre, c'est la peur qui prend le dessus. Désormais, les antagonismes ne s'effaceront que difficilement, et ce sont eux que l'on retrouve à l'origine de la Commune de Paris en 1871.

Ainsi, lorsque la III^e République s'installe, les conflits sociaux sont terribles. Les ouvriers à qui on a permis de se rassembler ont organisé leur pensée, notamment sous l'impulsion du socialisme, très répandu dans cette catégorie sociale. Le marxisme a également gagné du terrain, notamment grâce à la Guerre de 1870 qui a affaibli le rayonnement du socialisme français, laissant le champ libre à l'influence de Marx. Ces forces de gauche suscitent une grande crainte parmi les bourgeois, qui craignent toujours plus de débordements. Les Opportunistes savent que le mécontentement populaire a été à l'origine de bien des changements politiques du siècle qui vient de s'écouler. Leur but va donc être celui de les éviter et de les contenir.

1-1-2 Des conflits géographiques

Comme nous venons de l'entrevoir, des antagonismes se sont également créés sur le plan géographique, et ce à deux niveaux.

Le premier est à l'intérieur de Paris. Alors que le centre de la ville était, dans la première moitié du siècle, fortement occupé par des artisans, le Second Empire a totalement changé le visage de la capitale. Sous l'impulsion du préfet Haussmann, des maisons sont détruites, des bâtiments construits, des voies nouvelles sont tracées, le confort moderne – avec l'eau, l'électricité, l'égout, les espaces verts – est arrivé dans certains quartiers. Le centre est plus aéré, plus agréable. On sait que le bien-être des

parisiens n'était pas le seul objectif du préfet. Il s'agissait de réduire le chômage des ouvriers du bâtiment tout d'abord, d'assainir Paris ensuite, et de faciliter la circulation tout en rendant impossibles les émeutes grâce des à des artères larges et rectilignes enfin. Le profit des « promoteurs » était lui aussi important, bien entendu. Toujours est-il que le centre est complètement modifié et le contraste avec les autres quartiers est saisissant. Les artisans sont obligés de partir en périphérie à cause de l'augmentation des loyers. Ce centre bourgeois est entouré par une ceinture de quartiers ouvriers qui marquent la différence sociale. La Commune, de ce point de vue-là, est hautement symbolique : en prenant l'Hôtel de Ville, c'est « la reconquête de la Ville par la Ville⁴⁸⁰ ». Les auteurs du XIXe siècle ont beaucoup écrit sur Paris, le personnifiant et le mythifiant tour à tour. Le cœur de la ville est le lieu de tous les désirs pour tous les jeunes provinciaux qui veulent « devenir quelqu'un ». La province n'offre rien pour celui qui est animé par l'ambition ; il faut impérativement « monter à Paris » et conquérir ces quelques artères. Balzac, dans le célèbre *excipit* du Père Goriot situe avec précision le centre de la ville :

Rastignac, resté seul, fit quelques pas vers le haut du cimetière et vit Paris tortueusement couché le long des deux rives de la Seine où commençaient à briller les lumières. Ses yeux s'attachèrent presque avidement entre la colonne de la place Vendôme et le dôme des Invalides, là où vivait ce beau monde dans lequel il avait voulu pénétrer. Il lança sur cette ruche bourdonnante un regard qui semblait par avance en pomper le miel, et dit ces mots grandioses : « A nous deux maintenant !⁴⁸¹ »

On sent dans le regard du jeune homme toute l'envie qui l'anime d'appartenir à ce monde qu'il n'a pu véritablement dompter. Le microcosme qui vit dans ce petit périmètre est différent de tout ce qui l'entoure. On ne pénètre pas facilement dans ce sanctuaire de richesses et de pouvoir. La séparation entre le centre et le reste de la ville est infranchissable.

Mais ces très célèbres lignes de Balzac font également apparaître un autre antagonisme ; celui de Paris et de la province. Rastignac a tenté de pénétrer dans ce monde mais son échec sonne comme l'incapacité de la province à comprendre le monde parisien. Nous l'avons évoqué plus haut, la province voit d'un très mauvais œil l'agitation parisienne, et ce, dans tous les milieux. Cette province est composée de citadins mais également de paysans. Dans les grandes villes, on retrouve parfois l'agitation sociale que connaît la

⁴⁸⁰ cf. J. Rougerie, *Paris libre* [première édition 1871], Paris, Seuil, 1971 p. 19.

⁴⁸¹ Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, in *Œuvres complètes de Honoré de Balzac*, Paris, Calmann-Lévy, 1910, [première édition 1834], p. 342

capitale – on pense notamment à la révolte des Canuts à Lyon dans les années 30 et en 1848. Mais, là aussi, ces insurrections de gauche font très peur. Or, ce sentiment se retrouve également dans les campagnes où les choses diffèrent quelque peu. Le monde de la paysannerie est un milieu complexe et tous les paysans n'ont pas le même statut social. Il est important de rappeler que la plupart des sociétés du XIXe siècle sont essentiellement rurales. Certes, la ville croît au rythme des avancées technologiques, du développement de l'industrie et de l'exode rural d'une masse de plus en plus importante de paysans venus chercher un emploi pour espérer manger à leur faim. Les grandes villes se développent rapidement et atteignent à la fin du XIXe siècle, pour beaucoup d'entre elles, la taille qu'on leur connaît aujourd'hui, si bien que la société française est en passe de devenir plus urbaine que rurale. Pourtant, la paysannerie occupe toujours une place importante dans le paysage du pays.

Les problèmes, là aussi, sont importants. La faim est le premier, celui qui occupe les esprits. Le deuxième est le rapport à la terre. Peu de paysans possèdent la terre qu'ils cultivent. La propriété bourgeoise a très souvent remplacé la féodalité de l'Ancien Régime. Les bourgeois ont bénéficié de la vente des biens nationaux, et ces bourgeois ne cultivent pas la terre. L'endettement est un autre souci de la vie agricole. Non encadrés, les taux sont exorbitants, et certains perdent leurs terres parce qu'ils ne peuvent rembourser ces sommes d'argent empruntés pour faire face à des années de faible rendement. Progressivement, l'agriculture française est sortie de l'économie autarcique et s'est retrouvée en face de problèmes plus complexes, tels que les fluctuations des prix, la dépendance aux grossistes, les crises économiques.

Les intérêts sont donc divergents là-aussi, et chez les paysans, au contraire du monde ouvrier, l'organisation de ne fera pas aussi rapidement. Les raisons sont multiples. Dans un premier temps, l'espacement géographique ne facilite pas les rassemblements et les discussions. Ensuite, nous venons d'en parler, le monde paysan n'est pas uniforme. Enfin, le milieu paysan est profondément peu enclin à la rébellion. Habitué à subir et à obéir depuis des siècles, il est fortement dépendant des autorités sociales, spirituelles et politiques. Il s'agit d'un milieu méfiant, qui ne comprend pas la nécessité de la scolarité ou de l'instruction et qui voit d'un très mauvais œil les changements, d'autant plus lorsque ceux-ci sont à l'origine de violences.

Ce qui réunit toutes les couches sociales de cette province, c'est justement cet immobilisme, ce goût pour les traditions, contre les évolutions, quelles qu'elles soient.

Il semble que Paris ait absorbé toutes les forces, toutes les activités de la nation. La province, en majorité agricole, mène une vie ralentie et comme éteinte ; fidèle à ses traditions, ancrée dans ses routines, elle ne parvient pas à suivre le rythme accéléré de la capitale⁴⁸².

Cet élan permanent, cette profusion d'idées, ce peuple qui descend dans la rue et défait les rois ; tous ces éléments font de Paris et de ses habitants un microcosme très spécial par rapport au reste de la France. Les auteurs du XIXe siècle ont mis en avant ces particularités. Ainsi Balzac, dans la *Fille aux yeux d'or*, dit du Parisien :

A force de s'intéresser à tout, le Parisien finit par ne s'intéresser à rien. Aucun sentiment ne dominant sur sa face usée par le frottement, elle devient grise comme le plâtre des maisons qui a reçu toute espèce de poussière et de fumée. En effet, indifférent la veille à ce dont il s'enivrera le lendemain, le Parisien vit en enfant quel que soit son âge⁴⁸³.

On constate ici que le portrait du parisien est en totale opposition avec la vie de campagne, lente et monotone. Certes, les écrivains du XIXe siècle ont créé un véritable mythe autour de Paris et de ses habitants, exagérant dans leurs œuvres les moindres traits de caractères des uns et des autres, comme si tout ce petit monde était passé au microscope. Pourtant, personne ne saurait nier que le mouvement est à Paris tandis que l'immobilisme est le symbole de la province. Dans *Madame Bovary*, lors de l'arrivée du jeune couple à Yonville, le ridicule pharmacien prétendument savant Homais, évoque la mentalité des paysans tout en symbolisant lui-même le profond ennui qui attend Emma dans cette petite ville de province :

(...) rien de spécial à noter, si ce n'est beaucoup d'humeurs froides, et qui tiennent sans doute aux déplorables conditions hygiéniques de nos logements de paysans. Ah ! vous trouverez bien des préjugés à combattre, Monsieur Bovary ; bien des entêtements de routine, où se heurteront quotidiennement tous les efforts de votre science ; car on a recours encore aux neuvaines, aux reliques, au curé, plutôt que de venir naturellement chez le médecin ou chez le pharmacien.⁴⁸⁴

⁴⁸² Michel Mohort, 1870, Les intellectuels devant la défaite, ED. Paris, Le capucin, 2004, p. 26

⁴⁸³ Honoré de Balzac, *La fille aux yeux d'or*, in la Comédie Humaine, t.5, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1977, Chapitre1.

⁴⁸⁴ Gustave Flaubert, *Mme Bovary. Mœurs de province*, [première édition 1856] Ediciones 74, [en ligne www. books.google.fr] p. 75

On retrouve ici toutes les spécificités de cette province qui a bien du mal à évoluer, dont les habitants sont véritablement placés sous l'influence des notables de la bourgade, et surtout du curé. Car ces mots, placés dans la bouche de ce personnage typique sont totalement emprunts de vérité, encore plus que de réalisme. Ce n'est pas une invention d'un auteur qui aurait voulu « faire vrai » en accentuant un trait de caractère. Cette dépendance aux notables est ce qui a influencé pendant de nombreuses années le vote des paysans, voire de la province dans son intégralité. Les paysans mettent par exemple beaucoup de temps à utiliser le suffrage universel pour faire entendre leur voix. Pourtant, et paradoxalement, le moment où ils deviennent minoritaires en France à cause de l'exode rural, est celui où ils prennent possession de leur identité de citoyen et où ils pèsent sur le monde politique.

La dernière révolution réussie est celle de février 1848, antérieure au suffrage universel. Les journées de Juin et la Commune sont écrasées. C'est le signe que désormais le centre de gravité de la vie politique, au moins en France, est passé de la ville à la campagne, que Paris ne peut plus gouverner contre la province, que la population parisienne n'est plus en mesure d'imposer ses volontés à la population rurale⁴⁸⁵.

Cette opposition Paris-province est palpable dans la cause du déclenchement de la Commune. Lorsqu'en 1871, il s'agit d'élire l'Assemblée qui doit parlementer avec Bismarck et décider de la reprise de la lutte contre l'envahisseur allemand ou de la paix, Paris élit des républicains tandis que le vote paysan se porte sur une majorité conservatrice.

Comment, pour qui voter ? Des bonapartistes responsables des désastres, personne ne voulait plus. Quant aux républicains rares ceux qui en voulaient encore (...) : ils parlaient de guerre à outrance, et le pays sentait un urgent besoin de paix. (...) Paradol observait en 1870 que pour être élu député il fallait de trois choses l'une : être au gouvernement, ou être un rouge, ou posséder une grande terre. La guerre ayant discrédité les hommes du gouvernement et les rouges, seuls restaient les possesseurs de terre, les familles patrimoniales ; l'Assemblée nouvelle fut à eux. Quelle surprise⁴⁸⁶!

C'est ici le signe du divorce entre la capitale et la province qui se défie de cette ville qui fait et défait les gouvernements, décide des changements sans la consulter et entretient de façon permanente le désordre et la subversion.

⁴⁸⁵ René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. Le XIXe siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 1974, p. 154-155

⁴⁸⁶ Daniel Halévy, *La fin des notables*, Paris, B. Grasset, 1930, pp. 11-12.

L'antipathie qu'elle [la province] témoigne contre Paris n'est pas seulement la juste indignation contre les attentats d'une minorité factieuse ; ce n'est pas seulement le Paris révolutionnaire, c'est le Paris gouvernant que la France n'aime pas. Paris est pour la France synonyme d'exigences gênantes. C'est Paris qui lève les hommes, qui absorbe l'argent, qui l'emploie à une foule de fins que la province ne comprend pas⁴⁸⁷.

On constate ici, dans l'énumération qui est faite, les nombreux griefs de la province envers la capitale. Les intérêts, la vision de la vie et de la société ne sont pas les mêmes. Or, ce divorce, en 1871, est consommé par les deux partis. Lorsque la province élit une assemblée de notables, c'est Paris qui coupe les liens avec le reste de la France. Jusque-là, Paris avait toujours joué le rôle de meneur du pays. Pour la première fois, les parisiens ne souhaitent plus guider les provinciaux. C'est ce vote, associé au choix de Thiers comme homme numéro un de l'exécutif alors qu'il est celui par qui le suffrage universel a été aboli en 1850 et qui a signé le Pacte de Bordeaux impliquant un caractère provisoire à la République, qui explique l'embrasement de la ville. Bien entendu, il ne faut pas oublier que cette nouvelle révolte trouve également son origine dans des problèmes sociaux que nous venons d'évoquer ; mais ce divorce consommé entre Paris et la Province, cette différence de vue, cette opposition de choix expliquent également que la capitale devienne de mars à mai 1871, une enclave à l'intérieur du territoire national, dirigée exclusivement par des insurrectionnels. Là encore, rien n'était prémédité, et pourtant, les partis en présence se livrent à une véritable guerre civile

Le peuple ne connaît rien aux manœuvres ; mais quand il a un fusil à la main, un pavé sous le pied, il ne craint pas toutes les stratégies de l'école monarchiste. Aux armes, citoyens, aux armes ! Il s'agit, vous le savez de vaincre ou de tomber dans les mains impitoyables des réactionnaires et des cléricaux de Versailles, de ces misérables qui ont (de parti pris) livré la France aux Prussiens, et qui nous font payer la rançon de leur trahison.

Si vous voulez que le sang généreux qui a coulé comme de l'eau depuis six semaines ne soit pas infécond ; si vous voulez vivre libres dans la France libre et égalitaire (...) vous vous lèverez comme un seul homme⁴⁸⁸ (...)

On retrouve ici toutes les causes de cette révolte : le siège de Paris, qui a placé les habitants de la capitale dans des conditions difficiles qu'ils ont supportées par orgueil et patriotisme, les idées politiques avec la référence à la datation mise en place par la Révolution ainsi que l'évocation de la monarchie ; enfin, les revendications sociales

⁴⁸⁷ Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, in *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres écrits*, Imprimerie nationale, Paris, 1996, p. 100-101.

⁴⁸⁸ CH. Delescluze, Le Délégué la guerre, dans le *Tribun du Peuple*, 8 prairial an 79 (24 mai 1871)

dans le pays « égalitaire ». La Commune est donc la cristallisation de toute la colère d'une ville, que la province ne comprend plus. Cet épisode terrible se solde par l'écrasement de l'insurrection dans un bain de sang : la semaine sanglante, celle du 28 mai 1871 marquant la fin de cette guerre civile, fait entre six mille et sept mille cinq cents morts chez les Communards.

Cette Commune de Paris est un profond traumatisme pour de nombreux contemporains. Après ce drame, le mot d'ordre est le retour de l'ordre. C'est également pour cela que les forces monarchiques gagnent du terrain. La République est fortement controversée et très souvent associée aux socialistes de la Commune. Le sentiment de méfiance envers Paris et la capitale des paysans et de la province dans son intégralité, est confirmé. Tout le travail de la IIIe République sera donc de conquérir cet électorat afin qu'il ne permette pas le retour d'autres régimes plus traditionnels. On comprend que l'apaisement des conflits et le calme seront décisifs pour mener à bien cette tâche. Gagner la confiance des campagnes sera toujours le mot d'ordre de cette République des Opportunistes.

1-1-3 Des conflits politiques

Les oppositions politiques, liées à celles que nous venons d'évoquer sont nombreuses. Les huit années qui ont précédé l'arrivée au pouvoir des opportunistes sont marquées par des pressions émanant de tous les bords politiques.

Il s'agit d'abord d'une opposition de droite. En 1879, la droite est tricéphale : deux tendances sont monarchiques, les orléanistes et les légitimistes, et le parti bonapartiste. Les deux premières sont celles qui ont œuvré, malgré leurs désaccords, pendant les premières années de la IIIe République, pour un rétablissement de l'Ancien Régime. Les légitimistes ont notamment eu l'occasion de renverser le nouveau régime en 1873. En effet, lorsque Thiers est choisi comme chef de l'exécutif, il s'engage à ne pas user de son pouvoir pour favoriser le régime républicain ou monarchique. Car il s'agit là d'une question récurrente : cette IIIe République est-elle le bon mode de gouvernement ? Le régime monarchique n'est-il pas celui qui permettrait de contenir la menace radicale, à l'origine des révolutions successives et de la Commune ? Nous

l'avons fait remarquer plus haut : bon nombre de citoyens ont eu très peur de cette guerre civile qui a pris la capitale en otage, et la République est associée dans les esprits à cette tendance politique. Sa légitimité est donc fortement remise en cause. C'est pour cette raison que Thiers, alors qu'il affiche des idées républicaines, et parce qu'un instituteur radical est élu à Paris contre le ministre des affaires étrangères, est sommé par l'Assemblée de mettre en place une politique beaucoup plus conservatrice. Thiers donne sa démission et il est remplacé par le général Mac Mahon, militaire monarchiste, qui aura à cœur d'assurer l'ordre moral, c'est-à-dire lutter contre le radicalisme de gauche. Les forces souhaitant le rétablissement de la monarchie étaient donc très bien positionnées au cours des premières années de cette III^e République et la chute de cette dernière n'est évitée que parce que le duc de Bordeaux, candidat des légitimistes, s'obstine à vouloir le remplacement du drapeau tricolore par le drapeau blanc, souhaitant ainsi effacer tout l'héritage de la Révolution. L'autre branche des monarchistes, les orléanistes, tentent de mettre en avant le Comte de Paris, mais également sans succès. Ils sont toutefois à l'origine de la Constitution de 1875, qui réunit tous les caractères de la monarchie parlementaire, et enracine dans les textes l'équilibre des pouvoirs, maintenant à distance le pouvoir absolu sans sombrer dans une démocratie intégrale.

Du côté des bonapartistes, l'influence a été plus progressive. Alors qu'ils se font oublier après la chute de l'Empire, les élections de 1874 et de 1875 voient leur retour en force. Ils jouent sur la proximité qui a toujours été présente entre le bonapartisme et le peuple et les campagnes ne sont pas insensibles à cet appel. La remontée des impérialistes est telle que l'on compte soixante-quinze élus de cette sensibilité politique sur les cent cinquante conservateurs de la Chambre en 1876 et cent quatre aux élections de 1877. Cette progression qui s'explique d'une part par un renouvellement dynastique : le « coupable » de Sedan, Napoléon III, meurt en 1873 et c'est un jeune homme, Victor, fils de l'oncle du prince-empereur qui personnifie désormais la cause impériale. D'autre part, on met en avant ce qu'a apporté l'Empire, l'armée, la magistrature, les grands corps. De plus les masses rurales, nous venons de le dire, lui sont reconnaissantes de la prospérité qu'il leur a permis, très souvent, d'acquérir. Enfin, c'est l'aspect profondément populaire qui constitue la base du bonapartisme depuis toujours, l'attachement à la souveraineté de la nation, qui fait que l'Empire attire de plus en plus de citoyens.

Quelles qu'en soient les raisons, cette ascension des impérialistes effraient certains partis, au moins autant que la tendance radicale. Les orléanistes et les républicains, pour des raisons diverses, bien entendu, détestent l'Empire, et ils choisiront plutôt de s'allier que de voir de nouveau se dresser ce régime.

La Gauche est formée par les radicaux et les socialistes. Les radicaux sont menés par quelques grades figures, tel Clémenceau, et se veut une forme de pensée qui s'inspire de la philosophie libérale, de l'individualisme, sans une vue optimiste de progrès de l'humanité si elle est éclairée. Les socialistes se reconstruisent peu à peu, après l'épisode de la Commune qui l'a fortement affaibli. Cette renaissance, associée au progrès du marxisme inquiète fortement les conservateurs et la grande majorité des français. Il faut absolument contenir l'aile gauche de la société afin de ne pas voir se produire une autre révolution qui ébranlerait une fois encore le régime. Même si la société est tout de même plus calme, les actes anarchistes isolés sont parfois lourds de conséquences et marquent les esprits. Ainsi, en 1894, le président Sadi Carnot est poignardé à Lyon par l'anarchiste Caserio, et est remplacé par Jean-Casimir-Périer, orléaniste rallié, signe des craintes des modérés.

S'inscrivant dans l'opposition des forces politiques en présence, le conflit religieux pèse également fortement dans la balance des Opportunistes. Depuis le Second Empire, la France est partagée entre les partisans d'un État qui s'appuie sur le Clergé tandis que les autres souhaitent une vraie séparation entre ces deux entités. Le Second Empire a joué un rôle très important dans le développement de cette opposition. Dans la première partie de son règne, le prince-empereur a, en effet, fortement favorisé l'Église et le clergé. Il s'agissait d'une alliance d'intérêts qui assurait au régime le soutien de l'Église qui lui est reconnaissante des avantages qu'il lui procure. Mais cette association, « normale » et défendue par les conservateurs, est très mal vue par les autres forces politiques : se servir du pouvoir politique pour imposer aux esprits l'autorité du dogme développe dans une grande partie des intellectuels un profond anticléricalisme. L'athéisme gagne du terrain, et cette question de la place de la religion et du dogme sera un des défis à relever pour cette République opportuniste.

La majorité qui prend donc la tête du pays doit faire face à de nombreux conflits. Pour mener à bien sa tâche, et maintenir l'intégrité de la république, elle applique son programme, basé sur le libéralisme. Les Opportunistes, en effet, proches du positivisme par leur foi en la science, sont libéraux dans toutes les acceptations du terme. Ils mettent en place un régime conservateur de l'ordre politique et social et ne remettent pas du tout en cause les fondements de la Constitution de 1875, qui assure le triomphe d'une république bourgeoise. Sans être tous anticléricaux - parfois ne le sont-ils pas du tout - ils font tout de même en sorte d'éloigner le dogme de la vie publique afin d'assurer la stabilité politique.

1-2 Le lien patrie-nation-république ou le gage de la pérennité.

1-2-1 La Guerre Franco-Prusse

La stabilité du régime et la pérennité de cette IIIe République est donc l'objectif premier défendu par les Opportunistes. Leur but est d'éviter les désordres, quels qu'ils soient. Pour ce faire, nous l'avons rapidement évoqué plus haut, ils mettent en place une politique fondée sur le patriotisme. Très souvent historiens de formation, ils ont, comme Guizot, une idée bien précise du rôle que doit jouer l'histoire. C'est sur le récit de l'histoire de France que doit s'appuyer le sentiment national, seul élément capable de rassembler les français malgré les oppositions et les conflits dont nous venons de parler. « Travailler à l'unité française est donc la tâche du jour » et ceci est d'autant plus vrai que le territoire a été touché dans son intégrité lorsque l'Allemagne a imposé cette paix honteuse à la France, coupant l'Alsace et la Lorraine du pays, au nom du principe des nationalités.

Cette guerre Franco-Prusse a fortement marqué les esprits, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est, pour certain, assez inattendue. Du moins, beaucoup ne croient pas à la possibilité d'une guerre sur le territoire de l'Europe entre le grand pays

qu'est la France, et celui qui est en train de naître. Ceci est d'autant plus vrai que Napoléon III dans son célèbre discours prononcé à Bordeaux devant la chambre de commerce du grand port, alors qu'il était candidat à la dignité impériale, avait annoncé « L'Empire, c'est la paix ». C'est d'ailleurs en partie ce qui avait convaincu les milieux d'affaires et la droite catholique à soutenir le coup d'état qui avait permis au prince-président de prendre le pouvoir. Toutefois la politique extérieure de Napoléon III n'avait pas été l'exacte application de cette grande déclaration lancée pendant la campagne. La guerre de Crimée, dès 1853 et surtout la guerre d'Italie en 1859, avaient eu des conséquences très néfastes pour l'Empire en matière de politique intérieure : les milieux d'affaires avaient vu là un risque pour leurs commerces, tandis que les catholiques avaient été effrayés et choqués par le fait que Louis-Napoléon puisse aller contre les intérêts du Pape. Lui qu'on accusait jusqu'alors de cléricisme « retournait sa veste » de façon tout à fait inattendue. Ainsi, ces deux conflits avaient bouleversé tout l'échiquier politique : Napoléon III perdait donc, ici, les soutiens qui lui avaient permis de prendre le pouvoir, et se trouva dans l'obligation de trouver de nouvelles alliances, ce qu'il fit en se concentrant sur le fondement populaire du bonapartisme.

L'étonnement face à ce conflit s'explique également par le fait que les français n'ont jamais considéré le projet d'unification allemande comme un danger pour la France. La France, pays unifié depuis des siècles, n'a rien à craindre de la naissance d'un nouvel Empire, qui ne semble pas menacer ses frontières. Renan, en 1870, dans son analyse du conflit franco-prussien, dit qu'« [i]l est clair que, s'il y eut jamais un mouvement légitime en histoire, c'est celui qui, depuis soixante ans, porte l'Allemagne à se former en une seule nation⁴⁸⁹ ». Cette affirmation, alors même que la guerre vient d'éclater, est la preuve de la réelle germanophilie qui touchait le monde intellectuel français à la fin du XIXe siècle. L'historien n'hésite pas à dire qu'il « doi[t] à l'Allemagne ce à quoi [il] tien[t] le plus [sa] philosophie » et « presque [sa] religion⁴⁹⁰ », Victor Hugo, dans *l'Année terrible* en 1872, dédie un poème à l'Allemagne qui commence ainsi :

⁴⁸⁹ Renan, *La Guerre entre la France et l'Allemagne*, op. cit, p. 169.

⁴⁹⁰ Renan, « Lettre à M. Strauss » du 16 septembre 1870, in *Op. cit.*, p. 193

Aucune nation n'est plus grande que toi ;
 Jadis, toute la terre étant un lieu d'effroi,
 Parmi les peuples forts tu fus le peuple juste⁴⁹¹.

L'Allemagne, il faut le garder à l'esprit, est le berceau du Romantisme et à ce titre, elle est celle par qui la dictature de la raison à la française a pu être vaincue. Après que les intellectuels ont assuré la valeur de la culture française, et que l'Allemagne a semblé apaiser par l'avènement d'une littérature arrivée à maturité, les relations se sont apaisées. Hugo, malgré son ressentiment patriote personnifie cette Allemagne et ne peut nier que ce pays est une grande nation : « Non, rien ici-bas, rien ne t'éclipse, Allemagne⁴⁹² ». Un peu plus tôt, alors que sa province est envahie, George Sand, également, est contrainte de reconnaître à ce peuple allemand des qualités incontestables :

Nous reconnâtrons qu'il y a chez ce peuple un stoïcisme de volonté qui nous manque, une persistance de caractère, une patience, un savoir étendu à tout, une décision sans réplique, une vertu étrange jusque dans le mal qu'il croit commettre. Si nous gardons un ressentiment politique amer, notre raison lui rendra justice à un point de vue élevé (...) ⁴⁹³

Même lorsque les Allemands gagnent du terrain, elle ne peut se résoudre à la détestation de tout ce peuple : « (...) moi-même j'ai besoin de faire un effort de raison pour m'effrayer de l'approche de ces hommes que je ne hais point (...) ⁴⁹⁴ », et d'ajouter qu'il ne faut pas tous les considérer comme des monstres sanguinaires.

Cette germanophilie, on le constate très bien dans les propos de la Bonne Dame de Nohant, conduit un certain nombre d'intellectuels à refuser la probabilité de la guerre. Malgré les faits, incontestables - l'expression « que l'Allemagne a vomi sur nous » est assez forte pour se rendre compte que Sand a tout à fait conscience qu'elle vit un conflit des plus difficiles, d'autant plus qu'on retrouve également ici, le nombre considérable de soldats allemands qui ont marché sur la France - il lui faut tout de même faire un effort de raison pour haïr l'ennemi, et ne peut s'empêcher de penser que tous ces soldats étaient il y a quelques mois des honnêtes gens. Certes, les Prussiens sont un peuple

⁴⁹¹ Victor Hugo « Choix entre deux nations », *l'Année terrible*, 1872, consulté sur www.fr.wikisource.org, le 20.10.2018.

⁴⁹² *Ibid.*

⁴⁹³ George Sand, *Correspondance générale de George Sand*, in *Œuvres choisies de George Sand*, The Library of Alexandria, [on line www.boooks.google.fr, le 20.10.2018]

⁴⁹⁴ *Id.*

particulier, une « nationalité irritable et colère », qui « a besoin de fracs », qui veut « faire du bruit », dont le despotisme, selon Edgar Quinet, ne se trouve pas seulement dans le gouvernement, mais également « dans le pays », « dans le peuple », « dans les mœurs⁴⁹⁵ ». Cette image négative véhiculée par ce peuple est parfois entretenue par les autres populations de l'Empire allemand. Alors que la guerre a éclaté et que l'Allemagne est en train de marcher sur la France, George Sand, dans son journal, fait référence à la pensée des « vrais allemands », dont on dit qu'ils ne sont pas du tout « méchants ou cupides » et qui « demandent qu'on ne les confonde pas avec les Prussiens »⁴⁹⁶. Renan, lui aussi parle d'un « esprit intraitable », d'une « roideur de caractère », d'une « fierté exagérée⁴⁹⁷ », et « d'un pédantisme rogue et jaloux⁴⁹⁸ » mais selon lui, l'unité de l'Allemagne devait obligatoirement passer par la Prusse⁴⁹⁹.

Il voit d'ailleurs la guerre « entre la France et l'Allemagne comme le plus grand malheur qui pût arriver à la civilisation⁵⁰⁰ ». La raison qu'il donne à cette assertion qui marque le début de sa réflexion sur le conflit franco-prussien, est que cette guerre « aura semé une haine violente entre les deux portions de la race européenne dont l'union importait le plus au progrès de l'humanité⁵⁰¹ ». Selon lui, en effet, une alliance entre la France, l'Allemagne unifiée et l'Angleterre aurait permis à l'Europe de grandir et aurait assuré la stabilité et le développement du monde entier.

Avec l'union de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, le vieux continent gardait son équilibre, maîtrisait puissamment le nouveau, tenait en tutelle ce vaste monde oriental auquel il serait malsain de laisser concevoir des espérances exagérées⁵⁰².

Ce point de vue utopique au regard de l'histoire et terriblement réducteur pour les autres pays du continent, démontre encore une fois la profonde germanophilie qui régnait dans le milieu intellectuel français. Et Renan, d'ajouter, fataliste et presque désespéré : « Ce n'était là qu'un rêve. Un jour a suffi pour renverser l'édifice où s'abritaient nos espérances, pour ouvrir le monde à tous les dangers, à toutes les

⁴⁹⁵ Edgar Quinet, *Op. cit.*

⁴⁹⁶ George Sand, *Journal* du 25 septembre 1870

⁴⁹⁷ Ernest Renan, *Op. cit.*, p. 174

⁴⁹⁸ Ernest Renan, « Lettre à M. Strauss » du 16 septembre 1870, *Op. cit.*, p. 193

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 171 : Renan explique, alors que les Français ont toujours été favorables à une domination autrichienne des états de la Confédération germanique, que l'Autriche, pour des raisons ethniques et historiques, ne peut plus prétendre à jouer un rôle de puissance dirigeante. Selon lui, la Prusse est le « centre d'un tourbillon ethnique nouveau », et joue pour la nationalité allemande du Nord, « le rôle du cœur dans l'embryon ».

⁵⁰⁰ Ernest Renan, *Op. cit.*, p. 161

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² *Ibid.*, p. 162

convoitises, à toutes les brutalités⁵⁰³ ». Ce conflit franco-prussien n'est donc pas seulement tragique pour la France, il l'est pour le monde entier, et pour l'avenir de tous les continents. On peut percevoir ici le choc que cette guerre a provoqué.

C'est certainement cette position qui a empêché de voir les signes qui se sont pourtant multipliés et qui auraient dû alerter sur les intentions germaniques. Edgar Quinet, un des seuls à avoir perçu le danger prussien, avait même « prédit », d'ailleurs avec une précision remarquable, ce qui se passerait en cette fin de XIXe siècle. Dès 1832, en effet, il avait alerté sur la dimension conquérante du sentiment national prussien. Il avait déjà prévenu, quarante ans environ avant la guerre, que l'Alsace-Lorraine était au cœur des préoccupations des prussiens : « C'est là [en Prusse] que le parti démagogique a fait d'abord sa paix avec le pouvoir, à la condition de reprendre les provinces d'Alsace et de Lorraine⁵⁰⁴ ». Il va même jusqu'à parler de « despotisme » pour évoquer le gouvernement prussien, et il en souligne les dangers :

Au premier aspect, il est étonnant que le seul gouvernement populaire, au-delà du Rhin, soit presque le seul despotique dans sa forme (...); c'est un despotisme intelligent, remuant, entreprenant, auquel il ne manque encore qu'un homme qui regarde et connaît son étoile en plein jour⁵⁰⁵(...)

Cet homme, bien entendu, fut Bismarck, qui réalisa, même s'il fallut attendre quelques années, les rêves de grandeur et de vengeance des nations germaniques :

(...) le despotisme prussien ne perd pas des yeux les destinées intérieures des nations germaniques : c'est sur elles qu'il veut peser sciemment ; il faut qu'il les envahisse de haute lutte par l'intelligence et plus tard par la force, s'il le faut. (...) il veut faire du bruit, et il en fait, car il est vain, vif, prêt à tout.(...) Avec cela un avantage incontestable et qui rachète mille défauts, c'est que c'est lui qui a le privilège de tenir dans sa main l'humiliation de la France, et de lui rendre le long affront du traité de Westphalie ! (...) il sait bien qu'une cause entière et l'honneur d'un pays germent ou se flétrissent, selon son gré, avec l'herbe de ce sol ; que l'initiative, dans la société européenne, n'appartient pas à une terre, tant que l'on peut encore y compter un à un les pas de l'étranger, et que c'est lui qui a brisé l'aile de la fortune de la France⁵⁰⁶.

Ces analyses, ces prévisions sont remarquables au regard de l'histoire. Tout ce qu'annonce, que prophétise, pourrait-on presque dire, Edgar Quinet, se réalisera en ces termes. Alors que la France pense longtemps que c'est l'Autriche qui prendra la tête des

⁵⁰³ Renan, *Op. cit.*, p. 162

⁵⁰⁴ Edgar Quinet, « De l'Allemagne et de la révolution », *Revue des Deux Mondes*, Période Initiale, tome 5, 1832, pp. 12-45, [en ligne fr.wikisource.org. le 20.10.2018]

⁵⁰⁵ Edgar Quinet, *Ibid.*

⁵⁰⁶ *Id*

Etats germaniques, lui, annonce clairement tout ce qui fera de la Prusse celle par qui l'unification se fera. Il met également en garde contre ce désir de vengeance, conséquences du conflit qui opposa en 1648 le Saint Empire romain germanique et la France de Louis XIV, et qui permit à la France d'entrer en possession des deux régions qui seront l'objet de discorde deux siècles plus tard. Malgré ces très justes prévisions, ni la Prusse, ni même le désir d'unification de l'Allemagne n'inquiètent les français. Sadowa, pourtant, aurait également dû alerter les esprits : après avoir repris les duchés de langue allemande occupés par le Danemark depuis 1806, grâce à l'aide de l'Autriche, Bismarck n'a-t'il pas multiplié les incidents et finit par occuper lui-même celui qui était revenu à l'Autriche, le Holstein ? La guerre, perdue, le pays des Habsbourg n'avait-il pas été contraint de quitter les États de la Confédération germanique, réduisant ainsi à néant ses chances de régner sur le nouvel état en formation ? La stratégie politique prussienne était si redoutable et laissait entrevoir une telle volonté, que l'Europe, que la France, aurait dû comprendre qu'une guerre contre la Prusse n'était pas exclue. Le maréchal Randon, alors Ministre de la Guerre, prononce d'ailleurs après cette bataille, ces mots inquiétants : « Nous aussi, nous avons été battus à Sadowa ». L'équilibre européen est, à partir de ce moment-là, en effet, complètement modifié et Napoléon III ne saura ni anticiper, ni arrêter les projets de Bismarck.

Or, en plus de la surprise de n'être pas un état inattaquable, et invincible ; en plus de constater que l'Allemagne qu'on admirait est celle par qui le cataclysme arrive, l'armistice fait très mal à la France : signé à Versailles, avec des conditions terriblement défavorables pour le pays, il entérine également, dans cette même galerie des Glaces, la naissance de l'Empire allemand, ainsi fondé sur la blessure de la France. Cette défaite est d'autant plus douloureuse qu'elle est suivie, nous l'avons évoquée plus haut, par la Commune de Paris, véritable guerre civile sur fonds de revendications sociales et politiques. Cette défaite et cet ébranlement de l'unité française sont l'autre raison qui fit de ces événements historiques des moments déterminants pour la France.

Claude Digeon qui s'est intéressé aux conséquences de ces événements sur la « pensée française », parle même de « question allemande », expression qu'il définit comme « le complexe psychologique créé dans l'opinion française par la formation de l'unité

allemande, et entretenu par le voisinage d'un nouvel Empire⁵⁰⁷. » On ne peut nier que tout est bouleversé, ne serait-ce que d'un point de vue politique, puisque l'Empire est enterré et que la République a fait son retour, mais l'expression « complexe psychologique » est sans doute un peu trop fort ou du moins un peu trop « psychologisant ». Tout d'abord, on peut faire remarquer que toute l'opinion française n'a pas dû être impactée de la même façon : que vous soyez républicain, monarchiste ou bonapartiste, ouvrier ou paysan, fonctionnaire, chef d'entreprise ou banquier, votre position face à ces deux faits marquants ne pouvait pas être la même. Il est vrai que Claude Digeon s'intéresse aux intellectuels, mais là encore, les oppositions sont nombreuses. De plus, la plupart d'entre eux n'affichent pas vraiment le sentiment d'infériorité que renferme le terme « complexe ». Beaucoup, il faut en convenir, ont écrit après la guerre et beaucoup se sont interrogés, mais il s'agissait pour eux de comprendre les causes de la défaite et il était impossible à ce moment-là de ne pas reconnaître la supériorité de l'Allemagne dans tous les domaines. Il faut reconnaître également que certains portent un jugement on ne peut plus sévère sur l'état de la France au moment de la défaite :

Pour voir le mal aujourd'hui, il ne faut, hélas ! que des yeux. L'édifice de nos chimères s'est effondré comme les châteaux féeriques qu'on bâtit en rêve. Présomption, vanité puérile, indiscipline, manque de sérieux, d'application, d'honnêteté, faiblesse de tête, incapacité de tenir à la fois beaucoup d'idées sous le regard, absence d'esprit scientifique, naïve et grossière ignorance, voilà depuis un an l'abrégé de notre histoire⁵⁰⁸.

L'énumération à laquelle se livre Renan ici, donne, bien entendu plus d'ampleur à sa critique, mais elle prouve également que c'est la colère à l'égard du pays et de ses dirigeants surtout, qui habite le penseur. Le patriotisme est plutôt ce qui ressort de cette défaite cuisante. Ainsi, Victor Hugo, qu'on a vu profond admirateur de l'Allemagne, a, dans son discours d'opposition à la paix, des mots très durs pour les vainqueurs de la France :

(...) l'Allemagne [peut] (...) se trouver heureuse et (...) être fière avec deux provinces de plus et la liberté de moins. Mais nous, nous la plaignons de cet agrandissement, qui contient tant d'abaissement, nous la plaignons d'avoir été un peuple et de n'être plus qu'un empire.

⁵⁰⁷ ⁵⁰⁷ Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française*, Paris, Presses Universitaires Françaises, 1959, p. 1

⁵⁰⁸ Ernest Renan, *La réforme intellectuelle et morale de la France*, *Op. Cit.*, p. 84

Ces mots sont difficiles pour l'Allemagne car la mutilation de la France devient synonyme pour elle de perte d'humanité. Toutes ses revendications d'unification n'ont plus de sens puisqu'elle a perdu son essence même. Elle n'est plus qu'un régime politique, qu'un état puissant, certes, mais sans âme et privé de liberté. Derrière cette déclaration, il faut bien entendu voir la France, qui elle, malgré l'humiliation, reste debout, unie dans le pronom personnel « nous » et malgré tout supérieure à l'Allemagne qu'elle plaint. Ainsi, cette notion de « complexe » est-elle inadaptée à ce qui se passe en France au lendemain de cette défaite.

Renan, lui, met en garde les allemands contre le fait que détruire la France, ce serait porter atteinte à l'humanité toute entière :

C'est au nom des vrais intérêts éternels de l'idéal que je serais désolé que la France n'existât plus. La France est nécessaire comme protestation contre le pédantisme, le rigorisme étroit. (...) Cette légèreté qu'on nous reproche est au fond sérieuse et honnête. Prenez garde que, si notre tour d'esprit, avec ses qualités et ses défauts disparaissait, la conscience humaine serait sûrement amoindrie⁵⁰⁹.

On remarque dans les propos de l'historien qu'il pose tout d'abord la France en opposant à la Prusse, dont il avait évoqué le pédantisme. Il lie ainsi la France et l'Allemagne et pose la première comme nécessaire à la seconde. Mais on comprend également que le « génie » de la France, son « tout d'esprit », est unique et constitue un élément important de la « conscience humaine ». Dans cette expression, on retrouve bien entendu le rôle d'arbitre et de Défenseur de la liberté qui est traditionnellement celui de la France depuis la Révolution de 1789, ainsi que le rôle qu'avait attribué Guizot à la France dans son *Histoire de la civilisation européenne*⁵¹⁰.

Beaucoup, donc, sont animés, comme cela arrive très souvent dans des circonstances de guerre, par un élan de patriotisme exacerbé.

Ce qu'il faut surtout retenir c'est que la réflexion se déplace. Jusqu'alors, la France apparaissait, nous venons de le dire, aux yeux de beaucoup comme la patrie de la liberté, celle par qui les peuples devaient accéder à la liberté. Michelet évoquait ce rôle en personnifiant la France et reprenant l'image maternelle insufflée par Du Bellay des siècles plus tôt⁵¹¹ dans son poème « France, mère des arts, des armes et des lois », image

⁵⁰⁹ Ernest Renan, « Lettre à M. Strauss » du 16 septembre 1870, *Op. cit.*, p. 198

⁵¹⁰ Cf. partie II

⁵¹¹ Du Bellay, « France, mère des arts, des armes et des lois », *Les Regrets*, , [première édition 1558], in *Op. cit.*

hautement patriotique donnant au pays la maternité de tous les aspects organisateurs de la société. Michelet, lui aussi, s'adressait à elle avec emphase : « France, glorieuse mère qui n'est pas seulement la nôtre et qui devez enfanter toute nation à la liberté ! ». Cette conception de la France comme pays Défenseur des peuples opprimés était un héritage de la Révolution française, qui avait fait du pays la « Grande Nation » qui devait guider les peuples dans leur chemin pour la liberté. C'est en partie cette propension à se vouloir Défenseur des peuples en détresse qui avait amené les républicains parisiens à manifester le 15 mai 1848 en faveur d'une intervention de soutien à la Pologne, alors écrasée par les troupes russes. Ces républicains progressistes, que les élections n'avaient pas satisfaits, s'opposaient ainsi à la décision de Lamartine du 04 mars de la même année, de ne pas intervenir en faveur des peuples révoltés pendant le Printemps des Peuples, grande vague de révolutions qui touche alors l'Europe, au nom de la liberté et du principe des nationalités. Michelet affirmait même, que sans la France, le monde ne serait plus capable de fraternité sans elle.

Supposez un instant qu'elle s'éclipse, qu'elle finisse, le lien sympathique du monde est relâché, dissous et probablement détruit, l'amour qui fait la vie du globe en serait atteint dans ce qu'il a de plus vivant, la terre entrerait dans l'âge glacé où déjà tout près de nous sont arrivés d'autres globes⁵¹².

Telle était, pour cette époque, la réflexion que beaucoup faisait sur l'identité de la France. Ce premier nationalisme français « concili[ait] sans peine deux éléments dont les contradictions n'apparaîtront que peu à peu : le chauvinisme cocardier et le messianisme humanitaire⁵¹³. » La France est la nation par laquelle la liberté et le progrès doivent arriver. C'est une mission altruiste et universelle qui motive tous les Défenseurs de la patrie au milieu du XIXe siècle. Certes, cette vision, nous venons de l'évoquer avec le refus de Lamartine, pourtant républicain, de prendre position pendant le Printemps des Peuples, n'est certainement pas celle des conservateurs qui condamnent ces envies d'émancipation qui ébranlent l'Europe. Pourtant, la France reste cette patrie dont la mission est d'aider les autres. Cette conception tient notamment du fait que la France n'a pas de problème d'unification : elle est, nous l'avons dit, un pays dont l'unité ne pose pas question.

⁵¹² Jules Michelet, *Le Peuple*, i p. 245 et suivantes.

⁵¹³ *Ibid*, p. 20

Or, la défaite et la perte de l'Alsace-Lorraine bouleverse fortement ceux qui croyaient en ce rôle de guide de la France. Certains qui se battaient pour la liberté des autres peuples ressentent le besoin de défendre la France. Sully Prudhomme, par exemple, qui s'en veulent d'avoir « oublié » la patrie. Sully Prudhomme fait entendre sa voix et exprime ce que beaucoup ont ressenti à cette époque :

J'aimais froidement ma patrie
 Au temps de la sécurité
 (...)
 Je m'écriais avec Schiller
 « Je suis un citoyen du monde
 (...)
 Mon compatriote, c'est l'homme ! »
 Naguère ainsi je dispensais
 Sur l'univers ce cœur français :
 J'en suis maintenant économe.
 (...)
 Ces tendresses, je les ramène
 Étroitement sur mon pays,
 Sur les hommes que j'ai trahis
 Par amour de l'espèce humaine⁵¹⁴

On distingue ici un bouleversement total chez le poète. Il regrette de n'avoir aimé que « froidement » sa patrie. Cet adverbe montre bien que son attachement a changé de nature : s'il ressentait de l'amour pour la France, il n'était pas passionné. Dans cet adverbe on peut lire l'aspect spirituel de son sentiment patriotique : point d'attachement viscéral, mais un amour dicté par le devoir. Or, désormais, la verve que l'on retrouve dans l'exaltation de sa déclaration exclamative, ses « tendresses » seront entièrement reportées à son « pays ». Le mot d'ordre n'est plus de s'occuper du monde mais de prendre soin de la patrie blessée. Taine, exprime également cet élan patriotique qui touche, très normalement, un bon nombre de français : « Je ne parle pas de mon chagrin, je fais effort pour me tenir droit. J'espère pouvoir bientôt reprendre mon travail, mais que c'est difficile ! », et de confesser : « Il y a des jours où j'ai l'âme comme une plaie ; je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie⁵¹⁵ ». Victor Hugo, lui, fait de la France la figure maternelle⁵¹⁶. Ce sentiment est également palpable dans tous les appels à la revanche qui suivent la défaite. Le même Hugo n'hésite pas à exprimer ce désir à redonner à la France son honneur :

⁵¹⁴ Sully Prudhomme, « Repentir », *Poésies*, Alphonse Lemerre éditeur, 1872, [en ligne www.fr.wikisource.org, le 20.10.2018]

⁵¹⁵ Taine, correspondance avec sa mère.

⁵¹⁶ Victor Hugo, « Choix entre deux nations », *Op. Cit*

Quand nous serons vainqueurs, nous verrons. Montrons-leur,
 Jusque-là, le dédain qui sied à la douleur.
 L'œil âprement baissé convient à la défaite.
 Libre, on était apôtre, esclave, on est prophète. (...)

(...)

C'est la fierté de ceux qu'on a mis à la chaîne
 De n'avoir désormais d'autre abri que la haine.
 Aimer les Allemands ? Cela viendra, le jour
 Où par droit de victoire on aura droit d'amour.
 La déclaration de paix n'est jamais franche
 De ceux qui, terrassés, n'ont pas pris leur revanche⁵¹⁷.

La germanophilie est bien loin ! L'Allemagne devient l'ennemi suprême de la France meurtrie. L'amour de la France ne peut d'ailleurs, pour certains, passer que par la détestation de la Prusse : « Mais encore une fois, pour vaincre notre ennemi, sachons haïr. Détester la Prusse, c'est aimer la France. Cette haine n'est que le revers du plus noble et du plus grands des amours ⁵¹⁸ ». On constate ici encore que l'auteur évoque un amour passionné : la France est au centre de toutes les préoccupations, de toutes les attentions. Dans son article sur la « Nation revisitée en 1870-1871 », Michael Werner note que bon nombre d'articles de la Revue des Deux mondes, parus tout de suite après la défaite, évoquent, à propos de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, une invasion. Ce terme, riche de sens, met d'abord en évidence la présence d'étrangers sur le sol français, et placent surtout les Allemands dans la position des barbares⁵¹⁹.

⁵¹⁷ Victor Hugo, « A ceux qui reparlent de fraternité », *Op. cit.*

⁵¹⁸ Paul de Saint-Victor

⁵¹⁹ Michael Werner, *Op. Cit.*

1-2-2 Qu'est-ce qu'une nation ?

Cette question de l'Alsace-Lorraine est certainement ce qui entraîne un déplacement de la réflexion de l'élite française. Après, en effet, avoir cherché les causes de la défaite – la mauvaise préparation de l'armée, son défaut d'armement moderne, le manque de stratégie militaire et l'incompétence des dirigeants expliquent sans doute le lourd revers essuyé par la France⁵²⁰ – le temps est à la défense et à la reconstruction. Pour ce faire, beaucoup s'intéressent à une notion qui avait, il faut bien le dire, peu de succès dans l'élite française jusqu'alors : celle de la constitution et de l'essence de la nation.

Confrontés à des définitions divergentes de la nation, au nom desquelles étaient formulées des revendications politiques et territoriales, les intellectuels français n'ont réagi qu'avec un certain retard sur le plan « théorique »⁵²¹.

Comme nous l'avons dit dans la deuxième partie de notre exposé, les allemands se sont très tôt interrogés sur ce qui faisait une nation. La justification de l'annexion de l'Alsace-Lorraine passe par les théories mises au jour depuis plus d'un siècle, ce qui, bien entendu, suscite la réponse de certains français. C'est notamment le cas d'un historien dont que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, Ernest Renan. Son but n'est pas totalement désintéressé puisqu'il s'agit de contrer l'expansionnisme allemand justifié par le concept de nation né avec Herder. L'annexion de l'Alsace-Lorraine est en effet légitimée par deux éléments : la langue et la race. Renan s'oppose à cette conception de la nation et en propose une nouvelle définition, qui met à mal les justifications avancées pour l'annexion de l'Alsace-Lorraine. C'est dans une conférence à la Sorbonne le 11 mars 1882, conférence ayant pour titre « Qu'est-ce qu'une nation ? », qu'il développe ses idées.

Renan est, au moment où se tient cette conférence, un des historiens les plus célèbres de France. Erudit, spécialiste des religions, avec à son actif une très polémique *Vie de Jésus*, Renan n'est pas un républicain de la première heure. Fidèle, en effet, à certaines valeurs plutôt qu'à un parti, il s'était d'abord opposé à l'Empire sous sa forme

⁵²⁰ Taine à ce propos écrit à sa mère le 09 août 1870 : « Tu sais les tristes nouvelles de l'armée, elle est mal commandée, le courage des soldats ne suffit pas, nous n'avons pas de tacticiens ni de tête supérieure dirigeante. »

⁵²¹ Michael Werner, « la nation revisitée en 1870-1871. Visions et redéfinitions de la nation en France pendant le conflit franco-allemand, *Revue germanique internationale* [En ligne], 4/ 1995, mis en ligne le 06 juillet 2011. Consulté le 13 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rgi/525>; DOI : 10.4000/rgi.525.

autoritaire, avant de s'y rallier lorsque le régime est devenu plus libéral. A l'origine d'une réflexion sur la monarchie constitutionnelle, sa sensibilité et ses convictions n'avaient aucune raison de le conduire au soutien du nouveau gouvernement. Pourtant, c'est ce qu'il fait : le traumatisme de 71 a eu sur lui, comme sur beaucoup, des effets parfois surprenants. « Présomptueux, vanité puérile, indiscipline, manque de sérieux, d'application, d'honnêteté, faiblesse de tête, absence et naïve ignorance. Tout a croulé comme une vision d'apocalypse⁵³³ ». Ces mots, durs, âpres, violents montrent aussi bien l'impact de la défaite que les causes données par Renan à ce terrible cataclysme. Le philosophe multiplie les réflexions, analyse la situation et finalement se rallie à la république.

Lentement, paisiblement, conduit selon toutes apparences par des circonstances plus que par des convictions, par les refus plus que par les adhésions, s'est opéré le ralliement d'Ernest Renan à la République. Il a craint et condamné la tentative de restauration monarchique du comte de Chambord, n'a jamais caché sa méfiance à l'égard des hommes de l'Ordre moral. (...) A quoi s'ajoute sans doute une réelle reconnaissance à l'égard d'un système politique qui s'impose comme le strict garant de la liberté d'expression et de pensée⁵³⁴.

Si ce ralliement a pu avoir lieu, c'est surtout parce que la République opportuniste, nous l'avons noté plus haut, est avant tout un régime d'ordre. Si Renan se bat pour la liberté, il croit à la nécessité de la domination des élites. Le peuple n'est pas pour lui, capable de gouverner. Lorsqu'il analyse les causes de la défaite et qu'il propose sa *Réforme intellectuelle et morale de la France*, en 1872, il a des mots très durs pour ceux qui ont remplacé la noblesse. Selon lui,

[l]a France telle que l'a faite le suffrage universel est devenue profondément matérialiste ; les nobles soucieux d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire, ont disparu avec les classes nobles qui représentaient l'âme de la France⁵³⁵.

Ainsi, le ciment de la nation semble avoir été enseveli avec la monarchie. Renan, est, il le dit, profondément légitimiste et toutes les catégories sociales ne peuvent pas prétendre à la même place dans la société. La volonté de vivre mieux, dans de meilleures conditions, qui anime le XIXe siècle est une des raisons du déclin de la France : « Le jugement et le gouvernement des choses ont été transportés à la masse ; or, la masse est lourde, grossière, dominée par la vue superficielle de l'intérêt⁵³⁶ ». Cette

⁵³³ Renan, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, Op. Cit, p. 84

⁵³⁴ Raoul Girardet, *Renan, Qu'est-ce qu'une nation ?*, Imprimerie nationale éditions, Paris, 1996, p. 22

⁵³⁵ Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, Op. Cit, p. 93

⁵³⁶ Id

indistinction déshumanisante reflète bien la pensée de l'historien : à ses yeux, seuls les nobles peuvent prétendre régner sur une nation.

Ses deux pôles [à la « masse »] sont l'ouvrier et le paysan. L'ouvrier n'est pas éclairé. Le paysan veut avant tout acheter de la terre, arrondir son champ. Parlez au paysan, au socialiste de l'Internationale, de la France, de son passé, de son génie, il ne comprendra pas un tel langage⁵³⁷.

Renan n'est pas, nous le constatons facilement dans ses propos, un républicain de la première heure. Sa vision du peuple est pour le moins négative et il n'hésite pas, malgré les différences fondamentales entre le monde urbain et la ruralité à les confondre dans un même groupe informe dont le point commun est l'ignorance. On comprend ici également que si un penseur, convaincu comme il a pu l'être de la nécessité d'une classe nobiliaire qui serait la référence du pays et qui imposerait à chacun une place immuable dans la société, a rejoint les bancs de la République opportuniste, c'est que les membres actifs du gouvernement étaient loin d'être de vrais hommes de gauche, ou du moins n'avaient-ils pas du tout adhéré au socialisme. Le conservatisme est ce qui liait probablement Renan à ces hommes qui ont pourtant fait beaucoup pour la France moderne. Ils ont d'abord et avant tout écouté les leçons des penseurs tels que Renan, insufflant le sentiment national aux « deux pôles » de la « masse ». Pour cela, ils s'appuient sur ce concept de nation développé par Renan dans sa conférence. De plus, ils comprennent justement la nécessité d'éduquer les foules : le génie de la France ne doit pas être complètement étranger à l'ouvrier et le paysan ; c'est justement parce qu'ils auront les mêmes références que le sentiment national pourra cimenter la société.

Renan, dans cette conférence, développe des idées qu'il a mises au jour dans ses diverses réflexions après la défaite, voire même avant la guerre. C'est notamment le cas du danger, selon lui, du principe de nationalité, qui donnerait le droit à un citoyen de rester culturellement membre de la communauté nationale tout en vivant à l'étranger.

Pour l'historien, tout d'abord, ce concept n'est pas une chose heureuse en soi puisqu'il engendre obligatoirement « des luttes des peuples »⁵³⁸.

Dans sa deuxième lettre à Friedrich Strauss⁵³⁹, Renan avait déjà contré ce principe, fondé sur l'ethnographie :

⁵³⁷ *Id*

⁵³⁸ Renan, Lettres à M. Strauss, in *Op.cit.*,

La guerre sera sans fin, si l'on admet des prescriptions pour les violences du passé. (...) L'Alsace est maintenant un pays germanique de langue et de race ; mais avant d'être envahie par la race germanique, l'Alsace était un pays de langue celtique, ainsi qu'une partie de l'Allemagne du Sud. Nous ne concluons pas que l'Allemagne du Sud doit être française ; mais qu'on ne vienne pas non plus soutenir que, par droit ancien, Metz et Luxembourg doivent être allemands⁵⁴⁰.

Renan fait ici référence à un des arguments de Strauss, qui justifiait notamment l'annexion de l'Alsace-Lorraine par le rappel des guerres de Louis XIV. Renan n'est pas le seul à s'opposer à ce principe des nationalités et à l'ethnographie érigée en maîtresse d'une redéfinition des frontières en Europe. L'historien dans la conférence qui nous intéresse se fait donc l'écho des interrogations de son époque :

Mais qu'est-ce donc qu'une nation ? Pourquoi la Hollande est-elle une nation, tandis que le Hanovre ou le grand-duché de Parme n'en sont pas une ? Comment la France persiste-t-elle à être une nation, quand le principe qui l'a créée a disparu ? Comment la Suisse, qui a trois langues, deux religions, trois ou quatre races, est-elle une nation, quand la Toscane, par exemple, qui est si homogène, n'en est pas une ? Pourquoi l'Autriche est-elle un Etat et non pas une nation ? En quoi le principe des nationalités diffère-t-il du principe des races ?⁵⁴⁴

On peut constater à travers cette énumération que cette question touche toute l'Europe : depuis la Révolution française, qui a marqué le début de la conscience des peuples du droit de disposer d'eux-mêmes, nombreux sont les pays qui ont été touchés par ces revendications. Le Printemps des peuples de 1848 vient directement de ce désir d'émancipation de certaines régions européennes. Pourtant, nous l'avons dit, la différence qu'impose la défaite de la France est que désormais ce principe des nationalités que la France a mis au jour s'est retourné contre elle. Désormais, c'est cet argument qu'on lui oppose pour justifier la mutilation qui la prive d'une partie de son territoire. Tout le travail des intellectuels français tient alors dans l'élaboration d'un nouveau concept de nation, d'une définition qui ne fera intervenir ni la race, ni la langue.

⁵³⁹ Cette lettre est la deuxième d'une correspondance extrêmement belliqueuse entre Renan et Strauss, éminent chercheur en théologie, qui avait, comme l'historien français proposé une relecture de la vie de Jésus. Alors que dans sa première lettre, privée, Renan déplorait le début du conflit et rappelait son amour pour l'Allemagne, Strauss avait fait paraître une lettre ouverte dans la Gazette d'Augsbourg, quelques jours après la missive du français, justifiant la guerre Franco-prussienne, et laissant entendre que désormais, le temps de la domination allemande était venu et que la France n'y pouvait rien. Renan avait alors rétorqué dans une lettre ouverte au Journal des Débats. Strauss ne s'était pas arrêté là puisqu'il avait fait paraître dans le même média une deuxième lettre ouverte le 02 octobre 1870, dont le contenu évoquait la juste annexion de l'Alsace-Lorraine selon le principe des nationalités.

⁵⁴⁰ Ernest Renan, « Nouvelle lettre à M. Strauss » du 15 septembre 1871, *Op. cit.*, p. 210

⁵⁴⁴ Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, [première édition, 1887] Editions des mille et une nuits, Paris, 1997.

Renan commence par énoncer tous les éléments qui ne sauraient être constitutifs de la nation et que certains États avancent comme atouts dans leur justification nationale. Ils sont au nombre de cinq. Le premier argument attaqué par Renan est le principe de race. Comme Fustel de Coulanges⁵⁴⁹, historien célèbre comme lui, il récuse l'élément ethnographique. Selon lui, la race « n'a donc été pour rien dans la constitution des nations modernes⁵⁵⁰. » Il poursuit sa démonstration en illustrant ses propos :

La France est celtique, ibérique, germanique. L'Allemagne est germanique, celtique et slave. L'Italie est le pays où l'ethnographie est la plus embarrassée. Gaulois, Étrusques, Pélasges, Grecs, sans parler de bien d'autres éléments, s'y croisent dans un indéchiffrable mélange. Les îles Britanniques, dans leur ensemble, offrent un mélange de sang celtique et germain dont les proportions sont singulièrement difficiles à définir.

La suite de l'argumentation représente une attaque en bonne et due forme à l'égard de l'Allemagne :

Les plus nobles pays, l'Angleterre, la France, l'Italie, sont ceux où le sang est le plus mêlé. L'Allemagne fait-elle à cet égard une exception ? Est-elle un pays germanique pur ? Quelle illusion ! Tout le Sud a été gaulois. Tout l'Est, à partir d'Elbe, est slave⁵⁵¹.

Selon lui, le choix de cet élément ethnographique comme critère d'identification de la nation repose sur un malentendu, sur une confusion de sens, entre la signification historique et philologique avec celle que retiennent les anthropologistes. Il en arrive à la conclusion que la race pour les historiens, « est quelque chose qui se fait et se défait. » Il précise que « [l]'étude de la race est capitale pour le savant qui s'occupe de l'histoire de l'humanité » mais qu'elle « n'a pas d'application en politique⁵⁵²».

⁵⁴⁹ Fustel de Coulanges avait lui aussi échangé des lettres acerbes avec Théodore Mommsen, historien allemand qui dans une « Lettre adressée au peuple italien » avait lui aussi défendu l'idée d'une appartenance de l'Alsace à l'empire germanique. Il s'était pour cela, appuyé sur les éléments ethniques et linguistiques Fustel de Coulanges lui avait répondu, en objectant que la race n'était pas un critère recevable pour définir une nation : « (...) jetez en effet les yeux sur l'Europe et vous verrez bien que les peuples ne sont presque jamais constitués d'après leur origine primitive. (...) Chaque nation s'est ainsi peu à peu formée, chaque patrie s'est dessinée sans qu'on se soit préoccupé de ces raisons ethnographiques que vous voudriez mettre à la mode ». De même, il avait expliqué que le critère de la langue n'était pas recevable, illustrant son propos en citant la France, pays dans lequel on parle cinq langues et auquel personne ne songerait à lui ôter la caractéristique de « nation ». Selon lui, « les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie ».

⁵⁵⁰ Renan, *Ibid*, p. 21

⁵⁵¹ *Ibid*, p. 21

⁵⁵² *Ibid* p. 23

Renan aborde ensuite le problème de la langue : ce qui vient d'être énoncé pour la race l'est pour la langue : « [l]a langue invite à se réunir ; elle n'y force pas⁵⁵³ », et de poursuivre en disant :

Les langues sont des formations historiques, qui indiquent peu de choses sur le sang qui les parlent, et qui, en tous cas, ne sauraient enchaîner la liberté humaine quand il s'agit de déterminer la famille avec laquelle on s'unit pour la vie et la mort.

Le ton est ferme et les propos sont clairs : s'appuyer sur les éléments ethnographique et linguistique pour se revendiquer unis sous le terme de « nation » est une démarche erronée. Ces deux critères n'en sont pas et la démonstration est donc fautive.

Renan continue son argumentaire : la religion, la communauté des intérêts ainsi que la géographie ne sauraient non plus être retenues. Pour lui, en effet, au XIX^e siècle, chacun est libre de pratiquer la religion qu'il souhaite et ce culte ne le lie aucunement à une nationalité.

Il n'y a plus de religion d'État ; on peut être français, anglais, allemand, en étant catholique, protestant, israélite, en ne pratiquant aucun culte. La religion est devenue chose individuelle ; elle regarde la conscience de chacun.

Cette séparation entre la religion et l'État est un des piliers sur lesquels une nation doit se construire. Il s'agit là d'un des grands principes que Renan n'a jamais reniés mais au contraire mis au centre de sa pensée.

Ces propos, si communs aujourd'hui pour des enfants de l'école de la république – bien que cela ne soit pas encore vrai dans de nombreux pays du monde aujourd'hui – pouvaient heurter certains conservateurs. Mais il ne faut pas oublier que l'Europe de cette fin de 19^e siècle est baignée depuis une trentaine d'années dans le positivisme d'Auguste Comte assurant que l'âge théologique était le stade le moins avancé de l'humanité : il aurait été quelque peu étrange et vécu comme un retour en arrière de prendre la religion comme justification nationale. Renan, auteur, nous l'avons dit, d'une relecture extrêmement polémique de la vie de Jésus, faisant du prophète chrétien un homme presque ordinaire, ne saurait être touché par un argument religieux.

Concernant les intérêts considérés comme lien entre les hommes d'une nation ne sont pour lui que des « traités de commerce » et ne peuvent en aucun cas être pris pour critère du national.

⁵⁵³ *Ibid* p. 24

Enfin, sur la géographie, l'historien est obligé de s'appesantir un peu plus puisque la géographie a de tout temps permis de tracer des frontières naturelles entre les États. Sans renier cette évidence, Renan profite de cette partie de la démonstration pour faire allusion au comportement de l'Allemagne :

Peut-on dire cependant, comme le croient certains partis, que les limites d'une nation sont écrites sur la carte et que cette nation a le droit de s'adjuger ce qui est nécessaire pour arrondir certains contours, pour atteindre telle montagne, telle rivière, à laquelle on prête une sorte de faculté limitante *a priori* ?⁵⁵⁴

Le Rhin ne doit donc pas être pris comme critère d'annexion. L'historien poursuit, le ton grave : « Je ne connais pas de doctrine plus arbitraire et plus funeste. Avec cela, on justifie toutes les violences⁵⁵⁵. »

Les cinq éléments sont donc récusés : race, langue, religion, intérêts ou géographie ne sauraient répondre à la question principale ni expliquer ce qu'est réellement une nation. Il faut donc attendre la dernière partie de l'exposé pour connaître la position du penseur : selon lui, l'essence de la nation est composée de deux volets.

Le premier est la volonté, le deuxième le passé. Selon Renan en effet, si l'on veut donner une réponse correcte à la question « qu'est-ce qu'une nation ? » il ne s'agit pas de s'attarder sur des éléments culturels ou physiques ; il faut au contraire se tourner vers l'humain : « L'homme est dans la formation de cette chose sacrée qu'on appelle un peuple. Rien de matériel n'y suffit⁵⁵⁶ ». Ainsi, « [u]ne nation est une âme, un principe spirituel ». Cette conception est complètement nouvelle, voire révolutionnaire pour l'époque. Ce sont donc les hommes qui créent la nation, elle ne résulte pas de contingences extérieures. Or, ce qui rassemble ces êtres humains, ce qu'ont en commun les hommes d'un même peuple, c'est la volonté d'être ensemble.

Une nation est, selon la formule désormais célèbre, un « plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie⁵⁵⁷ ». Pourtant, il ne faut pas voir dans l'affirmation de cette volonté un simple produit sans fondement : elle résulte du deuxième élément essentiel, le passé commun.

⁵⁵⁴ *Ibid*, p. 29

⁵⁵⁵ *Ibid*

⁵⁵⁶ *Ibid*, p. 30

⁵⁵⁷ *Ibid*, p. 32

Cette volonté collective sur laquelle elle [la nation] repose ne saurait être séparée de ce qui l'explique et la légitime : la conscience progressivement forgée à travers le temps d'une communauté de destin, d'un patrimoine spécifique de souvenirs, de modes de pensée, de règles morales et d'habitudes sociales⁵⁵⁸.

Renan explicite sa pensée grâce à la mise en lumière d'un point essentiel : le lien entre le passé et le présent

L'une [des deux choses constituant le principe spirituel qu'est la nation] est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis⁵⁵⁹.

La syntaxe même de cette phrase montre le lien indéfectible entre le passé et le présent. Cette mémoire est le ciment de la nation. En situant la nation sur ce plan, il s'agit pour l'historien de « réintroduire l'action des hommes des siècles passés dans la manifestation de la volonté des citoyens du présent⁵⁶⁰ ». Ainsi,

(...) chez Renan, la nation est composée de part en part d'action, tant passée que présente ; elle est doublement politique : c'est la politique du passé qui la porte et son actualisation dans le présent⁵⁶¹.

Le rôle de ce passé commun est donc primordial à tel point que l'on peut reprendre les mots de Nicolas Tenzer : « Que le souvenir s'efface en tant que souvenir commun, et la nation disparaîtra⁵⁶² ». Nous l'avons vu, le rôle de l'histoire avait particulièrement évolué au cours du siècle mais elle devient ici substance même de la nation. Tout le rôle de l'école de Jules Ferry sera de mettre en place une histoire qui sera le ciment de la patrie. Car Renan, il est vrai, parle de nation. Or, les Opportunistes s'appuient sur cette idée de mémoire pour créer la « patrie », dans tout son sens étymologique : la terre du père, la terre des ancêtres, la terre créée par la légende révolutionnaire, que chacun doit être prêt à défendre. La nation est une entité peut-être trop conceptuelle, la patrie est plus proche de ce peuple qu'il faut toucher. Or, et c'est là que ces hommes de 1880 ont été très efficaces, il s'agit, pour créer le sentiment national nécessaire à la stabilité du régime, de faire le lien entre nation, patrie et république. En s'appuyant sur les propos de l'historien - qui ne sont pas nouveaux puisque nous avons déjà parlé du rôle que Guizot donnait à l'histoire au cours de la Monarchie de Juillet - pour vivifier le

⁵⁵⁸ Raoul Girardet, *Renan, Qu'est-ce qu'une nation?*, op. cit., p. 29

⁵⁵⁹ Renan, *op. cit.* p. 31

⁵⁶⁰ Nicolas Tenzer, *ibid*, p. 38-39

⁵⁶¹ *Ibid*, p. 40

⁵⁶² *ibid*

patriotisme, ils ont construit un legs, un héritage qui, bien entendu, mettait la république au centre de tout faisait d'elle le régime qui permettait à la France de briller et d'être véritablement elle-même. Ainsi, cette dimension est particulièrement intéressante pour le sujet qui nous concerne. Le nationalisme d'État que la III^e République met en place est une application stricte des principes que Renan développe ici et c'est aussi par cela que le mythe de la Pléiade a pu s'installer de façon pérenne.

Reprenons donc les propos de l'historien.

L'histoire est donc ce qui permet de poser les fondements de la nation. Plus précisément, et c'est ce qui a notamment attiré notre attention lors de nos recherches, Renan met l'accent sur la place que l'on doit accorder aux ancêtres glorieux. Dans la définition énoncée dans son exposé, il justifie cette idée en expliquant que « [l]a nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifice et de dévouements⁵⁶³ ». Si une nation est ce qu'elle est, c'est grâce à l'action de ces ancêtres. Bien évidemment, l'Allemagne perd, par ces mots, une partie de son identité puisque par le passé, les différents états vivaient séparément et les aïeux n'ont pas eu la volonté de faire ou d'agir ensemble. Le philologue explique donc que « [l]e culte des ancêtres est de tous le plus légitime⁵⁶⁴ ». Il s'agit ainsi de faire de l'histoire mais à travers l'action des humains, l'action glorieuse des ancêtres. Le rôle des hommes du présent est de se remémorer ces ancêtres glorieux et de les vénérer. Le choix du mot « culte » appartenant au champ lexical de la religion, surtout si on garde à l'esprit les écrits subversifs sur le christianisme de Renan, est très révélateur. Le nationalisme d'État mis en place par les Opportunistes retient ce rapprochement théologique : la patrie tient sa nouvelle religion. Les vraies idoles sont ceux qui nous ont faits, ceux à qui on doit tout, ces ancêtres glorieux qui ont permis cette adhésion de tous. Renan insiste également sur un point important : à travers ces hommes, on révère la gloire passée et présente de la nation : « [u]n passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale⁵⁶⁵ ». La patrie de l'école de Jules Ferry a donc besoin de ces noms, de ces héros. Nous verrons dans la suite de notre travail que cette notion de grand homme a particulièrement servi la mise en place du mythe de la Pléiade.

⁵⁶³ Renan, *Op.cit*, p. 31

⁵⁶⁴ *Ibid*, p. 31

⁵⁶⁵ *Id.*

Un autre aspect important dans les propos tenus par Renan a sans doute motivé cette relecture du XVI^e siècle. L'historien cite dans sa démonstration une période particulièrement féconde pour l'humanité : la Renaissance. Écoutons avec attention les mots employés à l'occasion de cette conférence :

Voyez les grands hommes de la Renaissance (...). Ils avaient retrouvé, par leur commerce avec l'Antiquité, le secret de l'éducation véritable de l'esprit humain, et ils s'y dévouaient corps et âme. Comme ils firent bien !⁵⁶⁶

Cette admiration pour la Renaissance est fondée, nous l'avons compris, sur le lien qu'elle entretient avec l'Antiquité ainsi que sur la conception humaniste de l'éducation. Nous avons pu voir avec quel mépris Renan traitait l'ignorance du paysan ou de l'ouvrier, constitutifs de cette « masse » qu'il abhorre et qui n'est pas apte à mener un pays. La connaissance est une qualité primordiale pour Renan, lui-même doté d'une culture colossale. Or, la Renaissance est l'époque des découvertes, de l'art, de la littérature, de la connaissance des langues anciennes. Comme tous les historiens de son temps, Renan savait certainement que le Moyen-Age n'était pas aussi coupé de l'Antiquité que ce qu'il en dit. Il s'appuie ainsi sur le mythe créé notamment par Michelet qui fait de la Renaissance le pont entre la période moderne et l'époque éloignée de l'Antiquité. Le Moyen-Age pourtant, n'était pas en reste en termes d'érudits et de fins connaisseurs de l'Antiquité. Charles V, par exemple, avait créé la Bibliothèque Royale qui était remplie de manuscrits venus de tout l'Occident chrétien. C'est lui, également, qui avait fait traduire bon nombre de ces œuvres en français, ce qui prouve la connaissance des auteurs antiques. Renan, ici, utilise donc ce mythe de la Renaissance pour placer au centre de la réflexion la notion d'érudition, érudition qui doit être entretenue par la nation. Selon lui, en effet, « les sciences, les lettres et les arts sont une chose d'État, une chose que chaque Nation produit en corps, que la Patrie est chargée de provoquer, d'encourager et de récompenser⁵⁶⁸ ». Ces quelques mots, on le comprend, sont lourds de conséquences lorsqu'on les replace dans la perspective de notre travail. Renan prône ici une véritable politique culturelle émergeant de l'Etat qui doit stimuler les âmes créatrices et les scientifiques. La nation est celle qui produit ces œuvres, mais c'est la patrie qui les inspire et qui les guide. Il s'agit donc, selon Renan, de stimuler la création et le génie par le biais du sentiment patriotique. Ensuite, la nation pourra faire siennes ces œuvres et les mettre au panthéon des éléments qui la

⁵⁶⁶ Id.

⁵⁶⁸ Renan, *Op. Cit.*

constituent. Or, l'Etat a bien un rôle à jouer : le sentiment patriotique doit bien être inculqué par l'Etat. C'est exactement ce que fera l'école de Jules Ferry.

Dans l'attitude volontariste contenue dans cette petite phrase, on peut également déceler une façon de contrôler ce qui s'écrit, se dit, se pense dans le pays. Pourtant, et cela semble évident, Renan ne prône pas la censure, mais il s'agit d'orienter, de guider. C'est cela aussi le rôle de l'Etat. Ce lien entre les productions intellectuelles et la Patrie n'est certainement pas dénué de sens : la création doit être au service de la Nation. Les lettres – c'est ce qui nous intéresse ici – deviennent un moyen de servir le pays.

Si le philologue parle de la Renaissance en termes si élogieux, c'est également, il le dit lui-même, pour son rapport à l'Antiquité. Cette période représente en effet, à ses yeux, un moment de l'histoire où l'homme était supérieur, avait mis en place des lois qui assuraient sa liberté. Il établit d'ailleurs le XVIIIe siècle comme le siècle qui a permis à l'homme de retrouver « cet esprit antique », « après des siècles d'abaissement », lui permettant ainsi de revenir « au respect de lui-même, à l'idée de ses droits⁵⁶⁹ ». Le lien entre le passé et le présent est donc de nouveau mis en valeur. L'Antiquité, la Renaissance et le XVIIIe siècle sont donc des moments clés dans l'histoire de la nation française. La Renaissance l'est d'autant plus qu'elle représente une période bénie, un âge d'or, où ce pont entre le passé et le présent était mis au service de l'humanité toute entière : « [i]ls [les grands hommes de la Renaissance] n'étaient ni français, ni italiens, ni allemands », parce qu'« [a]vant la culture française, la culture allemande, la culture italienne, il y a la culture humaine⁵⁷⁰ ». Cette place accordée à la Renaissance est donc tout à fait particulière. A travers cette dernière phrase, on peut également lire en filigrane, l'importance de tout ce que contient le terme de culture : lettres, arts, sciences, histoire, philologie, en somme, tout ce que l'homme peut créer et penser. Là encore, voici un point sur lequel nous reviendrons.

Enfin, dernier élément qu'évoque Renan et qui a sans aucun doute joué un rôle dans la mise en place du mythe que nous explorons : la place du roi de France. Nous

⁵⁶⁹ Renan, *Op. cit.*, p. 18

⁵⁷⁰ *Ibid*, p. 26

l'avons dit plus haut, l'historien n'est pas un républicain de la première heure, il est plutôt considéré, avant la guerre, comme très conservateur. Cette tendance se retrouve dans son exposé, mais il parvient à l'insérer dans son propos sans qu'elle contredise ses nouvelles orientations politiques. Il remet ainsi, au centre de la nation, le roi de France, et permet ainsi une réconciliation avec cette figure emblématique dont le sort a bouleversé les idéaux et l'histoire de France. On remarque d'ailleurs que l'historien ne parle pas d'un roi en particulier, il évoque réellement un représentant de l'institution, comme si tous les monarques avaient eu la même préoccupation d'asseoir l'identité nationale, de la consolider. Aussi, selon lui, ne faut-il pas renier ou avoir honte de ces siècles de monarchie. Bien au contraire, puisque c'est le roi de France qui a permis la création véritable de la nation : « le roi de France, qui est, si j'ose le dire, le type idéal d'un cristallisateur séculaire ; le roi de France qui fait la plus parfaite unité nationale qu'il y ait (...)»⁵⁷¹ ». Le penseur n'idéalise pas cette instance, puisqu'il concède que la création de la nation s'est réalisée tantôt par la « justice », tantôt par la « tyrannie » du roi de France. Ainsi, il ne remet pas en cause les accusations qu'on pourrait mener contre les campagnes d'annexion du royaume de France, mais se fait plutôt juge des résultats : cette entreprise a été « admirablement bien menée à terme », et n'a pas son équivalent dans l'histoire de l'Europe. « [B]eaucoup de pays ont [en effet] échoué » dans la constitution d'une si belle entité nationale. Les exemples venant étayer son argument sont nombreux, allant des Slaves, à la Turquie, en passant par la Bohême. Bien entendu, dans cette liste, Renan fait allusion à l'échec de la maison des Habsbourg qui n'a pas su « fondre les éléments divers de ses domaines », mais les a au contraire « tenus distincts et souvent opposés les uns aux autres»⁵⁷² ». Le roi de France, lui, a su donner une véritable identité commune à tous ses sujets et il illustre ses propos par quelques mots : « [a]ucun citoyen français ne sait s'il est burgonde, alain, taïfale, visigoth ». Selon lui, « l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié des choses»⁵⁷³ ». Cette figure tutélaire du roi de France est donc à intégrer dans l'histoire de France parce que la France est ce qu'elle est grâce à lui. Bien évidemment, il ne faut pas l'idéaliser et il ne prône plus un retour à la monarchie : « le roi de France, vu de trop près, a perdu de son prestige ; la nation qu'il avait formée l'a maudit », mais on ne doit pas renier le passé

⁵⁷¹ Renan, *Op. cit.*, p. 14

⁵⁷² *Id.*

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 15

historique et il déplore qu'à son époque, « il n'y a[it] que les esprits cultivés qui sachent ce qu'il valait ou ce qu'il a fait⁵⁷⁴ ». Ces affirmations donnent au roi de France une nouvelle fonction, un nouveau rôle dans l'histoire du pays. Il est un des ancêtres glorieux évoqués plus haut et que les hommes du présent doivent révéler.

Cette conférence, tenue en 1882, reprenant des idées déjà développées par le penseur, constitue toute l'idéologie mise en place par la III^e République : se réapproprier les siècles passés de la nation, poser des jalons pour assurer la continuité dans son histoire, voici les points clés qui ont permis à ce régime de se pérenniser. A travers ces grands axes également, ont été créés les repères qui ont permis cette longévité. La Pléiade en est un.

Mais avant d'entrer dans le détail de la constitution du mythe, il nous faut nous pencher sur une question plus générale : quels sont les points communs dans la construction des nations ?

1-2-3 Comment se construit une nation ?

Si l'on considère le débat franco-germanique, les propos de la spécialiste Anne-Marie Thiesse prennent tout leur sens :

Les nations modernes ont été construites autrement que ne le racontent leurs histoires officielles. Leurs origines ne se perdent pas dans la nuit des temps, dans ces âges obscurs et héroïques que décrivent les premiers chapitres des histoires nationales (...). La véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et qu'elle entreprend de le prouver⁵⁷⁵.

La chercheuse revient sur la définition que donne Renan, et plus particulièrement sur le « plébiscite » que nous avons évoqué. Il s'agit, selon elle, de promouvoir tous les jours, d'entretenir à chaque instant, « un héritage symbolique et immatériel ». Cette expression remet en cause l'idée bien connue d'une opposition entre la nation française et la nation allemande. On oppose traditionnellement, en effet, *Kulturation* (« nation de

⁵⁷⁴ *Op.cit* p. 14

⁵⁷⁵ Anne-Marie Thiesse, *la Création des identités nationales, Europe XVIII-XXe siècles*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 11

culture ») et *Staatsnation* (« nation d'Etat »)⁵⁷⁶ : la nation allemande serait née de la culture germanique et serait donc antérieure à l'Etat proprement dit. L'empire germanique qui se crée en 1871 serait en fait le résultat d'une identité culturelle forte, commune à tous les états germaniques. Ce concept de nation construite sur une culture arrive en droite ligne des préceptes prônés par Herder et Fichte que nous avons évoqués en deuxième partie. La nation française, elle, aurait suivi le chemin inverse. La culture française serait venue *a posteriori* de l'État. Le pouvoir centralisateur du roi, son autorité, sa volonté d'étendre toujours un peu plus le royaume et d'intégrer les duchés et autres seigneuries, auraient été assez forts pour qu'une tradition culturelle prenne vie dans cet espace géographique. C'est là ce que dit Renan.

Ce sont là deux idées totalement différentes de la nation, deux représentations, que beaucoup utilisent encore aujourd'hui, notamment pour justifier certaines revendications nationalistes. Or, selon la spécialiste, cette vision des choses serait simpliste, voire erronée. Pour justifier son propos, elle revient longuement sur la constitution de la nation française. Pour cerner véritablement tous les aspects de ce phénomène, il s'agit, selon elle, de ne délaissier aucun aspect : la nation française se serait construite, parallèlement, sur le plan politique et sur le plan culturel.

Les idées de la Déclaration de 1789 ne sont pas produites seulement dans l'espace français. Elles se sont développées aussi en Angleterre et dans tout l'espace réformé en Europe. (...) En France, l'affirmation politique au moment de la Révolution française a été un événement majeur mais, très vite, la dimension culturelle a été travaillée pour particulariser la nation⁵⁷⁷.

On sait, il est vrai, que les mesures ont été importantes à cette époque pour créer une unité à l'intérieur de la nation. C'est à ce moment-là qu'on s'est véritablement penché sur la nécessité que tous les citoyens parlent ou du moins comprennent la langue française, qui est devenue ainsi la seule et unique langue officielle de la nation. On connaît également l'effort considérable réalisé pour donner à chaque région de France les mêmes unités de mesure. Ces différents éléments, non exhaustifs, prouvent la volonté du pouvoir politique de créer dans le pays, bien plus qu'un nouveau régime politique, un peuple uni, dont le quotidien ne serait pas le même que celui d'un anglais

⁵⁷⁶ Friedrich Meinecke, *Weltbürgertum und Nationalstaat*, Munich, Oldenbourg, 1908.

⁵⁷⁷ Anne-Marie Thiesse, et al. « la nation, une construction politique et culturelle » in *Savoir/agir*, 2007/2 (n°2), pp. 11-20, p. 13

ou d'un autrichien. ». Pourtant, il est nécessaire de ne pas négliger l'aspect social et économique de la mise en place de cette glottopolitique. Les hommes de la Révolution avaient en tête la destruction des pouvoirs féodaux, qui reposaient sur l'autonomie des provinces et la faible circulation des hommes, des idées et des biens. Les Révolutionnaires de 1789 savaient fort bien que l'abandon des privilèges de la noblesse ne suffirait pas à assurer le triomphe des libertés publiques et l'accession de la bourgeoisie libérale au sommet de la société : encore fallait-il développer l'instruction, la citoyenneté et faciliter les échanges et le commerce, la prospérité économique. Pour cette raison ils ont aboli les frontières intérieures entre les provinces d'ancien Régime et les impôts prélevés localement, au profit d'une gestion devenue nationale, gérée de façon plus centralisée par des représentants du peuple élus pour la plupart au sein de la bourgeoisie marchande urbaine. Ainsi, il nous faut nuancer les propos d'Anne-Marie Thiesse : la dimension culturelle ne semble pas avoir été première dans ce mouvement de construction administrative, politique, économique et militaire de la nation. Ainsi, la généralisation du français comme langue de la nation était une nécessité impérieuse pour briser la dépendance des Français à l'égard des hobereaux, pour développer l'exercice de la citoyenneté et du pouvoir politique centralisé. La dimension culturelle et symbolique de la nation est une construction idéologique seconde par rapport aux intérêts sociaux, économiques et finalement politiques de la classe qui aspire à devenir dominante.

Pourtant, même si l'on admet le fait qu'elle n'est pas le seul ni le premier moteur de la construction d'un pays ou d'une nation, la dimension culturelle de la nation française est donc toute aussi capitale que la dimension politique, « le culturel » étant en réalité ce « qui sert à délimiter la communauté politique »⁵⁷⁸. Constituer une nation revient, en fait, à créer un patrimoine culturel commun et à le transmettre. C'est cela qui permet de pérenniser la nation en diffusant le sentiment d'appartenance à une communauté nationale.

Appartenir à une nation, c'est être un des héritiers (...) [d'un] patrimoine commun et indivisible, le connaître et le révéler. (...) Tout le processus de formation identitaire a consisté à déterminer le patrimoine de chaque nation, et à en diffuser le culte.⁵⁷⁹

⁵⁷⁸ Anne-Marie THiesse, *Op.cit.*, p. 13

⁵⁷⁹ Anne- Marie THiesse, *La création...*, op. cit., p. 12

Le sociologue Ovar Löfgren énumère les composantes de cette fabrique de patrimoine national nécessaires à la constitution de la nation. Étudiant l'élaboration de la nation suédoise, il s'est penché sur les autres nations d'Europe et il s'est rendu compte qu'à défaut de pouvoir établir un même schéma, on retrouve tout de même des traits communs dans ce processus. A ce propos, il parle même, de façon quelque peu provocatrice, d'un kit en « *do it yourself* » que les nations européennes auraient utilisé pour assurer le ciment national. Ce « kit » serait constitué des éléments essentiels et nécessaires à la création d'une âme nationale. On trouve dans cette liste une langue commune, des monuments culturels, un folklore, de hauts lieux, un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles, mais également, et c'est cela qui nous intéresse ici, une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres et une série de héros représentant les valeurs nationales. On retrouve ici le grand principe développé par Renan et une notion corollaire : la continuité. La nation, nous l'avons dit, est un concept récent mais cette *jeunesse* ne doit surtout pas être un motif d'insécurité pour les citoyens. Il s'agit de faire *oublier* la naissance de la nation, afin que celle-ci semble avoir toujours existé. Dans cette énumération, il est tout à fait surprenant de ne pas trouver la littérature nationale. Bien entendu, elle est contenue dans les monuments culturels, l'histoire et dans les héros mais elle n'est pas énoncée en tant que telle et semble ainsi tenir moins de place que le folklore par exemple. Or, elle est un point d'ancrage fort dans la culture nationale. Et de toute façon, que serait la culture sans la littérature ? Quoi qu'il en soit, le sociologue suédois ne semble pas vouloir l'intégrer à la même hauteur que les autres critères, préférant l'inclure dans plusieurs d'entre eux.

Il faut noter également que cette liste est également surprenante dans son existence propre : il y aurait donc une sorte de recette qu'un pays voulant souder son peuple pourrait appliquer. Et pourtant, les études l'ont montré, les états-nations utilisent tous les mêmes ressorts, avec bien entendu des différences dans les proportions réservées à chacun des éléments.

Si l'on suit ces préceptes, il semblerait donc que le rôle de l'État reviendrait à créer de toutes pièces une culture nationale. Or, ce ciment est la condition *sine qua non* pour unifier « une communauté de façon transociale »⁵⁸⁰.

⁵⁸⁰ Anne-Marie Thiesse, *Op.cit*

La nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction. (...) Les succès sont les fruits d'un prosélytisme soutenu qui enseigne aux individus ce qu'ils sont, leur fait devoir de s'y conformer et les incite à propager à leur tour ce savoir collectif. Le sentiment national n'est spontané que lorsqu'il a été parfaitement intériorisé ; il faut préalablement l'avoir enseigné. La mise au point d'une pédagogie a été le résultat d'observations intéressées sur les expériences menées dans d'autres nations et transportées lorsqu'elles semblaient efficaces⁵⁸¹.

Car la difficulté rencontrée, notamment par le régime qui nous intéresse, la III^e République, est bel et bien là : comment assurer la transmission du patrimoine à tous les citoyens de France, et ce, malgré l'hétérogénéité de la société française. C'est ce que nous verrons dans la suite de notre exposé.

Si l'on récapitule tous les éléments avancés dans cette phase de notre exposé, il est impossible d'expliquer le mythe de la Pléiade sans se soucier du contexte historique, social et politique de cette fin du XIX^e siècle. La défaite de la France face à la Prusse, devenue l'Empire germanique, entraîne de lourdes conséquences. De l'humiliante défaite de Sedan, qui apparaît aux yeux de beaucoup de Français comme le symptôme d'une nation désunie et d'un souverain aveugle aux réalités européennes, émergent le désir de revanche et l'aspiration à surmonter les divisions dans l'appartenance à cette *communauté de destin* qu'est la nation. Ce concept de nation est au cœur de toutes les interrogations, puisqu'il cristallise toutes les rancœurs des uns et des autres dans le conflit opposant la France et l'Allemagne. Renan est l'un des penseurs qui a le plus influencé le nouveau régime dans sa théorisation de ce concept. Il met en effet en lumière un certain nombre d'éléments, qui, on le comprend bien, défont la nation allemande et grandissent la nation française. Ces idées sont reprises par les différents gouvernements de la III^e République afin de créer un État plus fort. Deux d'entre elles constituent les piliers du nouveau nationalisme français : tout d'abord la nation est une volonté d'appartenir à la même communauté. Cette idée de choix délibéré est un des fondements du sentiment national. Ensuite, ce « plébiscite » n'est pas fortuit, mais provient d'un héritage commun, d'ancêtres glorieux, dont il s'agit d'entretenir la mémoire et d'honorer. Le passé est donc la clé du présent, c'est en cela que l'on peut parler de « communauté de destin ».

⁵⁸¹ Anne-Marie Thiesse, *Op. cit.*, p. 14

La III^e République a eu à cœur de respecter ces préceptes et mettra tout en œuvre pour assurer ce lien entre avec les siècles antérieurs. Elle a donc constitué un patrimoine, et jalonné le parcours historique de la France de grands noms. Mais il restait une grande difficulté : permettre à chacun d'accéder à ce legs. Il lui fallait un outil et un seul était à la mesure de cette divulgation : l'école. Dans un extrait de son discours à Épinal en 1879, Jules Ferry contestait l'opposition entretenue par les écoles chrétiennes et les écoles publiques entre adversaires de la Révolution française, destructrice des libertés, et ses partisans qui y voyaient l'amorce de la démocratie. Jules Ferry voulait alors fonder une école qui réconcilie ces deux Frances, l'une conservatrice, nostalgique des régimes monarchiques, et l'autre volontiers révolutionnaire, comme sous la Commune, défendant la cause des ouvriers contre celle des possédants, et volontiers anticléricale. Jules Ferry dénonce à la fois l'Internationale rouge (les socialistes révolutionnaires) et l'internationale noire (les conservateurs catholiques, légitimistes antirépublicains).

Oui, messieurs, il y a des établissements où l'on tient école de contre-révolution, où l'on apprend à détester et à maudire toutes les idées qui sont l'honneur et la raison d'être de la France moderne. Et la jeunesse qui sort de là, élevée dans l'ignorance et dans la haine des idées qui nous sont chères, songez qu'elle va se heurter, dès les premiers pas dans la vie, contre une autre partie de la jeunesse française, élevée à une autre école, chauffée à un foyer bien différent, sortant de ces classes agricoles ou populaires qui révèrent 1789 comme une délivrance et la société moderne comme un idéal ; et voyez-vous, dans un prochain avenir, ces deux camps, opposés l'un à l'autre dans toutes les voies de l'activité, dans tous les ordres de fonctions, dans l'armée, dans la magistrature, dans l'industrie, dans toute la vie civile ? Non ! [...] le remède qui consiste à opposer aux menées de l'Internationale noire celles de l'Internationale rouge, le remède n'en est pas un : ce serait la fin de la France, et nous n'en voulons pas !⁵⁸²

Jules Ferry prônait la réconciliation de tous les Français dans l'amour de la nation et dans l'amour de la République. Et c'est l'école de la République une et indivisible qui devait en être chargée, en construisant l'unité nationale et en forgeant pour tous les Français, une histoire commune dans laquelle tous pouvaient se reconnaître, et qu'on appelle aujourd'hui le *roman national*. La Pléiade en est l'un des jalons.

⁵⁸² Robiquet P. [Éd.], « Discours de Ferry à Épinal, le 23 avril 1879, au banquet offert par le Conseil général des Vosges », *Discours et opinions de Jules Ferry*, Paris, Armand Colin, 1891, tome III, p. 55-58.

2-L'outil de la patrimonialisation : l'école.

2-1 L'Ecole de la IIIe République : le projet Ferry

Lorsque les Opportunistes arrivent donc au pouvoir en 1879, une de leurs priorités est de faire de l'école un outil qui permettra de transmettre l'amour du pays à travers l'enseignement du sentiment national. L'objectif est double : d'une part, relever la France, lui redonner le rang qu'elle mérite, oublier la défaite et, pourquoi pas, du moins dans les premières années qui suivent 1870, développer chez le peuple un désir de vengeance pour la patrie humiliée. D'autre part, il s'agit pour le gouvernement de cette IIIe République d'assurer la pérennité du régime. Nous sommes revenus sur ce point longuement au début de chapitre : le XIXe siècle est une période instable politiquement et les critiques, voire même les attaques sont nombreuses.

La Troisième République ne jouit pas d'une assise électorale solide et dépend étroitement de l'opinion : prise entre les forces légitimistes et la gauche radicale, elle doit tenir compte autant des poussées réformatrices que des résistances conservatrices, incarnées par l'Église et les forces opposées à la République⁵⁸³.

Il s'agit donc de lutter efficacement contre les nombreux détracteurs et pour cela, il est nécessaire de travailler en profondeur.

Lorsque la défaite s'abat sur la France, suivie, nous l'avons dit d'une véritable guerre civile de plus de deux mois, la consternation envahit le pays et laisse rapidement la place à l'analyse. La question est de savoir comment la France, le pays qui a fait figure de modèle pendant deux siècles, a pu se retrouver dans une telle situation. Les intellectuels qui ont réfléchi à cela se sont accordés sur un point : l'enseignement allemand a certainement pesé dans la balance de la victoire, autant que la préparation irréprochable de l'armée. Comme nous l'avons fait remarqué plus haut, l'idée la plus communément admise était, en effet, que l'Allemagne avait gagné parce qu'elle était aussi spirituellement mieux préparée que la France. Depuis quelques années, beaucoup

⁵⁸³ Martine Jey, *La littérature au lycée : invention d'une discipline (1880-1925)*, Metz, Université de Lorraine CREM, 1998, p. 265

d'observateurs louaient les universités allemandes qui n'étaient pas seulement là pour délivrer des diplômes. Ces lieux de savoir étaient également des lieux de recherche et l'élite intellectuelle allemande passait pour évoluer dans un bouillonnement de pensées permanent. La France depuis le milieu du XIXe siècle avait multiplié les missions d'observation de l'Université allemande, si bien que la connaissance du système d'enseignement de ce pays était assez précise. Sans tomber dans l'excès de Claude Digeon, il est à noter que nombreux à reconnaître que l'université française a bien des choses à apprendre de son homologue allemande. C'est ainsi que le sociologue Durkheim explique que « la plupart de nos facultés avec leur unique philosophe font pâle figure à côté de cette armée compacte ». Renan, lui, parle pour la France d'une université « faible, peu éclairée, (...) systématiquement affaiblie », qui ne compte seulement que « deux (...) bons enseignants⁵⁸⁴ ». Cette particularité de l'enseignement supérieur allemand, dont le fonctionnement différait tant de la vieille Sorbonne, était le résultat d'une série de réflexions après la défaite d'Iéna : très rapidement, la Prusse avait compris l'importance capitale de l'enseignement. C'est là que se construit la gloire et la grandeur politique d'un pays. Or, l'université n'est pas la seule à être passée au crible.

L'ensemble du système d'enseignement allemand incite à la réflexion, tant il semble adapté à la société de cette fin du XIXe siècle. La France reprend donc l'organisation générale : « le peuple à l'école, la bourgeoisie dans les lycées, l'élite de l'esprit dans les Universités⁵⁸⁶ (...) ». Mais la structure générale est loin d'être adaptable sans de profondes réformes. Les différences entre les deux pays sont, en effet, sensibles, et il faut repenser complètement l'enseignement si l'on souhaite obtenir des résultats aussi probants que ceux de l'Empire germanique.

Le primaire allemand devient une sorte d'eden, qu'il est urgent de construire en France. Très rapidement, en effet, l'instituteur devient la pièce-maîtresse de la victoire allemande et avec lui, l'instruction, qui doit absolument devenir une affaire d'Etat.

On a dit que la victoire de Sadowa avait été la victoire de l'instituteur primaire : cela est vrai, messieurs. Une nation qui négligerait cette partie de sa tâche non seulement manquerait absolument à ses devoirs envers ses membres, elle se condamnerait à une inévitable décadence, à une complète infériorité devant les autres nations⁵⁸⁷.

⁵⁸⁴ Renan, *la Réforme...*, *Op. Cit.*, p. 104

⁵⁸⁶ *Id*

⁵⁸⁷ *Ibid.* p.310.

On remarque ici que la différence entre l'enseignement français et l'enseignement allemand avait déjà été pointé du doigt lors de la victoire de Sadowa mais rien n'avait véritablement changé. La défaite contre l'Allemagne montre aux Français qu'il est important d'agir vite et l'instruction est une pierre angulaire de la reconstruction. Les Allemands, eux, après la bataille contre Napoléon I^{er}, s'étaient remis en question. Les généraux avaient alors justifié la défaite par un manque de discipline des soldats. Des écoles publiques avaient donc été créées afin qu'on enseigne aux petits Prussiens la discipline et les rudiments de l'éducation. Les générations suivantes bénéficient rapidement de cette réforme. Cette particularité allemande est évoquée par Ernest Lavissee dans ses *Questions d'enseignement national* :

C'est, en effet, avec une angoisse patriotique que l'on assiste à de certaines manifestations dans les villes universitaires. Cette jeunesse libre qui se discipline elle-même ; cette foule qui, sans effort, se transforme en régiment ; ces allures diverses qui se fondent dans l'uniformité d'un mouvement militaire ; ces voix qui s'unissent en des chœurs formidables, tout cela étonne, émeut, et, pour dire le mot, fait peur⁵⁸⁹.

La discipline fait donc partie intégrante de l'éducation allemande ; les leçons données aux enfants portent leurs fruits rapidement et façonnent les jeunes qui restent profondément marqués par ce qu'ils ont appris à l'école.

Il était donc nécessaire de guider, de modeler les petits français, non pour en faire un peuple d'automates dénués de sentiment, mais pour qu'ils marchent ensemble, tels des soldats, pour l'amour de la patrie. Car la question est bien là : pourquoi les Allemands sont-ils tous aussi disciplinés ? Est-ce un trait de caractère commun aux habitants de l'empire germanique que de mieux obéir aux ordres ? On peut bien entendu répondre à cette question par la négative. Si les jeunes Allemands se comportent de la sorte, c'est qu'on leur a inculqué l'importance de s'unir pour servir la patrie. L'école est, en Allemagne, et ce, à tous les degrés, profondément patriotique. L'Université est tout entière dédiée à servir le pays. Toute l'érudition, tous les savants ont la même devise : *Sanctus amor patriae dat animum*, et cette phrase figure en « première page des in-folio des *Monumenta Germaniae*, entourée d'une couronne de feuilles de chêne »⁵⁹⁰. Le devoir de l'élite est donc bien de servir la nation et cela ne signifie aucunement que la

⁵⁸⁹ Ernest Lavissee, « Universités allemandes et universités françaises », *Questions d'enseignement national*, Paris, Colin, 1885, p. 221

⁵⁹⁰ *Ibid*, p. 41

qualité de leur travail, de leurs recherches est inférieure à ce qui se fait en France, bien au contraire.

Eux et leurs élèves n'en passent pas moins leur vie à chercher la solution de tous les problèmes historiques, sans se préoccuper d'une application immédiate des vérités qu'ils découvrent. Ils savent seulement que leur travail ne sera point perdu ; qu'il est possible grâce à eux, d'apprendre l'histoire de l'Allemagne à tous ses enfants (...)⁵⁹¹.

Les recherches des savants allemands ne sont donc pas, même si c'est en Allemagne que « la science est la plus honorée⁵⁹² », uniquement destinées à la sphère intellectuelle. On retrouve ici la prescription de Renan sur l'Etat qui se doit d'encourager tous ses intellectuels. En Allemagne, cela se fait déjà et les savants rendent au pays les bienfaits qu'on leur prodigue. De plus, ces recherches sont, par le biais, de l'école, diffusées à tous les habitants du pays, qui en retirent un bénéfice. C'est bien là un des défauts de la société française : aucun lien n'est établi entre les différents enseignements, Fustel de Coulanges, qui connaît très bien l'Allemagne lui aussi, explique en 1879 que

[I]un des plus graves défauts de notre Université de France est que l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire n'ont aucun rapport entre eux...D'autre part, on voit beaucoup de professeurs de nos lycées qui n'ont jamais fréquenté un cours de faculté, en sorte que les travaux qui se peuvent faire dans l'enseignement supérieur restent ignorés de l'enseignement secondaire. D'autre part, les facultés voyant qu'elles n'ont aucune action sur le corps enseignant, se sentent moins engagées à un travail sérieux et portent ailleurs leur visée⁵⁹³.

On constate ici que Fustel de Coulanges remet ici en cause l'ensemble de l'enseignement français, ce qui a de graves conséquences pour le pays puisque certains universitaires souhaitent quitter le pays. En Allemagne, ce lien entre les différents degrés de l'enseignement est donc capital puisqu'il permet à tous de travailler dans le même sens : l'amour de la patrie. Il s'agit en effet, et ce dès le plus jeune âge, de

[...] faire pénétrer dans le[s] esprits le sentiment et l'idée de la solidarité qui unit le présent au passé, les vivants aux ancêtres, afin que chacun d'eux, sentant sa valeur accrue et sa responsabilité agrandie, conçoive au lieu de la vanité, qui est un danger, cet orgueil national qui est l'assiette solide du patriotisme⁵⁹⁴.

Ici, les mots de Lavissee ont pour nous un air de déjà-vu : ce lien entre le « passé » et le « présent », la référence aux « ancêtres », renvoient à la définition de la nation selon

⁵⁹¹ *Ibid*

⁵⁹² *ibid*

⁵⁹³ Fustel de Coulanges, *Revue des Deux Mondes*, p. 827.

⁵⁹⁴ Lavissee, *Ibid*, p. 42

Renan. L'historien reprend, en effet, la conception de la patrie élaborée par le penseur et en fait l'exemple à suivre. Le maillon important dans cette chaîne historique est l'école.

La première cause du projet Ferry est donc une remise en question totale et générale de l'école française, suite à la défaite de 1871. Mais elle n'est pas la seule. Lorsque les Opportunistes arrivent au pouvoir, en 1879, il est évident que des réformes dans l'enseignement s'imposent. Mais cette école, créée par ces Républicains modérés est loin d'être l'école égalitaire que nous connaissons et que l'Histoire a retenue. Ferry, en effet, a été comme beaucoup, profondément choqué par l'épisode de la Commune et il craint autant le retour de la monarchie que les « rouges ». Ce peuple, qui a renversé bon nombre de régimes en ce XIXe siècle, est la clé de la paix sociale. Pour que cette IIIe République devienne un régime pérenne, il faut absolument faire attention à ce peuple puissant. L'ordre est donc le premier pilier de ce régime.

Si nous tenons à l'ordre, si nous le considérons comme l'assise fondamentale de l'édifice républicain, c'est parce que l'ordre est la condition première, la condition essentielle du progrès⁵⁹⁵.

Cette volonté d'instituer l'ordre explique sans doute le ralliement de toute une partie de l'électorat monarchiste qui voit en ce nouveau gouvernement le meilleur moyen d'éviter les désordres sociaux. Renan, par exemple, que nous avons largement évoqué dans cette partie, qui avait pour conviction ultime qu'une société ne pouvait fonctionner sans une hiérarchie précise et respectée dans la société, a rejoint les Républicains lorsque cette volonté de maintien de l'ordre a été mise au jour.

Le deuxième axe sur lequel doit s'appuyer la république, c'est l'enseignement, qui doit avoir pour objectif d'éduquer l'ouvrier, le peuple, pour éviter les désordres sociaux. Bruno Garnier a très bien montré que même s'il se place sous l'égide de Condorcet, qui prônait une éducation égalitaire pour tous, afin de faire sauter le verrou des classes sociales, Ferry se place plutôt, en réalité, dans la droite ligne de l'école primaire vue par Guizot⁵⁹⁶.

⁵⁹⁵ Ferry, 1891, t. IV, p. 172.

⁵⁹⁶ Bruno Garnier, *Figures de l'égalité, deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)*, Lausanne, Académia Bruylant, p. 186-196.

Je ne viens pas prêcher je ne sais quel nivellement absolu des conditions sociales qui supprimerait dans la société les rapports de commandement et d'obéissance. Non je ne les supprime pas : je les modifie⁵⁹⁷.

La mise en œuvre de cette modification des rapports sociaux passe par la création de deux écoles : une pour les enfants du peuple et l'autre pour les petits bourgeois. Les premiers étudieront à l'école primaire mais ne pourront pas – à de très rares exceptions – suivre les cours de l'élémentaire ou du secondaire qui étaient alors réservés à la bourgeoisie. L'école primaire permettait à l'enfant d'ouvrier d'apprendre ce qui lui serait vraiment utile dans sa vie professionnelle future, sachant qu'il ne pourrait aller au-delà du petit cadre dans une entreprise. La deuxième école, elle, enseignait les humanités à ceux qui avaient pour vocation de commander les autres. Ainsi, malgré ce qu'en a retenu « l'hagiographie républicaine », l'école fondée par Ferry n'est pas aussi égalitaire qu'il y paraît. Bruno Garnier a d'ailleurs parlé d'« équité ségrégée » pour faire état de cet enseignement créé dans les toutes premières années de la République Opportuniste.

Les réformes sont cependant importantes. L'attention du gouvernement se fixe donc sur l'école primaire, puisque c'est le peuple qu'il faut éduquer. La gratuité est votée en 1881⁵⁹⁸, tandis que l'obligation prend effet un an plus tard : « Article 4 : L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans à treize ans révolus »⁵⁹⁹, en même temps que le principe de neutralité à l'école, c'est-à-dire la laïcité. Pour parvenir à ces grands bouleversements de la société, il est important de se doter de moyens. Ainsi, dès 1879, chaque département doit entretenir une école normale de filles. Il s'agit, en effet, pour l'Instruction publique, de recruter son propre personnel et surtout de le former selon les principes que la République entend transmettre. En 1881, une loi est votée à cet effet :

Article premier : nul ne peut exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire, d'instituteur adjoint chargé d'une classe ou d'institutrice adjointe chargée d'une classe, dans une école publique ou libre, sans être pourvu du brevet de capacité pour l'enseignement primaire⁶⁰⁰.

⁵⁹⁷ Jules Ferry

⁵⁹⁸ Loi du 16 juin 1881

⁵⁹⁹ Loi du 28 mars 1882

⁶⁰⁰ Loi du 16 juin 1881

A travers ces lois, la République entend développer et remodeler l'enseignement primaire en fonction de la triade gratuité, obligation et laïcité. En 1886, la loi Goblet, du nom du successeur de Jules Ferry, vient parachever ce projet à travers la charte de l'enseignement primaire. On rappelle⁶⁰¹ que toute commune doit être pourvue d'une école publique, on y délimite avec précision les limites entre école publique et école privée, on réglemente l'inspection, on achève la laïcisation de l'enseignement primaire public et on organise les écoles maternelles. L'objectif recherché de ces grands bouleversements dans l'école primaire publique est la paix sociale. Selon Ferry, nous l'avons dit plus haut, l'école devait, en plus de donner une éducation au peuple, lui faire accepter sa classe sociale. Les hommes du peuple étaient ainsi égaux en droits par rapport aux notables, mais ils étaient faits pour être commandés, et ils ne devaient pas vivre cela comme une punition ou une injustice.

Ce que j'appelle le commandement démocratique ne consiste donc plus dans la distinction de l'inférieur et du supérieur ; il n'y a plus d'inférieur ni de supérieur : il y a deux hommes égaux qui contractent ensemble, et alors, dans le maître et le serviteur, vous n'apercevez plus que deux contractants ayant chacun leurs droits précis, limités et prévus ; chacun leurs devoirs, et par conséquent, chacun leur dignité⁶⁰².

L'éducation devait donc apporter la dignité au peuple car ce n'est qu'en lui inculquant le bonheur de sa condition qu'on pouvait espérer éviter les soulèvements. Le recrutement socialistes ou marxistes seraient alors plus difficiles et les rassemblements plus faciles à contrôler.

Le secondaire est plus réfractaire à l'évolution. La réforme, beaucoup plus modeste, n'intervient qu'en 1902, nous aurons l'occasion d'en reparler. Enfin, l'enseignement supérieur est modifié également, mais il faudra douze ans pour que le changement soit effectif.

⁶⁰¹ Guizot avait déjà institué cette loi en 1833.

⁶⁰² Ferry

2-2. La Pléiade patriotique.

2-2-1 L'aspect profondément patriotique de l'école de la République Opportuniste

Ces réformes ne sont pas sans conséquences pour le sujet qui nous intéresse. Comme nous l'avons expliqué, le mythe n'est vraiment achevé et propagé que lorsqu'est enclenché le processus de patrimonialisation. Là encore, l'objectif de paix sociale est à prendre en considération, si l'on souhaite entrevoir l'importance, voire même la nécessité de cette impulsion patriotique.

Pour Ferry, l'école doit former le citoyen à l'aide d'une doctrine républicaine solidement charpentée. Cette doctrine est une construction intellectuelle qui permet à chacun de lire la société qui l'entoure et son histoire avec un regard orienté par l'école, un regard sciemment détourné de deux regards considérés comme subversifs : celui qui voit dans la société le jeu de la lutte des classes et celui qui se tourne vers la transcendance divine qui gouvernerait l'ordre social de façon immuable⁶⁰³.

La République doit ainsi investir la société et représenter l'idéal du citoyen, le régime qui inspire la confiance et que l'on souhaite préserver. Pour atteindre un tel but, pour orienter « sciemment » le « regard » du peuple, Ferry entend s'appuyer sur le sentiment national. Persuadé que malgré les différences géographiques et culturelles, une véritable unité de la France existe déjà⁶⁰⁴, il est en revanche réellement méfiant par rapport aux affrontements politiques. De ce fait, il faut retrouver « un fonds commun sur lequel les intérêts et les idées puissent se fixer ⁶⁰⁵ ». Pour cela, il s'agit d'être les fils de 89, de le dire et de [s']y tenir⁶⁰⁶ ». Or, l'école est le lieu de la transmission de l'histoire nationale, une histoire construite et mise en scène. On comprend ainsi sa volonté de se faire l'héritier de Condorcet et de se fixer dans la ligne de la I^e République. L'école publique est pour Ferry ce qui permettra d'unifier réellement et définitivement la France. Il met

⁶⁰³ Bruno Garnier, *Op. cit.*, p. 188

⁶⁰⁴ Dans une lettre à sa femme qu'il écrit depuis Bordeaux, il dit : « La grande unification française a réduit à se simples nuances les traits distinctifs qui séparent l'Ouest et l'Est, les forêts des Vosges des vignobles de la Gironde. », Lettre de Toulouse à Mme Jules Ferry, le 18 septembre 1879, in Jules Ferry, *Lettres*, Paris, Calmann-Lévy, 1914.

⁶⁰⁵ Ferry, *Discours d'Epinal*, le 23 avril 1879.

⁶⁰⁶ Là-dessus, voir le débat au Sénat sur l'article 7, le 04 mars 1880

ainsi l'école « au centre du dispositif d'acculturation républicaine »⁶⁰⁷, et pour lier de façon pérenne nation- patrie et république. Deux hommes ont joué un rôle assez considérable dans les changements qu'a connus l'école, et leurs doctrines, leurs méthodes, ont largement leur part dans l'installation du mythe de la Pléiade. Le premier de ces grands hommes de la IIIe République, nous l'avons déjà rencontré, est Ernest Lavis, chantre du primaire ; le second est Gustave Lanson, qui trouva, lui, sa place, dans la réforme du secondaire, voire de l'université. Ces deux personnalités, s'inspirant notamment des réflexions de Renan, ont œuvré pour que la République forge son *roman national*.

Ce désir d'affirmer l'unicité de la France et de la consolider est d'autant plus importante que l'un des reproches les plus virulents et les plus récurrents adressés au régime est d'avoir « tué le roi et “déchiré la robe de l'Eglise” ». Les républicains, très souvent, passent pour des diviseurs et la liberté qu'ils prônent est une « menace de désunion et [un] risque permanent d'anarchie »⁶⁰⁸. Les hommes du gouvernement se doivent de répondre de façon très ferme à cette problématique. C'est le discours patriotique qui va contrecarrer ces attaques : « Puisque l'ancienne unité est morte, il faut à tout prix en trouver une autre. Le discours patriotique est donc le corollaire de la liberté républicaine⁶⁰⁹. »

C'est à l'école que sera diffusé cet hymne à la république :

Qui donc enseigne en France ce qu'est la patrie française ? Ce n'est pas la famille, où il n'y a plus d'autorité, plus de discipline, plus d'enseignement moral ; ni la société, où l'on ne parle des devoirs civiques que pour les railler. C'est donc à l'école de dire aux Français ce qu'est la France, qu'elle le dise avec autorité, avec persuasion, avec amour⁶¹⁰.

La patrimonialisation entre dans cette perspective de doter la France de ce discours mais, bien entendu, il est nécessaire que l'objet soumis au processus de patrimonialisation réponde aux attentes de l'institution. C'est précisément ce lien entre école et patrie qui nous semble être la clé de l'explication de l'installation du mythe de

⁶⁰⁷ Mona Ozouf, *L'Ecole de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, 1984, p. 410

⁶⁰⁸ Pierre Nora, « Lavis, instituteur national », *Les Lieux de mémoire*, tome I, Paris, Gallimard, 1984, p. 276

⁶⁰⁹ *Id.*

⁶¹⁰ Ernest Lavis, *Op. Cit.*, p. 39

la Pléiade. Les élèves de Coqueret deviennent un atout indispensable à l'élaboration et la mise en place pérenne de nombreux aspects de l'enseignement. Ils cristallisent bon nombre de préoccupations et répondent à certains besoins dans l'élaboration du roman de la littérature nationale. Lorsqu'on étudie de plus près l'enseignement de la littérature à cette époque, on se rend compte que la Pléiade ne pouvait pas, à ce moment-là, sombrer dans l'oubli comme cela a été le cas de nombre d'écrivains du XVI^e siècle. Ces poètes se posaient comme une évidence dans l'histoire nationale. Aussi peut-on affirmer que l'un des atouts de la Pléiade pour passer à la postérité scolaire, pour appartenir, elle-aussi, au patrimoine culturel, est son côté patriotique. Pour comprendre en quoi les élèves de Coqueret ont pu servir les intérêts de la nation, il convient, encore une fois, de revenir sur certains aspects politiques de cette époque.

Les réformes de l'école primaire publique qu'entreprennent les Opportunistes semblent fondées sur trois piliers : l'obligation, la gratuité et la laïcité. Ce dernier point, que nous avons évoqué plus haut sans nous y attacher véritablement, est l'un des enjeux majeurs de ces bouleversements de la fin du XIX^e siècle. L'objectif est de libérer le peuple, d'affranchir les consciences de l'emprise de l'Église, qui représente, nous l'avons dit, une vive opposition pour le régime, notamment dans les milieux monarchistes, aisés et conservateurs. Malgré les pétitions et les manifestations, la loi Goblet décide que l'enseignement public serait désormais uniquement confié à un personnel laïc, retirant ainsi les avantages des congrégations auxquelles étaient confiés de nombreux enfants. La loi Falloux, datant de 1850, qui avait permis ces avantages pour promouvoir l'éducation des filles, est ainsi abrogée.

Laïcisation du personnel est le moyen d'établir dans l'école la neutralité qui a été le but de la loi de 1882...Il y a nécessité d'ordre moral, parce que je ne comprends pas qu'on laisse le soin d'enseigner et d'apprendre les libertés civiles et politiques à des hommes qui n'ont ni la liberté de l'âme, ni la liberté de conscience, ni la liberté de pensée⁶¹¹.

Cette idée d'ôter l'influence de l'Église dans les écoles primaires n'est pas aussi nette que ce qu'on pense trop souvent. Jules Ferry a été profondément touché par l'épisode de la Commune. Or, durant ces soixante-douze jours, un certain nombre de mesures concernant l'enseignement avaient été prises. L'une d'entre elles est la séparation totale

⁶¹¹ René Goblet, Discours au Sénat, 1886

de l'école et du monde religieux. Jules Ferry ne veut absolument pas reproduire cette école de la Commune dont les idées sont si éloignées des siennes. Il n'est pas anticlérical. Il maintient d'ailleurs dans les programmes de l'école publique les « devoirs envers Dieu » qui ne seront supprimés qu'en 1924. Il souhaitait en réalité que l'école publique apparaisse, non comme anticléricale ou agnostique, mais comme religieusement neutre. C'était un moyen pour lui de rassurer les familles catholiques en leur faisant comprendre qu'à l'école publique, les instituteurs ne professaient ni l'existence de Dieu ni que Dieu n'existait pas. Son but était que l'école publique puisse gagner des parts de clientèle scolaire et remporte la concurrence contre le secteur privé, fortement développé à cette époque. C'est en cela qu'il se rapproche le plus de celui qu'il s'est désigné pour père spirituel, Condorcet : « La liberté de ces opinions ne serait plus qu'illusoire, si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire⁶¹² ».

Ferry, bien plus libéral qu'homme de gauche, soutient que l'école doit respecter les choix des familles en matière d'éducation.

Malgré ces précisions sur la laïcité de l'école de Jules Ferry, il n'en demeure pas moins que les débats autour du religieux dans l'institution scolaire sont importants à cette époque. Ces discussions touchent tous les degrés de l'enseignement.

Dans le secondaire, milieu beaucoup plus conservateur parce que représentant la bourgeoisie attachée à ses traditions et à ses privilèges, ces confrontations d'idées prennent la forme d'un débat sur la teneur de l'enseignement. Les humanités telles qu'on les connaît depuis des siècles sont remises en cause. La place du latin, notamment, devient le centre de nombreuses discussions. Il est vrai qu'à ce moment-là, ces interrogations ne sont pas nouvelles. Certains écrits de la fin du XVIIIe siècle montrent à quel point on s'intéresse à cette hégémonie et à quel point surtout on la critique. Ainsi, Louis-René de Caradeuc de la Chatolais, Procureur général du Roi au parlement de Bretagne, dans son *Essai d'éducation nationale*, développe l'idée que le français doit avoir sa place auprès du latin et qu'il semble inconcevable qu'une langue morte préparât aux métiers modernes. Il est extrêmement virulent dans ses propos, parlant de l'ineptie de vouloir faire rester assis des enfants pendant cinq ou six heures

⁶¹² Condorcet, in *Œuvres de Condorcet*, Paris, 1791, p. 85

alors que des adultes n'y arriveraient pas et accusant l'apprentissage du latin de désintéresser les enfants de l'étude :

Il règne d'ailleurs dans les études qu'on leur fait faire une monotonie, qui les jette presque nécessairement dans l'indolence et le dégoût. Toujours du latin et du thème !⁶¹³

De même « [l]a Littérature Française et la Littérature latine doivent marcher d'un pas égal » et la philosophie doit être « traitée en Français ». ⁶¹⁴

Beaucoup refusent, en effet, de toucher à la situation hégémonique du latin car maîtriser cette langue est synonyme de pouvoir. L'élite, comme c'était déjà le cas quelques siècles plus tôt, assure sa différence avec le peuple par une compétence linguistique.

Pourtant, l'apprentissage intensif du latin commence, par certains aspects, à gêner les pouvoirs publics. Ainsi en 1845, le ministre de l'Instruction publique, Narcisse-Achille de Salvandy s'inquiète des erreurs commises par les écoliers français :

D'après les rapports qui m'ont été adressés sur l'état de l'instruction dans les collèges, l'enseignement de la langue française n'occuperait pas partout le rang que lui assigne son importance, et, dans la plupart des classes, même les plus élevées, les écoliers commettraient des fautes qui dénoteraient l'ignorance ou l'oubli des règles d'orthographe ⁶¹⁵.

Le ministre poursuit sa circulaire en insistant sur le fait que l'apprentissage des langues anciennes doit être considéré comme un moyen de « fortifier l'étude de la langue maternelle » et qu'« en aucun cas », cette dernière « ne doit leur être sacrifiée ». ⁶¹⁶

Pourtant, le latin reste tout-puissant, surtout à l'Université. En 1849, Charles Clavel dans sa *Lettre sur l'enseignement des collèges*, critique fortement cette place du latin dans les études françaises :

Le latin, cœur de nos études libérales, centre unique de l'éducation qui doit former nos enfants à des vocations si difficiles et si diverses, qui doit les rendre capables de connaître notre vie moderne si riche, si variée, si puissante, et d'y jouer un rôle honorable et utile ... ! Cette seule idée me frappe péniblement et m'effraie. Mais ce qui m'effraie surtout, c'est de voir qu'on trouve si naturel ce fait étrange, qu'on en sente si peu les inconvénients et les dangers.

⁶¹³ Louis-René de Caradeuc de la Chatolais, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, Genève, éditions Philibert, 1763, p.27

⁶¹⁴ *Op. cit.* p. 105

⁶¹⁵ «Circulaire relative à l'enseignement de la langue française dans les collèges», 10 décembre 1847, *Circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*, t.III, p.372

⁶¹⁶ *Ibid.*

Mais les défenseurs du latin sont nombreux et n'entendent pas lâcher prise. Abandonner le latin et les humanités reviendrait presque à trahir la France :

« [...] l'esprit et l'âme de l'instruction secondaire, ce sont les études classiques. Le latin est la première et la plus nécessaire de ces études. Disons la vérité : sans la connaissance de la langue et de la littérature latines, tout homme est un étranger dans la famille humaine. [...] Vainement un cri de barbares s'élève contre les lettres latines : nous les défendrons obstinément. Nous croirions mal servir la patrie, que de lui former des générations armées de quelques connaissances scientifiques, et dépourvues de cette culture noble et polie qui inculque à l'âme le sentiment de l'humanité⁶¹⁷. »

Les mots de Victor Cousin, très emphatiques, démontrent l'attachement bien plus viscéral qu'intellectuel, envers l'apprentissage du latin et de sa littérature. Abandonner les lettres latines serait une faute, non seulement envers la patrie, mais également envers l'humanité entière. Bien que la science prenne une place de plus en plus importante dans la société, notamment sous l'impulsion du positivisme d'Auguste Comte, qui envahit littéralement tous les pans de la pensée, elle ne saurait être suffisante pour former les élites. Ainsi, lorsque Victor Duruy, en 1863, défend son projet d'un enseignement secondaire spécial, tourné vers l'apprentissage des sciences, avec pour objectif de former des jeunes hommes pour diriger les industries et les entreprises nées de la Révolution industrielle, il se heurte, malgré la nécessité d'une réforme, à de nombreuses contestations. Beaucoup, à l'image de Victor Cousin, ne peuvent imaginer une élite sans connaissance des humanités :

On frémit quand on pense que dans dix ans, sur la faible quantité des jeunes gens qui peuvent faire de bonnes études, la moitié peut-être ne sera formée que par des maîtres qui auront fait sans doute des manipulations, mais qui n'auront même pas ce parchemin attestant que l'on a lu quelques lignes de Platon, de Tacite et de Descartes⁶¹⁸.

Le verbe « frémir » porte ici toute l'appréhension de voir changer la société : le latin permet d'établir dès les premières années une différence sociale, et est un passeport pour accéder aux postes importants. Bouleverser l'enseignement secondaire revient ainsi à ébranler tout l'édifice social.

Certains voient même dans le recul des humanités un recul du génie national :

⁶¹⁷ Cousin V., « Discours prononcé à l'ouverture de la discussion générale sur le projet de loi d'instruction secondaire, séance du 21 avril 1844 », *Œuvres de Victor Cousin*, 1850, Tome 2, p. 61

⁶¹⁸ Frédéric Morin, 1867

Le meilleur moyen d'apprendre à bien écrire en français, pour des écoliers, c'est de traduire du latin. Les prosateurs d'Outre-Manche, surtout d'outre-Rhin, offrent trop souvent aux écoliers français les plus parfaits modèles... à ne pas suivre. Leurs qualités (...) sont impossibles à faire passer dans notre langue (...); en revanche, les défauts y passent tous seuls : vague et obscurité, enchevêtrement, manque d'équilibre et d'harmonie, lourdeur, étrangeté, bizarrerie, mauvais goût, incohérence de la composition et licence de l'expression.⁶¹⁹

La clarté de la pensée française, celle que toute l'Europe nous a enviée, est la fille de la tradition gréco-latine. Prendre pour modèles des langues étrangères - comme on le préconisait à cette époque - reviendrait à perdre ce qui constitue l'âme même du Classicisme français :

Car au fond, dans ce débat, ce n'est pas une simple question de pédagogie qui s'agite, ce n'est pas seulement l'éternelle querelle littéraire des anciens et des modernes qui s'est rallumée : ce qui est en cause, c'est le clair génie français lui-même qu'on est en train d'obscurcir⁶²⁰.

Lanson, ardent défenseur de la modernité, quelques années après Victor Cousin, soutient que des changements sont nécessaires. Il reproche notamment à l'enseignement secondaire de couper l'élève de la vie réelle.

Or voici ce qui se passe aujourd'hui : une séparation semble exister entre le lycée et la vie ; on étudie au lycée tout ce qu'on ne lira jamais plus tard, et l'on n'étudie rien de ce qu'on aime à lire et à relire par la suite⁶²¹.

Le célèbre universitaire va même plus loin dans ses propos. Ce n'est pas seulement une question de goût, c'est un choix de société qui doit s'imposer : « l'éducation littéraire est excellente, pour faire, avec beaucoup de ratés, quelques individus supérieurs qui éblouiront le monde de leur fantaisie originale et égoïste⁶²² ». L'utilité des humanités est donc attaquée :

(...) il apparaît assez clairement que les humanités classiques sont condamnées tout autant pour leur fonction de sélection sociale que pour leur valeur propre : elles sont doublement incompatibles avec une vraie démocratie⁶²³.

La littérature telle qu'elle est enseignée ne sert pas à grand-chose et surtout, n'est, en aucune façon, un moyen de servir son pays. Dans l'opinion, les avis sont partagés en

⁶¹⁹ A. Fouillée, *Les études classiques et la démocratie*, 1898, pp. 21-22.

⁶²⁰ Victor Duruy, *Revue des Deux mondes*, Paris, 1880, pp. 873-874.

⁶²¹ Lanson, *Ibid*

⁶²² Lanson *Ibid*

⁶²³ Martine Jey, *Op.cit* p. 78

fonction de la classe sociale. Malgré les réticences, Jules Simon, dès la rentrée scolaire de 1871, annonce l'entrée dans les programmes de nouvelles matières, telles que les langues vivantes, l'histoire, la géographie et la gymnastique. Bien évidemment, ces enseignements sont ceux qui avaient fait la supériorité des Allemands pendant la guerre. Or, pour mettre en œuvre ce nouveau programme, il était nécessaire de trouver du temps : ces nouveautés devaient donc se faire au détriment du latin. Cette proposition en fit bondir plus d'un, et cette « question du latin » devint un problème national. Les uns pensaient que la France se renierait en oubliant les humanités, fondement de l'esprit français, tandis que d'autres militaient pour l'abandon de la tradition jésuitique au profit d'un enseignement adapté au monde moderne. Les discussions se prolongent jusque dans les premières années du vingtième siècle.

Ces réformes et les débats qu'elles entraînent, l'évolution de la société et des enseignements, amènent à reconsidérer certains aspects de la littérature française. Il s'agit en effet de faire de la littérature un des piliers du roman national. Ainsi, à ce moment-là, la Pléiade devient une pierre angulaire de cette littérature. Nous allons désormais nous attacher à comprendre ce qui a pu intéresser dans ce groupe de Coqueret. Au regard de la situation politique que nous venons d'exposer, pourquoi la patrimonialisation a-t-elle eu lieu ? Elle n'a pu se produire que parce que le groupe de Ronsard cristallisait plusieurs avantages importants que les Républicains souhaitaient mettre en exergue.

2-2-2 Les œuvres de la Pléiade : territoire encore inexploité du patrimoine.

Le premier aspect intéressant de la Pléiade pour les Républicains est son côté patriotique. Nous venons de constater que la création d'un sentiment national est l'un des objectifs poursuivis par l'école. Évidemment, cette volonté était surtout axée sur l'école primaire. Pourtant, sans bouleverser totalement le secondaire, des changements sont intervenus, notamment dans les programmes, en raison des vives discussions qui prenaient vie autour de la question des humanités et du latin. Ainsi, comme on se détache des classiques latins, on laisse entrer dans le secondaire d'autres auteurs

français. André Chervel, spécialiste de l'histoire de l'enseignement du français, fait même allusion à la volonté des professeurs d'élargir le nombre des auteurs étudiés. Ainsi, avant même les bouleversements orchestrés par le gouvernement, certains maîtres auraient dérogé aux instructions officielles, y compris en présence des inspecteurs. C'est ce que semblent en tout cas indiquer certains rapports d'inspecteurs généraux, comme celui-ci, datant de 1873, évoquant un cours au lycée Henri IV : « le professeur a fait aussi en classe quelques lectures françaises, prises dans nos vieux auteurs du Moyen Age ou de la Renaissance suivant l'ordre du temps, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Ronsard. »⁶²⁴

Nous serions en droit de nous demander si tout cela ne fait pas partie d'une stratégie émanant de l'Etat pour faire adopter certaines pratiques sans pour autant les imposer, et pour montrer, toujours dans cette perspective patriotique qui anime l'école en cette fin de siècle, que cet amour pour la nation n'est pas quelque chose d'artificiel. Il s'agirait également de justifier certaines décisions controversées. Comme nous venons de le dire, il semble tout à fait étonnant que les professeurs aient pris ce genre de libertés à une époque où la discipline faisait partie de l'administration. Ne pas respecter les programmes, c'est en quelque sorte ne pas respecter l'institution.

Pour André Chervel, il y aurait bel et bien eu une sorte de rébellion de la part des enseignants : la poussée patriotique qui aurait touché toutes les sphères de la société française les aurait menés à introduire dans leurs classes de nouveaux auteurs, afin de sensibiliser leurs élèves à la beauté de la littérature française et à son évolution au cours du temps, depuis sa naissance au Moyen Age, jusqu'en cette fin de siècle.

Pour lui, cela s'explique aussi par le fait que les enseignants se passionnent pour des domaines nouveaux. C'est en effet à cette époque que la grammaire historique, l'étymologie, la dialectologie connaissent une vogue sans précédent. Les recherches sont nombreuses et concernent plusieurs pays d'Europe. A tel point que certains professeurs enseignent à leurs élèves la formation de la langue française.

L'histoire scolaire de la littérature, que l'hémistiche de Boileau sur Malherbe (« Enfin Malherbe vint ») avait si longtemps bloquée au début du XVIIIe siècle et contenue dans les strictes limites du Classicisme, bouscule cet obstacle et offre à la jeunesse des écoles, ainsi qu'à l'opinion publique, une vaste rétrospective sur des œuvres, une langue et une civilisation qui ouvrent un immense passé à la culture littéraire.

Chervel va même plus loin puisque, selon lui, c'est cette petite révolution chez les professeurs qui aurait forcé le ministère à modifier les programmes : « [s]oumis à une

⁶²⁴ A.N., F/17/6816. Rapports des inspecteurs généraux, 1873

pareille pression, le ministre Cumont cède une peu de terrain en accordant à la classe de rhétorique des “morceaux choisis des grands écrivains du XVIe siècle” »⁶²⁵

Ainsi, une circulaire du vice-recteur de l'Académie de Paris demande aux inspecteurs généraux de veiller à ce que leurs professeurs ne s'écartent pas des programmes choisis par le ministère :

Je sais que la plupart de nos professeurs se conforment religieusement à l'esprit comme à la lettre des programmes et, sans sortir des chefs-d'œuvre classiques de l'Antiquité et de notre grande littérature française, savent trouver de ces sujets sérieux la vie et le succès de leurs leçons. Cependant divers renseignements que j'ai recueillis me font craindre quelques écarts, contre lesquels il est bon de prémunir les maîtres qui seraient tentés de s'y laisser entraîner.⁶²⁶

Que penser de tout cela : manœuvre politique ou vrai changement émanant du corps enseignant, et donc de l'opinion ? Il est en effet très difficile de penser que les professeurs, tout soumis qu'ils étaient à l'institution, aient pu prendre ainsi de telles libertés. La question serait extrêmement difficile à trancher mais ce qui ressort de ces interrogations, c'est que l'ouverture à d'autres siècles, à d'autres auteurs, à d'autres préoccupations semblent une volonté du gouvernement. Comme nous l'avons mentionné plus haut, des changements dans les programmes ont lieu en 1880 : Jules Ferry fait inscrire dans les instructions officielles la mention « Morceaux choisis de prosateurs et de poètes des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ». Ronsard entre donc officiellement dans les programmes en 1874 pour la classe de rhétorique et en 1880 pour la classe de seconde. En 1877, certaines questions à l'oral du baccalauréat ès lettres ont pour sujet Ronsard et en 1895, on peut lire dans les Instructions officielles « Chefs-d'œuvre poétiques de Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, Régner ».

Ces bouleversements vont de pair avec une remise en question de l'hégémonie de la rhétorique. Il s'agit de changer le prisme à travers lequel on étudie la littérature depuis des siècles. Il est nécessaire que les élèves soient en contact avec le texte, qu'ils le lisent. Dans un Rapport datant de 1889⁶²⁷, Gustave Merlet affirme, dans une partie consacrée à la rhétorique, que la lecture et l'analyse des textes sont primordiales : « (...) la lecture et le commentaire prennent définitivement le pas sur les traités de rhétorique

⁶²⁵ A.Chervel, *Op.cit.*, p.447

⁶²⁶ Circulaire du vice-recteur de l'académie de Paris (Adolphe Mourier) aux inspecteurs de l'académie, relative à l'envoi d'un programme pour l'enseignement du français dans les lycées et collèges (5avril 1875) in *Exposés de M. AD. Mourier, op.cit.*, 1879, pp.366-378

⁶²⁷ Rapport sur l'enseignement du français, 1889, Paris, Imprimerie nationale, pp. 21-22.

qui passent au second plan, y compris pour l'acquisition des règles de rhétorique »⁶²⁸. C'est également dans ce texte qu'est affirmée la nécessité de choisir des textes dont l'unité ne pose pas de problème quant à l'interprétation.

Lié à l'importance croissante de l'explication des textes, se trouve valorisé le texte, ni trop court, ni trop long, possédant une unité qui permet de l'étudier en soi et pour soi, de manière quasi autonome par rapport à l'œuvre dont il est extrait.

Dans ces circonstances, on comprend que les poèmes soient privilégiés. Ronsard et Du Bellay, grâce au genre qu'ils pratiquent, deviennent des auteurs qui correspondent aux nouvelles attentes de l'enseignement. Il est en effet très aisé d'étudier un poème des *Amours*, d'en saisir l'unité, d'en expliciter le sens, sans avoir à lire l'ensemble du recueil.

La Pléiade devient donc, dans la volonté de changement plus ou moins spontanée qu'ont connue les programmes, un nouveau territoire à exploiter. Même s'il serait faux de prétendre que les œuvres de Ronsard ou de du Bellay occupent désormais une place centrale⁶²⁹, il faut reconnaître qu'elles deviennent inévitables. Ce caractère de nécessité n'est pas seulement le résultat d'un besoin de s'ouvrir à d'autres œuvres pour prouver la qualité de la littérature française, il provient de certaines particularités des écrits de la Pléiade, notamment celles de la *Défense et Illustration de la langue française*.

⁶²⁸ Martine Jey, « La lecture littéraire de 1880 à 1925 », in *Histoire de l'enseignement du français et textes officiels*, université de metz, 1999, pp. 119-137, p. 124.

⁶²⁹ Dans les programmes du baccalauréat ès lettres, Ronsard et Du Bellay sont cités chacun deux fois après 1880. Sur ce point, voir Martine Jey, *Op. cit.*, p. 18.

2-2-3 La *Défense* de Du Bellay : première œuvre patriotique de la littérature française.

Mais une autre facette de leur œuvre fait de ces deux poètes des figures incontournables. Un écrit, en particulier, intéresse cette école patriotique souhaitant dépoussiérer l'enseignement classique. Il s'agit bien entendu de la *Défense* de Du Bellay. Alors que l'enseignement et l'utilité du latin dans une société qui se modernise sont de plus en plus critiqués, il faut enseigner aux jeunes Français que la langue nationale est un des trésors de la culture française. Lorsque Lanson qualifie la *Défense*, il ne lésine pas sur les adjectifs mélioratifs pour décrire cette œuvre :

(...) Du Bellay lança en 1549 sa *Défense et Illustration de la langue française*, qui est tout à la fois un pamphlet, un plaidoyer et un art poétique, œuvre brillante et facile, parfois même éloquente et chaleureuse, le premier ouvrage enfin de critique littéraire qui compte dans notre littérature, et le plus considérable jusqu'à Boileau⁶³⁰.

Ainsi, ce manifeste permet de dater précisément cette volonté de doter le français des mêmes chances que le latin. Il s'agit de réveiller l'esprit patriotique et la *Défense* est un bon moyen de faire comprendre aux élèves que le passé et le présent se répondent. Symboliquement, le manifeste est bien une prise de position en faveur d'une création nouvelle, d'une littérature moderne et innovante, qui serait l'héritière de l'Antiquité tout en la dépassant. C'est précisément ce que souhaite ce nouveau régime. Les bases à construire doivent être nouvelles et françaises. D'ailleurs, des choix sont faits parmi les œuvres et les auteurs à connaître.

Ce ne sont pas des préférences pour telle culture ou telle nation, ce sont plutôt des choix de l'histoire : notamment l'exclusion de la latinité française. (...) [L]a tradition latine, partie intégrante de la culture française jusqu'à l'époque moderne, ne figure jamais au programme de l'histoire littéraire qui préfère ignorer tout un pan de notre culture. La littérature néo-latine est coupable d'avoir eu partie liée avec la rhétorique, et sa méconnaissance par l'école lansonienne est fidèle à l'action (...) en faveur de la langue française et des humanités modernes⁶³¹.

La *Défense*, Du Bellay, ainsi que Ronsard, deviennent des figures indispensables à la nouvelle ligne de l'école républicaine. Il s'agit d'une datation de la modernité française, d'une prise de conscience de la capacité, voire même de la supériorité, de la langue

⁶³⁰ Lanson, *op. cit.*, p. 274

⁶³¹ A. Compagnon, *Op. cit.*, p. 145

française. Les élèves de Coqueret apparaissent ainsi comme des pionniers, comme des précurseurs, comme les premiers à avoir œuvré pour la France et sa culture.

Pourtant, nous avons pu le constater dans la première partie, les idées défendues par les élèves de Dorat n'étaient pas réellement nouvelles. D'autres partageaient leur opinion concernant la nécessité de considérer le français comme une langue de création. Pourquoi, dans ce cas, Sébillet ou Aneau ne sont-ils pas entrés dans les programmes scolaires ? Tout d'abord, parce qu'ils étaient surtout des théoriciens alors que Du Bellay et Ronsard ont produit de nombreux poèmes en appui –ou pas – à leurs propos. Mais ce n'est pas tant cela qui fit d'eux les maîtres incontestés de la Défense du français. On a pu constater dans notre première partie que les œuvres laissées par les poètes de la Pléiade ne répondaient pas toujours aux invectives de *la Défense*.

La réponse à cette question de choix pédagogique réside plutôt dans le ton de la *Défense*. Il est communément admis, nous l'avons évoqué plus haut⁶³², que si le manifeste a fait grand bruit, c'est d'abord et avant tout parce que son auteur a adopté des propos volontairement polémiques qu'il les a énoncés sur un ton extrêmement provocateur à l'égard de ses contemporains⁶³³. L'insolence de la jeunesse est une des clés du succès du traité poétique. Ce qui avait fait recette au XVI^e siècle est donc repris au XIX^e. Il ne faut pas oublier que le véritable objectif de cette nouvelle école républicaine, quel que soit le degré duquel on parle, est l'éducation morale :

Aux devoirs de l'éducation répondent les droits de la nation : les citoyens, les hommes qu'on forme doivent être conformes à l'attente de la patrie, altruiste, généreux, capables d'action. Il s'agit d'élever une jeunesse forte et enthousiaste, de développer (...) le sens du sacrifice, la conscience morale, l'énergie, le courage, l'abnégation⁶³⁴.

Or, quoi de mieux que cette rencontre fortuite, relatée par Sainte Beuve,⁶³⁵ entre deux jeunes gens qui se découvrent les mêmes idéaux pour leur patrie et qui se mettent, après avoir travaillé dans ce sens, en ordre de bataille pour défendre leur langue ? La portée de la *Défense*, hormis le message littéraire et linguistique, est bel et bien son aspect profondément moralisateur et patriotique. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de consulter *l'Histoire de la Littérature* de Lanson pour se rendre compte de cette fonction de la Pléiade. Ainsi, Du Bellay « rêve de fabriquer à sa patrie une littérature égale aux

⁶³² Cf. Partie I.

⁶³³ Cf. dans la partie 1 les réactions de Thomas Sébillet et surtout Barthélémy Aneau.

⁶³⁴ Martine Jey, Op.cit. p. 135

⁶³⁵ Cf. partie II.

chefs-d'œuvre qu'il admire⁶³⁶ ». Le vocabulaire utilisé se rapproche de celui de la bataille et de la conquête : « Du Bellay et Ronsard ont à conquérir [du] terrain »⁶³⁷. Ils « invectivent » avec une « verve »⁶³⁸ insolente ceux qui dénigrent la français. Grâce à leur action, « ils font des lettres une partie de l'honneur national et comme une province de la patrie ». Les allusions sont claires : il y avait un combat à mener et les élèves de Coqueret l'ont gagné avec panache. Aucune référence, bien entendu, à une quelconque ambition personnelle : la bataille a été livrée pour la France. Il s'agit là d'un point essentiel dans la constitution du mythe. Les propos de la *Défense*, le ton employé véhiculent des valeurs importantes selon la Troisième République. Car il ne faut jamais oublier que pour Lanson, la littérature au lycée n'a qu'un seul objectif, qui n'est forcément celui de l'acquisition d'un savoir littéraire. Selon lui, l'étude des œuvres littéraires doit « préparer les jeunes gens à comprendre les questions morales et sociales qu'ils devront résoudre, les préparer à les résoudre avec exactitude, sincérité, désintéressement, justice⁶³⁹ ». Il s'évertue ainsi dans son *Histoire de la littérature française* à mettre en relief les valeurs contenues dans la *Défense*. La première d'entre elles est l'importance du travail. Dans le mythe qui entoure la Pléiade, l'érudition est, en effet, une des bases de la formation de la Brigade. Or, dans tous les manuels aujourd'hui, on peut lire que ces jeunes gens ont passé des heures et des nuits à travailler, à lire les œuvres des Anciens, à se relayer dans la nuit pour étudier. Pour parvenir à produire un « art savant », il leur a donc été nécessaire de travailler inlassablement : « Pendant sept ans, avec un de ses amis, Antoine de Baïf, il [Ronsard] travaille le grec et pratique les écrivains anciens⁶⁴⁰ ». Un peu plus loin, alors qu'il note que le combat de ces poètes précurseurs avait dû être mené contre les Humanistes, mais également contre les ignorants, il précise que contre ces derniers, « ils maintiennent la nécessité de l'étude, de l'art et du travail⁶⁴¹ ». Cette référence au travail, que l'on peut lire, notamment dans la *Défense*⁶⁴², est d'une importance majeure dans l'école de la IIIe République opportuniste. Il s'agit là, en effet, d'une valeur sans cesse mise en exergue :

⁶³⁶ Lanson, *Op. cit.*, p. 273

⁶³⁷ Lanson, *Op. cit.*, p. 274

⁶³⁸ Lanson, *Op. cit.* p. 275

⁶³⁹ Lanson, « Les Etudes modernes dans l'enseignement secondaire », *l'Education de la démocratie*, F. Alcan, Paris, 1903, p. 184

⁶⁴⁰ Lanson, *Histoire de la littérature française illustrée*, *Op. cit.* p. 273

⁶⁴¹ Lanson, *Op. cit.*, p. 275.

⁶⁴² « Qui veut voler par les mains et bouches des hommes doit longuement demeurer en sa chambre ; et qui désire vivre en la mémoire de la postérité doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintes fois (...) » ou « Lis dons et relis premièrement, ô poète dutur, feuillette de main nocturne et journalle les

Il fallait prémunir les enfants contre des fléaux sociaux d'une gravité sans doute inégale, mais qui leur étaient présentés comme également redoutables, l'alcoolisme, l'insoumission la paresse, l'attrait des corruptions urbaines ou la destruction des oiseaux utiles. Rien n'était plus nécessaire que de leur faire mesurer les vertus du travail, seul remède à la misère et seule clé de l'ascension sociale⁶⁴³.

Ces « fléaux » dont parle ici Jean-François Chanet, sont bien entendu ceux qui touchent le « peuple », la frange ouvrière ou paysanne de la population, les « petites gens ». Pourtant, cette volonté d'enseigner la morale est commune à tous les enseignements, le primaire et le secondaire : « [m]oraliser la jeunesse est une tâche que l'école de la III^e République considère comme prioritaire⁶⁴⁴ ». Il est d'ailleurs à noter que cette morale n'est en rien différente de celle que prônait l'Eglise lorsqu'elle avait le monopole de l'enseignement ; Jules Ferry la nomme assez clairement la « bonne et antique morale de nos pères et pères⁶⁴⁵ » : d'après cette expression, on comprend aisément que la morale enseignée à l'école du peuple et celle qui a cours dans l'enseignement secondaire, plus conservateur, est la même. Cette valeur de travail, mise en valeur par la Défense, est donc bien un des piliers de la république que veulent créer Ferry et ses collègues.

Une autre valeur est intéressante pour eux dans l'œuvre de la Pléiade : celle que Lanson évoque en ces termes : « Mais, non plus que Boileau, ils ne donnent pas tout à la science et au travail : ils exigeaient le don, le génie ⁶⁴⁶ ». On sait qu'une des particularités de la Pléiade est d'avoir fait du poète un homme différent, touché par une certaine grâce, celle des Muses, et appelé à une grande destinée

exemplaires Grecs et Latins (...) » *La Défense et Illustration de la langue française, Op. cit.*, Livre II- Chapitre III, p. 237 et p. 238

⁶⁴³ Jean-François Chanet, *L'Ecole républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, p. 285

⁶⁴⁴ Pierre Khan, « L'Ecole de Jules Ferry, une laïcité positiviste », in *Les Sources de la morale laïque, Héritages croisés*, sous la direction d'Anne-Claire Husser, Bruno Barthelmé et Nicolas Piqué, ENS Editions, Lyon, p. 55

⁶⁴⁵ Jules Ferry, Lettre aux instituteurs de 1883, Robiquet, tome IV, 1896, pp. 259-267.

⁶⁴⁶ Lanson, *Op. cit.*, p. 274

Le jour que je fu né, Apollon qui préside
 Aux Muses, me servit en ce monde de guide,
 M'anima d'un esprit subtil et vigoureux,
 Et me fit de science et d'honneur amoureux.
 En lieu des grands tresors et des richesses vaines,
 Qui aveuglent les yeux des personnes humaines,
 Me donna pour partage une fureur d'esprit,
 Et l'art de bien coucher ma verve par escrit.
 Il me haussa le cœur, haussa la fantasia,
 M'inspirant dedans l'âme un don de poésie,
 Que Dieu n'a concedé qu'à l'esprit agité
 Des poignans aiguillons de sa Divinité.
 Quand l'homme en est touché, il devient un prophete,
 Il predict toute chose avant qu'elle soit faite,
 Il cognoist la nature et les secrets des cieux,
 Et d'un esprit bouillant s'eleve entre les Dieux⁶⁴⁷.

Cette fureur poétique est également, indirectement, une des valeurs défendues par les Opportunistes. Elle met en effet en lumière le fait que tous les hommes ne sont pas égaux. Or, l'école de Jules Ferry, malgré l'idée passée à la postérité d'une égalité parfaite, prône l'acceptation de la différence sociale. Avec cette idée, la Pléiade corrobore l'idée que certains hommes sont appelés à vivre de grandes choses, tandis que d'autres naissent pour vivre des existences plus modestes. Le poète est l'élite, tout comme l'élite de la société. De la même façon que tout le monde n'est pas en mesure de devenir poète, chaque citoyen n'a pas les dispositions pour commander aux autres. Il s'agit là d'une fatalité contre laquelle il serait vain de se battre.

Ronsard et Du Bellay sont donc présentés par Lanson comme éminemment patriotiques. Le critique note d'ailleurs que Du Bellay fut « heureux dans ses essais, puisqu'il lança le mot de *patrie* ». Ronsard, lui, se donne pour rôle, même si l'essai ne fut pas très probant, de « donner à la France »⁶⁴⁸ une épopée. Il devient d'ailleurs le « précurseur de Victor Hugo épique⁶⁴⁹ ». Ainsi, tout, dans la présentation de Lanson, rappelle ce rôle fondamental et fondateur de la Pléiade. Tout ce qui était reproché aux élèves de

⁶⁴⁷ Pierre de Ronsard, « de l'Automne », *Les Hymnes*, in *Œuvres complètes de Ronsard*, tome VI, nouvelle édition publiée sur les textes les plus anciens avec les variantes et les notes par M. Prosper Blanchemain, Paris, P. Jannet, 1857, www.cndp.fr, le 29.09.2918.

⁶⁴⁸ Lanson, , *Op. cit.*

⁶⁴⁹ Ch. M. Des Granges, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hatier, 1925, p. 213.

Coqueret est assimilé à une expérience utile pour la littérature française moderne. D'ailleurs, Lanson reprend point par point les préconisations de la *Défense* en matière linguistique afin de désamorcer les critiques. Selon lui, « le XVII^e siècle a réagi (...) avec un peu d'excès »⁶⁵⁰ à cette doctrine, fondée, Lanson le concède rapidement, sur une erreur : « une langue est d'autant plus parfaite qu'elle a plus de mots ». Pourtant, la prise de position du théoricien arrive très vite : ces innovations voulues par la Pléiade, si elles n'étaient pas parfaites, étaient obligatoires. C'est que Lanson, se projetant au XVI^e siècle, explique que « vers 1550 dans l'état de la langue, l'erreur était nécessaire et bienfaisante ». A cette époque, en effet, féconde en nouveautés, « l'esprit se gonflait de tant d'idées », qu'« il fallait bien que le vocabulaire se remplît ». Ainsi, « il était impossible de ne pas *innover* beaucoup dans l'expression⁶⁵¹ ». On constate que les critiques très virulentes proférées pendant longtemps contre les élèves de Coqueret⁶⁵², les accusant d'avoir corrompu la langue française, de lui avoir donné un côté ampoulé qui ne correspondait en rien à son naturel, tous ces reproches sont battus en brèche en quelques mots : ceux qui étaient de cet avis n'ont pas eu une lecture historique de cet évènement littéraire qu'a constitué la parution de la *Défense*. Si on remet les actions de la Pléiade dans leur contexte, il est évident que la lecture n'est pas la même. Lanson explique donc qu'il était essentiel d'injecter de nombreux mots à la langue et qu'au fil du temps, une sélection naturelle allait s'opérer : l'usage a permis, au fil des siècles, de sélectionner certains nouveaux mots et d'en laisser mourir d'autres. Il poursuit en rapportant six propositions de la *Défense* pour créer de nouveaux mots. A chaque fois, même s'il énonce une critique, il poursuit et termine en montrant que la proposition comporte quelque chose d'utile. Par exemple, lorsque Ronsard et Du Bellay prônent l'imitation en matière lexicale, proposition très controversée, Lanson précise que cette préconisation contient « une demi-vérité », puisque le « mode de composition qu'[elle] indique est bien français ; la seule véritable erreur des poètes ayant été de ne pas avoir gardé à l'esprit que le français « ne compose ainsi que des substantifs ». De même, lorsqu'il évoque le « *provignement* de Ronsard », il rappelle, alors que cela constitue également un des griefs adressés à la Pléiade, que « [c]'est là, avec nos procédés de composition, le principal moyen de développement du français moderne ». Les adjectifs qualifiant leurs conseils sont très positifs : « légitime », précède « originale » ou

⁶⁵⁰ *Ibid*, p. 277

⁶⁵¹ *Ibid*

⁶⁵² Cf. Partie II.

« audacieuse ». Il insiste sur l'attachement des poètes à la langue française, sur leur croyance en des « ressources propres » qui permettraient à la langue d'exprimer tout ce qu'il était possible de penser et de ressentir. Lanson conclut ce développement sur la théorie de la langue de la Pléiade par une phrase qui réhabilite complètement le travail du groupe de Coqueret : « le système de Ronsard n'a rien en soi de très déraisonnable, ni de très contraire au génie de la langue⁶⁵³ ». Toutes les critiques sont désamorçées et ce qui reste de la *Défense* est le caractère éminemment patriotique.

La Défense fut donc d'une importance capitale dans la création du mythe. Présentée comme une œuvre patriotique, on peut, à partir de cette conception, désamorcer toutes les critiques sur les poètes de la Brigade. Toutes les erreurs qui avaient fait d'eux des parias de la littérature française sont pardonnables. Certaines sont même présentées comme des erreurs nécessaires à l'évolution. Les valeurs prônées par le manifeste correspondent à celles que défend la République opportuniste, notamment celle du travail. La fureur poétique, quant à elle, permet de montrer que les différentes classes sociales sont naturelles.

2-2-3 Ronsard et du Bellay : poètes de nos régions.

Enfin, il est un autre détail dans l'œuvre de la Pléiade qui a sans aucun doute pesé dans la constitution de ce mythe. Nous avons rappelé plus haut les processus et les objets mis en œuvre pour doter une nation d'une culture particulière. Il faut que chaque habitant du pays ait les mêmes références que celui qui vit à des centaines, voire des milliers kilomètres que lui. Pour entrer dans l'ère moderne du patriotisme, il convient de gommer les différences : « [d]ans ce processus de modernisation, la diversité culturelle apparaît initialement comme un archaïsme associé à l'Ancien Régime⁶⁵⁴ ». L'école de la IIIe République a permis, selon Eugen Weber, « le processus d'acculturation final qui a transformé les Français en Français⁶⁵⁵ ». Dans cette formule, il désigne le fait que la

⁶⁵³ Lanson, p. 278

⁶⁵⁴ Anne-Marie Thiesse, article cité.

⁶⁵⁵ E. Weber, *La fin des territoires*, La modernisation de la France rurale, 1870-1914, traduit par Antoine Berman et Bernard Génies, Paris, Fayard/ Ed. Recherches, 1983, p. 438.

valorisation du sentiment national est passé par le rejet de la « petite patrie » selon l'expression consacrée en ce temps-là pour promouvoir la « grande patrie ».

Il s'agit de persuader l'enfant que la patrie n'est ni son village, ni sa province, mais la France entière, une réalité autre, assez lointaine pour qu'il faille laborieusement l'apprendre, assez impérieuse pour qu'on doive lui donner sa vie⁶⁵⁶.

Cette volonté de faire passer de la figure maternelle que contient la petite patrie à la grande patrie, symbole paternel⁶⁵⁷, va prendre forme dans la mise en application d'un article datant du 17 août 1851 « Le français sera la seule langue en usage dans l'école ⁶⁵⁸ ». Cette mise en avant de la langue nationale au détriment des langues régionales ou des patois a certainement permis le partage du sentiment national par l'ensemble des français. L'unité de la patrie passait par la promotion de l'unité de la langue. D'où, certaines affiches connues en Corse sur lesquelles on pouvait lire, « il est défendu aux élèves de mâcher du chewing-gum ou de parler corse », certaines pratiques, suggérées par les inspecteurs aux instituteurs pour forcer les élèves à adopter le français, non seulement dans l'enceinte de l'école mais également à l'extérieur :

la loi est la loi ; et les inspecteurs tenaient à ce que les maîtres la fissent respecter. Mais ceux-ci, corses eux aussi, n'allaient pas chercher midi à quatorze heures hors de l'enceinte scolaire. Un jour, l'inspecteur leur en fit le reproche ; il leur déclara qu'un maître avait trouvé le moyen d'obliger à user du français même en dehors de l'école : il remettait un morceau de bois circulaire, teinté en rouge, aussi gros qu'une pièce de cinq sous, un « disque », à un élève, que celui-ci devait remettre à un autre, ainsi de suite. Le soir venu, celui qui détenait le gage se voyait infliger une punition de quarante lignes⁶⁵⁹

Cette action sur les langues régionales et sur les patois donne parfois une mauvaise réputation à cette école publique de la IIIe République.

Pourtant, cette école mise en place par les Opportunistes a également, sans que cela soit en contradiction avec ce que nous venons d'évoquer, opté pour une mise en valeur des terroirs. Anne-Marie Thiesse nous rappelle à ce sujet que, très rapidement, « le

⁶⁵⁶ Mona Ozouf, in *L'École républicaine des petites patries*, Jean-François Chanet, Paris, Aubier, 1996, Préface p. 6.

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ Arrêté fixant le règlement scolaire modèle destiné à la rédaction des règlements départementaux, relatifs aux écoles primaires publiques, 07 juin 1880, art. 14, in *RLAIP*, 1880, n°18, p. 366.

⁶⁵⁹ A. Trojani, « U discu », *Rigiru*, [revue littéraire en langue corse], n°25, octobre 1988, traduit par Pasacel Ottavi.

processus d'unification culturelle nationale va aussi réintégrer la notion de diversité, notamment régionale⁶⁶⁰ ». Ainsi,

[I]es cultures nationales, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont élaborées à leur tour, dans une deuxième phase au cours de laquelle une diversité est réintroduite dans l'homogénéité.(...) Contrairement à ce que l'on croit souvent, la troisième République française a beaucoup cultivé la célébration des cultures régionales. Elle a valorisé les enracinements régionaux, renvoyant les individus à leur diversité géographique (moins conflictuelle que la diversité sociale)⁶⁶¹.

Alors que l'école créée par Jules Ferry ôte aux langues régionales tout espoir de coexister aux côtés de la langue de la nation, elle ne cesse, dans le même temps, de valoriser les diversités régionales. L'un des manuels les plus usités en cette fin de XIXe siècle n'est-il pas *Le Tour de France de deux enfants*, de G. Bruno ? Ce manuel de lecture, paru pour la première fois en 1877, est vendu à toutes les écoles, publiques ou religieuses. Il faut dire que c'est un outil complet : lecture, géographie, histoire, instruction civique, morale, le tout sur un ton paternaliste qui rappelle son objectif premier : l'édification patriotique. Ses personnages principaux sont deux enfants habitants de Lorraine, qui regagnent la France pour faire honneur à la dernière volonté de leur père, mort par accident, et qui n'a jamais accepté l'annexion de sa région à l'Empire germanique. Les protagonistes, grâce à leur périple, font découvrir aux élèves les beautés de la France et de ses régions. Ce manuel eut tellement de succès qu'en 1914, on comptait plus de sept millions d'exemplaires vendus. Cet exemple d'outil pédagogique prouve bien la volonté de réinsérer cette diversité régionale dans l'unité du pays. Cette volonté de transmettre une image patrimoniale de la France, une image d'unité dans la diversité, répond à plusieurs nécessités. La première, c'est qu'il s'agit d'instaurer une hiérarchie : si l'enfant comprend que la « petite patrie » fait partie de la « grande patrie », alors, il aimera cette dernière comme il aime la petite, voire plus :

Mes amis, je dois aujourd'hui vous parler de la patrie. Quel périlleux honneur pour un modeste instituteur ! Je crains que ma parole ne soit assez pénétrante, assez persuasive...⁶⁶²

⁶⁶⁰ Anne-Marie Thiesse, *Ibid*

⁶⁶¹ *Ibid*

⁶⁶² J. Guiot et F. Mane, *Nos Causeries*, livre de lecture courante, cours moyen et supérieur des écoles primaires ; classes élémentaires et primaires des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, Paris, Delaplane, 1909.

On imagine bien, combien ces mots de l'instituteur, héros du livre de lecture de Guiot et Mane, pouvaient marquer les élèves. Tout l'amour pour la France est contenu dans l'humilité de cet homme face à la grandeur du pays.

La deuxième nécessité est d'ordre politique. Nous avons déjà évoqué plus haut que les campagnes représentaient pour les Républicains, lors de leur élection, une frange de la population hostile à leurs idéaux. Il fallait donc, il était donc impératif, pour pérenniser la république, s'assurer le soutien de cet électorat qui comptait tout de même « vingt-quatre millions d'agriculteurs et de paysans » et qui représentait selon Gambetta « la réserve de la nation, le lest même du vaisseau qui porte la fortune nationale⁶⁶³ ». En 1884, Jules Ferry avait d'ailleurs affirmé à Périgueux, en 1884 : « La République sera la République des paysans ou ne sera pas⁶⁶⁴ ». Dans ces références à la paysannerie, on constate chez les deux républicains qu'il s'agit de séduire les forces rurales. Elles sont, non seulement nécessaire à la nation, mais surtout à la république. Il faut donc les intégrer au projet républicain. Aussi l'école publique ne doit-elle pas être trop éloignée de leurs réalités. Les Opportunistes choisissent de faire de l'école une école paysanne : les élèves des grandes agglomérations urbaines devaient avoir bien du mal à se reconnaître dans les récits des livres de lecture :

Voilà pourquoi même les petits Parisiens ont appris à lire dans des livres où il était surtout question de vendanges, de moissons, de basses-cours, de bergeries, de ruses de chasseur ou de pêche aux anguilles⁶⁶⁵.

Enfin, la dernière raison qui explique que l'école de Jules Ferry ait attaché une attention particulière à cette promotion des terroirs est qu'il est alors urgent de lutter contre l'exode rural qui engorge les villes et fait des paysans des ouvriers parfois trop révolutionnaires. Nous avons pu entrevoir, alors que nous abordions la naissance de la classe ouvrière, que ce phénomène était de plus en plus important. Or, il s'agit de le limiter en attachant les enfants à leur environnement. De plus, ce lien ainsi créé, permettait également à l'école de faire aimer le statut social, indissociable de la petite patrie :

Faire aimer l'école et attacher l'enfant à sa petite patrie : voici venu le temps où les autorités se persuadent que les deux objectifs seront atteints d'autant

⁶⁶³ Discours de L. Gambetta au concours agricole de Cahors, 29 mai 1881.

⁶⁶⁴ Discours de J. Ferry à Périgueux, 15 avril 1884.

⁶⁶⁵ J. F Chanet, *L'école des petites patries*, *Op. cit.*, p. 295

plus sûrement qu'ils auront été poursuivis ensemble, réalisés l'un par l'autre. Ce qui vaut pour l'école vaut pour le milieu, aussi bien social que géographique⁶⁶⁶.

Comme nous l'avons évoqué plus haut pour l'aspect moralisateur de l'école, l'objectif est bien de faire accepter à la population son statut social : s'il n'est pas vécu comme une injustice, les révoltes cesseront naturellement. Or, l'attachement à la terre est un corolaire de cette acceptation. Ainsi, l'école de la IIIe République, si elle a été assez « nocive » à la survie des langues régionales et des patois, n'a eu de cesse de promouvoir les terroirs. Dans cette volonté de faire de la petite patrie le plus petit élément de la grande patrie, les républicains se sont également appuyés sur la littérature et sur certains auteurs en particulier, ceux qui justement évoquaient leur région d'origine. Jean- François Chanet évoque cette mise en lumière de certains écrivains par une métaphore horticole : « on choisit de greffer sur ces branches maîtresses des pousses prélevées dans les herbiers des petites patries⁶⁶⁷ ». Cette jolie formule évoque justement l'arrivée dans les programmes de ces auteurs qui vantent la petite patrie, aux côtés, bien sûr des grands classiques de la littérature. Or, la Pléiade, et plus particulièrement Ronsard et Du Bellay, peuvent tout à fait être assimilés dans certaines de leurs œuvres à ces écrivains. Dans l'étude de la théorie de la langue dans la *Défense*, Lanson avait évoqué une des préconisations du poète : il fallait, pour créer de nouveaux mots, faire appel aux patois de France. Cette proposition avait été jugée outrageante par de nombreux critiques par la suite car elle entachait la pureté du français. Mais le théoricien n'est pas de cet avis puisque « l'histoire de la langue » nous fait voir « dans de nombreux cas la pénétration de notre pur français par les dialectes de la langue d'oïl⁶⁶⁸ ». Il n'y a donc pas à rougir de ces emprunts, la pureté du français n'est en aucun cas menacée. Plus largement, ce n'est pas un hasard si, encore aujourd'hui, le plus célèbre poème de Du Bellay reste « Heureux qui, comme Ulysse » : en plus de vouloir glorifier sa patrie, il a un lien particulier avec sa région, lien sentimental et presque viscéral à son Anjou natal et à ses traditions. Lanson, d'ailleurs, y fait allusion et entérine cette partie du mythe :

Exilé à Rome dans son poste d'intendant du cardinal du Bellay, triste d'être si loin de son « petit Lyré », et ne pouvant penser sans larmes à la « douceur angevine », son âme

⁶⁶⁶ *Ibid*, p. 309.

⁶⁶⁷ *Ibid*, p. 285

⁶⁶⁸ Lanson, *Op.cit* p. 278

endolorie n'en était que plus sensible aux impressions de ce monde étrange où elle languissait. Et toutes ces impressions se fixaient dans de pénétrants sonnets⁶⁶⁹ (...)

Ici, la nation, la France, la terre d'Anjou est ce qui permet à du Bellay de créer : sans cette mélancolie bien connue pour sa terre natale, point d'écriture, et la littérature française aurait été privée des belles pièces des *Antiquités de Rome*. Ce poème représente, de surcroît, une mise en garde contre les illusions de la cour, qui pourraient tout à fait être assimilées aux illusions de la ville pour des petits paysans.

De même, Ronsard évoque avec tendresse son vendômois natal. On se rappelle par exemple son poème des *Odes* :

Quand je suis vingt ou trente mois
 Sans retourner en Vendômois,
 Plein de pensées vagabondes,
 Plein d'un remords et d'un souci,
 Aux rochers je me plains ainsi,
 Aux bois, aux antres et aux ondes⁶⁷⁰

dans lequel il fait référence avec tendresse aux éléments naturels de sa région, totalement personnifiés, qui recueillent ses plaintes sur le temps qui passe. On pourrait également citer une autre ode, « A la forêt de Gastine », elle aussi vantée pour sa beauté et chantée comme s'il s'agissait presque d'une maîtresse :

A la forêt de Gqstine
 Couché sous tes ombrages
 Gastine, je te chante
 Autant que les Grecs par leurs vers
 La forêt d'Erymanthe.
 Car malin, celer je ne puis
 A la race future,
 De combien obligé je suis
 A ta belle verdure.

et grâce à qui il peut rencontrer les muses :

Toi qui, sous l'abri de tes bois,
 Ravi d'esprit m'amuses ;
 Toi qui fais qu'à toutes les fois
 Me répondent les Muses⁶⁷¹

⁶⁶⁹ Lanson, *Op.cit.*, p. 282

⁶⁷⁰ P. de Ronsard, *les Odes*, IV, 10

⁶⁷¹ P. de Ronsard, *Les Odes*, XVII

L'aspect régionaliste de certaines œuvres de ces deux poètes ont donc certainement dû concourir à leur donner une place dans la littérature nationale.

Les œuvres de la Pléiade prennent donc un tout autre sens. Le processus de patrimonialisation peut bien avoir lieu : c'est une relecture totale des poèmes de Ronsard et de Du Bellay, ainsi que du manifeste que représente la *Défense et Illustration de la langue française*. Désormais, les deux poètes - c'est probablement ainsi que Du Bellay arrive dans les auteurs enseignés au lycée - sont taxés de patriotiques. D'ailleurs, si l'on se remémore les propos tenus par les manuels scolaires aujourd'hui, il s'agit là d'un des intérêts - pour ne pas dire le plus grand - de l'étude des œuvres de la Pléiade. Du Bellay, de nos jours, est connu pour son manifeste et pour ses poèmes mélancoliques inspirés par l'éloignement de la patrie. On mentionne également dans certains livres l'échec de la *Franciade*, mais en montrant toujours que Ronsard voulait doter la France d'un genre nouveau. Peut-être également que c'est pour cela que les autres « étoiles » ne font pas partie du canon d'auteurs classiques. Ronsard et Du Bellay répondent parfaitement aux nouveaux critères de sélection des classiques à connaître. Ceci est d'autant plus vrai que leur poésie est exempte de toute référence catholique – hormis quelques pièces de Ronsard. Ainsi, les premières critiques prononcées à l'égard de la Pléiade au début du XIXe siècle, les accusations d'impiété proférées par de nombreux détracteurs⁶⁷² qui brandissaient là un argument infaillible, tombent comme un château de cartes. Dans cette nouvelle société, il est très bien vu de ne plus être aussi proche qu'auparavant de la religion. La poésie de La Pléiade, parce qu'elle s'inspire des anciens, peut presque être qualifiée de laïque. Si elle fait intervenir des divinités, celles-ci sont désormais trop lointaines pour recouvrir réellement un aspect religieux. Il s'agit de figures qui font partie de cette belle culture antique que nous revendiquons mais que nous avons transformée pour créer le génie français. C'est justement cette filiation qui explique le deuxième volet de la fixation du mythe.

⁶⁷² Cf. Partie 2.

2-3 Un repère important

2-3-1 La place de l'histoire.

Cette notion de « repère » est primordiale dans la deuxième relecture proposée par les hommes de cette fin de siècle.

Un des événements qui entre en jeu dans ce processus est le nouveau chemin que prend l'histoire dans le dernier quart du siècle. Il faut dire que les bouleversements épistémologiques sont nombreux à cette époque. Sous l'impulsion du positivisme, tout est remis en question. Auguste Comte a fait basculer le monde intellectuel dans une recherche de vérité par, et uniquement par, les sciences. La méthode expérimentale est l'unique voie à suivre. Rien à voir, donc, avec l'histoire du milieu du 19^e siècle. Jusqu'à en effet, l'histoire était considérée comme un genre littéraire. Pensons simplement à Michelet ou à Augustin Thierry, pour ne citer qu'eux, et on comprendra cette dimension très littéraire des études historiques. L'Histoire, en se plaçant sous le patronage de la science, se libère de la littérature

De 1875 à 1900, temps de la redistribution des disciplines, l'histoire s'est définie comme science contre la littérature, soit comme spécialité dotée d'une méthode précise visant à l'établissement rigoureux des faits⁶⁷³.

Ce changement de cap des études historiques entraîne de nombreux bouleversements dans la vie intellectuelle française.

La transformation de l'histoire à la fin du XIX^e siècle est une chose assez connue : son invasion par la méthode, sa séparation du roman, son exigence scientifique. Mais il ne s'agit pas d'une conversion purement intellectuelle, d'une révolution seulement théorique ou épistémologique. Il y a un enjeu réel, considérable et indissociable : l'institution universitaire⁶⁷⁴.

Nous avons évoqué plus haut la volonté de réformer tous les degrés de l'enseignement ainsi que l'importance accordée aux témoignages d'observateurs français sur les universités allemandes. Le gouvernement souhaite créer une nouvelle université en France, et les changements orchestrés par les historiens offrent une opportunité de choix

⁶⁷³ Antoine Compagnon, *op. cit.*, p. 25-26

⁶⁷⁴ *Ibid*, p. 27

dans la réalisation de cet objectif. Ceci est d'autant plus vrai, et certainement n'est-ce pas un hasard, que certains postes clés du gouvernement ou de son entourage sont désormais occupés par des historiens. Ces hommes, assistés d'anciens camarades de promotion désormais professeurs, rénovent véritablement l'université. Parmi ces proches du gouvernement, il faut bien entendu citer Ernest Lavisse, ainsi que Gabriel Monod, « à eux deux, (...) largement responsables de ce que devinrent les facultés des lettres en France⁶⁷⁵ ». Comme dans le secondaire, la rhétorique et les humanités classiques sont considérées comme archaïques, si bien que l'enseignement des lettres arrive vite à paraître comme dépourvu de tout intérêt en l'état. Les littéraires, à la Sorbonne, perdent de nombreuses chaires en raison de leur désunion face à des historiens, tous convaincus du bien-fondé de cette révolution méthodologique.

Les réformes (...) se font contre eux [les littéraires], qui sont tenus pour des rhéteurs : Seignobos a aussi cela à l'esprit quand il associe le secondaire à l'ancien régime. La réforme des programmes de 1880 substitue la composition française à la composition latine au baccalauréat ; au concours général, le prix d'honneur de la classe de rhétorique va au discours français au lieu de latin, et c'est même un discours français qui sera désormais prononcé à la distribution des prix ; en 1880, a lieu le dernier discours latin en Sorbonne⁶⁷⁶.

La littérature, qui englobait auparavant l'histoire, en raison de ces attaques menées contre la rhétorique et la société qu'elle représente, appartient désormais à l'histoire. Elle est envisagée par les historiens dans ses relations avec le fait historique et la société qui l'a vu naître. C'est maintenant à l'historien d'aborder certains auteurs. Les instructions officielles donnent d'ailleurs des préconisations à ce sujet : l'historien « économisera sur le détail des campagnes de Louis XIV le temps nécessaire pour faire aimer les personnes de Turenne, de Vauban, de Corneille, de Molière ». Monod, et surtout Lavisse, sont les grands promoteurs de ce nouvel enseignement. « S'élevant contre « l'histoire-bataille » des faits politiques et militaires, elle prétend s'inspirer de la *Culturgeschichte* venue d'Allemagne, l'histoire de la civilisation, dont la littérature serait une facette⁶⁷⁷ ». On perçoit ici les conséquences ontologiques pour la littérature. Jusque-là, la primauté avait été donnée à la langue nationale. Depuis François Ier, en passant par la Révolution, toutes les attentions se sont tournées vers l'unicité de cette langue, synonyme de nation. Toutes les politiques ont porté sur ce point important selon lequel en France on devait parler et écrire en français. La période révolutionnaire a joué

⁶⁷⁵ Antoine Compagnon, *Ibid*, p. 29

⁶⁷⁶ *Ibid*, p. 49

⁶⁷⁷ *Ibid*, p. 41

un rôle décisif dans la diffusion du français dans les provinces et dans le centralisme du pays.

La France ne s'est en réalité jamais vraiment préoccupée de littérature nationale. Pétrie de ses certitudes et de la norme qu'elle a imposée pendant près de deux siècles à toute l'Europe, c'est dans ses similitudes avec les Anciens qu'elle cherchait sa gloire. Les attaques des romantiques allemands, les premières, ont poussé les français à s'interroger sur cette idée et à chercher l'origine et l'évolution de leur littérature. De là ont découlé les questions sur la littérature nationale, questions primordiales tout au long du siècle avant même que la défaite du pays n'intervienne. Dans un article intitulé « Littérature nationale, littérature étrangère au XIXe siècle, la fonction de la Revue des Deux Mondes entre 1829 et 1870 », Philippe Régner montre qu'à cette époque se crée un postulat capital : « à chaque nation, sa littérature ». Ainsi, la montée des nationalismes, qui fait tant de dégâts au XXe siècle, débute par une prise de conscience du caractère nationale de la littérature. Le chercheur recense une série de questions tout à fait significatives ayant pour thème « l'identité littéraire de la formation nationale », qui sont

Ce peuple défini par des frontières géographiques possède-t-il une littérature nationale qui l'identifie comme une nation véritable ? et si oui, quelle est l'histoire de cette littérature et quel rapport ce peuple entretient-il avec elle ? la cultive-t-il avec toute l'ardeur souhaitable et en honore-t-il ses représentants actuels les plus talentueux ? ceux-ci, qui sont-ils ? ⁶⁷⁸

Voici donc les interrogations de l'époque, qui prennent une place centrale après la défaite de 1870.

Après ce terrible évènement, et comme pour mieux se reconstruire, certains s'accordent à dire qu'il faut se détacher des classiques qui ne voulaient qu'imiter les antiques. Désormais, « [l]a société française et ses élites ont besoin de se reconnaître dans une autre littérature, qui puise son inspiration dans une tradition proprement nationale, indifférente aux Grecs et aux Romains. »⁶⁷⁹

Désormais, par conséquent, la littérature sera obligatoirement historique.

Celui par qui arriva le salut de l'enseignement de la littérature est Gustave Lanson. Antoine Compagnon a montré avec précision comment ce professeur de lycée, ancien

⁶⁷⁸ Philippe Régner, *Philologiques III, op. cit.*, p.290-314, p.294-295.

⁶⁷⁹ André Chervel, *Op.Cit.*, p.450

rhéteur, a su profiter de la montée en puissance des historiens pour faire une place de choix à la discipline, alors condamnée, à terme, à l'oubli.

Lanson part d'abord du principe qu'il faut, qu'il est nécessaire de doter la littérature d'une méthode. « Si mes réflexions regardent principalement la littérature française depuis la Renaissance, c'est que je la connais mieux et j'y pense constamment : c'est aussi que dans tous les autres domaines, on ne conteste pas l'utilité des méthodes exactes⁶⁸⁰ ». Pourtant, il refuse de se laisser aller aux mêmes erreurs que celles commises par les maîtres du moment :

Le développement merveilleux des sciences de la nature a été cause que dans le cours du XIXe siècle on a tenté à diverses reprises d'appliquer leurs méthodes à l'histoire littéraire : on espérait lui donner la solidité de la connaissance scientifique, exclure l'arbitraire des impressions de goût et l'a priori des jugements dogmatiques. L'expérience a condamné ces tentatives.

Les plus fortes têtes sont celles qui se sont laissé griser par les grandes découvertes des sciences. Je pense à Taine et à Brunetière. Je n'entreprendrai pas de faire, une fois de plus, la critique de leurs systèmes : on voit assez aujourd'hui que leur parti pris de contrefaire les opérations ou d'employer les formules de sciences physiques et naturelles les condamnait à déformer ou à mutiler l'histoire littéraire⁶⁸¹.

Il ne faut donc pas se tromper de science. La bonne méthode à adopter est bien la méthode historique : « la meilleure préparation de l'étudiant en lettres sera de méditer l'*Introduction aux Etudes historiques* de MM. Langlois et Seignobos, ou le chapitre que M.G Monod⁶⁸² ». Selon lui, en effet, il est impossible de penser la littérature telle que l'enseignent les rhéteurs ou telle que la critique l'envisage. L'œuvre – c'est-à-dire son sens, son style, son message même – est à mettre en relation avec le contexte historique dans lequel elle est écrite. Se réclamant de Mme de Staël, « qui met en rapport la littérature et les institutions » et de Villemain « faisant de la littérature l'expression de la société », sa conception de la littérature est profondément sociologique : « [l]a littérature est l'expression de la société : vérité incontestable, qui a engendré bien des erreurs. La littérature, souvent est complémentaire de la société : elle exprime ce qui nulle part ailleurs ne se réalise, les regrets, les rêves, les aspirations des hommes⁶⁸³ ».

⁶⁸⁰ Gustave Lanson, « la Méthode de l'histoire littéraire », in *Essais de méthode critique et d'histoire littéraire*, Hachette, Paris, 1965, p. 31

⁶⁸¹ Gustave Lanson, *ibid*, p. 40

⁶⁸² *Ibid*, p. 33

⁶⁸³ Gustave Lanson, *Ibid*, p. 46

L'un des grands projets auquel il fait allusion dans son *Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France*, serait ainsi d'écrire

à côté de cette « Histoire de la littérature française », c'est-à-dire de la production littéraire, dont nous avons d'assez nombreux exemplaires, une « Histoire littéraire de la France », qui nous manque et qui est presque impossible à tenter aujourd'hui : j'entends par là non pas un catalogue descriptif ou un recueil de monographies comme ce que les Bénédictins et l'Académie des Inscriptions ont donné pour l'ancienne littérature française, mais le tableau de la vie littéraire dans la nation, l'histoire de la culture et de l'activité de la foule obscure qui lisait aussi bien que des individus illustrent qui écrivaient⁶⁸⁴.

La perception de la littérature évolue donc considérablement. Ceci est d'autant plus vrai que Lanson entend doter la littérature d'une utilité pour la société. Comme le rappelle Michel Espagne, la discipline que crée Lanson, l'histoire littéraire telle qu'il la préconise à l'université,

cherche à justifier son existence sur deux plans différents. D'une part, elle doit faire, vis-à-vis des disciplines voisines, la démonstration qu'elle apporte quelque chose de nouveau, et surtout, qu'elle met en œuvre une méthode rigoureuse. D'un autre côté, elle doit pouvoir démontrer qu'elle possède une utilité sociale globale⁶⁸⁵.

Ici, Lanson a choisi le patriotisme pour assurer la littérature d'une place de choix dans la vie intellectuelle française. Nous avons évoqué plus haut cet aspect important dans l'installation du mythe de la Pléiade. C'est que cette nouvelle intelligentsia était controversée. Les avancées qu'ils prônaient n'étaient pas du goût de tous et l'affaire Dreyfus ne fit qu'exacerber les tensions. Il est d'ailleurs à noter que Lanson fut le seul dreyfusard parmi les littéraires de la Sorbonne : cela donne le ton sur les idées politiques de chacun. Lanson, partisan de la modernité, y compris dans l'enseignement de la littérature, était allié aux historiens et aux sociologues, tandis que les littéraires, eux, attachés aux traditions se posaient en opposants à Dreyfus. Pour contrer les attaques dont ils étaient victimes, les intellectuels se posèrent en patriotes :

contre le nationalisme réactionnaire et clérical, ils firent du patriotisme leur drapeau, qu'il faut adjoindre à l'idéal démocratique et solidariste pour compléter la configuration idéologique de la Sorbonne et de l'histoire littéraire avant 1914⁶⁸⁶.

⁶⁸⁴ Gustave Lanson, « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, IV, 1903, extrait de *Essais de méthode et de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés par Henri Peyre, Hachette, Paris, 1965, p. 86-87.

⁶⁸⁵ Michel Espagne, *Le paradigme de l'étranger, les chaires de littérature étrangère au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 1993, p. 170

⁶⁸⁶ Antoine Compagnon, *Op. Cit.*, p. 142.

L'histoire de la littérature doit donc refléter l'histoire du pays, être mise en rapport avec elle. Lanson explicite son objectif qui est d'étudier « l'histoire de l'esprit humain et de la civilisation nationale dans leurs expressions *littéraires*⁶⁸⁷ (...) ».

2-3-2 La première conséquence : le mythe de la Renaissance

Ces bouleversements ont de nombreuses conséquences sur le sujet qui nous intéresse.

Dans un premier temps, ce qui se déroule à l'université a des répercussions, bien que les deux enseignements ne soient absolument pas liés, sur le secondaire, notamment parce que Lanson devient le maître à penser de la méthode pour l'enseignement de la littérature en général. Les programmes, notamment, sont modifiés : « Les progrès de l'érudition (...) semblaient réclamer pour le Moyen-Age et le XVIe siècle une plus grande part⁶⁸⁸ ». Le siècle de Ronsard entre donc dans les programmes officiels parce que la conception de la littérature à l'université a profondément changé.

Ensuite, comme la littérature étant perçue comme un fait social, l'analyse des œuvres s'en trouve considérablement modifiée. Sa méthode consiste à « connaître les textes littéraires, à les comparer (...), à les grouper par genres, écoles et mouvements », afin de percevoir « enfin le rapport de ces groupes à la vie intellectuelle, morale et sociale de notre pays, comme au développement de la littérature et de la civilisation européennes⁶⁸⁹ ». Il s'agit donc désormais de comprendre comment les auteurs ont écrit dans leur siècle, quelles ont été leur influence, quel a été leur impact sur la société dans laquelle ils ont évolué, comment ils ont perçu tel ou tel événement historique et surtout si les faits de société qu'ils ont connus ont modifié leur façon de faire de la littérature. « L'écrivain le plus original est en grande partie un dépôt des générations antérieures, un collecteur des mouvements contemporains : il est fait aux trois quarts de ce qui n'est

⁶⁸⁷ Lanson, *La méthode de l'histoire littéraire*, op. cit., p. 34.

⁶⁸⁸ Rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique, session de juillet 1895. Rapporteur H. Bernès. Recueils de Règlements relatifs à l'enseignement du secondaire, pp.410-411.

⁶⁸⁹ Lanson, *Op. cit.*, p. 43

pas de lui⁶⁹⁰ ». Si l'on se tourne vers le groupe de poètes dont il est question ici, il est évident que tout ceci autorise une autre lecture que celle que Malherbe a appliquée et qui leur a valu tant de problèmes⁶⁹¹. Désormais, la Pléiade est replacée dans son époque, elle appartient à une série d'évènements qui permettent une nouvelle approche des poèmes. La Renaissance et l'Humanisme sont à présent les deux évènements culturels qui expliquent l'éclosion des idées de la *Défense*.

Enfin, il est désormais une notion sans laquelle il sera impossible de penser : point commun entre le patriotisme, lui-même fondé sur la conception de nation de Renan, et l'histoire, l'idée de « continuité » est celle qui occupe tous les esprits. Les Instructions officielles expriment très clairement cette nouvelle préoccupation. Reprenant ici la conception de la nation de Renan, le Rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique en juillet 1895 parle du « désir de bien marquer qu'entre les études classiques et la réalité moderne il y a contact et solidarité étroite » pour justifier l'introduction dans les programmes d'auteurs appartenant à l'époque contemporaine, et du « souci de la continuité à faire sentir dans tout notre passé⁶⁹² » pour expliquer que certains auteurs du Moyen-Age et du XVIe siècle seraient désormais étudiés. Cette notion est donc capitale : elle permet la « croyance fondamentale » selon laquelle « l'identité nationale est enracinée dans la nuit des temps, qu'elle est le fruit d'une très longue histoire⁶⁹³ ». Justifier de cette continuité fait donc partie des processus de patrimonialisation.

(...) la patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif. Elle raconte une histoire, mythique ou historique, parfois les deux. Elle cherche souvent à justifier une cause, à rappeler une mémoire, à valoriser une séquence (...) passée de la vie sociale dans le but d'édification⁶⁹⁴.

C'est Ernest Lavisse qui est connu pour être le créateur de ce récit, portant le nom de « roman national ». L'historien a à cœur en effet de réconcilier la France avec certains des épisodes de son histoire qui posent problème en cette fin de XIXe siècle. Les petits français doivent connaître leur histoire, mais pour cela, il faut en parler comme d'une histoire, il est nécessaire d'expliquer l'enchaînement des faits, des

⁶⁹⁰ Lanson, *op.cit.*, p. 35.

⁶⁹¹ Cf. partie 2

⁶⁹² Rapport cité.

⁶⁹³ A-M Thiesse, *article cité*, p. 13

⁶⁹⁴ Guy Di Méo, Processus de patrimonialisation et construction des territoires, Colloque « patrimoine et industrie au Poitou-Vharentes : connaître pour valoriser », Sept. 2007, Poitiers-Châtellerault, Geste édition, pp. 87-109, 2008, halshs.archives-ouvertes.fr, p. 12-13.

différents régimes, des différents conflits. Alors, « l'imagination des élèves⁶⁹⁵ charmés par des peintures et par des récits rendra leur raison plus attentive et plus docile⁶⁹⁶ ». Le patriotisme a besoin d'un tel récit. Il faut

expliquer que les hommes qui, depuis des siècles, vivent sur la terre de France, ont fait, par l'action et par la pensée, une certaine œuvre, à laquelle chaque génération a travaillé ; qu'un lien nous rattache à ceux qui ont vécu, à ceux qui vivront sur cette terre⁶⁹⁷.

Nous retrouvons presque mot pour mot les propos de Renan. Lavissee s'évertue donc à créer des liens, et cette action fait partie intégrante du processus de patrimonialisation :

Le patrimoine est un discours, il participe d'un principe narratif (il a donc besoin de narrateurs) qui raconte les mythes originels, qui décrit les épopées fondatrices et les grands moments historiques d'un groupe ou d'un territoire. Il confère à toute réalité sociale une consistance temporelle (durée) et spatiale. Il l'invite à se projeter vers l'avenir, à formuler un projet collectif⁶⁹⁸.

Pourtant, une difficulté, majeure, se pose à Lavissee et à ses collègues. Comment réintégrer la Révolution dans l'histoire du pays ? Cette période, en effet, et ce, malgré le fait que la France de l'époque soit gouvernée par un gouvernement républicain, pose un problème moral et politique. La Terreur, véritable période de dictature, la mise à mort du roi et de sa famille, les luttes de pouvoir, les nombreux morts et l'ambiance de délation, les pillages, toutes ces dérives du mouvement révolutionnaire, et donc de la Première République, entachent quelque peu les grands idéaux qui ont vu naître la nation française. Sans oublier l'Empire qui a suivi, et l'instabilité qui en a découlé. Tout ceci apparaît comme une verrue dans l'histoire de la France. Certains font de la Révolution la cause de tous les ennuis du pays. Ainsi, Taine, fortement ébranlé, comme beaucoup d'autres intellectuels, nous l'avons vu, par la défaite de 1870 et par la Commune, dans ses *Origines de la France contemporaine*, datant de 1885, explique ces deux désastres par la Révolution de 1789.

⁶⁹⁵ Lavissee parle ici des élèves de l'école primaire

⁶⁹⁶ Ernest Lavissee, « L'Enseignement de l'histoire à l'école primaire », in *Questions d'enseignement national*, Paris, A. Colin, 1885, p. 209 consulté sur www.gallica.bn.fr.

⁶⁹⁷ *Ibid*

⁶⁹⁸ Vincent Veschambre, *op. Cit.* p. 18

Le point essentiel...ce sont les idées que nous nous faisons des principes de 89. (...) Rien de plus beau que les formules Liberté, Egalité ou (...) Justice. Le cœur de tout homme qui n'est pas un sot ou un drôle est pour elles. (...) Or, appliquées à l'organisation sociale, ces formules, en 1789, signifiaient une conception courte, grossière et pernicieuse de l'Etat. (...) Cette structure a fait de la France une puissance de second ordre ; nous lui devons nos révolutions et nos dictatures⁶⁹⁹.

Cette position n'est pas tenable pour la nouvelle République. Tout d'abord parce qu'il s'agit là d'une vision profondément pessimiste. Taine, comme beaucoup, est désabusé et ne croit plus aux grands mots. Or, ces « formules », font partie de la France, et les renier ainsi signifierait revenir sur les grands idéaux et sur ce qui a été la position politique de la France durant près d'un siècle. Comment défendre la liberté dans le monde si on remet en cause ce principe et qu'on en fait la cause de la défaite de la France ?

Ensuite, il est véritablement nécessaire de réintégrer la Révolution de 89 si l'on souhaite pouvoir construire une histoire de France sans rupture majeure. Gabriel Monod, sans remettre en cause le peu de précisions dans les recherches de Taine comme ce sera fait par la suite, replace tout de même l'écriture de cet ouvrage dans le contexte de déception et de marasme de l'après défaite. Il va même jusqu'à évoquer une impossible objectivité du scientifique face à son sujet⁷⁰⁰.

Le grand travail des historiens de cette Troisième République a donc été de doter la France d'une histoire en continu, sans rupture d'idéaux. Lavissee, aussi surprenant que cela puisse paraître rétablit la paix historique en faisant de la Révolution un passage obligé entre l'ancien régime et la république. Dans ses divers écrits, elle est toujours évoquée comme un évènement positif. Dans son discours sur l'enseignement à l'école primaire, il fait de la Révolution française « une nouvelle ère dans le monde »⁷⁰¹, qui a modifié l'Europe entière⁷⁰². Il conseille d'ailleurs aux futurs professeurs de réserver la moitié de leurs heures d'histoire à l'enseignement de cette période suivie des différents régimes du XIXe siècle. L'important est de mettre en valeur les bienfaits de la Révolution. Ainsi, « le maître commencera par dire quels étaient les principes de la Révolution ». On remarque ici que Lavissee, contrairement à Taine, n'est pas du tout dans le pessimisme ; bien au contraire, il s'agit de mettre en lumière ces grandes

⁶⁹⁹ Hippolyte Taine, « lettre à E. Havet », 1878

⁷⁰⁰ Gabriel Monod, *Renan, Taine, Michelet : les maîtres de l'histoire*, Paris, C. Lévy, 1894, p. 126-127

⁷⁰¹ Lavissee, *Questions d'enseignement*, p. 204

⁷⁰² *Ibid*, p. 194

formules afin de grandir la France. D'ailleurs, le pays est, durant cette période, le seul à se dégager du joug de la monarchie absolue : ces grands principes, défendus avec rage par le peuple français « mirent la France en opposition à toute l'Europe, où il n'y avait, si l'on excepte l'Angleterre, que des gouvernements absolus »⁷⁰³. Ils firent pourtant des émules en Europe : les « guerres nationales » touchèrent de nombreux pays qui voulurent gagner leur indépendance. La France, dont le rôle fut « héroïque », « a successivement aidé, dans son admirable générosité, Grèce, Belgique et Italie à s'affranchir ». Le pays apparaît ainsi, alors que d'autres nations font œuvre « de violence et d'injustice » et violent « les droits proclamés par la France en 1789 »⁷⁰⁴, comme le « chevalier » de l'Europe, comme une nation animée de grands idéaux, prête à tout pour combattre l'injustice.

Le maître ne peut donc blesser aucune conscience quand il expose les principes de cette Révolution et qu'il montre comment, par la force de nos armées et de nos idées, les gouvernements absolus se sont partout transformés comment des peuples nouveaux ont acquis, au cours de notre histoire contemporaine, le droit à l'existence⁷⁰⁵.

Ainsi, Lavissee crée le mythe révolutionnaire en faisant des principes de liberté et d'égalité des principes fondateurs d'une nouvelle France.

Pourtant, malgré l'image redorée de cette période si polémique, il ne peut nier les difficultés politiques qui ont suivi. Mais là encore, il réussit à les contenir : si la France a connu tant d'instabilité, c'est que « ce régime idéal rêvé par la Révolution française est, de tous, le plus difficile à mettre en pratique ». Ainsi, les difficultés ne viennent que du degré de perfection qui est attendu. C'est parce que tout ceci est difficile à mettre en place que « les révolutions et les coups d'Etat, qui se sont succédé, le montrent assez clairement ». Il termine ses propos sur la Révolution par une leçon de patriotisme, qui bien entendu, se doit d'être transmise aux élèves :

C'est une indiscutable vérité que ces révolutions et ces coups d'État affaiblissent la France, et qu'en se renouvelant, ils la tueraient.

Le maître ne peut donc blesser aucune conscience quand il enseigne que toute violence contre la loi est un attentat contre le pays, que la condition du salut est la stabilité politique.

C'est une indiscutable vérité que notre sort est dans nos propres mains, et que chacun de nous a sa part de responsabilité dans l'œuvre collective⁷⁰⁶.

⁷⁰³ Lavissee, *Ibid* p 205

⁷⁰⁴ Lavissee, *Ibid*, p. 209

⁷⁰⁵ Lavissee, *Ibid*, p. 195

⁷⁰⁶ Lavissee, *Ibid*, p. 194

Lavisse, républicain converti tardivement, devient ici celui par qui la République accède à la pérennité. Parce qu'on l'a bien compris : la Révolution de 1789 a fondé la I^e République sur les bases de ces grands idéaux pour lesquels le peuple français a combattu. Pourtant, ce premier essai a été un échec, tout comme le deuxième. C'est la III^e République qui permettra au pays de réellement concrétiser l'idéal pour lequel il a souffert durant un siècle. On note bien entendu la responsabilité que chacun pourrait avoir dans une mort certaine de la France au cas où le régime s'effondrait.

La dernière justification qui parachève ce mythe de la Révolution française est le fait qu'elle n'est pas « un point de départ mais une conclusion⁷⁰⁷ ». Lavisse, en effet, s'évertue, dans tous ses manuels et dans tous ses discours à mettre en évidence la culpabilité de la monarchie. Si le peuple s'est soulevé, c'est qu'il avait une raison. Dans son *Histoire de France* destinée aux cours moyen première et deuxième années, il insiste sur ce point : il met en lumière la montée de l'absolutisme en France depuis François I^{er}, ainsi que les conséquences néfastes d'un tel régime : « Ce fut un grand malheur que le roi devint si puissant, car, lorsque les rois font tout ce qu'ils veulent, ils peuvent mettre de grandes fautes, et le royaume en souffre⁷⁰⁸ ». Ainsi, c'est la souffrance qui a poussé le peuple à se révolter. D'ailleurs l'historien développe un chapitre sur « les injustices qu'il y avait en France » sous Louis XV, accusé d'être le véritable déclencheur du désamour du peuple français pour la monarchie. Ainsi, les injustices sont nombreuses : misère dans le pays contrastant avec le luxe dans lequel vivait la cour, justice non équitable, société injuste parce que ne récompensant pas le mérite. Ce sont ces circonstances particulières qui ont poussé le peuple à la révolte : 1789 est donc bien le résultat de l'attitude des rois qui se sont succédés.

Voici donc comment la continuité historique est mise en place. Lavisse réussit magistralement à donner du sens à un évènement qui embarrassait la France depuis un siècle.

La littérature a permis d'accentuer cette remise au goût du jour. Sous l'impulsion de Lanson, –toujours lui – la relation entre le soulèvement du peuple et les écrits des grands esprits de l'époque est mis en évidence. Dans son *Histoire de la littérature française*, il donne le ton dès la présentation du chapitre : « Diderot,

⁷⁰⁷ *Ibid*, p. 39

⁷⁰⁸ Lavisse, *Histoire de France, cours moyen*, p. 71

Rousseau, Condillac, Buffon paraissent ; Voltaire, un Voltaire épanoui et libéré, revient de Prusse. Tous, directement ou indirectement, par de violentes attaques ou de sereines spéculations, concourent à jeter l'ancien édifice à bas⁷⁰⁹ ». Il rappelle d'ailleurs que la grande question qui anime l'histoire littéraire est « Quelle part faut-il faire à la littérature du XVIIIe siècle ? ». Antoine Compagnon soutient dans l'essai que nous avons déjà cité que Lanson a toujours mis la littérature de cette époque au centre de toute l'histoire littéraire française : « L'histoire littéraire inaugura les études dix-huitiémistes, mais elle fit aussi pencher la balance en faveur de ce siècle dans tous les programmes⁷¹⁰ ».

Par conséquent, cet épisode est bel et bien réintroduit et trouve sa place dans notre histoire. Comment désormais, sur un plan intellectuel, le rattacher au passé, l'inscrire dans une continuité ? On se souvient alors des mots de Renan : le XVIIIe siècle est le fils de l'Antiquité puisque c'est à ce moment-là que les hommes retrouvent la liberté de penser qu'ils avaient durant les siècles antiques. Or, le lien qui a déjà été établi par Michelet au début du siècle est celui de la Renaissance : elle est la période qui assure la continuité entre l'Antiquité et le XVIIIe siècle en matière d'idées philosophiques. Guizot avait déjà fait de cette époque, qui avait vu naître la Réforme, la première prise de position du libre arbitre de l'homme, prise de conscience qui permet aux Lumières de pointer les disfonctionnements de la monarchie absolue. L'universalité de cette période contribue également à accentuer le parallèle avec le XVIIIe siècle :

Ce qui émerge à partir de la Renaissance, et se consolide au XVIIIe siècle, c'est l'idée d'universalité en matière de politique. D'où l'idée de démocratie et la naissance d'un corps politique de citoyens libres et égaux en droits. Il existe donc une forme légitime applicable partout et le « national » devient en quelque sorte un « universel du particulier⁷¹¹ ».

Là encore, le mythe s'institutionnalise par l'école. Le Moyen Age est à jamais entaché de cette image d'époque obscure, ayant malheureusement rompu le fil avec l'Antiquité et ses savoirs. Ainsi, la Renaissance historique trouve une place de choix dans cette chaîne que représente l'histoire de France. Bien évidemment, les conséquences pour la Pléiade sont très importantes : on voit tout à coup d'un jour nouveau les œuvres de nos poètes.

⁷⁰⁹ Lanson, *Histoire de la littérature française illustrée*, *Op.cit.*, p. 711

⁷¹⁰ Antoine Compagnon, *Op.cit.*, p. 146

⁷¹¹ Anne-Marie Thiesse, *article cité*.

2-3-3 La Pléiade, maillon de la chaîne littéraire.

Si l'on prend en compte le critère essentiel qui place la Renaissance au centre de la chaîne historique, on comprend aisément que l'on se mette à observer les œuvres de ce temps-là. En littérature, il faut également que la chaîne soit soudée, que l'histoire littéraire du pays se déroule sans encombre, sans heurt. Or, si l'on souhaite établir un lien, par-delà les heures sombres du Moyen-Age, si l'on souhaite suivre Renan dans cette relation entre passé et présent, il est évident que les poèmes des élèves de Coqueret paraissent les mieux placés pour permettre à la France de donner à sa littérature des ancêtres prestigieux.

Ainsi, les œuvres de la Pléiade sont perçues sous un autre jour. Alors que nous avons pu constater qu'une des pires erreurs commises par la Pléiade fut de prendre pour exemple les Antiques, ce processus de création devient ce qui les rend particulièrement séduisants dans la perspective de l'histoire littéraire. Tout d'abord, le rejet de ce qui avait été écrit avant eux – on se souvient des propos méprisants de du Bellay à l'égard des Jeux Floraux – est considéré comme une chose nécessaire. Tout comme la Renaissance permettait de se réveiller après des siècles passés dans l'ombre, la Pléiade donne à la France l'occasion de se défaire d'un art quelque peu « artisanal » pour parvenir à une poésie beaucoup plus sophistiquée.

Au reste c'est une substitution générale des genres anciens et italiens aux genres du XVe siècle que la Pléiade a tentée et opérée en effet. Mais cela, en soi, était excellent : à la place de formes étroites, maigres et compliquées telles que la Ballade et le Chant royal, les formes antiques, larges, simples, réceptives, (...) mettaient l'inspiration à l'aise, et se prêtaient à revêtir une beauté bien supérieure⁷¹².

Les poètes de la Pléiade sont d'ailleurs cités dans la partie intitulée « Poésie érudite ». Or, cet aspect raffiné est une des particularités de la littérature française, que l'on revendique haut et fort à partir de ce moment-là, nous y reviendrons. Les œuvres des élèves de Coqueret marquent donc le point de départ de quelque chose de nouveau grâce à l'inspiration antique. Le champ lexical de la nouveauté est distillé dans toute

⁷¹² Lanson, *Op. cit.*, p. 275

présentation de Lanson : « nouvelle poésie française », « prodigieuses nouveautés »⁷¹³, « révolution littéraire »⁷¹⁴ - pour ne citer que ces expressions – insistent sur le renouvellement et sur le changement. Tout comme la Renaissance, la Pléiade annonce une nouvelle ère. Ces changements profonds opérés par ces poètes amènent la littérature française vers ce qui sera en fait son identité : un art savant », une « exquise doctrine », « un mélange unique de noblesse aristocratique et de superbe érudition » une « haute et fière idée de la poésie »⁷¹⁵.

Car l'autre mérite de ce groupe de Coqueret est de permettre l'arrivée du Classicisme. Or, il s'agit là de la période clé de l'histoire littéraire. D'aucuns pourraient paraître surpris de ces derniers mots mais ce serait oublier le profond attachement de toute une partie de l'opinion aux humanités classiques. Nous l'avons constaté plus haut : le secondaire est celui qui subit le moins de réforme. La stabilité politique passe également par ce genre de concessions.

Le XVII^e siècle et son Classicisme deviennent donc la référence en matière de culture française. La spécialiste de l'enseignement de la littérature au lycée, Martine Jey, s'oppose d'ailleurs, chiffres à l'appui, à la thèse d'Antoine Compagnon qui voudrait, comme nous venons de le rapporter, que le XVIII^e siècle prenne désormais, sous cette III^e République, toute la place en matière d'enseignement : « L'importance du Classicisme n'est pas liée uniquement à la présence numérique écrasante dans les programmes, des auteurs du siècle de Louis XIV ; elle vient aussi de ce que l'on explique, on juge les autres siècles à partir de lui (...) »⁷¹⁶

Plusieurs raisons expliquent cette domination.

La première est que Lavissee, aussi surprenant que cela puisse paraître, est un fervent admirateur de Louis XIV. Le volume de son *Histoire de France* consacré au XVII^e siècle est d'ailleurs le seul qu'il ait écrit dans son intégralité. Alors, que Louis XV fut le pire des rois, Louis XIV, « orgueilleux et dépensier (...) aimait son métier de roi »⁷¹⁷. Dans ses histoires, malgré la mise en relief de l'absolutisme et des injustices faites aux français, Lavissee précise que la France était à cette époque le royaume le plus

⁷¹³ *Ibid* p. 273

⁷¹⁴ *Ibid*, p. 214

⁷¹⁵ *Ibid*, p. 273

⁷¹⁶ Martine Jey, *Op. cit*, p. 41

⁷¹⁷ Lavissee, *Id*.

puissant d'Europe grâce à une armée conquérante et prête à tout pour défendre le sol national, et le pays qui rayonnait le plus grâce à ses écrivains. Ainsi, Lavisser ne dresse absolument pas la République contre la monarchie. Il faut, comme pour chaque passage historique, réussir à relever les « erreurs » par des actions plus positives ; ce qu'il a fait pour la Révolution, Lavisser le réalise pour le XVIII^e siècle.

De plus, la pensée française, sa clarté et sa précision restent le fleuron du pays, et s'oppose ainsi au désordre symbolisé par la Prusse : « privilégier le XVIII^e siècle », c'est « opposer la rationalité claire, l'équilibre, le sens de la mesure, à l'obscurité, au désordre, à la démesure germanique⁷¹⁸ ». Certains, également, avancent que le pays, après 1870, se défait quelque peu de ses attaches franques, assimilées à l'Allemagne :

Après 1870, la France se démarque de sa francitude, et se redécouvre comme pays latin. La latinité et le souci antiquisant, instaurent une mythologie des origines méditerranéennes qui intègre le mythe solaire de l'ère classique et l'idéologie de la raison et de la « clarté française » : il assume la fonction tenue autrefois par le mythe troyen⁷¹⁹.

Le Classicisme est donc un enfant de l'Antiquité : il renoue avec l'esprit antique et permet à la France de se poser en héritière de cette prestigieuse culture. Ce point est très important puisque cette théorie permet de rabaisser la culture germanique. Pierre Nora, spécialiste de Lavisser, explique que dans les ouvrages de ce dernier consacrés à l'Allemagne, l'historien dresse du pays de Goethe, « l'image antithétique de celle de la France ». Il poursuit en affirmant que :

[p]lus profondément même que par leurs histoires nationales et leurs institutions politiques, les deux pays diffèrent par nature : les Allemands ont reçu la civilisation de l'extérieur. La nature germanique, réduite à elle-même, ne peut rien créer ; la latinité seule a apporté la lumière⁷²⁰.

On le constate donc ici : cette affirmation d'héritage antique et de lien avec la latinité est bien plus important qu'il n'y paraît puisqu'ils sont synonymes de supériorité de la culture française sur la culture allemande.

Enfin, et cela est particulièrement intéressant, Martine Jey voit dans cette prédominance du XVIII^e siècle dans les programmes une raison plus idéologique :

⁷¹⁸ Martine Jey, p. 268

⁷¹⁹ Claude-Gilbert Dubois, *Op.cit.* p. 421

⁷²⁰ Pierre Nora, *Op. cit.*

Ce qui est donné en exemple aux élèves doit être fixe, immuable intrinsèquement, doit être fondé sur la croyance en la permanence. Éduquer, dans ce projet pédagogique, c'est structurer ; le XVIIe siècle est plus structurant que le XVIIIe siècle. Le mouvement est assimilé au désordre (désordre romantique, mouvement représenté par les XVIIIe)⁷²¹

Toutes ces raisons, mettent donc le Classicisme au centre de la chaîne de l'histoire littéraire. Il donne donc le la en matière de référence littéraire et culturelle. Tout est ramené à lui, tout est jugé à travers son prisme.

Or, la Pléiade, on le comprend aisément, acquiert, grâce à la théorie de Sainte Beuve, une dimension qui explique l'installation définitive du mythe : c'est par elle que le Classicisme est arrivé, c'est elle qui permet d'établir le lien, elle est le maillon qui permet de fermer la chaîne. Elle permet de tracer la ligne entre l'Antiquité et le Classicisme : « Depuis du Bellay jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'aqueduc romain élevé par l'enthousiaste cohorte roula sans obstacle vers la France toute l'eau des sources antiques ⁷²² ».

Cette idée est très présente dans *l'Histoire de la littérature* de Lanson. A plusieurs reprises, en effet, Lanson met en lumière cette parenté : sans la « révolution littéraire » menée par la Pléiade à tous les niveaux, que ce soit dans les thèmes, dans les genres ou dans la langue⁷²³, le Classicisme n'aurait pu voir le jour. Selon l'historien de la littérature, la Pléiade aurait appris des Anciens la valeur de la technique et la passion du perfectionnement : ne trouve-t-on pas ici deux particularités du Classicisme ? Il rapproche très souvent les exigences de Ronsard et de du Bellay avec les préceptes de Malherbe ou de Boileau :

Il [du Bellay] la [la rime] veut riche, exacte pour l'oreille, point curieuse, et point facile : qu'on ne fasse pas rimer le simple et le composé. Malherbe ne parlerait pas autrement. Et ne croit-on pas encore Malherbe et même Boileau, quand Ronsard défend de sacrifier « la belle invention » et la justesse de l'expression, c'est-à-dire à la *raison*, à la rime ⁷²⁴?

Malherbe, lisant les lignes de Lanson, aurait été surpris de se découvrir autant de points communs avec celui qu'il fit tomber dans le mépris pendant près de deux siècles ! L'histoire de la littérature entérine ainsi, par souci de continuité, et par nécessité d'un roman littéraire national, la théorie de Sainte-Beuve. Nous avons remarqué plus haut

⁷²¹ Martine Jey, *Op. cit.*, p. 64

⁷²² Alfred Michiels, *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle et leurs origines dans les siècles antérieurs*, tome I, Meline, Bruxelles, Caus et Compagnie, 1842.

⁷²³ Lanson, *Op.cit.*, p. 273

⁷²⁴ *Ibid* p. 276

que toutes les « erreurs » de la Pléiade avaient été « pardonnées » : la Pléiade est ainsi perçue comme un premier essai du Classicisme. Ronsard a ainsi « dégross[i] le premier la poésie moderne⁷²⁵ ». Elle devient le brouillon de cette littérature si parfaite : elle « a préparé le XVIIe siècle et l'art classique⁷²⁶ », tout comme le régime mis en place au lendemain de la Révolution de 1789 avait été la première ébauche de cette IIIe République.

Par conséquent, la Pléiade devient, à partir de ce moment, un repère absolument intouchable dans le roman littéraire national. Par sa situation historique, par son appartenance à l'Humanisme, par son lien indéfectible avec l'Antiquité par-delà les siècles obscurs du Moyen-Age, par sa théorie qui est assimilé à une première ébauche du Classicisme, elle devient l'acte de naissance de la poésie moderne, voire même de la culture française : sans ce groupe de poètes, et malgré leurs erreurs et leurs faiblesses, elle n'aurait pas pu éclore et la France n'aurait pu rayonner ainsi dans toute l'Europe.

2-4 Le génie individuel

La dernière raison au processus de patrimonialisation de la Pléiade est sans aucun doute liée à la notion de génie individuel. La IIIe République est, en effet, celle qui instaure véritablement un panthéon de héros de la nation. On retrouve ici, une nouvelle fois, les préceptes de Renan : afin de créer un sentiment national, il faut des ancêtres célèbres.

C'est exactement ce que fait Lavisce dans ses récits historiques : toutes ses œuvres sont organisées autour de grands noms. Dans la préface à son *Histoire de France dédiée aux cours moyens*, l'historien explique qu'il a considérablement simplifié son récit puisqu'il s'adresse à des enfants. Si « des faits et des noms ont disparu », il a souhaité donner à son cours

le ton d'un récit clair et familier qui conduise l'élève depuis les origines (...), en l'arrêtant devant les grands événements et les grandes figures, afin que la suite de notre histoire apparaisse à son esprit et reste dans sa mémoire⁷²⁷.

⁷²⁵ *Ibid* p. 287

⁷²⁶ *Ibid*, p. 289

⁷²⁷ Lavisce, *Op. cit*, préface

On le voit : Lavisse fait autant de place aux évènements qu'aux personnages, car, tels Jeanne d'Arc ou le chevalier Bayard, ils permettent à la France d'acquérir une nouvelle prestance. C'est que ces figures représentent toutes, à leur façon, une facette de la nation et symbolisent, pour beaucoup, les vertus prônées par la République : la dévotion à la patrie, la fidélité, le travail. Ils sont ainsi des exemples pour tous les petits français. Les monarques, malgré leurs erreurs, sont également importants, puisqu'ils ont contribué - nous avons déjà évoqué ce rôle à plusieurs reprises - à forger, à construire le pays.

Parmi ces grandes figures, les écrivains et les artistes occupent une place importante. Il est nécessaire que les élèves acquièrent en même temps que les grands évènements historiques, le nom des auteurs qui ont forgé la culture de l'époque : dans la perspective de la littérature patriote et sociale de la III^e République, cette relation entre œuvres et histoire donne du sens au récit national. Lavisse, d'ailleurs, pour prouver la supériorité des universités allemandes qui doivent servir de modèles à la France, cite ses intellectuels :

(...) l'Allemagne était dans sa période héroïque ; l'inspiration de Kant ennoblissait les âmes, Mozart et Schiller venaient de mourir, mais Beethoven vivait ; Goethe était dans la force de son génie ; Hegel et Schelling expliquaient le monde à leurs élèves⁷²⁸.

Dans chaque chapitre de son roman national, il n'oublie jamais de présenter les grands écrivains de l'époque. Ainsi, dans le résumé du chapitre sur le XV^e et le XVI^e siècles, il rappelle aux élèves les noms des écrivains importants : Rabelais, Montaigne, Marot et Ronsard⁷²⁹.

La place des grands écrivains était capitale dans cette élaboration de la culture nationale : « la pétition de principe est l'existence d'une « littérature nationale », d'un panthéon des « grands écrivains français » dont le culte et la célébration confortent l'idéal patriotique de la République⁷³⁰ ».

Il n'est pas anodin qu'une collection dédiée à ces figures soit créée et rencontre un vif succès : « « Les Grands écrivains de la France », ce sont les héros, les dieux, ce sont les Pères de la Troisième République⁷³¹ ».

⁷²⁸ Lavisse, « Universités allemandes » in *Questions d'enseignement*, *Op.cit.*, p. 219-220

⁷²⁹ Lavisse, *Histoire de France. cours moyens*, *Op. cit.*, p. 76

⁷³⁰ Antoine Compagnon, *Op.cit.* p. 144

⁷³¹ *Ibid* p. 97

Lanson, bien entendu, met souvent en lumière, lui aussi, cette importance des grands écrivains dans notre littérature. Dans sa préface il explique lui aussi que ce sont les grands écrivains qui ont guidé le fil de son récit : « Je me suis arrêté longuement aux grands noms ; j'ai plutôt diminué qu'accru le nombre des écrivains de second ou de troisième ordre⁷³² ». Ainsi, la place est faite aux « génies », à ceux qui ont véritablement marqué la littérature : il est important de donner du sens et de sélectionner les auteurs. Car, ce qu'il faut retenir de Lanson, c'est qu'il ne renie pas, au nom de la méthode, l'individu, bien au contraire. C'est bien là la différence avec l'histoire générale :

L'historien, en face d'un document, s'efforce d'en évaluer les éléments personnels, pour les éliminer. Ces éléments personnels, c'est justement à eux qu'est attachée la puissance émotive ou esthétique de l'œuvre ; il nous faut donc les garder (...). Tandis que l'historien recherche les faits généraux, et ne s'occupe guère des individus que dans la mesure où ils représentent des groupes ou modifient des mouvements, nous nous arrêtons, nous, aux individus d'abord parce que sensation, passion, goût, beauté sont des choses individuelles⁷³³.

La méthode de Lanson, toute historique et scientifique qu'elle soit, n'en oublie pas l'essence même de la littérature. Les œuvres étant écrites par et pour des hommes, il est important, en plus de la dimension patriotique et politique, de s'attarder sur ces grands hommes. Voilà comment Lanson réhabilite Sainte-Beuve. Alors que la méthode scientifique a fortement jeté l'opprobre sur le fameux critique, qui se préoccupe plus de l'homme que de l'œuvre, Lanson réussit à réconcilier ces deux axes : sans cela, l'histoire littéraire est incomplète.

Ainsi, nous devons pousser à la fois en deux sens contraires, dégager l'individualité, l'exprimer en son aspect unique, irréductible, indécomposable, et aussi replacer le chef-d'œuvre dans une série, faire apparaître l'homme de génie comme le produit d'un milieu et le représentant d'un groupe⁷³⁴.

Sainte-Beuve est donc bien présent, et on comprend par conséquent que la vision qu'il a donnée de la Pléiade⁷³⁵ soit celle qui est passée à la postérité. Bien évidemment, il est important de faire une sélection parmi les auteurs, et c'est ce que les propos de la préface sous-entendent. Seuls ont le droit de cité les très grands hommes, les génies. Les autres ne sont que des seconds rôles qui n'ont pas vraiment eu de prise dans la construction de la littérature française. Les instructions officielles de 1902 se font écho

⁷³² Lanson, *op.cit.* préface, p. XV

⁷³³ Lanson, *La méthode de l'histoire littéraire*, in *Essais, Op. cit.*, p. 35

⁷³⁴ *Ibid*, p. 36

⁷³⁵ Cf. partie 2.

de cette volonté de mettre au premier plan les écrivains : au lieu de « Histoire et littérature depuis l'avènement de Louis XIII » ou « Histoire sommaire de la littérature française depuis Henri IV » dans les programmes de 1880, on trouve en 1902 « Lectures et interrogations destinées à connaître les principaux écrivains français jusqu'à la fin du XVI^e siècle »⁷³⁶. Il en va de même, au début du siècle, sous l'influence de la méthode lansonienne, avec les manuels scolaires qui « élisent » les grands écrivains :

Alors que les manuels, jusqu'à Chevallier et Audiat, accumulent les auteurs et les textes, sans nécessairement les hiérarchiser, le resserrement s'impose dans les années vingt et trente. On relève par exemple des extraits de 29 extraits du XVI^e siècle chez Marcou, 21 chez Cahen (...). Quant à Lagarde et Michard, pour la même période, ils se rangent aux choix de Chevallier et Audiat et n'empruntent des textes qu'à cinq poètes⁷³⁷.

Parmi ces grands noms, Ronsard et Du Bellay sont toujours cités. Qu'est-ce qui a permis de les ranger parmi la catégorie des génies, eux tombés dans l'oubli, eux, si souvent méprisés, eux, « la cause de notre première grande servitude poétique⁷³⁸ » ? Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question, mais elles ont toutes en commun deux hommes : Sainte-Beuve et Lanson.

Ces deux érudits, dont nous avons déjà beaucoup parlé dans notre exposé, ont sans aucun doute contribué à mettre en relief l'aspect remarquable de ces poètes. Après avoir évoqué Sainte-Beuve, nous parlerons donc ici de Lanson. Ce dernier reprend, et fait ainsi passer à la postérité, un des aspects importants du mythe : la rencontre fortuite de deux âmes, animés des mêmes idéaux, au détour d'une « hôtellerie⁷³⁹ ». Cette reconnaissance fait partie et a certainement contribué à installer le mythe. Puis l'historien évoque la biographie des poètes. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que Lanson, dans son *Histoire de la littérature* et dans ses divers articles, évoque très souvent le « tempérament » des auteurs : il se place ici, directement, dans la lignée de Sainte-Beuve, ce qui corrobore son attachement aux grands hommes. La biographie, donc, montre un du Bellay « doux Angevin », et l'ambitieux et érudit Ronsard. La différence entre les deux caractères ne fait qu'accentuer le hasard de cette rencontre : c'est véritablement l'amour de la patrie qui les a rapprochés. Il est d'ailleurs à noter que

⁷³⁶ Violaine Haoudart-Merot, « La lecture littéraire dans le secondaire (second cycle) depuis 1930 à travers les textes officiels », in *Histoire de l'enseignement, Op. cit.* pp. 141-178, p. 165

⁷³⁷ Ibid, p. 169

⁷³⁸ Alfred Michiels, *Op. cit.*, p. 11

⁷³⁹ Lanson, *Ibid.* p. 273

Lanson établit entre les deux poètes une hiérarchie : l'un est fait pour être chef, l'autre pas. On retrouve cette idée de différence de stature dans l'*Histoire de France* d'Henry Lemonnier : « Presque dès le jour où il parut, on s'habitua à voir en Ronsard un chef d'école. Et il le fut⁷⁴⁰ ». Mais leur lien est inébranlable : jamais, même aujourd'hui, on ne les trouve véritablement l'un sans l'autre.

Le deuxième pilier de la « canonisation » de ces auteurs est la renommée de Ronsard à son époque. Dans une note biographique, l'historien de la littérature explique en effet que [l]es *Odes* et *Les Amours* de Ronsard excitèrent un enthousiasme universel ». Et de citer les nombreux et prestigieux admirateurs du poète vendômois : Marguerite de Savoie, Marie Stuart, Charles IX, Henri III, Le Tasse ; sa célébrité est sans appel et dépasse les frontières du royaume. Comment, dans ce cas, mettre aux oubliettes un auteur de cette trempe ? « Par la force du talent, par la grandeur de l'effort, par l'éclat du succès, Ronsard est le maître de la poésie du XVI^e siècle. Il y fut adoré à peu près comme V. Hugo en notre siècle. Ce fut une gloire européenne⁷⁴¹ ». La comparaison est flatteuse et le message très clair. En bon historien de la littérature, Lanson applique sa méthode et prend en considération la réception de l'œuvre de Ronsard dans son époque. Bien entendu, les oppositions ne sont pas mentionnées, mais de toute façon, il est vrai que Ronsard fut appelé en son temps, le « prince des poètes », ce qui en dit long sur le succès qu'il a pu connaître. Il était évident que la France avait besoin d'une telle personnalité et que la réhabilitation de Sainte-Beuve était une aubaine pour le rayonnement de la nation au XVI^e siècle.

Enfin, la consécration de ces deux auteurs tient en leur esprit volonté d'innover. Nous avons déjà parlé de la part de réalité dans cette innovation. Toujours est-il que la volonté de « faire du neuf » est suffisante dans l'économie du roman littéraire national. Cette particularité est largement développée par Lanson. Ainsi, les deux poètes sont les premiers à sacraliser la poésie : en refusant le vulgaire, « la poésie devient une religion, le poète, un prêtre⁷⁴² », et joue un rôle nouveau, « il donne l'immortalité »⁷⁴³. La poésie entre ainsi dans une autre sphère, elle est « œuvre divine⁷⁴⁴ », elle devient un élément

⁷⁴⁰ Henri Lemonnier, *La France sous Henri II : la lutte contre la Maison d'Autriche*, p. 316

⁷⁴¹ Lanson, *Ibid* p. 283

⁷⁴² *Ibid* p. 273

⁷⁴³ *Ibid*

⁷⁴⁴ *Ibid*, p. 275

essentiel de la culture et de la vie française raffinée : on est très loin de Marot et de sa verve familière...

Lanson multiplie les références aux « premières fois ». Ainsi, nous l'avons dit, *La Défense* est « le premier ouvrage enfin de critique littéraire qui compte dans notre littérature, et le plus considérable jusqu'à Boileau⁷⁴⁵ ». Ronsard est également celui qui donne à la poésie française les « premiers [chefs-d'œuvre] du lyrisme moderne⁷⁴⁶ ». Il est également celui qui amène le travail sur le rythme et la versification. Lanson développe longuement ces nouveautés prosodiques : « il prescrit l'inversion, l'hiatus, exige le repos à l'hémistiche, et ne pardonne à l'enjambement qu'en faveur des anciens qui usaient des rejets », c'est à lui également que l'on devrait l'alternance entre rime féminine et masculine ou l'élosion du « e » muet à l'intérieur du vers⁷⁴⁷. C'est également à lui que l'on doit l'installation de l'alexandrin, la « vraie trouvaille de Ronsard⁷⁴⁸ ». On remarque que du Bellay n'a qu'une part infime dans cette innovation : relégué au rang de théoricien, il ne peut, il se trouve dans l'incapacité de faire œuvre réellement nouvelle ; le seul à pouvoir le faire est le génie du groupe, Ronsard.

Il [du Bellay] avait trop de délicatesse, trop de facilité à suivre ses goûts ; pas assez d'orgueil, de force et, si j'ose dire, de volume. Il ne pouvait que jeter quelques charmantes œuvres dans le cours de la poésie française, non pas le détourner ou le rectifier⁷⁴⁹.

Le roman national littéraire a besoin d'hommes véritablement différents de leurs contemporains. La théorie de la fureur, que nous avons déjà évoquée, place d'ailleurs le poète dans cette catégorie d'hommes. C'est certainement cette présentation de Ronsard, cette volonté de le hisser au rang qu'il occupait de son vivant qui a permis de fixer le mythe. Quelques années plus tard, lorsqu'Henri Lemonnier, disciple de Lavis, écrit *L'histoire de France sous Henri II*, Ronsard est bien cette figure tutélaire, complexe mais si bénéfique à la poésie française

il enrichit le français et le « magnifia ». Il fut également novateur dans le rôle qu'il assigna dans la poésie à la technique : il inventa des rythmes nouveaux, avec une variété et en même temps un sens très juste du possible. Sa poésie fut essentiellement harmonieuse, pour ne pas dire harmonique⁷⁵⁰.

⁷⁴⁵ *Ibid*, p. 274

⁷⁴⁶ *Ibid*, p. 287

⁷⁴⁷ *Ibid*, p. 276

⁷⁴⁸ *Ibid*, p. 276

⁷⁴⁹ *Ibid*, p. 282

⁷⁵⁰ Henri Lemonnier, *Op. cit.* p. 319

Ainsi, Ronsard, génie novateur entre au panthéon des gloires de la littérature française. Dans sa thèse consacrée aux « Imaginaires nationaux et mythes fondateurs », Ange-Toussaint Pietrera esquissait, au sujet de la « création » de certaines grandes figures corses, un chemin théorique. Selon lui, cette création passe par trois étapes : « romancer », « figer » et « orienter ». Tout d'abord, il s'agit de romancer, de raconter et d'édulcorer la vie des grands hommes. Ensuite, il faut instituer et familiariser le héros afin de l'inscrire dans la culture de masse. Enfin, « une fois le héros posé sur son piédestal, il ne reste plus alors qu'à l'orienter dans la bonne direction. C'est ainsi que celui-ci, au cours de cette troisième et dernière phase qu'éclatera sa dimension politique; le héros se retrouvera ainsi en préparateur des défis du pays (...)»⁷⁵¹. Bien que l'historien parle du même processus pour toutes les édifications de héros, il convient ici de nuancer ce propos. Bien que l'on retrouve les mêmes éléments, il nous faut en effet remarquer ici que, pour Ronsard, la deuxième et la troisième phases sont simultanées. Sainte-Beuve est celui par qui le « roman » arrive. Sa surdité, sa noblesse, son goût pour l'érudition, l'amour de la France : toutes ces données biographiques sont mises en scène pour permettre la réhabilitation de l'écrivain. Cette première phase est essentielle pour la mise en place du mythe de la Pléiade. Mais, ici, la fixation se fait en même temps que l'orientation. On peut même aller jusqu'à dire que c'est cette dernière étape, celle qui fait de Ronsard un héros politique, un précurseur pour le pays, qui permet son institution. Ainsi, la dimension patriotique, l'exemplarité du personnage créé par Sainte-Beuve est ce qui permet et explique sa fixation dans la culture française.

Cette dernière partie de notre exposé a permis de comprendre les processus à l'œuvre dans la fixation du mythe de la Pléiade. La patrimonialisation qui s'opère à la fin du XIX^e siècle est le reflet de la politique de la République Opportuniste, qui commence en 1879. Neuf ans après la défaite de 1870, neuf ans après le traumatisme de la Commune de Paris, les Républicains modérés qui arrivent au pouvoir trouvent une société en proie à de nombreux conflits. La priorité est donc d'asseoir la République et de rendre le régime pérenne, et pour cela, ils prennent notamment appuie sur la théorie

⁷⁵¹ Ange-Toussaint Pietrera, *Imaginaires nationaux et mythes fondateurs ; la construction des multiples socles identitaires de la Corse française à la geste nationaliste*, 2015

de Renan sur la nation. La seule façon d'atteindre cet objectif est en effet de réveiller et d'attiser le sentiment national, seul ciment capable de gommer, au besoin, les différences sociales, politiques ou religieuses. La France doit être le centre d'intérêt de chacun ; la patrie doit être celle que l'on défend corps et âme et pour laquelle on est prêt à donner sa vie. L'outil de création d'une telle adhésion à la patrie ne peut être que l'école. La Pléiade devient l'un des repères du roman littéraire national mis en place par les chantres de l'école républicaine. Ceci s'explique par diverses raisons. La première est que la Pléiade constitue un repère dans l'histoire littéraire permettant d'assurer la continuité entre le Classicisme et l'Antiquité, et d'ancrer ainsi la nation un temps ancestral, signe de la grandeur de la patrie. Ronsard, chef de file de l'école, accède de ce fait, à la place des génies individuels et des grands hommes de la nation. Ces hommes sont les repères que l'école apprend à admirer, parce qu'ils incarnent une supériorité par rapport à leurs contemporains. Représentant autant d'incarnations de la nation, ils permettent d'asseoir la supériorité de la patrie. Le manifeste de Du Bellay est également un des atouts majeurs de ce processus de patrimonialisation, : il devient l'un des premiers textes symbolisant le patriotisme que chacun doit défendre. Du Bellay est l'exemple à suivre, pour tous les citoyens de France. Enfin, les deux poètes sont aussi des auteurs qui ont vanté leur région, et ceci est également important pour les hommes de la République Opportuniste : en insistant sur ce point, les enfants comprenaient que leur petite patrie était un bien précieux. Ce sentiment, largement entretenu par l'école, avait pour but d'éviter la tentation de l'exode rural, phénomène engorgeant les villes et créant des masses d'ouvriers difficiles à maîtriser ; et véhiculait également l'idée qu'il fallait accepter sa place dans la société, et de ne pas devenir, de ce fait, un futur citoyen revendiquant parfois violemment un changement de condition sociale.

La patrimonialisation des œuvres des élèves de Dorat est ainsi fortement empreinte de politique

Conclusion générale

Au terme de cette étude, nous voudrions revenir sur l'un des postulats initiaux : l'image de la Pléiade est une construction. Élaborée *a posteriori*, cette image véhiculée par l'école, cristallise un certain nombre de problématiques liées à l'élaboration d'une culture nationale. Les questionnements issus de ce postulat étaient simples : il nous fallait définir, pour saisir les enjeux d'une telle construction, qui l'avait réalisée, à quelle époque et dans quel but.

La réponse à ces interrogations ne pouvait faire suite qu'à une définition précise de ce qui avait été mis en lumière, de ce que Claude-Lévi Strauss avait appelé « mythèmes⁷⁵² ». Nous avons donc entamé notre propos, par une analyse des manuels scolaires, outils mis au service de l'institution scolaire pour faire passer un certain nombre de savoirs à la jeunesse d'un pays. Sans y voir une quelconque remise en question de la valeur didactique de ces livres de lycée, nous avons pu nous rendre compte que la représentation actuelle que les français avaient de la Pléiade contenait des invariants, comme si cette image était gravée dans le marbre, et ce, quelle que soit l'édition des manuels, ou même leur date de parution. Le thème majeur associé aux élèves de Coqueret était ainsi celui de la nouveauté, voire de la révolution : d'une apparition *ex-nihilo* de ce groupe de poètes vivant reclus et au service de l'étude ; d'une révolution dans la manière de créer, dans la source d'inspiration, dans la conception même de la poésie, dans le statut de la langue, et pour finir, dans le sentiment national. Sous prétexte d'avoir permis à la France de mettre en œuvre les idées de l'Humanisme, la Pléiade avait permis au pays, en rompant avec une tradition médiévale frivole, maladroite souvent, et quelque peu populaire, d'entrer dans la modernité et le raffinement, qualités représentant l'essence de la littérature française. La confrontation avec les recherches des spécialistes a démontré que malgré des avancées certaines, cette révolution n'en était pas vraiment une.

Pour comprendre pourquoi c'était cette image qui avait été retenue, nous nous sommes intéressée au XIX^e siècle, période clé pour le sujet qui nous concerne ici. Alors que la Pléiade était tombée dans une indifférence méprisante en raison de la condamnation de leurs œuvres par Boileau et Malherbe, elle a été tirée de ce purgatoire par un homme en particulier, Charles-Augustin Sainte-Beuve. Cette relecture a été

⁷⁵² Claude Lévi-Strauss, « La structure des mythes » in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958

l'occasion pour lui de répondre à la question qui divisait la France des lettrés depuis quelques années, depuis que le romantisme allemand avait passé les frontières et qu'il avait conquis une bonne partie de l'intelligentsia de l'époque. Suivant, en effet, les idées de Herder, prônant la sensibilité, le vrai, et le naturel comme critères de valeurs de la littérature, la domination culturelle classique de la France, fondée sur des principes opposés, avait été mise à mal. Accusée de sclérose et de froideur par les pré-romantiques allemands, la poésie française était inexistante, au mieux, dépassée, et surtout incapable de se renouveler. Sous-jacente à cette accusation, il s'agissait en réalité de démontrer que la *Translatio studii* était en train de se réaliser et que le temps de la France comme centre du monde était terminé. Les lettrés français ne tardèrent pas à réagir en opposant deux arguments : l'un classique, l'autre romantique. Sainte-Beuve, prenant part à cette bataille, répondit lui-même à cette question de la valeur et de l'essence de la poésie française par une réinterprétation de la période du XVI^e siècle, et par la mise en place d'un parallèle entre la jeune école de la Pléiade et celle du Romantisme. Donnant ainsi des ancêtres français aux romantiques, il mettait en avant l'échec de la Pléiade dans leur volonté de créer une littérature moderne, pour mieux mettre en lumière la réussite de leurs descendants. C'est ainsi que l'image de révolution était née : la révolution du XVI^e était « l'échec avorté » de la révolution romantique. Une dernière relecture a été ensuite nécessaire pour établir non pas le lien avec le romantisme mais avec le classicisme. En raison d'une situation personnelle qui l'avait définitivement éloigné du romantisme, Sainte-Beuve s'était tourné, après bien des errements, vers le classicisme et avait vu en lui la véritable essence de la littérature française. Ce faisant, il affirmait la continuité de la littérature française de l'Antiquité, jusqu'au Classicisme via la Pléiade, le parallèle avec le romantisme ne subsistant que dans la notion d'échec. C'est ainsi que le renouvellement des sources, le retour aux Antiques comme principale source d'inspiration, la nécessité de la justesse, de la précision et de la modération, sont alors venus se greffer à la première représentation. Cette « résurrection » de la Pléiade par Sainte-Beuve, a permis à Ronsard et à Du Bellay de devenir des classiques, dans le sens de modèles à imiter. Cette construction élaborée par le critique a, en effet, emporté l'adhésion de tous, puisqu'elle mêlait habilement romantisme et classicisme.

La troisième étape de notre travail a consisté à comprendre comment ces idées étaient passées du champ littéraire au champ de l'école, comment ces problématiques très

« littéraires » avaient pu apparaître comme essentielles au point que les poètes de la Pléiade étaient entrés dans les programmes à la fin du XIX^e siècle. De nouveau, c'est le contexte historique qui nous en a donné l'explication. Les hommes à la tête de la République Opportuniste qui arrivent au pouvoir en 1871, s'appuyant notamment sur les thèses de Renan, accordent une place particulière à l'école qui devient ainsi le meilleur moyen de raviver un sentiment national nécessaire à la stabilité politique. On s'intéresse alors à l'histoire littéraire afin de montrer la grandeur de la patrie. Grâce à l'image mise en place par Sainte-Beuve, la Pléiade devient à cette époque, au nom des valeurs que la Troisième République voulait transmettre, un des repères du roman littéraire national.

Puisque nous sommes à la fin de notre travail, un bilan s'impose. Il nous faut tout d'abord avouer certaines difficultés, notamment d'ordre méthodologique.

Comme nous l'avons expliqué en commençant notre propos, nous avons réorienté notre sujet en cours de doctorat. Inhérent au travail de recherches, le changement de direction qui a été le nôtre, a fortement ralenti notre avancée dans la réalisation de notre projet. Cette affirmation est d'autant plus vraie que cette réorientation de la problématique a entraîné un élargissement considérable des champs épistémologiques et des périodes d'investigation. Cette pluridisciplinarité du sujet, tant au niveau heuristique qu'historique, nous a demandé de nous documenter dans des domaines qui ne faisaient pas forcément partie de notre spécialité. Le lecteur nous avancera ici qu'il s'agit là du principe même du travail de recherches. Encore une fois, nous ne pourrions qu'acquiescer à un tel argument, mais nous répondrions tout de même qu'un doctorat demande un domaine de prédilection, une voie principale, une colonne vertébrale sur laquelle viennent s'accrocher les autres vertèbres, plus petites, plus fines, moins denses. Or, acquérir des connaissances dans des domaines et des époques qui nous étaient presque inconnus, s'est vite avéré essentiel à la mise en œuvre d'une réflexion. La pluridisciplinarité, particularité de notre sujet, et ce qui en fait son intérêt selon nous, explique ainsi que nous ayons été obligée de proposer au lecteur des digressions historiques dans l'exposé de notre propos. Nous avons beaucoup réfléchi à cette organisation, mais il nous a semblé essentiel de montrer l'imbrication des faits, les

relations de conflits, de cause et de conséquence qui avaient été décisives dans l'élaboration de ce mythe.

Le foisonnement bibliographique a également représenté un des obstacles que nous avons rencontrés. Que faire lorsque s'ouvre devant vous cet océan de livres potentiellement nécessaires à votre réflexion ? Cette problématique méthodologique a sans doute été l'une des plus importantes à nos yeux. Savoir sélectionner, répertorier, classer, archiver, constituent certainement l'une des compétences les plus compliquées à acquérir pour un doctorant. Fortement liée à cette angoisse devant l'immensité de la littérature, a surgi une difficulté beaucoup plus particulière, que sans doute peu d'étudiants connaissent aussi bien que les étudiants corses. Il s'agit de l'éloignement géographique. Lorsque vous travaillez sur des ouvrages spécialisés, qui ne font pas forcément partie des principaux axes de recherche de la petite université dans laquelle vous étudiez, cet éloignement est tout simplement handicapant. Heureusement, la numérisation des œuvres importantes nous a permis de mener à bien notre travail. Il est évident qu'on ne peut pas tout trouver sur internet, mais le site de la Bibliothèque de France nous a été d'une aide précieuse, tout comme le service de prêt inter-universités.

Enfin, nous avons rencontré Claude Faisan... et nous avons éprouvé le sentiment, que beaucoup connaissent, paraît-il, que tout avait été dit, et qu'il était impossible d'amener une quelconque nouveauté. Pourtant, c'est probablement la confrontation avec l'étendue du travail de ce spécialiste qui nous a permis d'établir une réelle problématique, de cerner avec plus de précision le sujet qui nous intéressait et d'entreprendre la mise en place d'un autre point de vue.

C'est ainsi que nous avons choisi, non pas de nous pencher sur la réception de la Pléiade, tel que Faisan l'avait fait, mais de mettre évidence le lien entre la représentation créée lors de cette réception avec l'édification de la culture nationale. Autrement dit, à la fin de notre étude, il nous semble possible d'affirmer que le mythe de la Pléiade n'est pas seulement une construction résultant seulement d'un changement de goût. Cette élaboration du mythe s'inscrit dans un contexte littéraire et historique, particulièrement conflictuel. Cette idée de conflit est d'ailleurs particulièrement porteuse. Sans nous reconnaître totalement de la théorie des champs littéraires de Pierre Bourdieu, l'idée de l'importance du rapport de force nous semble au centre de nombreuses problématiques. Le conflit, très souvent, est créateur, surtout lorsqu'il s'agit

de la formation des identités nationales. L'opposition est de toute façon un des principes les plus féconds et c'est souvent en s'opposant qu'on grandit. La littérature, en tant que création des hommes d'une époque, ne saurait être totalement coupée des enjeux politiques ou sociaux inhérents à la société. C'est en cela que nous ne suivons pas Bourdieu : l'autonomie du champ littéraire nous semble très relative. La constitution du mythe de la Pléiade n'est pas le fruit d'une volonté qui surgirait *ex nihilo*. Sainte-Beuve avait un projet et nous avons pu voir que la relecture classique avait même pour lui une résonance politique.

Notre travail apporte également l'affirmation d'un lien fort et structurel entre littérature nationale et culture nationale. Selon Alain Viala, le champ littéraire « est devenu très tôt la partie la plus dynamique et la plus influente du domaine culturel [français] ». Le critique poursuit sa réflexion en expliquant qu'il s'agit là d'un « fait capital de l'histoire culturelle française⁷⁵³ ». La place de la langue en France est tout à fait particulière et l'importance de la littérature en est une preuve. Lorsque les Allemands ont voulu contester l'hégémonie culturelle française, c'est d'abord à sa littérature qu'ils s'en sont pris, et c'est en attaquant l'essence de la langue française qu'ils ont réussi à remettre en cause la domination.

Enfin, notre étude nous a permis de comprendre d'où venaient certaines traditions de l'enseignement de la littérature en France. Chaque siècle a son genre de prédilection : on étudie essentiellement le XVIe pour sa poésie ou pour l'aspect humaniste du reste de sa littérature, le XVIIe siècle est celui du théâtre, le XVIIIe celui de la philosophie et le XIXe pour le roman. Le XXe, lui, est perçu comme un temps de déconstruction des règles mises au point par les époques précédentes, comme si les révolutions étaient nécessaires à l'avancée de la littérature. Le conflit est bien une des formes les plus fécondes de notre histoire littéraire. Nous voudrions terminer notre bilan heuristique par une observation qui met à mal bon nombre de préjugés formés au cours de nos études de lettres. Nous y avons entendu en effet, la modernité de Barthes ou celle de Jauss, et nous ne saurions nier l'importance de leurs théories pour la critique littéraire. Pourtant, nous avons appris également, sur les bancs de l'université, le mépris de Sainte-Beuve, et du positivisme. Or, nos recherches sont la preuve que, si le Lundiste ou Lanson paraissent obsolètes, ils sont tout de même à l'origine de nombreux contenus de

⁷⁵³ Alain Viala, *La naissance de l'écrivain*, Les Editions de minuit, Paris, 1985, p. 14.

l'enseignement de la littérature française. Ce sont eux qui ont, dans notre cas, créé et fixé tout un pan de la culture générale, celle que chaque citoyen aura acquise pendant ses années de lycée. Il semblerait donc que, à travers l'étude du mythe de la Pléiade, nous ayons opéré pour ces deux amoureux de la littérature, une sorte de réhabilitation...à nos yeux en tous cas. On ne méprisera plus Sainte-Beuve ou le positivisme désormais, puisque si on les a dépassés, ils n'en demeurent pas moins présents dans notre quotidien, même d'une façon cachée.

Ce travail, en un sens, est achevé. Il semble toutefois ouvrir des perspectives de recherches pour l'avenir. La première concerne le rôle des historiens. Sans eux, nous l'avons vu, le mythe n'aurait pas été possible. Pourtant, nous aurions pu entamer une réflexion sur la place de Michelet, par exemple. Quel impact la pensée de celui qui est à l'origine de l'image du Moyen-Age comme période sombre, a-t-elle eu sur l'installation du mythe de la Pléiade ? Ainsi, le lien entre histoire et histoire de la littérature pourrait certainement être approfondi. La seconde serait liée à des recherches au XXe siècle. Nous avons pu constater, en effet, que dans les manuels, la Pléiade était toujours associée à François I^{er} et à Villers Cotterêt. Or, nous n'avons pu lire cela ni chez Sainte-Beuve, ni chez Lanson. A quel moment a-t-on substitué François I^{er} à Henri II, et quand cet édit est venu rejoindre la Pléiade dans le récit de cette révolution pour la langue française ? Quels étaient alors les enjeux politiques ? Pour finir, l'émergence des identités nationales, la construction de la nation, ainsi que les mythes liés à ces problématiques paraissent, à nos yeux, d'inépuisables sujets de réflexion, d'autant plus lorsque l'on vit sur une île où ces phénomènes se déroulent sous nos yeux.

Bibliographie

Textes officiels

Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique, in Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010.

Circulaire relative à l'enseignement de la langue française dans les collèges », 10 décembre 1847, *Circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*, t.III.

Manuels Scolaires

Lagarde André et Michard Laurent, *XVI^e siècle, Les grands auteurs du programme*, Paris, Bordas, 1985.

Littérature I^{ère}, Paris, Hatier, 1996.

Français, I^{ère}, Paris, Bordas, 2002.

Littérature I^{ère}, Paris, Magnard, 2005.

Français I^{ère} Textes littéraires, Paris, Hatier, 2007.

Empreintes littéraires, Français I^{ère}, Paris, Magnard 2011.

Anthologie chronologique, Français littérature, Paris, Nathan, 2011.

Français I^{ère}, collection Calliopée, Paris, Nathan, 2011.

L'écho des lettres, Français I^{ère}, Paris, Belin, 2016.

La vie en toutes lettres, Français I^{ère}, Paris, Hatier, 2016.

Œuvres par ordre alphabétique

ANEAU Barthélémy, *Le Quintil Horacien*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, le Livre de Poche, Paris, Librairie Générale française, 1990.

BALMAS Enéa, *La Renaissance*, t.II, Paris, Arthaud, 1994.

BALZAC Honoré de, *Le Père Goriot* in *Œuvres complètes de Honoré de Balzac*, [première édition 1834], Paris, Calmann-Lévy, 1910.

BALZAC Honoré de, *La fille aux yeux d'or*, in *la Comédie Humaine*, t.V, Paris, bibliothèque de la Pléiade, 1977.

BARBIZZA Gasparino, *De L'orthographia*, 1472.

BELL David A., *The Cult of nation in France, Inventing Nationalism, 1680-1800*, Cambridge, Massachussets, Harvard University Press, 2003.

BELLANGER Yvonne, « Ronsard dans les livres scolaires », in *Œuvres et Critiques*, Paris, J-M. Place, 1976.

BELLANGER Yvonne, *La Pléiade*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Que Sais-je ? », 1978.

BELLANGER Yvonne, *La Pléiade, la poésie en France autour de Ronsard*, Paris, Nizet, 1988.

BENICHOU Paul, *Romantismes français*, t.II, *L'école du désenchantement*, Paris, Gallimard, 1998.

BENJAMIN Walter, « Literaturgeschichte und Literaturwissenschaft » (Histoire de la littérature et science de la littérature), Francfort, 1931, in *Angelus Novus*, 1966.

BONALD Louis de, *La Législation primitive considérée dans ses derniers temps par les seules lumières de la raison, 1802*, in *Œuvres complètes*, vol. 4, Paris, Le Clère, 1847-1854.

BOÛCHER François-Emmanuel, « Le début de la fin : le rôle de la Renaissance dans l'historiographie réactionnaires français au début du XIXe siècle », Toronto in *Renaissance in the nineteenth century*, édité by Yannick Portbois et Nicholas Terpstra, CRRS Publication, 2003

BOUHOURS Dominique, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, S. Marbre-Cramoisy, 1671.

BOULEGUE Laurence, "Le latin, langue de la philosophie dans les traités d'amour du XVIe siècle en Italie. Les enjeux du De Pulchro et Amore d'Agostino Nifo" in *Tous vos gens a latin. Le Latin, langue savante, langue mondaine (XIVe-XVIIe siècles)*, Genève, Droz, 2005.

BOURGAIN Pascale, "Réflexions médiévales sur les langues de savoir" in *Tous vos gens a latin. Le Latin, langue savante, langue mondaine (XIVe-XVIIe siècles)*, Genève, Droz, 2005.

BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Les Éditions Arthaud, 1986.

BRICAIRE DE LA DIXMERIE Nicolas, *Lettres sur l'état de nos spectacles*, Paris, Duschene, 1765.

BRUNO Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t.5, *Le français en France et hors de France au XVIIe siècle*, Paris, A. Colin, 1917.

BURKE E., *Réflexions sur la Révolution de France* [1790], nelle éd., Paris, Livre de Poche, 1989.

BURON Emmanuel et ILLOUZ Jean-Nicolas, « Le travail de l'anthologie », in *Œuvres complètes de Nerval*, t.I, Paris, Garnier, 2011.

CARADEUC DE LA CHATOLAIS Louis-René de, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, Genève, Editions Philibert, 1763.

CATTANI DA DIACCETO Francesco, *Giolil, tre libri d'amore, in Giolil, tre libri d'amore di M. Francesco Cattani da Diacceto, filosofo et gentil'huomo fiorentino, con un Panegirico all'amore", et con la vita del detto Autore, fatta da M. Benedetto Varchi, Vinegia, Gabriel Giolito de' Ferrari, Vinegia, 1561.*

CHAMARD Henri, *Histoire de la Pléiade*, Paris, Éditions Didier, 1939.

CHANET Jean-François, *L'École républicaine et les petites parties*, Paris, Aubier, 1996.

CHARPENTIER François, *Déffense de la langue française pour l'inscription de l'Arc de triomphe*, Claude Barbin, Paris, 1676.

CHASLES Philarètes, *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610*, Paris, F. Didot, 1828.

CHATEAUBRIAND François-René de, *Etudes historiques, in Œuvres complètes*, vol V, Paris, Ladvocat, 1826-1831.

CHATEAUBRIAND François-René de, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier frères, 1828.

CHATEAUBRIAND François-René de, *Essai sur les révolutions, in Œuvres complètes de M. le Vicomte de Chateaubriand*, t.I, Paris, A. Desrez -Lefèvre, 1838.

CHAUNU Pierre, Georges SUFFERT, *La Peste blanche, Paris*, Gallimard, 1976.

CHERVEL André, *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*, Paris, Retz, 2006.

CHRETIEN DE TROYES, *Erec et Enide, in Romans suivis des Chansons*, vers 6733, Paris, Le Livre de Poche, 1994.

COIGNARD Tristan, « Qu'est-ce que l'esprit d'un peuple ? Langue universelle et langue « nationale » en Allemagne au tournant du XIXe siècle », Paris, in *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2012/2 (N°36), 2012.

COMPAGNON Antoine, *La Troisième République des lettres de Flaubert à Proust*, Paris, Seuil, 1983.

COMPAGNON Antoine, *Le démon de la théorie, littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 1998.

CONDORCET Nicolas de, *in Œuvres de Condorcet*, Paris, 1791.

CORNU Silke, *Le mystère du verbe : essai sur la poésie de Novalis*, Genève, Université de Genève/ faculté autonome de théologie protestante, 1997.

COUSIN Victor, « Discours prononcé à l'ouverture de la discussion générale sur le projet de loi d'instruction secondaire, séance du 21 avril 1844 », *Œuvres de Victor Cousin*, t.II, 1850.

COY Pierre, « Langue littéraire et bilinguisme diglossique : deux exemples comparatifs avec Hilo de Hombro de Roa Bastos et L'allée des soupirs de Raphaël Confiant », communication du 08.04.00 à O.R.A.C.L.E, Université de la Réunion.

D'ALEMBERT, Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, 1751, Paris, Armant Colin, 1894.

DELESCLUZE Charles, Le Délégué la guerre, dans le *Tribun du Peuple*, 8 prairial an 79 (24 mai 1871.)

DES GRANGES CH. M., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hatier, 1925.

DE JOSEPHE Flavius, *Antiquités judaïques*, livre I, chapitre 2, texte intégral en ligne, traduction de Jean-Dominique Fournier

DEMAIZIERES Colette, « Latin et langues vulgaires au XVI^e siècle, en France : un problème de communication », In: *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°37, décembre 1978.

DIDEROT Denis, « Des mœurs », in *Œuvres de Diderot*, Paris, J-L-J Brière, 1821.

DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

DI MEO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Poitiers-Châtelleraut, Geste Éditions, 2007.

DU BELLAY Joachim, *Les regrets*, [première édition 1558], Édition établie par S. de Sacy, Paris, Gallimard, 1967.

DU BELLAY Joachim, *Défense et Illustration de la langue française*, [première édition 1549] in *Les Regrets précédé de Les Antiquités de Rome et suivi de La Défense et Illustration de la Langue française*, Édition établie par S. de Sacy, Paris, Gallimard, 1967.

DU BELLAY Joachim, *L'Olive augmentée depuis la première édition. La Musagnoemachie et autres œuvres poétiques...*, Paris, 1550, consultée sur gallica.bnf.fr le 03.05.2018

DU BELLAY Joachim, *Divers jeux rustiques et autres œuvres poétiques*, Paris, Frédéric Maurel, 1560.

DUBOIS Claude-Gilbert, *L'imaginaire de la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

DURUY Victor, Paris, *Revue des Deux mondes*, 1880.

ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket, [1977] 1989.

ESPAGNE Michel, *Le paradigme de l'étranger, les chaires de littérature étrangère au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 1993.

FAISAN Claude, *Mort et Résurrection de la Pléiade*, Paris, Classiques Garnier, 1998.

FALCUCCI Clément, *L'humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle*, Toulouse, E, Privat, 1939.

FERRY Jules, *Discours d'Epinal*, le 23 avril 1879.

FERRY Jules, *Discours de Périgeux*, le 15 avril 1884.

- FERRY Jules, *Lettre aux instituteurs de 1883, t.IV*, Paris, Robiquet, 1896.
- FERRY Jules, *Lettre de Toulouse à Mme Jules Ferry*, le 18 septembre 1879, in Jules Ferry, *Lettres*, Paris, Calmann-Lévy, 1914.
- FICHTE Johann Gottlieb, « Address to the German Nation », sur [www. Historyman.co.uk](http://www.historyman.co.uk), 1808.
- FLAUBERT Gustave, *Mme Bovary. Mœurs de province*, [première édition 1856], on line.
- FLERS Robert de, *Discours au nom de l'Académie française à l'occasion du Quatrième centenaire de la naissance de Ronsard*, les 08 et 09 juin 1924.
- FOUILLEE Alfred, *Les études classiques et la démocratie*, 1898, on line.
- FREDERIC II DE PRUSSE, *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*, [1780], Paris, Gallimard, 1994.
- FUSTEL DE COULANGES Numa Denis, « L'enseignement supérieur en Allemagne » in *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1879.
- GADOFFRE Gilbert, *Ronsard par lui-même*, Paris, Seuil, 1960.
- GAMBETTA Léon, *Discours au concours agricole de Cahors*, 29 mai 1881,
- GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité, deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)*, Louvain-la -Neuve, Académia Bruylant, 2010.
- GERAUD Edmond, « Notices sur les principaux poètes français, depuis Marot jusqu'à Benserade », t.XI, 1823.
- GAUTIER Théophile, *Les Grotesques*, Paris, Michel Lévy frères, 1856.
- GIRARDET Raoul, *Renan, Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 1996.
- GIRARDIN Saint-Marc, *Tableau de la littérature française au XVIe siècle, suivi d'études sur la littérature du Moyen âge et de la Renaissance*, Paris, Didier, 1862.
- GOBLET René, *Discours au Sénat*, Paris, 1886.
- GREENE Thomas M., *The Light in Troy Imitation and Discovery in Renaissance poetry*, Yale University, London and new Haven, 1982.
- GUILLEMINOT-CHRETIEN Geneviève, « La diffusion de l'ordonnance de Villers-Cotterêts », in *La prise de décision en France (1525-1559)*, École nationale des chartres, 2008.
- GUIOT J. et MANE Fr., *Nos causeries. Livre de lecture courante, cours moyen et supérieur des écoles primaires ; classes élémentaires et primaires des lycées de garçons et de jeunes filles*. Paris, Paul Delaplane, 1909.
- GUIZOT François, *Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française*, Première leçon, 18 avril 1828.
- GUIZOT François, *Rapport présenté au Roi le 21 octobre 1830, par M. Guizot, ministre de l'intérieur, pour faire instituer un inspecteur général des monuments historiques en France*, 1830.

GUIZOT François, *Mélanges historiques et politiques*, Paris, Lévy frères, 1869.

HALEVY Daniel, *La fin des notables*, Paris, Grasset, 1930.

HAOUDART-MEROT Violaine, « La lecture littéraire dans le secondaire (second cycle) depuis 1930 à travers les textes officiels », in *Histoire de l'enseignement*

HARIOT Charles, *Mgr Dupanloup et l'enseignement secondaire*, Troyes, 1873.

HERDER Johann Gottfried, *Herders sämmtliche Werke*, Par B. Suphan, Berlin, Weidmann, 1877-1973.

HERDER, Johann Gottfried « Von Ähnlichkeit des mittleren englischen und deutschen Dichtkunst », in *Herder's Sämtliche Werke*, (édition sous la direction de Bernhard Suplan), Berlin, Weidmann, 1893, vo. 9, p. 532 ; publication originale *Deutsches Museum*, novembre 1977.

HORACE, *Epîtres*, Aux Pisons, Trad. F. Villeneuve, Paris, Les Belles lettres, 1934.

HUGO Abel, *Le conservateur littéraire*, Paris 1819-1820, 6^e livraison (février 1820), Paris, Rééd. par J. Marsan, S.T.F.M., 1912-1913.

HUGO Victor, *Odes et Ballades*, Préface de 1826, [1^e édition 1823], Paris, Gallimard, 1964.

HUGO Victor, « Melancholia », *Les Contemplations*, [première édition 1856], Paris, Nelson, 1911.

HUGO Victor, « Choix entre deux nations », *l'Année terrible*, 1872.

JACQUEMIER Myriam "De l'émergence à l'illustration (Xve-XVIe siècles)" in *Histoire de la France littéraire*, tome I, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

JAUCOURT, MARMONTEL, article « Eglogue », in *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts et des métiers*, 1751-1772.

JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Gallimard, 1978.

JEY Martine, *La littérature au lycée : invention d'une discipline (1880-1925)*, Metz, Université de Lorraine CREM, 1998.

KAHN Pierre, « L'école de Jules Ferry : une laïcité positiviste ? » in HUSSER A.-C, BARTHELME B et PIQUE N, *Les Sources de la morale laïque. Héritages croisés*. Lyon, ENS Éditions, 2009.

KNECHT Robert J, *Un Prince de la Renaissance François Ier et son royaume*, Cambridge University Press, 1994, traduction française Patrick HERSANT, Arthème Fayard, 1998.

LAGARDE André et MICHARD Laurent, *XVIe siècle*, Les grands auteurs du programme, Paris, Bordas, 1985.

LANSON Gustave, « Les Études modernes dans l'enseignement secondaire », in *L'Éducation de la démocratie*, Paris, Alcan, 1903.

LANSON Gustave, *Histoire illustrée de la littérature française illustrée, t.1*, Paris, Hachette, 1923.

LANSON Gustave, « La méthode de l'histoire littéraire », in *Essais de méthode critique et d'histoire littéraire*, Paris, Hachette, 1965.

LANSON Gustave, « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, IV, 193, extrait de *Essais de méthode critique et d'histoire littéraire*, rassemblés par Henri PEYRE, Paris, Hachette, 1965.

LAVISSE Ernest, « Universités allemandes et universités française », *Questions d'enseignement national*, Paris, Colin, 1885.

LAVISSE Ernest, *Histoire de France, cours moyens*,

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, *Considérations inattendues sur l'usage et l'amélioration de la langue allemande*, in *l'Harmonie des langues*, [1679-1710], Paris, Seuil, 2000.

LEMONNIER Henri, *La France sous Henri II : la lutte contre la Maison d'Autriche, 1519-1559*, Paris, Tallandier, 1984.

LEVI-STRAUSS Claude, « La structure des mythes » in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

LOMBART Nicolas, « La France face à l'Italie, de la Deffence à L'Olive (1549-1550) : les enjeux politiques et esthétiques d'une poésie « patriotique », in *Du Bellay, une révolution poétique ? La Déffence, et L'illustration de la Langue Françoise & L'Olive (1549-1550)*, ouvrage coordonné par Bruno Roger-Vasselín, Paris, Presses universitaires françaises, 2007.

LONGEON Claude, *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Librairie générale française, 1989.

LUSIGNAN Serge, « Vérité garde le roy », Construction d'une identité universitaire en France XIII-XVe siècle, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999.

LUSIGNAN Serge, *La langue des rois au Moyen Age, Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

MAISTRE Joseph de, *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et autres institutions humaines*, in *Œuvres du Comte Joseph de Maistre*, M. l'Abbé Migne, Éditeur de la Bibliothèque universelle du clergé, 1841.

MARKOVITS Rahul, « L'Europe française », une domination culturelle ? Kaunitz et le théâtre français à Vienne au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2012/3 (67^e année.)

MAROT Clément et DE BEZE Théodore, *Les pseumes mis en rime françoise*, Genève, Éditeur Jean Bonnefoy, 1563, Epistre. Consulté sur gallica.bnf.fr, le 03.05.2018.

MEINECKE Friedrich, *Weltbürgertum und Nationalstaat*, Munich, Oldenbourg, 1908.

MICHELET Jules, *Le Peuple*, Paris, Flammarion, 1993.

MICHIELS Alfred, *Histoire des idées littéraires en France au XIX^e siècle et leurs origines dans les siècles antérieurs*, t.I, Bruxelles, Meline, Caus et Cie, 1842.

MOHORT Michel, 1870, *Les intellectuels devant la défaite*, Paris, Le capucin, 2004.

- MOLHO Raphaël, *L'ordre et les ténèbres, La naissance d'un mythe du XVIIIe siècle chez Sainte-Beuve*, Paris, Armand Colin, 1972.
- MONDON Christine, « Le Mythe du peuple : de Herder aux romantiques de Heidelberg », in *Le peuple, mythe et réalité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- MONDOT Jean, KNOPPER Françoise, « Avant-propos » in *l'Allemagne face au modèle français, de 1789 à 1815*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
- MONOD GABRIEL, *Renan, Taine, Michelet : les maîtres de l'histoire*, Paris, Calmann Lévy, 1894,
- NERVAL Gérard de, *Choix des poésies de Ronsard, Dubellay, Baïf, Belleau, Dubartas, Chassignet, Desportes, Régnier ; Précédé d'une introduction*, [première édition 1830], in *Œuvres complètes*, t.I, Paris, Garnier, 2011.
- NERVAL Gérard de, in *Œuvres complètes de Gérard de Nerval, Volume V, le Rêve et la Vie. Les Filles du Feu. La Bohême galante*, Paris, Michel Lévy frères, 1868.
- NEUFCHATEAU François de, *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française*, in *Lettres provinciales et Pensées* par Blaise Pascal, Paris, Lefèvre, 1821.
- NODIER Charles, *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Paris, Renduel, 1834.
- NODIER Charles, Discours à l'académie française, in P. Souday, *les Romantiques à l'Académie*, Paris, Flammarion, 1926.
- NORA Pierre, « Lavisse, instituteur national » in *Les Lieux de mémoire*, t.I, Paris, Gallimard, 1984.
- OZOUF Mona, *L'Ecole de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Gallimard, Paris, 1984.
- PASQUIER Etienne, *Recherches de la France*, [première édition 1581] in *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*, par Léon Feugère, Paris, Librairie Firmin Didot frères, Imprimerie de l'Institut, 1849.
- PELETIER DU MANS Jacques, *Art poétique*, Livre I, chapitre IV, Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau, 1555.
- PENISSON Pierre et WASZEK Norbert, « Présentation », *Revue germanique internationale* 20, 2003.
- PERCY Thomas, *Reliques of ancient English Poetry*, 1765.
- PERRAULT Charles, « Le Siècle de Louis le Grand », in *Œuvres choisies de Perrault*, Paris, Peytieux, 1826.
- PIETRERA Ange Toussaint, *Imaginaires nationaux et mythes fondateurs ; la construction des multiples socles identitaires de la Corse française à la geste nationaliste*, 2015. www.theses.fr
- QUINET Edgar, « De l'Allemagne et de la révolution », *Revue des Deux Mondes*, Période Initiale, t.V, Paris, 1832.

RAGON Félix, *Abrégé de l'Histoire générale des Temps modernes, depuis la prise de Constantinople par les Turcs (1453) jusqu'à la mort de Louis XIV (1715)*, Louis Colas Libraire, Paris, Hachette, 1828.

RAYNOUARD François, *Choix des poésies originales des troubadours*, t.II, Paris, Firmin Didot, 1817.

REGNIER Philippe, « Littérature nationale, littérature étrangère au XIXe siècle, La fonction de la Revue des Deux Mondes entre 1829 et 1870. » in *Philologiques III*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1994.

REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps, t.II, Le XIXe siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 1974.

RENAN Ernest, *La Guerre entre la France et l'Allemagne*, in *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres écrits*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.

RENAN Ernest, « Lettre à M. Strauss » du 16 septembre 1870, in *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres écrits*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.

RENAN Ernest, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, in *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres écrits*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.

RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris, Mille et une nuits, 1997.

RIGOLOTT François, *Poésie et Renaissance*, Paris, Seuil, 2002.

RIGOLOTT François, Sainte-Beuve's invention of the french Renaissance, in *The Renaissance in the nineteenth century*, sous la direction de Yannick Portbois et Nicholas Terpstra, Toronto, CRRS Publication, 2003.

RIVAROL Antoine de, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, 1784.

ROBIQUET P. [éditeur], « Discours de Ferry à Epinal, le 23 avril 1879, au banquet offert par le Conseil général des Vosges », *Discours et opinions de Jules Ferry*, Paris, Armand Colin, 1891.

RONSARD Pierre de, *Les Hymnes*, in *Œuvres complètes de Ronsard*, t.VI, nouvelle éditions publiée sur les textes les plus anciens avec les variantes et les notes par M. Prosper Blanchemain, Paris, P. Jannet, 1857.

RONSARD Pierre de, *Essai sur la littérature anglaise*, 1836, in *Œuvres complètes*, vol X, Paris, Garnier, 1860.

RONSARD Pierre de, *Les Odes*, [première éditions 1550], in *Œuvres complètes*, Paris Gallimard, 1993.

RONSARD Pierre de, *Abrégé de l'art poétique français* [première édition 1560], in *Traité de poétiques et rhétorique de la Renaissance*, Paris, Librairie générale française, 1990.

RONSARD Pierre de, *La Franciade*, Préface, Ronsard, Œuvres complètes, Gallimard, 1993.

ROUGERIE Jacques, *Paris libre* [première édition 1871], Paris, Seuil, 1971.

RUIZ Alain, « Napoléon vu par les Allemands de son temps, L'Allemagne face au modèle français », in *L'Allemagne face au modèle français de 1789 à 1815*, Sous la direction de Françoise Knopper et Jean Mondot, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, article sur *Ronsard*, *Athenoeum*, 13 octobre 1855, recueilli dans *Les Grands Écrivains français par Sainte-Beuve*, XVIe, M. Allem, Paris, Garnier, 1926.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, Article paru dans le *Globe*, Paris, 1827.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, Paris, A. Sautet et C^{ie}, et Alexandre Mesnier, 1828.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, Jean Bonnerot, Paris, 1829.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Portraits littéraires*, t.III, Paris, Garnier frères, 1832.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *M. Nisard*, Paris, Revue des Deux Mondes, 1836.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, (Nouv.ed. suivie de portraits particuliers de principaux poètes), Paris, G. Charpentier, 1843.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Causeries du Lundi*, t.I, article « De la question des théâtres », Paris, 1849.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Lettres à Louis Depret*, Paris, 1867.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Ma biographie*, in *Nouveaux Lundis*, t.XIII, Paris, Calmann-Levy, 1883-1886.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Mes Poisons*, [première édition 1926, posthume], Paris, Éditions de la Table Ronde, 2006.

SAND George, *Correspondance générale de George Sand*, in *Œuvres choisies de George SAND*, on line.

SAND George, *Journal* du 25 septembre, 1870

SAUDER Gerhard, « La conception herdérienne de peuple/langue, des peuples et de leurs langues », traduction de Pierre PENISSON, in *Revue germanique nationale* n°20, Herder et les Lumières, Paris, Presses universitaires françaises, 2003.

SAULNIER V-L, Du Bellay, [première édition 1968], Paris, Hatier, 1968.

SCHLEGEL Friedrich, « *Athenäums* » -*Fragmente und Schriften*, Stuttgart, 2005.

SCHULZE Hagen, *Etat et Nation dans l'Histoire de l'Europe*, Paris, Seuil, 1996.

SEBILLET Thomas, *Art poétique français*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, le Livre de Poche, Librairie Générale française, 1990.

SISMONDE DE SISMONDI Jean-Charles, *De la littérature du midi de l'Europe*, t.I, Paris, Truttel et Würtz, 1829.

STAËL Germaine de, *Lettre à Charles de Villers*, 1802.

STAËL Germaine de, *De l'Allemagne*, [première édition 1813], Paris, Fimin Didot frères, 1845.

STENDHAL, *Journal*, 25 Floréal, an IX (15 mars 1803)

TAINÉ Hippolyte, « Lettre à E. Havet » 1878, in *Sa vie et sa correspondance*, Paris, Hachette, 1907.

TAHUREAU Jacques, *Sonnets, Odes et Mignardises Amoureuses de l'Admirée*, éditeur scientifique Prosper Blanchemain, Genève, J.Gayet fils, 1868.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

THIESSE Anne-Marie, « La nation, une construction politique et culturelle » in *Savoir/agir*, 2007/2 (n°2).

TRINKAUS Charles, *The Poets as Philosopher : Petrarch and the Formation of Renaissance Consciousness*, New Haven and London, Yale university press, 1979.

TROJANI A, « *Udiscu* », Rìgìru, [revue littéraire en langue corse], n°25, octobre 1988, traduit par Pascal OTTAVI.

TROTTMAN Christian, « Translatio studii, imperii,... : libres réflexions sur les mythes médiévaux de la transmission des pouvoirs et leur valeur paradigmatique dans l'Europe contemporaine. » in *Les mythes de fondation et l'Europe*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2013.

TYARD Pontus de, *Solitaire Premier ou Dialogue de la fureur poétique*, Seconde édition augmentée, p. 19, consulté sur gallica.bnf.fr, le 03.05.2018, Paris, Galiot du Pré, 1575.

VAUVILLIERS, *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*, Paris, Guitel et Jeanet, 1818.

VIALA Alain, *La naissance de l'écrivain*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.

VITET Ludovic, « De l'indépendance en matière de goût », in *le Globe*, 1825.

VOLTAIRE, François- Marie AROUET dit, « Dix-huitième Lettre sur la Tragédie », in *Les lettres philosophiques, Œuvres complètes*, première édition 1733.

VOLTAIRE, François- Marie AROUET dit, *Le Siècle de Louis XIV*, Francfort, Vv Knoch et J.G. Eslinger, 1753.

VON HARENBERG Frédéric, dit NOVALIS, *L'Europe ou la Chrétienté*, 1799.

WEBER Henri, *La création poétique au XVIe siècle en France*, de Maurice Scève à d'Agrippa d'Aubigné, t. I, Paris, Nizet, 1956.

WEBER Henri, *La fin des territoires*, La modernisation de la France rurale, 1870-1914, traduit par A. BERMAN et B. GÉNIÈS Paris, Fayard/ Ed. Recherches, 1983.

WERNER Michael, « La nation revisitée en 1870-1871. Visions et redéfinitions de la nation en France pendant le conflit franco-allemand, *Revue germanique internationale* ,4/ 1995, en ligne.

ZOLA Emile, l'Assomoir, Paris, *Charpentier*, [première édition 1877], 1879.

ZOLA Emile, *Germinal*, [première édition 1885], *Arvensa Edition*, En ligne.

RESUMES

Il est aujourd'hui devenu banal de dire que le XVI^e siècle est une période très importante pour la culture française : le français, jusqu'alors langue « basse » par rapport au latin, aurait accédé aux plus hautes fonctions de la communication. Or, l'affirmation selon laquelle la langue vernaculaire aurait changé de statut est fondée sur deux textes en particulier. Le premier, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, est promulgué par François 1^{er} en 1539 et fait du français la langue de la justice. Dix ans plus tard, la *Défense et Illustration de la langue française*, manifeste du groupe de la Pléiade, écrit par Joachim du Bellay, assure que la langue française a les qualités nécessaires pour occuper tous les domaines de la culture, via la création par imitation des Anciens et l'enrichissement du lexique. L'enseignement de la littérature française, au niveau du lycée particulièrement, véhicule ces deux présupposés depuis longtemps, sans tenir totalement compte de la connaissance des faits acquise par la recherche.

Car, en vérité, le combat pour la langue française a commencé depuis le XIV^e siècle, ce qui lui a déjà permis de conquérir bien des champs de la culture. En outre, François 1^{er} n'est pas le premier monarque à s'intéresser au vernaculaire ; il s'inscrit dans une continuité qui a déjà légitimé le français comme langue juridique et administrative. La réception actuelle de ce début du XVI^e siècle et de la Pléiade, peut donc être qualifiée de « mythe ».

Nos recherches ont montré que c'est au XIX^e siècle que cette création a vu le jour. Plus précisément, il aura fallu trois relectures pour que soit établi le mythe de la Pléiade tel qu'on l'enseigne aujourd'hui en France. Ces différentes relectures sont le fruit d'une réception différente des œuvres des élèves de Coqueret. Dans une Europe en renouvellement, alors que l'affirmation de l'identité allemande se veut de plus en plus agressive, l'hégémonie de la culture française est remise en cause. Se pose alors la question de la valeur et de l'essence de la littérature française. Ces trois relectures sont autant de réponses à cette interrogation. Un homme est l'auteur de deux d'entre elles, Charles Augustin Sainte-Beuve, qui, à travers les deux éditions de son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* construit toutes les composantes du mythe. Grâce à l'imitation des formes et des procédés stylistiques, les Parnassiens permettent de fixer les idées de Sainte-Beuve, et de faire accéder les poètes de la Pléiade au rang des auteurs classiques.

Vient alors la dernière étape dans l'élaboration du mythe : sa pérennisation via l'école de la Troisième République Opportuniste. Après la perte de l'Alsace-Lorraine et après près d'un siècle de soulèvements populaires, l'heure est à la construction d'un modèle de gouvernance stable. Les Opportunistes, pour établir la Troisième République dans la durée, s'appuie sur la création d'un sentiment national fort, ciment de la nation, et garant de la stabilité politique. La culture, et donc la littérature deviennent un enjeu national. Dans le nouveau roman national littéraire ainsi créé, la relecture de Sainte-Beuve est reprise au nom d'un certain nombre de valeurs défendues par les Opportunistes faisant accéder au Panthéon des grands Auteurs Ronsard et du Bellay.

Mots clés : identité nationale- Culture- littérature-mythe-conscience nationale-école.

Nowadays it has become commonplace to say that the 16th century is a very important period for the French culture : French ,until now considered as « low »language , compared with Latin,would have risen the highest post in communication.Nevertheless the assertion that the vernacular language would have changed status is mainly based on two texts.The first one ,the Ordinance of Villers-Cotterets,is signed into law by Francis I in 1539 , and calls for the use of French in all legal acts.Ten years later , "A Defense and an Illustration of the French language,manifesto of La Pleiade by Joachim du Bellay,ensures that the French language owns the necessary qualities to fill all areas of culture ,via the creation by copying ancient authors and by the vocabulary's enrichment.The teaching of the French language ,especially at high school level,has been conveying for a long time these two presuppositions,without taking into account the knowledge of facts acquired from research.

Because actually,the fight for the French language has been going on since the fourteenth century, which has already enabled it to take over many fields of culture.In addition , Francis I isn't the first monarch to be interested in the vernacular ; he represents a continuity that has already legitimized French as a legal and administrative language.The current reception of that beginning of the sixteenth century and of la Pleiade ,can therefore be described as a « myth ».

Our research showed that this creation had emerged on the nineteenth century .More precisely, three re-reading were necessary in order to set up the myth of la Pleiade just like taught nowadays in France .Those different re-reading are the result of a different reception of the works by Coqueret's students.In a changing Europe ,while the assertion of the German identity is becoming more and more aggressive ,the hegemony of the French culture is being called into question.The question then arises of the value and of the essence of French literature.Those three re-reading are so many answers to this question.There's a man who is the author of two of them.It's Charles Augustin Sainte- Beuve, who ,through both editions of his « Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle » builds all the elements of the myth.Thanks to the imitation of forms and stylistic devices,the Parnassians were enable to consolidate Saint-Beuve's ideas classing the poets of la Pleiade with classical authors.

Here comes the final stage in the elaboration of the myth : its sustainability through the school of the Third Opportunist Republic .After the loss of Alsace -Lorraine and after nearly a century of popular uprisings, it's time to build a stable governance model. To establish the Third Republic over the long term , the Opportunists rely on the creation of a strong national feeling that binds our nation and that is the guardian of political stability.Culture and therefore literature become a national issue.With the creation of this new national literary novel,the re-reading of Sainte -Beuve on behalf of a number of values upheld by the Opportunists gives access to the Pantheon of the great Authors to Ronsard and Du Bellay.

Keywords : national identity – Culture- literature -myth- national consciousness – school.

Oghje hè diventatu cumunu di di chì u seculu XVI hè un'epica impurtantissima per a cultura francese : u francese, lingua « bassa » in cunfrontu incù u latinu, averebbe tandu avutu accessu à e più alte funzione di a cummunicazione. Ma, l'affirmazione segonda a quale a lingua vernaculare averebbe cambiata di statutu hè fundata à nantu à dui testi precisi. U primu, hè l'Ordonnance di Villers-Cotterêts, prumulgatu da François 1^u in u 1539 è chì face di u francese a lingua di a ghjustizia. Dece anni dopu, a *Défense et Illustration de la langue française*, manifestu di u gruppu di a Pléiade, scrittu da Joachim du Bellay, accerta chì a lingua francese hà e qualità necessarie per cunquistà tutti i duminii di a cultura, per via di a creazione da imitazione di l'Antichi è l'arrichiscimentu di u lessicu. L'insignamentu di a literatura francese, è più particularmente à u livellu di u liceu, porta sti dui presupposti dapoi una stonda, senza piglià in cunsiderazione fatti acquisti da a ricerca.

Chì, in i fatti, u cumbattu à prò di a lingua francese hà principiata dapoi u seculu XVI, ciò chì li hà permessu di cunquistà parechji campi di a cultura. D'altronde, François 1^u ùn hè statu u primu monarcu à interessà si à u vernaculare ; si scrive ind'e una cuntinuità chì hà digià legittimatu u francese cum'e lingua ghjudirica è amministrativa. a recezzione oghjinca di stu principiu di XVI^{esimu} seculu è di a Pléiade, po esse dunque qualificata di « mitu ».

E nostre ricerche anu palesatu ch'ellu era à u seculu XVI, chì sta creazione hè nata. Più precisamente, ci hà da vulè trè riletture, da ch'ellu sia stabilitu u mitu di a Pléiade simile à quellu ch'omu insegna in Francia oghje. Ste sfarente riletture sò u fruttu d'una recezzione sfarente di l'opere di i sculari di Coqueret. In un Europa in rinnovu, duve l'affirmazione di l'identità tedesca si vole di più in più agressiva, l'egemonia di a cultura francese hè rimessa in causa. Si pone tandu a dumanda di u valore è di l'essenza stessa di a literatura francese. Ste trè riletture sò altrettante risposte à sta dumanda. Un omu hè l'autore di duie trà di elle, Charles Augustin Sainte-Beuve, chì à traversu e duie edizione di u so *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* custruisce tutte e cumpunente di u mitu. Per via di l'imitazione di e forme è di e figure stilistiche, i Parnassiens permettenu di fissà l'idee di Sainte-Beuve, è di fà accede i pueti di a Pleiade à u rangh d'autori classici.

Vene tandu l'ultima tappa ind'e l'elaborazione di u mitu: a so perennisazione per via di a scola di a Terza Republica Opportunista. Dopu à a perdita di l'Alsazia-Lurrena è dopu quasi più d'un seculu di rivolte pupulare, l'ora hè à a custruzione d'un mudelu di governanza stabule. L'opportunisti, da stabili a Terza Republica in u tempu, s'appoghjanu à nantu à a creazione d'un sintimentu naziunale forte, cimentu di a nazione, è garante di a stabilità pulitica. A cultura, è dunque a literatura diventanu un inghjocu naziunale. In u novu rumanzu naziunale literariu cusì creatu, a riletture di Sainte-Beuve hè ripigliata à u nome d'un certu numeru di valore difese da l'Upportunisti fendu accede à u Panthéon di i grandi Autori Ronsard è du Bellay.

Parule chjave : identità naziunale-cultura-literatura-mitu-cuscenza naziunale-scola

